LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Au Quinquet

la bonne cuisine de «chez-nous»

restaurant-bar (sam. et dim. petits déjeuners dès 10h.)
354/364 ouest, boul. St-Joseph, Mtl. 272-4211

Vol. LXXI — No 281 | Ensoleillé. Maximum –3. | Montréal, samedi 6 décembre 1980 | 25 CENTS

Un énorme gisement de pétrole découvert en Sibérie

PARIS (AFP) — Des réserves de pétrole d'une excellente qualité, estimées à 619 milliards de tonnes, viennent d'être découvertes en Sibérie occidentale, indique le *Bulletin de l'Industrie pétrolière,* publié hier à Paris.

Cette découverte a été baptisée par les Soviétiques sous le nom «d'accumulation pétrolière de Bazhenov». Ces réserves seraient plus importantes que l'ensemble des gisements du Moyen-Orient.

La zone concernée, indique le Bulletin de l'Industrie pétrolière qui reprend les informations du cabinet suédois Petrostrudies, couvre un million de kilomètres carrés.

Le volume des réserves annoncées est «a peine croyable», souligne-t-on, quand on sait qu'il représente le double des réserves mondiales de brut récupérable telles qu'elles avaient été estimées au moment de la Conférence d'Istambul en septembre 1977.

Selon le *Bulletin de l'Industrie pétrolière,* cette découverte devrait conduire l'Union soviétique à modifier sa stratégie pétrolière à long terme.

Ainsi, estime le BIP, les Soviétiques pourraient ajourner l'important programme d'exploration qui devait démarrer en 1981 en Sibérie orientale. Le pétrole de Bazhenov, d'une qualité exceptionnelle, ne nécessiterait pas de traitements complexes et pourrait être directement envoyé par oléoducs à travers l'Europe, souligne le bulletin de l'Industrie pétrolière.

Ce gisement qui serait donc le plus important du monde, et de loin, serait en outre de très bonne qualité et directement exploitable pour au moins la moitié des 619 milliards de tonnes.

Il modifierait donc complètement toutes les données actuelles du marché mondial du brut et les rapports de forces entre l'OPEP et le reste du monde.

Il constituerait tout d'abord une bouée de sauvetage pour l'Union soviétique qui connaît actuellement des difficultés d'approvisionnement énergétique. Selon des prévisions de la CIA qui ne prennent évidemment pas en compte cette nouvelle découverte, l'Union soviétique devrait importer en 1983, 3.5 millions de barils/jour, soit 175 millions de tonnes pour l'année.

Il casserait le monopole actuellement détenu par les principaux pays producteurs de brut regroupés au sein de l'OPEP.

Mais surtout, il repousserait l'échéance du grand choc pétrolier prévu pour les années 1990, quand, selon les prévisions des experts, la demande mondiale du pétrole sera supérieure à l'offre.

Cette découverte ne signifie pas cependant que la production soviétique d'or noir puisse croître rapidement à court terme, estiment les experts occidentaux à Moscou.

Une stagnation de la production de pétrole a en effet été constatée, après la publication au début de la semaine, des objectifs du 11e plan quinquennal.

Ce document indique en effet que la production devra atteindre en 1985 un maximum de 645 millions de tonnes, soit un chiffre sensiblement identique à l'objectif fixé en 1975 pour le 10e Plan.

Selon les experts, les Soviétiques ne pourront atteindre en 1980 que 606 millions de tonnes, soit près de 40% de moins que l'objectif initialement fixé. Le

Voir page 20: Sibérie

culture & société

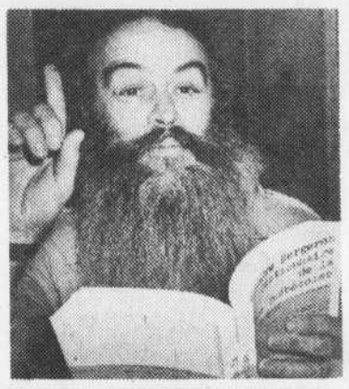

La langue québécoise de Léandre Bergeron

Quelle langue parlons-nous? Jean Royer l'a demandé à Léandre Bergeron, qui vient de publier son *Dictionnaire de la langue québécoise.* Et voilà le Québec reparti pour son grand débat national! **Page 21.**

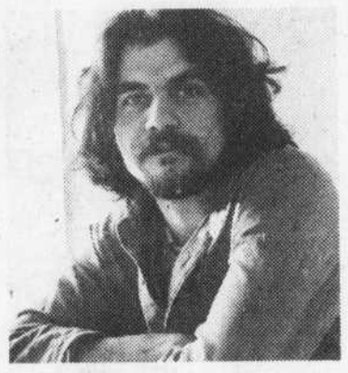

L'écrivain et le chanteur

Louky Bersianik, qui vient de publier un nouveau livre, *Maternative,* vient aussi d'écrire des chansons avec Richard Séguin. Le disque, fruit de cette collaboration nouvelle, sortira bientôt sur le marché. Nathalie Petrowski a rencontré l'écrivain et le chanteur. **Page 21.**

D'autres sujets complètent le sommaire du cahier *Culture et Société.* Noël Audet a lu le dernier roman de François Hébert. Julie Stanton a assisté à un débat sur les femmes et l'écriture. Francine Laurendeau a vu le dernier film de Tavernier. Jacques Larue-Langlois a interviewé le metteur en scène Alexandre Hausvater. René Viau a rencontré le célèbre Robert Wilson.

AU SOMMAIRE

La reprise risque d'être compromise

L'escalade des taux au Canada (15.5%) et aux Etats-Unis (19%) risque de compromettre la reprise qui commençait à poindre. Le PNB canadien a progressé de 0.4% au 3e trimestre. Si le dollar US bénéficie de cette hausse des taux, le dollar canadien poursuit sa glissade. **Page 11**

Pasteur et modératrice

Depuis août dernier, la rév. Lois Wilson est modératrice de l'Église unie du Canada, la première femme à occuper cette fonction. Dans une entrevue au DEVOIR, elle décrit sa double préoccupation: justice sociale et oecuménisme. **Page 6.**

■ Billet: 50¢ ■ Passage: 65¢ ■ CAM: $17

CTCUM: hausse de tarifs

par Alain Duhamel

À la demande pressante du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, la Commission de transport (CTCUM) augmentera en 1981 le prix du passage ordinaire pour adulte.

Cette hausse, qui n'affecte pas les tarifs aux étudiants et aux personnes âgées, fait grimper le prix de la carte mensuelle de $16 à $17, celui du passage comptant de $0.60 à $0.65 et le prix du billet vendu en carnet de $0.46 à $0.50. La hausse entrera en vigueur à la mi-janvier, en ce qui a trait aux billets et aux passagers comptants, et au début du mois de février pour la carte mensuelle.

Une majorité des conseillers de la CUM ont adopté une résolution de dernière minute modifiant le budget de la CTCUM en ignorant complètement les effets de leur geste sur la structure des tarifs. L'adoption du budget de la CTCUM a mis fin à des tractations nombreuses entre le comité exécutif, la Conférence des maires de banlieue et la CTCUM qui ont culminé au Conseil, hier, dans un climat de mécontentement et d'insatisfaction.

«Il y a une pièce de théâtre quise joue ici depuis la semaine dernière», a dit le conseiller Michael Fainstat, du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) en réclamant la comparution des commissaires de la CTCUM. M. Fainstat et Nick Auf Der Maur, du Groupe d'Action municipale (GAM) interrogeaient vainement le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais II, maire d'Outremont, sur les conséquences des modifications du budget. M. DesMarais ne pouvait répondre puisque la résolution n'en parlait pas.

«Nous sommes dans une situation inacceptable, folichonne et farfelue» a dit le président de la Conférence des maires de banlieue, M. Jean Corbeil, maire de ville d'Anjou. «Cette résolution réduit quelque peu le fardeau fiscal des contribuables mais elle ne correspond pas du tout aux hypothèses étudiées. Je ne siégerai pas ici en 1981 pour étudier un autre budget dans les circonstances où nous avons étudié celui de cette année».

Rappelons la séquence des évenements. La semaine dernière, le comité exécutif adoptait une résolution priant la CTCUM de modifier la structure de ses tarifs à la hausse de manière à couvrir l'augmentation du coût de la vie.

La CTCUM répondait à cette requête mercredi en demandant des précisions et soumettant à l'étude quelques hypothèses d'augmentation des tarifs.

Hier, le comité exécutif réitérait sa requête en précisant cette fois qu'elle excluait les personnes âgées et les étudiants et en indiquant que la hausse devrait couvrir l'augmentation du coût de la vie depuis la dernière modification des tarifs, en août 1979. La CTCUM a estimé que cette requête équivalait à une hausse des tarifs de 15 pour cent.

En fin de journée, hier, les trois commissaires de la CTCUM, MM. Lawrence Hanigan, Robert Hainault et Armand

Voir page 20: CTCUM

Le sommet de Moscou a-t-il accordé un sursis à la Pologne?

MOSCOU (d'après Reuter et AFP) — Les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Pacte de Varsovie se sont réunis hier à Moscou, a-t-on annoncé officiellement à Moscou.

L'agence Tass et la télévision soviétique ont précisé que les dirigeants polonais avaient fait un compte rendu de la situation dans leur pays aux autres pays membres.

Mais le communiqué déclare également que «les participants à la réunion se sont déclarés confiants que les communistes, la classe ouvrière et le peuple travailleur de la Pologne fraternelle seront en mesure de surmonter les difficultés actuelles et assureront la poursuite du développement du pays selon la voie socialiste.»

La délégation polonaise, dirigée par le premier secrétaire du POUP, Stanislas Kania, «a souligné que la Pologne a été, est et restera un État socialiste, un solide maillon dans la famille socialiste...»

La réunion, qui n'avait pas été annoncée à l'avance, s'est tenue deux ours à peine après une déclaration sévère du comité central du Parti ouvrier unifié polonais, qui proclamait que la Pologne était au bord du désastre économique et moral.

Depuis près d'une semaine, les craintes d'une intervention militaire soviétique en Pologne, pour mettre fin au développement des syndicats libres et à l'agitation politique que connaît le pays, avaient amené de nombreux pays occidentaux à adresser de sérieuses mises en garde à Moscou.

La veille encore, un responsable du POUP déclarait à Varsovie que si le communisme était réellement menacé, la Po-

Voir page 20: Pologne

Le président du Portugal, M. Antonio Ramalho Eanes, (au centre), est venu rendre un dernier hommage hier au premier ministre Sa Carneiro, décédé tragiquement jeudi dans un accident d'avion. Cette mort n'empêchera pas le déroulement des élections présidentielles demain, mais elle laisse planer une grande incertitude politique sur le pays. (Nos informations, page 5).

L'affaire de la SHQ

Lévesque confirme les liens politiques

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le premier ministre René Lévesque a reconnu hier l'existence de liens politiques dans le contrat accordé à la firme Transit Inc et à son président, M. Luc Cyr, par la Société d'habitation du Québec, mais il a néanmoins vigoureusement rejeté les accusations de favoritisme politique portées par les libéraux.

Ce dossier sur la Société d'habitation du Québec (SHQ) a rebondi de nouveau hier à l'Assemblée nationale alors que le ministre délégué à l'Habitation, M. Guy Tardif, apportait de nouvelles précisions et que le premier ministre intervenait pour faire une mise au point sur les liens qui existent entre le Parti québécois, M. Luc Cyr et un collaborateur de ce dernier, M. Yvan Guérin.

Il est vrai que M. Luc Cyr est connu «depuis le début de notre action politique», a reconnu M. Lévesque qui a toutefois affirmé que l'octroi d'un contrat de services à celui-ci par la SHQ sans soumission était justifié. En près de deux ans et demi, M. Cyr et sa société auront touché des honoraires de $158,000 en vertu de ce contrat, mais ils auront fait épargner $2.5 millions aux contribuables, selon le ministre.

Il est vrai que M. Yvan Guérin, déten-

Voir page 20: Lévesque

Pour le premier ministre Trudeau, à la sortie de sa conférence de presse hier, la crise polonaise n'est encore qu'hypothétique. (Photolaser CP)

Trudeau reste ferme sur l'essentiel de son projet

par Claude Turcotte

OTTAWA — Manifestant une certaine flexibilité quant à la durée du débat constitutionnel avant de présenter à Londres une demande officielle de rapatriement unilatéral, le premier ministre du Canada demeure cependant très ferme en ce qui concerne les points essentiels de son projet de résolution.

De la conférence de presse donnée hier matin par M. Pierre Elliott Trudeau, se dégagent les éléments suivants:

■ il n'est aucunement question d'entreprendre une nouvelle ronde de négociations avec les provinces sur ce projet de résolution, dont elles ont été entièrement mises au courant par bribes pendant les pourparlers de l'été dernier;

■ seules les provinces qui manifesteront le désir de s'imposer l'article 133 de la présente constitution, à l'exception bien entendu du Québec et du Manitoba, le feront. Ottawa n'a donc pas l'intention d'imposer l'article 133 à l'Ontario;

■ le référendum prévu à l'article 42 est «un mécanisme fondamental dans ma conception (celle de M. Trudeau) d'une constitution canadienne». Pour briser une impasse constitutionnelle, M. Trudeau ne voit rien de mieux que la souveraineté du peuple canadien, donc pas question de retirer le pouvoir du référendum fédéral prévu à l'article 42;

■ vaut mieux avoir une charte des droits imparfaite que pas de charte du tout. La charte actuelle restera donc dans le projet de résolution, mais le premier ministre laisse entendre que des amendements y seront apportés.

Bref, M. Trudeau a signifié hier que malgré un contretemps quant à la durée du débat, le gouvernement qu'il dirige n'a aucunement l'intention de plier ou de céder sur les aspects essentiels de son projet de résolution, qui sont les points qui suscitent les plus vives réactions de la part des autorités d'au moins six provinces, à commencer par le caractère unilatéral de l'entreprise fédérale.

Ne voulant absolument pas avoir l'air de celui qui aurait cédé aux pressions de l'opposition, en ce qui concerne la pro-

Voir page 20: Trudeau

TEX

VOUS CONNAISSEZ SON TALENT D'ARTISTE...
DÉCOUVREZ SON TALENT D'ARTISTE PEINTRE

LE PREMIER ALBUM
DE LA NOUVELLE COLLECTION
PEINTRES TÉMOINS DU QUEBEC
chez Stanké

les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy montréal 935-7452

QUAND VIENT LE TEMPS
DU RÈGLEMENT ET
DE L'ADMINISTRATION
D'UNE SUCCESSION...

...consultez d'abord le Trust Général.
Vous y serez bien renseigné(e),
sans aucun engagement de votre part.
Le Trust Général vous offre:

- des consultations gratuites
- le recul et l'objectivité d'une institution établie depuis longtemps
- au besoin, les avances de fonds nécessaires dans l'immédiat
- le moyen le plus simple d'y voir clair dans une situation complexe
- un regroupement d'experts de plusieurs domaines, y compris la fiscalité.

Téléphonez-nous et demandez notre directeur-gérant.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept-Iles 968-1830 • Chicoutimi 549-6490 • Rimouski 724-4106 • Québec 688-0630 • Lévis 833-4450 • Trois-Rivières 379-7230 • Montréal 866-9641 • Outremont 739-3265 • Hull 771-3227 • Filiale à Sherbrooke: Sherbrooke Trust 563-4011

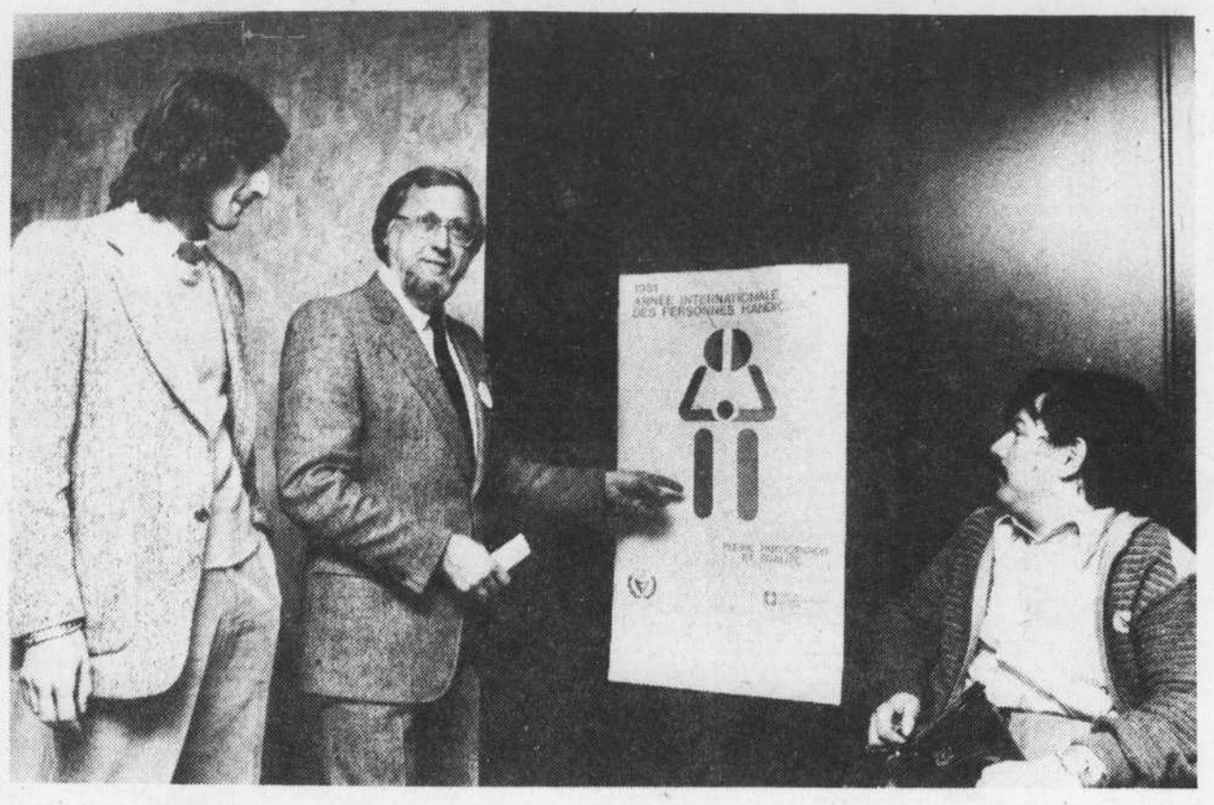

Pour l'année des handicapés

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure (au centre), a dévoilé hier le logotype québécois destiné à identifier l'année 1981 comme celle des handicapés, en présence de l'artiste qui l'a réalisé, M. André Issa (à gauche), et de M. Jean-Marc Chabot, du Comité de liaison des handicapés physiques. Le Dr Lazure en a profité pour révéler que le Québec consacrera un budget de $700,000 pour souligner l'événement, dont un fonds spécial de $500,000 à la réalisation de projets régionaux et locaux et au financement des quelque 480 organismes ayant manifesté l'intention de s'impliquer au cours de l'année. L'autre $200,000 servira à financer une campagne de sensibilisation des publics concernés. (Photo Jacques Grenier)

LA MÉTÉO

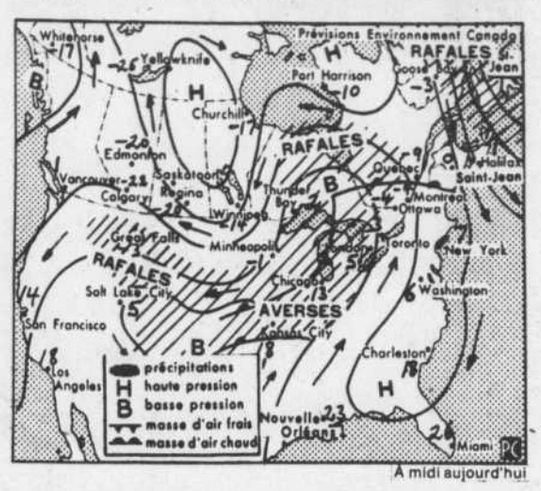

À midi aujourd'hui

Une perturbation en provenance de l'ouest amènera des nuages sur le nord-ouest du Québec aujourd'hui, mais ailleurs le temps restera beau. Les températures seront à la hausse au cours des prochains jours.

■

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé en matinée, ennuagement en après-midi . Maximum −5. Dimanche: nuageux.

■

Pontiac, vallées de la Gatineau et du Lièvre, Laurentides: ensoleillé, maximum −5. Dimanche: ciel variable.

■

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé, maximum −3. Dimanche: ciel variable.

■

Estrie et Beauce: ensoleillé et passages nuageux, maximum −5. Dimanche: ensoleillé.

■

Québec, Lac-St-Jean, Mauricie: ensoleillé, maximum −5. Dimanche: ensoleillé.

■

Saguenay, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ensoleillé et passages nuageux, maximum −7. Dimanche: ensoleillé.

Santé-sécurité au travail: une «énorme bureaucratie»?

par Louis-Gilles Francoeur

La CSD est d'avis que la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) n'a pas encore réussi à aider substantiellement les travailleurs aux prises avec des problèmes concrets parce qu'elle a accordé la priorité de ses efforts à la constitution d'une «énorme bureaucratie».

C'est en ces termes que le vice-président de la centrale, M. Jean-Paul Hétu, a résumé hier l'essentiel du document débattu par la plénière de la CSD, qui entretient de nombreux griefs à l'endroit de la «grosse bébelle» créée par la loi 17.

Cette centrale a été écartée du conseil d'administration de la CSST, le gouvernement préférant y réserver un siège à la CEQ alors que la CSD est essentiellement implantée dans le secteur privé.

Selon M. Hétu, qui deviendra président de la CSD officiellement au congrès de juin, la CSST fait fausse route dans plusieurs domaines, notamment en tentant d'élaborer un appareil normatif d'une telle envergure que l'action syndicale sur le terrain en subira de sérieux préjudices.

La CSD se plaint notamment du fait que plusieurs syndicats sont prêts à désigner un médecin de concert avec leur entreprise mais l'absence de réglementation dans ce domaine empêche le syndicat de le mettre au travail. On ne sait pas notamment comment le médecin sera rémunéré. Toute la question du refus de travailler dans des conditions dangereuses est difficilement «applicable» parce que la CSST n'a pas publié les critères qui justifient le refus.

À l'instar de la CSN, la CSD a l'intention de privilégier l'action syndicale, notamment la négociation de mécanismes et de normes sans attendre que la CSST se décide de passer à l'action. C'est ainsi qu'en l'absence de normes définissant la façon dont les travailleurs seront rémunérés pour évaluer les risques dans les postes de travail, la CSD entend négocier son propre système de libérations syndicales et définir ses propres critères de danger dans les postes de travail. Une série de normes «syndicales» ont été élaborées et servent présentement à l'évaluation des risques.

La CSD a d'autre part l'intention de contester devant les tribunaux la décision de la CSST de rendre les décisions d'indemnisation sans appel. «La CSST n'a pas le droit d'enlever des droits reconnus par la loi aux travailleurs», a déclaré M. Hétu en soulignant d'autre part qu'il trouve «scandaleux» le mécanisme d'indemnisation divulgué hier par LE DEVOIR, qui vise à neutraliser certains effets de la loi au détriment des accidentés.

Dans un autre ordre d'idées, la CSD a demandé hier au gouvernement provincial de lui faire connaître à l'occasion d'une rencontre au sommet le résultat des consultations gouvernementales auprès de la Johns Manville d'Asbestos. Pour la CSD, cette compagnie n'a pas l'intention de transformer sa matière première au Québec même si le gouvernement a donné deux ans aux producteurs d'amiante pour faire connaître leurs projets dans ce domaine. Le gouvernement avait menacé les compagnies de les forcer à transformer l'amiante au Québec si elles ne le faisaient pas elles-mêmes.

$6.6 millions pour gicleurs défectueux

Les 15 compagnies d'assurances qui avaient été appelées à débourser $6,666,382.14 par suite de l'incendie qui a détruit le 7 décembre 1978 la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame viennent de réclamer à la compagnie Protection Incendie Viking Ltée le remboursement de cette somme en alléguant que cette dernière ne s'est pas acquittée de ses obligations contractuelles d'entretien des gicleurs, gicleurs qui n'ont pas fonctionné le matin de l'incendie.

Devant la Cour supérieure, ces 15 compagnies d'assurances font valoir que si ces gicleurs avaient fonctionné normalement ce matin-là, l'incendie aurait pû être contrôlé et maîtrisé rapidement et que les dommages se seraient limités au confessionnal dans lequel les flammes ont pris naissance.

Or, soulignent ces compagnies dans leur requête, il a été déterminé après l'incendie que ces gicleurs n'avaient pas fonctionné parce qu'ils étaient encrassés de rouille.

Protection Incendie Viking Ltée aurait dû vérifier les têtes de gicleurs pour déterminer si elles étaient encrassées de rouille et, le cas échéant, en aviser l'Oeuvre et la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal et recommander le changement ou des modifications à ces gicleurs, ce qui n'a pas été fait.

La requête collective des 15 compagnies d'assurance signale que «les dommages à l'édifice et à son contenu sont dûs uniquement au manquement à fonctionner des systèmes de gicleurs, ce qui est attribuable à la faute, négligence et incurie de la défenderesse, de ses préposés et les personnes pour lesquelles la défenderesse est responsable».

Les systèmes de gicleurs avaient dans le passé régulièrement été vérifiés par les employés de Protection Incendie Viking, et la dernière vérification remontait à juin 1978, six mois avant l'incendie qui a causé des dommages matériels importants à la chapelle, à la sacristie et au musée attenant, dans lequel étaient exposées des oeuvres d'art irremplaçables.

La police intervient à R.-C.

La direction de Radio-Canada a réclamé hier l'aide de l'escouade tactique de la police de la CUM pour refouler jusqu'au trottoir de la rue Dorchester un groupe de 80 journalistes qui avaient dressé leur piquet de grève devant l'entrée principale.

La veille, au cours d'une rencontre entre les deux parties, la société d'État avait averti formellement le syndicat des journalistes qu'elle ne tolérerait plus leur présence sur ses terrains. Cette décision a été prise par Radio-Canada à cause du succès remporté jeudi matin par les journalistes qui avaient bloqué toutes les entrées de l'immeuble, empêchant la retransmission des émissions matinales.

Priés de quitter les terrains de la société d'État, les grévistes ont d'abord refusé d'obtempérer. Mais devant le déploiement des forces policières, casquées et bottées, les journalistes se sont repliés prudemment sur le trottoir.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

RODRIGUE, Me Henri. — A Montréal, le 4 décembre 1980 à l'âge de 77 ans, est décédé, le notaire Henri Rodrigue époux de feu Irène Leblanc. Il laisse dans le deuil 1 fils, Pierre (époux de Marthe Beaulieu), 2 filles, Suzanne (épouse de Arthur Wickam) et Michelle (épouse de Pierre Marois) ainsi que son frère Mgr. Louis Joseph Rodrigue de Lachute et sa soeur Mlle Juliette Rodrigue de Lachute. Les funérailles auront lieu le samedi 6 décembre. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltée. No 400 boul. Henri-Bourassa est, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUPIN, Marie Sophie. — À l'Acadie, le 4 décembre 1980 à l'âge de 68 ans, est décédée, Mme Jean-Philippe Toupin née Marie Sophie Gagnon. Outre son époux, elle laisse dans le deuil 1 soeur, M. et Mme Edouard C. Mireault (Vitaline), 2 frères, M. et Mme Paul Eugène Gagnon (Fernande Ouellet), Me Réal Gagnon, ses belles-soeurs, Mme Maurice Toupin (Anita Bernier), Mme Cyrille Gagnon (Simonne Bernier), Mme Bruno Gagnon (Annette Perrier), ses tantes, Mlle Marie Godin, Mme Oscar Gagnon, Mme Joseph Toupin ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le lundi 8 décembre. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire LeSieur & Frères Ltée, 114 rue St-Jacques, St-Jean, pour se rendre à l'église paroissiale de l'Acadie où le service sera célébré à 2 h 00, et de là au cimetière de l'Acadie lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS
GILLES GASCON

Madame Denise Côté-Gascon et ses enfants, Valérie, Paul et Frédérik; Mmes Thérèse Lapointe, Jeanne Boucher, Monique Groulx et Michèle Goyer; MM. Jacques, Jean, Pierre, Claude et Gabriel Gascon remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Gilles Gascon survenu en France le 15 septembre dernier. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

DÉCÈS

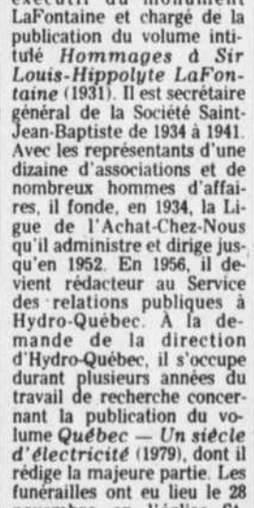

M. Clarence Hogue

Le 25 novembre 1980 est décédé à Montréal Monsieur Clarence Hogue, époux de Lucile Désy. Outre son épouse, il laisse ses enfants, Alain, Maryse Hogue Champroux et Jany, sa soeur Mme Crescence Day-Luce, et quatre petits-enfants. Après avoir complété des études universitaires à l'École des Hautes Études Commerciales (1916), à l'École des Sciences Sociales, Économiques et Politiques et à l'École de Journalisme de l'Université de Montréal (1922), il devient rédacteur au quotidien *Le Devoir* en 1923: durant quelques années, il est chroniqueur municipal puis, jusqu'en 1936, il devient directeur des pages financières et commerciales du journal, où il signe des éditoriaux. De 1928 à 1931, il est secrétaire-correspondant du comité exécutif du monument LaFontaine et chargé de la publication du volume intitulé *Hommages à Sir Louis-Hippolyte LaFontaine* (1931). Il est secrétaire général de la Société Saint-Jean-Baptiste de 1934 à 1941. Avec les représentants d'une dizaine d'associations et de nombreux hommes d'affaires, il fonde, en 1934, la Ligue de l'Achat-Chez-Nous qu'il administre et dirige jusqu'en 1952. En 1956, il devient rédacteur au Service des relations publiques à Hydro-Québec. À la demande de la direction d'Hydro-Québec, il s'occupe durant plusieurs années du travail de recherche concernant la publication du volume *Québec — Un siècle d'électricité* (1979), dont il rédige la majeure partie. Les funérailles ont eu lieu le 28 novembre en l'église St-Viateur d'Outremont.

LE CONFORT EN PLEIN AIR ...
PARKAS, VESTES, MITAINES
chez le spécialiste du plein air
Blacks CAMPING INTERNATIONAL
3525, chemin de la Reine Marie (intersection Gatineau)
Téléphone: 739-4451

Avis public

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

LOI DES HEURES D'AFFAIRES DES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX DE VENTE AU DÉTAIL

PÉRIODE DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme informe les propriétaires et les gérants de magasin de **vente au détail** que les heures d'ouverture pour la période des fêtes sont les suivantes:

AVANT NOËL, du 11 décembre au 23 décembre inclusivement:	Les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 21 h.
Les dimanches 14, 21 et 28 décembre 1980:	Aucun client ne doit être admis dans un établissement commercial.
Le jeudi 25 décembre 1980 et le jeudi 1er janvier 1981:	Aucun client ne doit être admis dans un établissement commercial.
Le vendredi 26 décembre 1980 et le vendredi 2 janvier 1981:	Aucun client ne doit être admis avant 13 h ni après 21 h.
Le mercredi 24 décembre 1980 et le mercredi 31 décembre 1980:	Aucun client ne doit être admis après 18 h.
Les autres jours:	Aucun client ne doit être admis avant 8 h 30 du lundi au samedi inclusivement, ni après 18 h le lundi, le mardi et le mercredi, ni après 21 h le jeudi et le vendredi, ni après 17 h le samedi.

La Direction du commerce tient à rappeler que les amendes en cas d'infraction peuvent aller jusqu'à 1 000 $, pour tout établissement commercial de **vente au détail** qui admettra des clients avant ou après les heures prescrites par la Loi ou durant les jours fériés.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de composer:

873-5564 à Montréal
643-5045 à Québec

100 ANS DE DESSINS CANADIENS

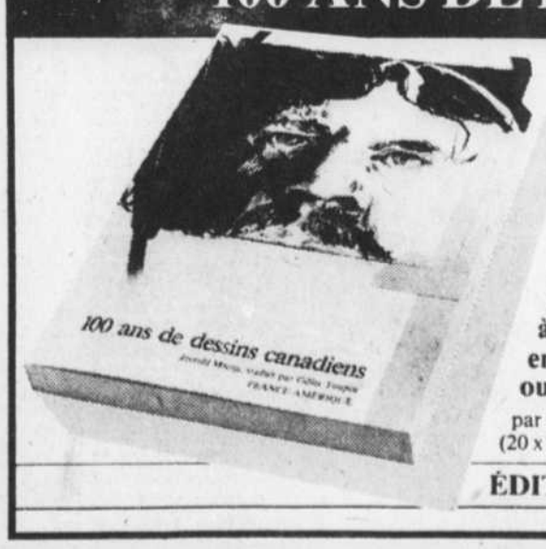

Un siècle d'art au Canada au travers des oeuvres des plus grands artistes. Un remarquable travail de recherche qui réunit 200 reproductions de dessins, ou aquarelles. Une vision complète de la création artistique, depuis l'académisme achevé de Napoléon Bourassa à l'art conceptuel de Michael Snow, en passant par l'art populaire d'Henri Julien ou le groupe des Sept.

par Jerrold Morris, traduit par Gilles Toupin, (20 x 25 cm), 192 pages, $17.95.

ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE

Histoire de la chasse au Québec de Paul-Louis Martin

Enfin un beau livre sur la chasse sportive au Québec! Il intéressera non seulement les sportifs mais aussi tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Québec. Dans la collection "Histoire populaire du Québec".

Un volume de 288 pages abondamment illustré. De nombreuses photographies en couleurs. $22.50

l'histoire du Québec s'écrit au
boréal express

Photo Jacques Grenier

D'un tunnel à l'autre...

Les travaux de construction du tunnel Viger, au sud de l'île de Montréal, ont été entrepris hier. Le nouveau tunnel, d'une longueur de 460 mètres, reliera l'autoroute Ville-Marie existante et le «boulevard urbain» du même nom qui s'étendra vers l'est jusqu'au pont-tunnel Hippolyte-Lafontaine.

Au départ, c'est une autoroute qui devait relier l'échangeur Turcot au pont-tunnel. À cette fin, des milliers de logements avaient été rasés dans l'est, le long du trajet prévu, en bordure de la rue Notre-Dame. Le gouvernement péquiste, qui a voulu réduite les coûts de l'entreprise et corriger son impact négatif sur l'environnement urbain, a décidé l'an dernier de modifier les plans initiaux de manière à construire un tunnel, entre la fin de l'autoroute actuelle (près de la rue Saint-Denis) et la rue Saint-André, puis un boulevard urbain, entre Saint-André et le pont-tunnel Hippolyte-Lafontaine.

Pour prolonger l'autoroute Ville-Marie (comme autoroute) jusqu'au pont-tunnel, il en aurait coûté, en dollars de 1976, quelque $215 millions (environ $340 millions aujourd'hui). On estime maintenant que le projet modifié, tunnel Viger et boulevard urbain, coûtera environ $108 millions. Le coût de construction du seul tunnel Viger est évalué à $34.9 millions.

C'est la firme d'ingénieurs-conseils Siglec qui a obtenu le contrat du tunnel. On prévoit que la mise en service de la section séparant les rues Sanguinet et Fullum aura lieu au cours de l'été 1983.

Télé-Médic toujours menacé de fermeture

par André Tardif

Télé-Médic fermera définitivement ses portes le 17 décembre prochain si d'ici là le gouvernement du Québec ne lui est pas venu en aide, a déclaré hier son directeur général, M. Simon Bédard, en invitant la population à secouer les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires sociales, «du sous-ministre en descendant».

Malgré la promesse verbale du ministre, M. Denis Lazure, en septembre dernier, d'étudier sérieusement l'intégration de l'organisme privé de visites médicales d'urgence à domicile au réseau du MAS avant la fin d'octobre, M. Bédard soutient qu'il ne s'est absolument rien produit jusqu'ici,

«Sauf après la convocation de cette conférence de presse, un fonctionnaire m'a téléphoné pour m'inviter à suggérer un prix pour l'acquisition de mon entreprise. Ce n'est pas à moi à faire ça, même si j'ai demandé à mes comptables de s'en occuper immédiatement».

M. Bédard a révélé que lui-même et le Dr Pierre Lassonde, directeur des services médicaux à Télé-Médic, étaient tous deux endosseurs d'un prêt de $350,000 chacun à la banque, que l'entreprise accusait actuellement des pertes mensuelles de plus de $15,000 depuis juillet dernier, et que ça ne pouvait plus continuer.

«Je n'ai rien contre le ministre qui était prêt à venir à notre secours, mais j'en veux à cette m... qui tient lieu actuellement de structures à son ministère, et où les fonctionnaires n'en finissent plus de commander des études coûteuses dans l'espoir de trouver une solution à l'éternel problème des services d'urgence à domicile. Ce sont eux qui nous ont fait rater notre intégration au MAS».

M. Bédard explique qu'il a soumis au ministère une solution à la fois simple et peu coûteuse, faisant état d'une dépense de $4,5 millions par année en faveur des 150,000 patients que traiterait actuellement Télé-Médic, contre les $66 millions qu'il en coûterait aux CLSC pour traiter 25,000 dossiers annuellement.

«Avec les augmentations de 25 à 40% que nous venons de consentir à notre personnel paramédical, nous n'avons plus d'argent pour payer l'équipement dont nous aurions grandement besoin et mieux rémunérer les quelque 225 médecins qui travaillent pour nous dans la région métropolitaine», a-t-il ajouté.

Toutefois, il ne croit pas que l'acquisition de Télé-Médic par le MAS entraînerait nécessairement celle des autres entreprises plus petites qui oeuvrent dans le même domaine.

«Aucune d'elles n'offre les mêmes services que nous. D'ailleurs, la Sûreté du Québec fait actuellement son devoir dans ce domaine», a-t-il répondu laconiquement.

M. Bédard a aussi produit les états financiers des deux premières années d'existence de son entreprise à l'échelle du Québec. Ainsi, du 1er août 1979 au 31 juillet dernier, les revenus ont atteint $1,697,658 et les dépenses $1,567,393, pour un profit de $19,480. Pour 1978-79, ces chiffres étaient respectivement de $471,999, $408,237 et $13,358.

Les prévisions budgétaires de Télé-Médic pour 1980-81 entrevoient un déficit de $837,000, suite à des revenus anticipés de $2,2 millions et des dépenses de plus de $3 millions, dont $1,950,000 au seul poste des salaires et avantages sociaux.

La propriétaire d'une petite agence de soins médicaux à domicile, qui opère dans l'est de la métropole, Mme Lise Desrochers, accusait récemment Télé-Médic, dans une lettre au DEVOIR, de s'être elle-même mise dans le pétrin en voulant «grandir trop vite» et d'avoir «voulu former une sorte de monopole» au détriment des nombreuses entreprises d'ambulance privée de Montréal et d'ailleurs.

Jacques Couture

Un véritable génocide se prépare au Salvador

Encore perturbé par le climat de violence intolérable dans lequel il venait de vivre pendant moins de trois jours, l'ancien ministre de l'Immigration du Québec, M. Jacques Couture, a lancé un appel aux Québécois pour qu'ils se mobilisent en faveur du peuple salvadorien, victime d'une répression féroce.

«Après l'assassinat des quatre religieuses américaines, jeudi, on ne se sentait plus tout à fait en sécurité», a-t-il déclaré hier au cours d'une conférence de presse organisée deux heures à peine après son retour du Salvador, cette petite république surpeuplée d'Amérique centrale où la violence politique a fait plus de 9,000 morts depuis le début de l'année. Compte tenu du climat extrêmement tendu qui régnait dans la capitale San Salvador, «l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Robert White, a tenu à raccompagner personnellement notre délégation à l'aéroport pour assurer notre protection. Une dizaine de gardes du corps armés de mitraillettes nous ont escortés», a-t-il raconté.

M. Couture, deux représentantes du YMCA et un autre prêtre canadien avaient été invités à se rendre au Salvador pour assister aux obsèques des six dirigeants du Front démocratique révolutionnaire (FDR) qui ont été assassinés la semaine dernière par des groupes paramilitaires liés à la junte au pouvoir. Le FDR comptait sur la présence de personnalités étrangères pour éviter que les obsèques ne se transforment «en massacre de la population par les forces armées de la dictature». L'enterrement a finalement eu lieu sans incident et M. Couture a célébré la messe sur le parvis de la cathédrale avec neuf autres prêtres (six Salvadoriens, un Belge, un Américain et un Canadien).

«Ce fut le moment le plus émouvant de ma vie, a ajouté M. Couture. Je me suis senti fier de célébrer la messe pour des gens aussi courageux. Les Salvadoriens sont massacrés parce qu'ils veulent tout simplement vivre et avoir le droit de s'exprimer. C'est un véritable génocide que l'on prépare dans ce pays qui est à peine à cinq heures d'avion de chez nous, comme Acapulco où tant de Québécois vont passer d'agréables vacances. Il faut mobiliser les Québécois pour faire arrêter le massacre. Nos évêques, que leur notoriété devrait protéger contre un éventuel assassinat, pourraient aller sur place et témoigner à leur retour.»

La CEQ continue de bouder le regroupement Solidarité

par Paule des Rivières

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) continue de bouder la pétition et le ralliement au Forum de Solidarité-Québec, dimanche au Forum, parce que «tout le monde là-dedans s'aligne sur le gouvernement».

C'est ce qu'a déclaré hier le président de la centrale, M. Robert Gaulin, après que 200 délégués eurent décidé de prendre part au débat constitutionnel actuel en cours mais de rester loin de l'organisme Solidarité-Québec.

La CEQ est la seule centrale à adopter une telle attitude face à Solidarité-Québec, mis sur pied cet automne dans le but de faire échec au projet de rapatriement unilatéral de la constitution canadienne. La fédération des travailleurs du Québec (FTQ) milite activement au sein de l'organisme et la Confédération des syndicats nationaux (CSN) a incité ses membres à signer sa pétition anti-rapatriement.

À la place, la CEQ invitera ses membres à signer la pétition du Mouvement Québec français (MQF) qui conteste lui aussi les projets politiques fédéraux mais surtout ses implications dans les domaines linguistique et scolaire.

Par mesure de prudence toutefois, la pétition du MQF qui circulera au sein des syndicats affiliés à la CEQ sera bien identifiée du sigle de la centrale, toujours pour éviter toute confusion avec Solidarité-Québec.

En précisant de la sorte le cadre de la participation de la CEQ au débat constitutionnel, les 200 délégués syndicaux ont entériné les positions de leur équipe dirigeante, ce qui n'avait pas été le cas lors de leur réunion du mois précédent, à l'issue de laquelle la centrale avait suspendu toute activité reliée au débat constitutionnel.

L'Alliance des professeurs de Montréal s'était distinguée toutefois en demeurant présente aux discussions du MQF.

Par ailleurs, les représentants des enseignants présenteront un mémoire à la Commission parlementaire qui doit se tenir à Québec. L'accent sera mis, a déclaré M. Gaulin hier, sur «les intérêts, les droits et les libertés des travailleurs» ainsi que sur les conséquences économiques du projet fédéral.

M. Gaulin a continué de dénoncer le gouvernement du parti québécois pour son attitude de soumission lorsqu'il a tenté de rallier l'Assemblée nationale à une motion blâmant les projets du gouvernement d'Ottawa.

«On a vu jusqu'à quel point un gouvernement peut aller lorsqu'il n'est pas soutenu par une opposition quelconque; il en est rendu à se mettre à genoux devant le Parti libéral du Québec pour obtenir l'unanimité sur un vote qui finalement demande le maintien du lien fédéral», a conclu le président syndical devant quelques journalistes.

En terminant son exposé, M. Gaulin a dit souhaiter que le gouvernement se relève.

Gary Young libéré

Gary Young, le présumé agresseur du chroniqueur judiciaire du DEVOIR, M. Bernard Morrier, a été envoyé hier à son enquête préliminaire le 16 décembre et libéré sans cautionnement, mais néanmoins astreint à des conditions sévères.

Le juge André Chaloux, en lui imposant de rentrer chez lui tous les soirs à 20 h et de ne pas sortir de son domicile de Chomedey avant 7 h le matin, lui a fait valoir qu'il était bien chanceux de s'en tirer de cette façon.

Son avocat ayant fait remarquer au tribunal que son client, qui exerce le métier de pompier à Hampstead, n'avait aucun antécédent judiciaire et qu'il n'était tout de même pas un enfant devant rentrer à la maison tôt le soir, le juge Chaloux lui a rétorqué que M. Young ne s'était pas conduit comme un adulte dans la nuit de samedi à dimanche dernier lorsqu'il avait sauvagement attaqué M. Bernard Morrier en bordure d'une voie de service de l'autoroute des Laurentides.

Gary Young devra répondre à trois chefs d'accusations: d'abord de délit de fuite, puis de méfaits et dommages de près de $1,200 sur l'automobile de M. Morrier et enfin de voies de faits graves sur la personne de M. Morrier. Il a choisi de subir son procès devant juge et jury.

L'éditeur de Finance plaide non coupable

Le journaliste Jacques Forget, éditeur de l'hebdomadaire *Finance*, a plaidé non coupable hier devant le juge Alexandre Mierzwinski à l'accusation d'avoir illégalement rempli le rôle de conseiller financier dans les pages de son journal qui s'adresse au monde de la finance et de la bourse.

C'est la Commission des valeurs mobilières du Québec qui a porté plainte contre M. Forget, lui reprochant d'avoir encouragé des transactions de titres de deux compagnies dont il détenait personnellement plus de 20,000 actions.

C'est dans les éditions du 15 octobre 1979 et du 14 janvier 1980 de son hebdomadaire *Finance* que M. Forget aurait préconisé à ses lecteurs de se porter acquéreur d'actions de la compagnie Canray et de la Corporation des Explorateurs du Québec.

Le journaliste-éditeur, qui n'était pas représenté par un avocat, a nié sa culpabilité et subira son procès dans cette affaire le 19 décembre.

Un cadeau pour Noël et pour toute l'année

Pour grand-papa, grand-maman
Un ami à la retraite
ou même vous

UN ABONNEMENT AU MENSUEL

Le Troisième Âge

Prix de l'abonnement: $5.00 pour 12 numéros

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
PROVINCE .....
CODE POSTAL .....
TELEPHONE .....
DE LA PART DE: .....

Adresser votre chèque ou mandat postal à:
LE TROISIÈME ÂGE
8003, St-Denis, Montréal, Qué. H2R 2G2.

Une carte de souhaits accompagnera votre cadeau

Collège de Montréal

Institution privée déclarée d'intérêt public dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

COURS SECONDAIRE COMPLET
EXTERNAT POUR GARÇONS

EXAMENS D'ADMISSION

Pour Secondaire I,
les samedis 10 et 17 janvier 1981
Pour Secondaire II, le samedi 17 janvier 1981
8h45 a.m. Durée de l'examen:
trois heures (9 h à 12 h)

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente (si ce n'est déjà fait)

Après entente, des bourses d'études sont disponibles

Renseignements: 933-7397, poste 38
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3
(Station de métro Guy)

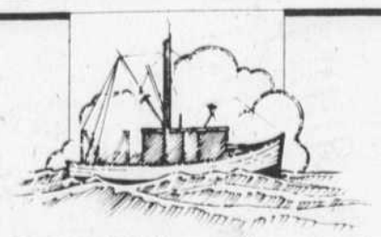

Le Chalutier

Immeuble résidentiel

3 1/2 - 4 1/2

- *Conciergerie de 68 logements de qualité dans un quartier résidentiel*
- *À un coin de rue du Vieux-Longueuil, près du métro et des services*
- *Comprenant cuisinière, réfrigérateur et lave-vaisselle*
- *Avec contrôle individuel de température et de climatisation à l'année*
- *Service de buanderie et garage intérieur disponibles*

340, Bord de l'eau, Longueuil

651-9120

SDC-Habitation
Une société pour le développement de l'habitation coopérative.

Le goût de la perfection

S.T. Dupont
ORFEVRES A PARIS

Pour obtenir des renseignements sur les produits S.T. Dupont, veuillez téléphoner au (514) 337-7820.

VATICAN
PORTES OUVERTES

Textes de Jean Neuvecelle
Photographies de Walter Imber

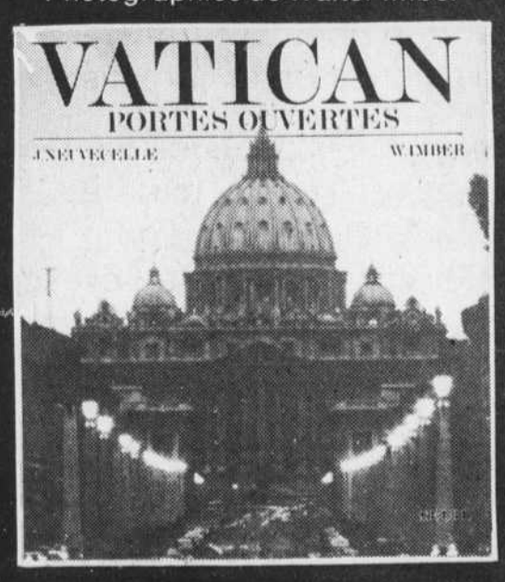

Demeure du Saint-Père, lieu du gouvernement de l'Église, symbole de la pérennité de la tradition catholique, le Vatican, celui de Jean-Paul II, a ouvert grandes ses portes à Jean Neuvecelle, un fin connaisseur de la cité pontificale, et à son photographe, Walter Imber.

Ce reportage sur le vif est une occasion privilégiée de mieux connaître les institutions et les coutumes, les hommes, les mentalités et les choses qui, à l'ombre des vieilles murailles romaines, tissent chaque jour une réalité multiforme, celle d'une religion aux engagements planétaires.

160 pages 22,5 x 25 imprimées en 2 couleurs.
100 illustrations en 4 couleurs. Relié toile sous jaquette 4 couleurs. $31.95

SEUIL

Les trains sifflent pour Kim au Japon

TOKYO (AFP) — Quelques 5,000 trains japonais dans tout le pays ont actionné leur sifflet pendant une minute dans chacune des gares traversées entre 9 heures et 9 h 30 hier matin, pour demander la libération du leader de l'opposition sud-coréenne, Kim Dae Jung.

La «manifestation sifflet» était lancée par DORO, le principal syndicat des cheminots machinistes, et par un autre syndicat, Kokuro. La même tactique avait été utilisée il y a vingt ans pour protester contre la signature du traité de sécurité avec les États-Unis.

Simultanément, les dockers de Kita-Kyushu dans le sud du Japon ont refusé pendant six heures de toucher des marchandises destinées à un cargo sud-coréen, pour protester également contre la condamnation à mort de l'ancien candidat aux élections présidentielles de la République de Corée. La sentence confirmée déjà par une cour d'appel militaire, pourrait être entérinée très prochainement par la Cour suprême. Les membres du syndicat japonais des travailleurs des ports prévoient des débrayages similaires dans d'autres ports.

Un porte-parole du syndicat a réfuté les protestations du gouvernement de Séoul accusant le Japon d'interférence dans les affaires intérieures avec des campagnes «Sauvez Kim Dae Jung». C'est la Corée du Sud qui a violé la souveraineté du Japon en enlevant M. Kim dans un hôtel de Tokyo en 1973, a-t-il ajouté.

Deux organisations de chrétiens japonais, le Conseil national chrétien du Japon (protestant) et le Conseil catholique du Japon pour la justice et la paix, ont annoncé la réunion mercredi prochain d'une conférence internationale dans la capitale nippone, afin de lancer un appel pour sauver Kim Dae Jung. On craint généralement au Japon que M. Kim ne soit rapidement exécuté si sa sentence est confirmée.

La police japonaise confirmait enfin qu'une quinzaine de personnes parmi 47 manifestants avaient pénétré jeudi au consulat de Corée à Yokohama (50 km de Tokyo). L'incident a fait la première page de plusieurs quotidiens coréens, selon lesquels la police ne serait pas intervenue. Il a également amené le gouvernement sud-coréen à placer ses missions à l'étranger en «alerte spéciale», pour se prémunir contre toute manifestation éventuelle.

L'atmosphère se détend entre Amman et Damas

AMMAN (Reuter) — À la suite de la médiation séoudienne du prince Abdullah Ibn Abdulaziz, la tension semblait diminuer hier à la frontière syro-jordanienne. Damas n'a encore pas confirmé le retrait annoncé hier par l'émissaire séoudien des quelque 30,000 soldats syriens massés à la frontière.

Mais les responsables hachemites, affichant un optimisme prudent, estiment néanmoins que toute menace de conflit paraît désormais écartée. Ils font valoir à cet égard les déclarations, jeudi soir, de M. Ahmed Iskander, ministre syrien de l'Information, selon lequel les Syriens ont obtenu les résultats escomptés de cette démonstration de force.

Les responsables d'Amman considèrent que celle-ci a été recherchée par l'Union soviétique, afin de renforcer l'influence de Moscou au Proche-Orient et de réaffirmer le rôle prééminent de la Syrie dans la région.

M. Iskander a déclaré aux journalistes que le gouvernement syrien estimait que la Jordanie avait tiré une leçon des «récents événements» et qu'elle en tiendrait compte à l'avenir.

Le ministre semblait faire allusion aux accusations syriennes selon lesquelles la Jordanie soutient l'organisation intégriste des «Frères musulmans», qui combat le gouvernement de Damas, et selon lesquelles le roi Hussein chercherait à se substituer à l'OLP. comme seul représentant légitime du peuple palestinien, précise-t-on de source informée à Damas.

La Jordanie a constamment démenti ces accusations et a clairement fait savoir qu'elle ne se plierait à aucune condition syrienne sur ces deux sujets.

Malgré cette retombée apparente de la tension, les responsables jordaniens montrent qu'ils prennent toujours au sérieux la menace que représentent les divisions blindées syriennes, déployées à leur frontière.

Le Pentagone a annoncé jeudi que les États-Unis avaient accepté d'accélérer, à la demande de la Jordanie, leurs livraisons de pièces détachées et de munitions en raison des événements.

Les États-Unis ont rapidement accédé à la requête jordanienne notamment parce qu'ils craignaient que cette démonstration de force n'ait été encouragée par l'Union soviétique, estime-t-on à Amman.

Le roi Hussein croit lui aussi que Moscou a encouragé les concentrations de troupes syriennes afin de détourner l'attention de l'Occident de la crise polonaise, ajoute-t-on en privé.

L'expulsion des maires parachève le musellement politique en Cisjordanie

JÉRUSALEM (AFP) — La nouvelle expulsion des deux maires palestiniens de Cisjordanie vers le Liban, bannis hier par le gouvernement israélien, est la dernière d'une série de mesures qui, en l'espace de sept mois, a totalement baillonné les forces politiques dans ce territoire occupé par Israël depuis 1967.

MM. Fahed Kawasmeh et Mohammad Melhem, maires d'Hébron et de Khalkoul, ont d'ailleurs été les premiers, le 2 mai, à être frappés par cette épuration. Un attentat meurtrier, faisant six morts et seize blessés israéliens en plein coeur de la ville musulmane d'Hébron, venait de fournir le prétexte à leur déportation. Celle-ci avait été faite par ruse (ils avaient été convoqués pour rencontrer le ministre de la Défense et déportés par hélicoptère au Liban) et surtout sans aucun droit de recours. Après une vaste campagne internationale, les maires avaient pu faire appel à la justice israélienne.

Après qu'ils se furent constitués prisonniers le 14 octobre, la Cour suprême d'Israël a finalement rejeté jeudi leur appel par deux voix contre une mais, dans un geste inattendu, elle a unanimement recommandé au gouvernement de reconsidérer les incidences politiques d'une réexpulsion. Cependant, la commission ministérielle de défense, présidée par le premier ministre israélien Menahem Begin, a ordonné hier, par six voix contre une (celle du vice-premier ministre Yigael Yadin), le bannissement des deux hommes.

M. Begin avait promis publiquement de se conformer à la décision de la Cour suprême, quelle qu'elle fut. Certains notables cisjordaniens lui reprochaient hier de n'avoir pas tenu sa promesse car, pour eux, l'essentiel n'était pas la décision juridique mais la recommandation politique. Le ministre de la Justice Moshe Nissim a tempéré la sévérité de la sanction en soulignant devant la presse que, dans le passé, certaines personnalités expulsées avaient été autorisées à rentrer.

Officiellement, en mai comme en novembre, la hiérarchie militaire a justifié le bannissement par des impératifs de maintien de l'ordre. Cependant la preuve que les maires sont directement responsables d'un attentat commis dans leur secteur géographique par un commando de feddayine venu de l'étranger n'a pas été faite, y compris après l'arrestation du commando.

En revanche, le rôle joué par les deux élus dans l'émergence d'un leadership palestinien local était reconnu. MM. Kawasmeh et Melhem étaient les cofondateurs d'un «comité d'orientation nationale» en qui les partis de gauche israéliens commençaient à voir un interlocuteur éventuel pour négocier un avenir commun sans avoir officiellement à s'asseoir à la même table que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Aujourd'hui, sans que les autorités militaires aient eu à l'interdire, le «comité d'orientation nationale» est mort. Deux de ses autres membres les plus connus, les maires de Naplouse et de Ramallah, MM. Bassam Chakaa et Karim Khalaf, ont été physiquement neutralisés par un attentat palestinien, commis le 2 juin, un mois jour pour jour après l'attentat anti-israélien d'Hébron. Des explosifs ont amputé les deux hommes, l'un des deux jambes et l'autre d'un pied.

Le maire d'El-Bireh, qui a échappé de justesse à la même série d'attentats, n'est pas autorisé à quitter sa ville et fait l'objet de critiques acerbes dans la presse israélienne. Les rédacteurs en chef de trois des quatre journaux arabes de Jérusalem, et un syndicaliste, également membres du «comité», sont assignés à résidence depuis le 7 août.

Enfin, étudiants et lycéens, les derniers à pouvoir braver épisodiquement l'armée en faisant la grève des cours et en jetant des pierres sur les véhicules militaires, se sont récemment opposés aux soldats qui n'hésitent plus à tirer dans la foule pour maintenir l'ordre.

La réexpulsion de MM. Kawasmeh et Melhem entre dans le cadres d'une stratégie politique qui fait que, selon les observateurs, les efforts vers un règlement de paix au Proche-Orient, en particulier les négociations sur l'autonomie palestinienne, risquent de rester vains.

La nouvelle politique économique de la Chine déçoit un peu Tokyo

PÉKIN (AFP) — Le gouvernement japonais a fait part d'une certaine déception devant la nouvelle politique économique chinoise, au cours de la première conférence ministérielle sino-japonaise, qui s'est achevée hier à Pékin.

Cette conférence, qui a réuni pendant trois jours six ministres japonais et leurs homologues chinois, a été dominée par les difficultés économiques que traverse la Chine.

Les dirigeants chinois ont notamment indiqué qu'ils s'apprêtaient à «réexaminer» l'ensemble des grands projets économiques, en particulier, tous ceux comportant des investissement étrangers. Deux projets sino-japonais ont été suspendus récemment dans le cadre de ce «réajustement».

Ils ont défini une série de secteurs prioritaires dans lesquels pourra désormais s'exercer la coopération sino-japonaise: l'énergie, les chemins de fer, la construction portuaire et l'agriculture.

Les ministres japonais, qui ont affirmé le désir de leur pays de faire de la Chine l'un de ses principaux fournisseurs d'énergie, ont accueilli avec une certaine déception l'annonce d'une baisse éventuelle de la production pétrolière chinoise dans les prochaines années, indique-t-on de source digne de foi.

Dans le communiqué commun, publié à l'issue de la conférence, la Chine s'est contentée de s'engager «à faire de son mieux» pour garantir l'approvisionnement énergétique du Japon.

Sur le plan international, le Japon a exprimé l'espoir que la Chine et les États-Unis conservent de bonnes relations, à un moment où Pékin ne ménage pas ses critiques à l'égard de la politique américaine concernant Taiwan. M. Deng Xiaoping, l'homme fort du régime chinois, a directement mis en garde le président américain élu Ronald Reagan contre sa politique taiwanaise, au cours d'un entretien avec l'ensemble de la délégation japonaise jeudi.

Le même jour, M. Huang Hua, ministre chinois des Affaires étrangères, a réaffirmé à son homologue, M. Masayoshi Ito, l'exigence de son pays d'un retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge comme préalable à toute conférence internationale sur cette question.

La conférence a également débouché sur la mise à la disposition de la Chine par le Japon d'un prêt de 56 milliards de yen (224 millions de dollars) pour l'année fiscale 1980.

Otages: Washington presse Téhéran d'agir

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Les États-Unis ont fait savoir à l'Iran qu'il ne devait pas espérer conclure un meilleur marché dans la crise des otages avec le président-élu Ronald Reagan qu'avec le président Carter, a-t-on appris de source autorisée hier à Washington.

Selon cette même source, les autorités américaines ont demandé aux Iraniens de faire le maximum de progrès vers la libérations des 52 otages détenus depuis 13 mois, dans un message remis aux Algériens cette semaine.

«Nous leur avons transmis les déclarations publiques du président-élu Reagan sur ce sujet, notamment qu'il respecterait tout accord qui serait conclu avant son entrée en fonction», a déclaré un responsable du département d'État américain.

«Le gouvernement iranien ne doit pas espérer conclure un meilleur marché avec l'administration Reagan qu'avec l'actuelle», a-t-il poursuivi.

«Si la situation n'est pas résolue d'ici au 20 janvier, la nouvelle administration souhaitera normalement prendre du temps pour examiner et considérer tout ce qui est arrivé jusque là, — et c'est ce qu'elle veut faire — et cela prendra nécessairement du temps», a-t-il ajouté.

Entre-temps, la remise au gouvernement iranien des otages américains détenus par les étudiants islamiques est en cours, a déclaré M. Behzad Nabavi, chef du comité ministériel iranien sur les otages.

«Le transfèrement des otages n'a pas été complètement terminé, mais il ést en train de se faire», a déclaré jeudi M. Nabavi au cours d'une conférence de presse exclusivement réservée à la presse iranienne et qui a été retransmise hier soir par Radio-Téhéran.

M. Nabavi, également ministre des Affaires exécutives, a expliqué que ce transfèrement — déjà annoncé le 3 novembre dernier par les étudiants — prenait beaucoup de temps, «à cause de problèmes de sécurité».

«Les otages, a-t-il dit, sont chacun dans des villes différentes. Il faut préparer un endroit convenable pour les recevoir. On ne peut les loger dans des prisons normales».

Il faut que cet endroit soit «très sûr, a-t-il poursuivi, car les éléments de la cinquième colonne sont très actifs et veulent savoir où se trouvent les otages. C'est pourquoi nous avons été aussi longs».

M. Nabavi s'est aussi élevé contre «les mensonges selon lesquelles les otages seraient maltraités». Les étudiants, a-t-il expliqué, ont appris à faire la cuisine pour faire des plats que désirent les otages.

URSS: chef assassiné

MOSCOU (AFP) — M. Sultan Ibraimov, président du conseil des ministres de Kirghizie, république d'Asie centrale soviétique, a été assassiné dans une maison de repos, a indiqué hier un responsable du journal du PC de Kirghizie, Sovietskaya Kirghizia.

Selon ce responsable joint au téléphone par des correspondants occidentaux, M. Ibraimov, 54 ans, a été tué jeudi dans son sommeil. Son chauffeur a été découvert dans une chambre voisine, assassiné lui aussi. L'assassin n'a pas été arrêté, a-t-on précisé de même source.

Les journaux soviétiques ont annoncé le décès de M. Ibraimov en indiquant simplement qu'il avait péri. Selon le responsable de Sovietskaya Kirghizia, ce meurtre est politique. «C'est une provocation à la veille du 26ème congrès du PC de l'U.R.S.S.», a-t-il précisé.

M. Ibraimov était également député du Soviet suprême de l'U.R.S.S. En 1961, il avait été nommé ministre de l'économie fluviale de la Kirghizie. En 1966, il est entré au secrétariat du comité central du PC de Kirghizie pour devenir en 1978 premier ministre de la république.

UNIVERSITE CONCORDIA

COURS D'ANGLAIS

COURS DE RÉDACTION ET DE CONVERSATION

SOIRÉES

12 janvier - 1 avril
lundi et mercredi
18h - 21h
12 semaines - 72 heures - $200

Les candidats devront subir un test avant d'être admis.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le:

CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
ÉCOLE DE LANGUES
1822 ouest, boulevard de Maisonneuve,
bureau 101
Montréal (Québec)
ou appeler au 879-8436

COPIE-RAPIDE ENR. info: 523-2914

1,000 copies 8½ x 11 circulaires $9 PHOTO COPIE 5¢

8½ x 11 COPIE	PRIX	VERSO	11 x 17 COPIE	PRIX	VERSO
50	2.50	2.50	50	10.00	5.00
100	3.75	3.50	100	12.00	5.50
200	4.50	4.25	200	14.00	6.00
500	7.00	6.00	500	17.00	7.00
1000	12.00	7.00	1000	22.00	10.00

— 1,000 cartes d'affaires $9.00 —

Le RIGAUD

(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro

— Occupation immédiate
— Pour personnes retraitées et pré-retraitées (50 ans et plus)
Grands studios-appartements climatisés
Au Centre-Ville (Métro Sherbrooke)
Tapis, unité de cuisine, piscine, sauna.
Salles de réunions, terrasse, etc.
— Loyer à compter de $225.00 par mois
Aussi quelques spacieux logements d'une chambre à coucher disponibles sur demande — deux salles de bains — deux balcons.

Pour renseignements:
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
849-1291

Visites: 425 est, rue Sherbrooke (angle Berri)
En semaine: 13 h 00 à 18 h 00
Samedi et dimanche: 10 h 00 à 15 h 00

La fête de Noël c'est surtout la fête des enfants!*

Pour souligner cet événement, la librairie Flammarion Saint-Denis vous offre, du 8 au 13 décembre, 20% de réduction sur tous ses livres pour enfants.

* rabais appliqué sur ventes payées en espèces seulement.

FLAMMARION SAINT-DENIS
4380, rue St-Denis (près du métro Mont-Royal)
284-3688

Vous êtes tous invités
au grand ralliement de

SOLIDARITÉ QUÉBEC

pour manifester publiquement
et solidairement votre opposition
au rapatriement unilatéral
de la constitution canadienne.

Apportez vos pétitions signées
et venez vous joindre
à Michel Lemoignan,
Yvon Deschamps, René Lévesque,
Fernand Daoust...
à 14h30 le dimanche 7 décembre
au Forum de Montréal.

j'ai signé, j'y vais

Entrée libre
Renseignements: 527-8544

C.R.T.C. : Avis de décision

Décision CRTC 80-808, Société de Radio-Diffusion des Étudiants de Loyola, Inc., Montréal (Québec) 800187700: À la suite de l'audience publique tenue à Ste-Foy (Québec) le 29 septembre 1980, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve la demande de renouvellement de la licence de radiodiffusion de la station CIRL Montréal (courant porteur), du 1er avril 1981 au 30 septembre 1985, aux conditions qui y seront spécifiées. Conformément à l'engagement du titulaire, la licence est sujette à la condition que le maximum de temps consacré à la publicité ne dépasse pas deux minutes par heure. Le Conseil rappelle au titulaire que, conformément aux Instructions au CRTC (Sociétés canadiennes habiles), le C.R.C., ch. 376, «le président ou toute autre personne exerçant la présidence ainsi que chaque administrateur ou autre membre de la direction» de la compagnie titulaire de la licence doivent être citoyens canadiens.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DALLAIRE

Un des plus grands peintres du Québec.
Parti de Hull où il est né, Jean Dallaire connut à Paris l'absurdité des camps de concentration.
De retour au Québec, son immense talent put enfin s'exprimer. Mais pour calmer les tourments d'une âme angoissée que l'alcool ne parvenait plus à apaiser, il préféra l'exil.
Ce grand livre d'art au format exceptionnel permettra enfin de découvrir la richesse de l'oeuvre singulière de ce grand peintre.

par Guy Robert, (25 x 34 cm), 264 p, nombreuses illustrations en couleurs, $69.95 jusqu'au 31 décembre 1980, après cette date $75.00.

ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE

Washington suspend son aide au Salvador

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont décidé d'interrompre toute leur aide au Salvador, à la suite d'informations selon lesquelles les forces de sécurité gouvernementales auraient été impliquées dans l'assassinat de quatre religieuses américaines, a annoncé hier le département d'État.

Les États-Unis devaient accorder au Salvador, au cours des prochains mois, une aide économique de 20 millions de dollars, plus 5 millions de dollars en aide militaire.

Cette aide sera «gelée» jusqu'à ce que les circonstances entourant le meurtre des quatre religieuses auront été «clairement établies», a déclaré le porte-parole du département d'État, M. John Trattner. Il a précisé que cette décision du gouvernement américain était fondée sur «des informations de presse» faisant état du rôle joué par les forces de sécurité salvadoriennes dans l'assassinat des quatre femmes, dont les cadavres ont été retrouvés mercredi au sud de San-Salvador.

Les cadavres criblés de balles des quatre religieuses originaires des États-Unis, ont été exhumés jeudi soir en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis au Salvador, M. Robert White, apprend-on dans la capitale salvadorienne.

L'archevêché de San-Salvador a annoncé que les corps des quatre religieuses, Ita Ford, Maura Clark, Dorothy Hazel et Jean Donavan, appartenant à l'ordre Mariknoll, ont été identifiés après avoir été exhumés à Santiago Monualco, à 30 kilomètres au sud de la capitale, où la police les avait enterrés sans les identifier.

L'assassinat des quatre religieuses américaines pourrait constituer une nouvelle épreuve particulièrement difficile pour la junte de gouvernement salvadorienne, estinent les observateurs à San-Salvador.

Les quatre religieuses, qui avaient été menacées à plusieurs reprises par des groupes d'extrême-droite, étaient missionnaires dans la zone de Chalatenango, une des régions les plus durement touchées par la guerre qui ensanglante le Salvador depuis plusieurs mois. Dans un communiqué, la junte de gouvernement a officiellement condamné les assassinats des religieuses.

La mort de Sa Carneiro a provoqué émotion et incertitude au Portugal

LISBONNE (AFP) — L'émotion et l'incertitude quant à l'avenir à court et à moyen terme du pays étaient les deux sentiments dominants hier au Portugal, au lendemain de la mort dans un accident d'avion du premier ministre Francisco Sa Carneiro.

La nouvelle de son décès et de celui du ministre de la Défense, Adelino Amara da Costa, a été profondément ressentie par les Portugais, tout entiers tournés vers les élections présidentielles dont le premier tour interviendra demain.

De nombreux Portugais, personnalités et anonymes, se sont rendus dans la nuit sur les lieux de l'accident, dans le quartier de Charneca, au nord de Lisbonne, où des débris calcinés et des maisons éventrées témoignent de la catastrophe.

Dès le début de l'après-midi, ils se sont rendus en nombre au monastère des Jeronimes, sur les bords du Tage où les corps des deux hommes ont été installés dans une chapelle ardente, avant les obsèques officielles qui seront célébrés aujourd'hui en fin de matinée.

À la demande des familles, l'inhumation se fera (vraisemblablement mardi) en privé, mais le gouvernement a décrété un deuil national de 5 jours.

Les causes de l'accident — qui a fait sept morts — n'avaient pas encore été déterminées avec certitude hier. Panne d'alternateur d'un appareil mal révisé en raison d'une utilisation intensive en cette période électorale, accrochage d'une aile dans des fils électriques à haute tension sont les hypothèses les plus souvent avancées.

La possibilité d'un attentat ne serait pas écartée à priori par les enquêteurs, mais des sources officieuses refusent d'accréditer cette hypothèse qui signifierait qu'il y a eu erreur sur la personne. L'avion était en effet davantage utilisé par le général Antonio Soares Carneiro pour sa campagne électorale que par le premier ministre.

Les milieux politiques sont dans la plus complète incertitude quant à l'influence que la disparition de Sa Carneiro pourra avoir sur le déroulement et le résultat des élections présidentielles.

La commission nationale d'élections (CNE) portugaise a confirmé hier officiellement que les élections présidentielles se tiendraient comme prévu demain.

Les six candidats aux élections, au premier rang desquels le président sortant le général Antonio Ramaldo Eanes et le candidat soutenu par le gouvernement, le général Soares Carneiro, ont décidé d'annuler les derniers meetings de la campagne électorale, qui s'achevait hier à minuit.

Leurs interventions à la télévision et à la radio, dans le cadre des «temps d'antenne» accordés à chaque candidat, ont cependant été maintenues avec quelques changements.

Le gouvernement, a-t-on appris officieusement, restera en fonction jusqu'à l'entrée en fonction du président-élu à la mi-janvier, sous la direction de M. Diego Freitas do Amaral, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères.

Au sein du Parti social-démocrate, dont Sa Carneiro était le chef, on se préoccupe également de la succession. Deux noms sont prononcés: celui de M. Francisco Pinto Balsemao, 43 ans, ministre adjoint du premier ministre, et son plus proche collaborateur, et celui de M. Joao Mota Amaral, 37 ans, président du gouvernement régional des Açores et étoile montante du parti.

Reagan semble avoir maille à partir pour choisir son cabinet

WASHINGTON (AFP) — Le choix des membres du futur cabinet américain, compliqué par des exigences contradictoires, a donné cette semaine au président-élu Ronald Reagan un avant-goût des difficultés qui l'attendent.

L'une après l'autre, les listes qui circulaient dans les milieux politiques de Washington et dans l'entourage de M. Reagan à Los Angeles se sont révélées fausses.

Il est facile pour les collaborateurs du futur président de dénoncer les spéculations inexactes de ceux qui parlent sans savoir alors que, selon le directeur de l'équipe de transition, M. Edwin Meese, «ceux qui savent ne parlent pas». Mais les lenteurs du choix et les nombreux noms effacés à peine avancés témoignent des difficultés que rencontre le président-élu.

M. Reagan avait promis d'annoncer la composition du futur cabinet à la fin du mois de novembre ou au début du mois de décembre. Il assure maintenant qu'il ne commencera à révéler ses choix «par petits groupes» qu'à partir du début de la semaine prochaine. Les considérations politiques se mêlent en effet aux «conflits d'intérêts» pour compliquer sa tâche. M. Reagan doit en effet choisir des hommes qui puissent être agréés aussi bien par les conservateurs que par les libéraux qui le soutiennent.

Au poste de secrétaire d'État, le président-élu avait d'abord songé, semble-t-il, à nommer M. George Schultz, ancien secrétaire au Trésor du président Richard Nixon, et à offrir le secrétariat au Trésor à M. William Simon, qui occupa ce poste dans le gouvernement Ford. Mais les deux hommes, de leur propre chef ou après des pressions, se sont récusés.

Le nouveau favori pour le secrétariat d'État, M. Alexander Haig, ancien commandant de l'Otan en Europe et secrétaire général de la Maison-Blanche aux derniers jours du gouvernement Nixon, est critiqué par les républicains les plus conservateurs, qui lui reprochent sa longue association avec l'ancien secrétaire d'État Henry Kissinger, jugé trop modéré.

Certains rappellent que M. Haig était secrétaire général de la Maison-Blanche à la fin de l'affaire du Watergate. D'autres notent qu'il est de santé fragile, après une grave opération cardiaque au mois d'avril.

Pour le poste de secrétaire au Trésor, le nouveau favori, M. Walter Wriston, est l'objet d'un «conflit d'intérêt». Président de Citicorp, la deuxième banque américaine, M. Wriston a autorité sur sa filiale, Citibank, qui s'occupe de revendications contre les biens iraniens et de garanties de prêts à la ville de New York, deux questions relevant du département du Trésor.

Or, depuis l'affaire du Watergate, des réglementations précises veillent à ce que les principaux conseillers du président américain ne soient pas guidés par des intérêts personnels dans leurs décisions.

C'est donc désormais M. Caspar Weinberger, ancien directeur du budget et secrétaire à la santé, à l'éducation et à l'action sociale dans le gouvernement Nixon, qui est favori pour diriger le Pentagone.

En tout état de cause, le futur président ne peut retarder indéfiniment l'annonce de ses choix. «Plus un nom circule longtemps, plus il y a de gens qui cherchent à le démolir».

La SIP dénonce vivement la répression en Haïti

MIAMI (d'après AFP et AP) — La Société interaméricaine de presse (SIP) a condamné jeudi soir avec énergie la répression engagée par le régime du président haïtien Jean-Claude Duvalier contre des journalistes et des intellectuels de son pays.

Rappelant les promesses du gouvernement haïtien, qui s'était engagé à respecter la liberté d'expression, le président de la commission «liberté de la presse et de l'information» de la SIP, M. Raul Kraiselburd, a condamné la «mise en branle de la machine répressive par le régime Duvalier, qui mérite la condamnation de l'opinion publique internationale».

Entre-temps, s'adressant à 5,000 Haïtiens, le président à vie Jean-Claude Duvalier a déclaré, jeudi soir, que des dissidents et des journalistes avaient été expulsés parce qu'ils étaient «allés trop loin» dans la critique de son régime.

La foule, rassemblée devant le palais présidentiel, était arrivée par camions de la campagne. Par ailleurs, les travailleurs d'usine avaient reçu congé pour la journée.

«Ceux qui ont été expulsés l'ont été parce qu'ils étaient allés trop loin dans une critique injuste du gouvernement et de ses membres au point que cela frisait des activités subversives», a déclaré le président, qui a parlé 20 minutes du balcon du palais.

«Les droits de l'homme et la démocratie sont entre vos mains», a-t-il affirmé, en déclarant que le monde extérieur ne comprenait pas que le terme démocratie avait une connotation différente à Haïti, par rapport à certains autres pays.

La foule était surveillée par des centaines de soldats, de policiers, d'hommes en civil et de miliciens en tenue bleue: les volontaires de la Sécurité nationale qui ont remplacé les 'Tonton Macoute' de François 'Papa Doc' Duvalier, mort en 1971 et auquel Jean-Claude (Bébé Doc) a succédé comme président à vie à l'âge de 19 ans.

Beaucoup, dans cette foule, avaient amené leurs enfants et beaucoup portaient des t-shirts proclamant 'Duvalier contre le communisme!

L'archipel d'Antigua deviendra indépendant

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique entend accorder dans les meilleurs délais l'indépendance totale à l'archipel d'Antigua, ancienne colonie de la Couronne, en espérant que le différend entre l'îlot de Barbuda et l'autorité centrale à Antigua sera rapidement résolu.

Tel est, en substance, le message que M. Nicholsas Ridley, ministre adjoint au Foreign Office, a délivré jeudi à l'ouverture de la conférence constitutionnelle de Lancaster House qui, au cours des prochains jours, devrait établir les grandes lignes du projet de constitution du futur État souverain d'Antigua.

Dans son intervention en qualité de président de la conférence, M. Nicholsas Ridley a souligné que la population de l'archipel d'Antigua (État associé du Commonwealth depuis 1967) s'était prononcée lors des récentes élections générales dans le pays à une écrasante majorité en faveur d'une accession à l'indépendance totale et que ce voeu «clairement exprimé» sera sans aucun doute prochainement concrétisé.

M. Ridley a indiqué que l'objectif de la conférence était de parvenir à un accord sur les termes de la constitution du nouvel État et que, en dépit de l'importance de la tâche, il y avait lieu d'être optimiste.

Le ministre adjoint au Foreign Office a exhorté le leader de l'opposition à Antigua; M. Hall, les syndicats et le Conseil local de l'île de Barbuda, à se montrer coopérants en vue de soumettre le plus rapidement possible au Parlement de Westminster un projet de loi pour l'octroi de l'indépendance à l'archipel.

Elections au Cap-Vert

PRAIA (AFP) — Situé en un point stratégique de l'Océan atlantique, à 500 km à l'ouest de Dakar, l'archipel du Cap-Vert élira demain sa première assemblée législative.

Dans les neuf îles volcaniques, 125,462 électeurs sur près de 300,000 habitants, désigneront 63 députés, contre 56 dans l'assemblée constituante, qui avait proclamé l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise le 5 juillet 1975.

Les candidatures sont présentées par le Parti africain de l'indépendance de la Guinée-Bissau et des Iles du Cap-Vert, P.a.i.g.c., le parti unique. Le Cap-Vert veut cependant, comme l'ont dit récemment MM. Aristides Pereira, président de la république, et Pedro Pires, premier ministre, créer une démocratie de participation directe à travers des commissions d'habitants, conseils régionaux, assemblées municipales, coopératives, etc.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES EN FRANCE

COMMUNIQUÉ DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À MONTRÉAL

Il est rappelé aux ressortissants français que les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 26 avril et 10 mai 1981.

Les ressortissants français résidant dans la circonscription de Montréal peuvent exercer leur droit de vote:

- soit **PERSONNELLEMENT**, au siège du Consulat Général,
- soit **PAR PROCURATION**.

Il suffit pour cela de s'inscrire sur la liste du centre de vote de Montréal. Cette inscription se fait sur simple demande pour les Français immatriculés et sur présentation du passeport, même périmé, pour les non-immatriculés. Il est possible de se faire inscrire par correcpondance.

La date limite des inscriptions est fixée au **31 décembre 1980.**

Pour tout renseignement complémentaire, appeler le Consulat Général de France à Montréal (tél: (514) 878-4381).

Adresse du Consulat Général:

2—Elysée
Place Bonaventure
Montréal H5A 1B1

ÉDUCATION PERMANENTE

COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL

SESSION HIVER 1981

PROGRAMMES OFFERTS

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL:

SCIENCES PURES & APPLIQUÉES — SCIENCES DE LA SANTÉ
SCIENCES HUMAINES & ADMINISTRATIVES
ARTS PLASTIQUES — LETTRES
LANGUES MODERNES — ANGLAIS — ESPAGNOL — ALLEMAND

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL:

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — FABRICATION MÉCANIQUE
ÉLECTROTECHNIQUE — ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES — CÉRAMIQUE
INFORMATIQUE.

N.B.: LES COURS DE SPÉCIALISATION DANS LES PROGRAMMES PROFESSIONNELS SONT GRATUITS.

je m'inscris!

ADMISSION-INSCRIPTION
16 - 17 - 18 décembre-80

RENSEIGNEMENTS: 284-7225
255 est, rue Ontario

je m'inscris!

Après le **Massicotte et son temps** de Bernard Genest, voici **Henri Julien et la tradition orale** de Nicole Guilbault

Artiste prolifique, Henri Julien a consacré une part importante de son oeuvre à l'illustration des récits de la tradition orale, et en particulier des légendes. Vous trouverez dans ce livre une dimension étonnante de notre imaginaire collectif.

Dans la collection "Iconographie de la vie québécoise". Un volume de 204 pages abondamment illustré. $12.95

l'histoire du Québec s'écrit au

boréal *express*

RELIGION

Lois Wilson, pasteur et modératrice de l'Eglise unie

Au Canada, l'Église unie constitue la plus importante confession religieuse après l'Église catholique. Au recensement de 1971, elle comptait 3,769,000 membres dont près de la moitié se trouvent en Ontario. Les provinces de l'Ouest en comptent 1,532,000, les Maritimes 378,000 et le Québec 177,000. Le synode général qui s'est tenu en août dernier à Halifax a élu la rév. Lois Wilson au poste de modérateur. C'est la première fois qu'une femme accède à cette fonction. De passage à Montréal la semaine dernière, elle a accepté de rencontrer LE DEVOIR.

par Denise Robillard

D'UNE très grande simplicité, vive et spontanée, la rév. Lois Wilson ne se livre pourtant pas d'emblée. Elle suggère, plus qu'elle ne révèle. Elle laisse deviner, derrière le décousu qui n'est qu'apparent de sa conversation, le fil d'Ariane, la ligne de force aussi qui traverse toute sa vie: sa passion pour l'égalité et la justice entre les hommes et les femmes et pour l'unité des Églises.

Elle compte bien, au cours de son mandat d'une durée de deux ans, susciter au sein des communautés de son Église à travers le Canada, un plus grand souci des groupes minoritaires, faire la promotion de l'engagement oecuménique et favoriser une action commune des Églises. Sa première visite à Montréal comme modératrice a d'ailleurs comporté en plus d'une rencontre réservée aux femmes, une halte à l'Entraide missionnaire, au Centre de pastorale en milieu ouvrier et à l'organisme Développement et Paix. Une visite prévue à la CSN a dû être remise à plus tard.

En quoi consiste la fonction de modérateur? Il s'agit essentiellement, a précisé la rév. Wilson, d'une autorité morale et spirituelle qui entraine des exigences en termes de représentation publique, aux plans national et international et auprès des autres confessions religieuses. Elle préside aux conférences d'Églises et interprète le travail d'Église. Si, comme elle l'a déclaré modestement, la fonction de modérateur est surtout symbolique, l'Église unie possède, en sa personne, un symbole d'une vie et d'un dynamisme remarquables. Il suffit pour s'en convaincre, de la laisser énumérer les événements qui ont ponctué sa carrière.

Née à Winnipeg, Lois Wilson y fait des études en théologie, puis décide de se marier. À cette époque, l'Église unie refusait d'ordonner des femmes mariées, à cause des enfants. «Or, je voulais des enfants!» a-t-elle dit. Elle en aura quatre. Elle collaborera avec son mari, qui est pasteur, mais selon sa propre voie. «Ce fut une bonne chose, constate-t-elle aujourd'hui, car je n'ai ainsi pas été confinée à une paroisse!» Au rythme des mutations de la carrière de son mari, on la retrouve bientôt à Thunder Bay, à Hamilton, puis à Kingston, où elle habite actuellement.

Sa jeunesse a été marquée par des personnalités qu'elle a côtoyées au sein du Mouvement des étudiants chrétiens, Ted Scott, aujourd'hui primat de l'Église épiscopale et l'évêque K.H. Ting, de Nankin, en Chine. Intéressée, comme laïque, à l'apostolat, on la retrouve à la télévision, puis comme rédactrice d'études bibliques pour les mouvements de jeunes. Pendant dix ans, elle accompagnera durant l'été un groupe d'une vingtaine de jeunes dans des excursions de canot en pleine nature, au nord de l'Ontario. Elle y amène aussi ses tout jeunes enfants. Pour toute activité durant dix jours, dit-elle, la vie en plein air et l'étude de la Bible. «C'est ce que j'ai fait alors de plus valable et de plus marquant», déclare-t-elle.

En 1965, à l'occasion de son 15e anniversaire de mariage, «l'opinion publique et l'Église ayant changé», précise-t-elle, elle est ordonnée pasteur. À Thunder Bay, elle participe à un programme d'animation communautaire dont l'objectif est d'évaluer les objectifs de la ville et les valeurs qui les sous-tendent. Y participent, les Églises, les médias, le monde des affaires, les industries et les universitaires.

C'est en 1968 qu'elle situe sa première expérience marquante avec les catholiques. Elle est alors invitée par un membre d'un comité sur la justice de la Conférence des évêques catholiques du Canada, à se rendre à Ottawa. «Là, dit-elle, j'ai prié avec les évêques!» Le ton de cette simple phrase indique bien que cette expérience a été pour elle, lourde de signification.

La rév. Wilson connaît sa première expérience internationale en 1972, alors qu'elle est appelée à participer à la rencontre du Conseil oecuménique des Églises dans l'île de Crète. «Ce fut une véritable Pentecôte, dit-elle, la révélation que l'Église, c'était beaucoup plus que l'Église locale!» Pour la première fois, elle rencontre des hommes et des femmes d'Afrique du Sud, des grecs orthodoxes, des coptes, bref, tout l'éventail des confessions représentées au sein du COE. Sa préoccupation de l'Église universelle, de la réalité du monde, de ce qui arrive aux personnes, trouve là à s'approfondir.

Elle se rappelle avec émotion de cette femme d'Afrique du Sud qui, lors de la prière finale d'action de grâces, remerciait d'avoir été accueillie «comme une personne», ce qu'elle allait cesser d'être, dès qu'elle serait descendue de l'avion dans son pays!... Elle évoque la rencontre de ce ministre d'Afrique du Sud encore, qui déclarait que les employés noirs de l'Alcan y étaient moins bien payés que les blancs. «Pouvais-je faire quelque chose?» s'est-elle alors demandé. C'est de là que viennent ses premières réflexions sur les possibilités d'action des Églises canadiennes auprès des compagnies canadiennes installées à l'étranger.

Elle passera aussi trois mois aux Indes, où elle enseignera aux femmes la Bible et l'abc de leurs droits. Elle s'éveillera ensuite aux relations entre la foi et le tourisme international, ses effets négatifs sur le développement social, économique, politique et culturel dans ces pays. À la demande des évêques des Caraïbes, elle étudie la question, organise des rencontres préparatoires à une expérience de tourisme axé sur la réflexion et qui sert d'outil de conscientisation. Dix-neuf personnes y participent avec l'aide de guides locaux.

Quel a été le climat du synode lors de son élection comme modératrice et quelle est la signification de ce geste? «Il n'y a qu'un mot, a-t-elle dit, pour rendre l'atmosphère de cette rencontre, c'est celui de «jubilation»! Quelque chose s'est alors passé au sein de l'assemblée.» Son expérience passée, son travail biblique, le fait qu'elle soit une femme, tout cela a joué, estime-t-elle, pour créer ce climat. Elle ajoute que l'assemblée s'est sans doute reconnue dans ce type d'engagement, que cela répond à l'attente actuelle de l'Église, une brèche ouverte sur l'avenir, en quelque sorte.

La rév. Wilson a aussi été membre de la Commission des droits de la personne en Ontario et présidente du Conseil canadien des Églises. Elle estime important le travail qui se fait actuellement avec la CECC et les autres Églises, «une source de mutuelle compréhension». Elle compte profiter du poste privilégié qu'elle occupe pour attirer l'attention sur la situation de groupes minoritaires comme les Amérindiens et les immigrants, les femmes surtout, qui travaillent dans les usines, et pour dénoncer tout relent de racisme.

La modératrice reconnaît que l'Église unie au Québec a été une Église anglophone et qu'elle s'est tenue à l'écart de la culture de la majorité francophone. «Ce n'est plus possible maintenant et c'est une bonne chose!» a-t-elle déclaré. Tous ne le comprennent pas, comme le prouve leur départ du Québec, note-t-elle, mais la situation doit changer. Elle cite, à titre d'exemple, les efforts qui sont faits actuellement au Séminaire uni de Montréal qui devient bilingue et cherche à s'insérer davantage dans la société québécoise.

La rév. Wilson n'entend cependant rien imposer à personne, ce n'est pas son rôle: «Je pose des questions, je soulève des problèmes, mais c'est à chacun d'apporter sa propre solution, de trouver la meilleure façon de participer à l'assainissement du climat social». Elle termine en disant: «Je n'ai jamais vécu au Québec, je le connais donc très peu, mais je le perçois comme une société dynamique, il s'y passe des choses, et c'est très intéressant».

L'Église unie du Canada existe depuis 1925, à la suite de la fusion des presbytériens, des méthodistes et des congrégationnalistes. On y ordonne des femmes depuis 1936. Dans cette Église, la fonction épiscopale est exercée collégialement. L'élection du modérateur — qui peut être laïc — se fait lors du synode général qui se réunit tous les deux ou trois ans. Au plan des structures, les paroisses sont regroupées en consistoire (l'équivalent d'un diocèse) qui se réunit tous les mois. Le Québec en compte quatre, pour 90 paroisses, dont six sont francophones. Ces consistoires se réunissent en synodes régionaux une fois par année. Le Canada en compte 12.

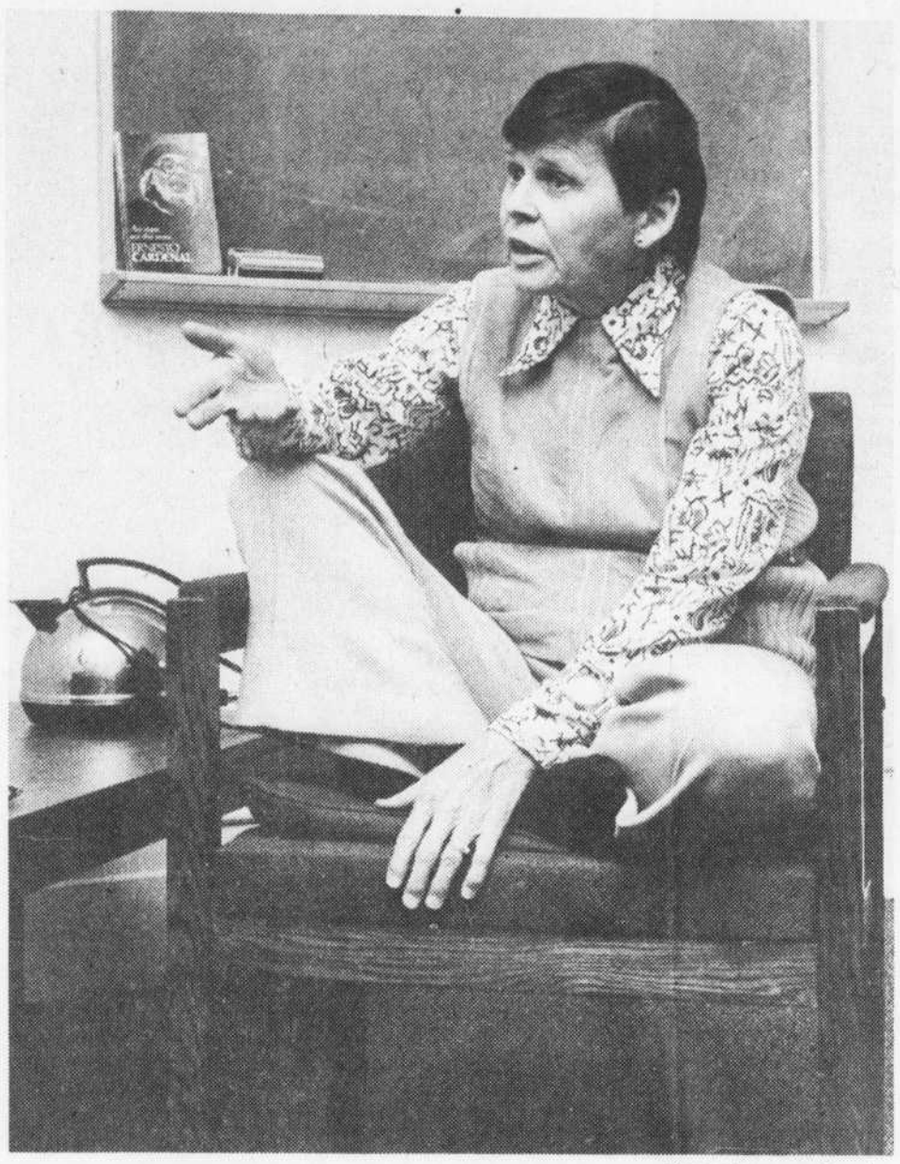

Photo Jacques Grenier

Une longue et belle méditation

La deuxième encyclique de Jean-Paul II (parue mardi) risque de dérouter plus d'un lecteur. Non pas tant pas l'absence d'un plan cartésien — la première encyclique du pape, *Redemptor hominis*, nous avait déjà habitués à une pensée «en spirale» plutôt que linéaire — que par son contenu presque exclusivement spirituel. Les derniers papes avaient eu recours au genre littéraire particulier qu'est l'encyclique, une lettre apostolique adressée à toute la chrétienté, soit pour répondre à un point de doctrine controversé (*Humani generis* de Pie XII sur l'évolution et l'unité du genre humain; *Humanae vitae* de Paul VI contre la contraception artificielle), soit pour présenter l'enseignement de l'Église en matière sociale (*Mater et Magistra* de Jean XXIII; *Populorum progressio* de Paul VI).

Ici, en revanche, Jean-Paul II se livre à une longue et belle méditation sur la miséricorde de Dieu — gratuitement, en quelque sorte. Le pape répond, certes, à «un appel adressé spontanément à l'Église, en face des menaces actuelles contre l'homme», qu'il ressent chez beaucoup d'hommes, mais sa réponse prend la forme d'une homélie, ou même, par moments, d'un cours d'exégèse, avec des notes érudites sur le sens des différents mots hébreux qui expriment la fidélité de Dieu.

Théologien et ancien professeur d'université, on sent que le pape prend au sérieux son rôle d'enseignement, que ce soit lors des audiences publiques du mercredi, où il fait de véritables commentaires bibliques, ou dans ses lettres, où le ton très personnel transparaît à chaque ligne.

Divers in misericordia peut aussi être lu comme une réponse aux différentes critiques qui se sont manifestées. Pour les intégristes qui lui reprochent son humanisme, fût-il chrétien, Jean-Paul II insiste sur le «théocentrisme» de la mission de l'Église. Il répète la formule audacieuse de *Redemptor hominis* — «l'homme est la route de l'Église» — mais c'est pour ajouter aussitôt que la mission de l'Église est d' «orienter l'homme, en Jésus-Christ, vers le Père».

Aux progressistes qui, en revanche, lui reprochent sa rigidité doctrinale, surtout dans le domaine de la moralité, le pape semble répondre en soulignant la miséricorde infinie de Dieu, plus forte que la mort, plus forte que le péché des hommes. L'enfant prodigue — que nous sommes tous — peut compter sur la fidélité de Dieu, «fidèle à sa paternité, fidèle à l'amour».

Il est à noter, enfin, que Jean-Paul II fait constamment référence à Vatican II. Il cite douze fois «ce grand concile», et l'encyclique se termine sur un appel à «poursuivre la grande tâche de la mise en oeuvre de Vatican II, dans lequel nous pouvons voir, à juste titre, une nouvelle phase de l'autoréalisation de l'Église».

Le monde dépeint par Jean-Paul II est sombre: crise, famine, guerres. Face à cette menace apocalyptique, une seule réponse: la foi en la miséricorde divine.

Alain WOODROW
LE MONDE

UNIVERSITE CONCORDIA

COURS DE TRADUCTION
JANVIER 1981

Langue des affaires
de l'anglais vers le français

du 13 janvier au 2 avril
mardi et jeudi
18 h - 21 h
12 semaines - 72 heures
$225.

Les candidats devront subir un examen avant d'être admis.
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le:

CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
ÉCOLE DE LANGUES
1822 ouest, boulevard de Maisonneuve,
bureau 101
ou appeler au 879-8436

LIBRAIRIE LIBRUS BOOKSTORE
Centre Laval, 687-6275
Plaza Côte Des Neiges, 733-3234
Rockland Shopping Centre, 733-1414
Les Promenades Deux Montagnes, 472-7151
J'adore LIBRUS
OFFREZ DES LIVRES D'ART
30% ● 40% ● 80%
jusqu'au 31 décembre

St. Michael's
Université catholique, coéducationnelle.
l'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat ès arts
COURS D'ANGLAIS
Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.
Aussi un Institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.
Écrivez à:
INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

Pour un mets italien à Montréal il n'y a qu'un choix...
RESTAURANT Da Giovanni INC.
● Plus de 26 sauces accompagnent ces succulents plats.
● 15 à 18 spéciaux tous les jours à partir de $3.25
● Le menu à la carte comprend environ 200 mets pour un choix plus vaste.
Tous ces spéciaux, menus, sauces et plats à la carte peuvent être obtenus à notre comptoir de commandes à emporter.
RESTAURANT DA GIOVANNI INC.
Le seul et unique restaurant Da Giovanni, même propriétaire depuis 26 ans. (aucune succursale)
572 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Tél.: 842-8851
Heures d'ouverture: Lundi à jeudi 8h00 A.M. à 2h30 A.M.
Vendredi et samedi 8h00 A.M. à 3h30 A.M.
Dimanche 8h00 A.M. à 1h30 A.M.

C'était le printemps de Jean Provencher et Johanne Blanchet
Un saisissant tableau de la société rurale québécoise à l'époque où la vie était rythmée par les saisons. Un des plus beaux livres de l'année. Dans la collection "Histoire populaire du Québec".
Un volume de 240 pages abondamment illustré, imprimé en deux couleurs sur un papier de qualité. $17.50
l'histoire du Québec s'écrit au
boréal express

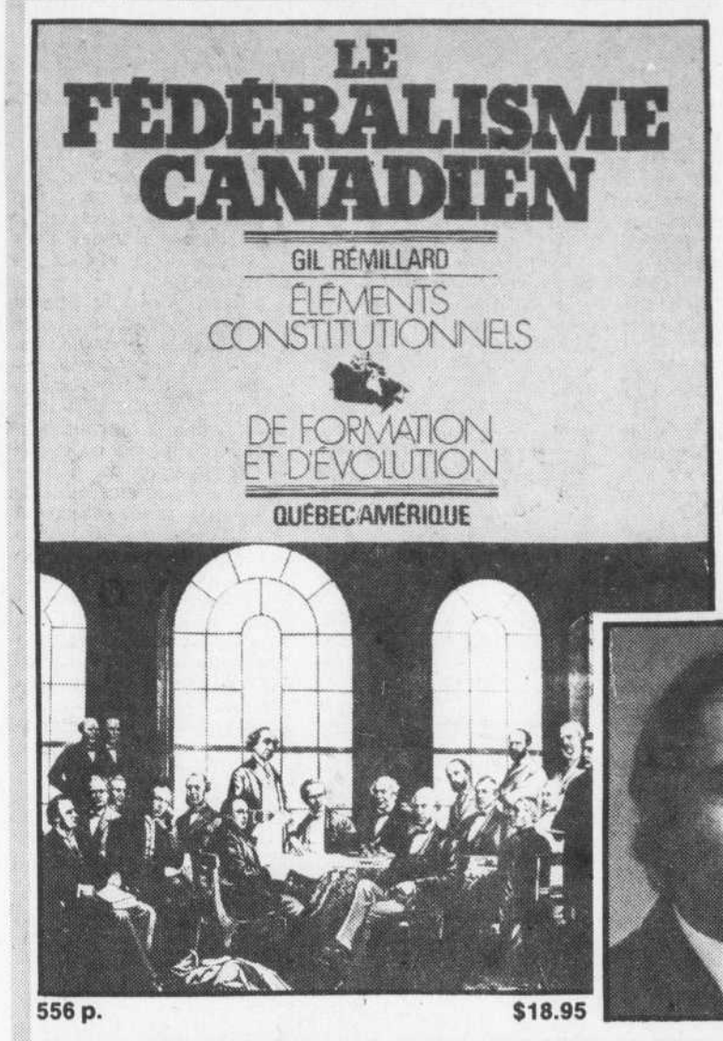

556 p. $18.95

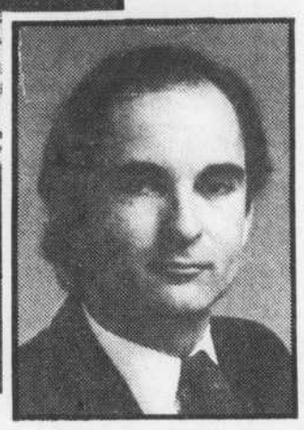

Avocat, professeur agrégé à la Faculté de Droit de l'Université Laval, diplômé en philosophie, en sciences politiques et docteur en droit, Gil Rémillard est directeur de la chronique de droit constitutionnel de la *Revue du Barreau du Québec* et directeur de la section de droit constitutionnel du Barreau canadien (Québec).

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL
LE MEILLEUR ESSAI DE L'ANNÉE!

LE FÉDÉRALISME CANADIEN

Vient de paraître

par Gil Rémillard

Des intentions des Pères de la Confédération en 1867 à l'échec de la conférence d'Ottawa le 8 septembre 1980, Gil Rémillard nous propose une analyse éclairée de la formation, du contenu et de l'évolution du système fédéral. C'est un livre important, qui soulève des questions pertinentes dans le contexte de la crise constitutionnelle que nous vivons actuellement. Voilà un véritable livre de base qui est là pour rester.

Le Fédéralisme canadien devra être rangé parmi les quelques ouvrages qui, en langue française ou en langue anglaise, sont universellement considérés comme des sources indispensables.

«L'un des traits qui marquent ***Le Fédéralisme canadien*** comme un ouvrage considérable, c'est la vigueur de la synthèse - synthèse des discussions sur de nombreuses question: la nature du fédéralisme, comme régime politique; l'impact du nationalisme sur le fédéralisme; l'importance de concepts comme ceux de communauté, peuple et nation qui instituent sociologiquement les principes directeurs du fédéralisme et qui procurent un indispensable fil rouge à l'interminable et peut-être insoluble débat sur la nature de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique comme un pacte ou comme une simple loi; le vaste problème de la centralisation et de la décentralisation des pouvoirs et, finalement, la répartition des compétences entre les ordres de gouvernements dans les différents domaines, richesses naturelles, transports, communications, etc.»

Léon Dion

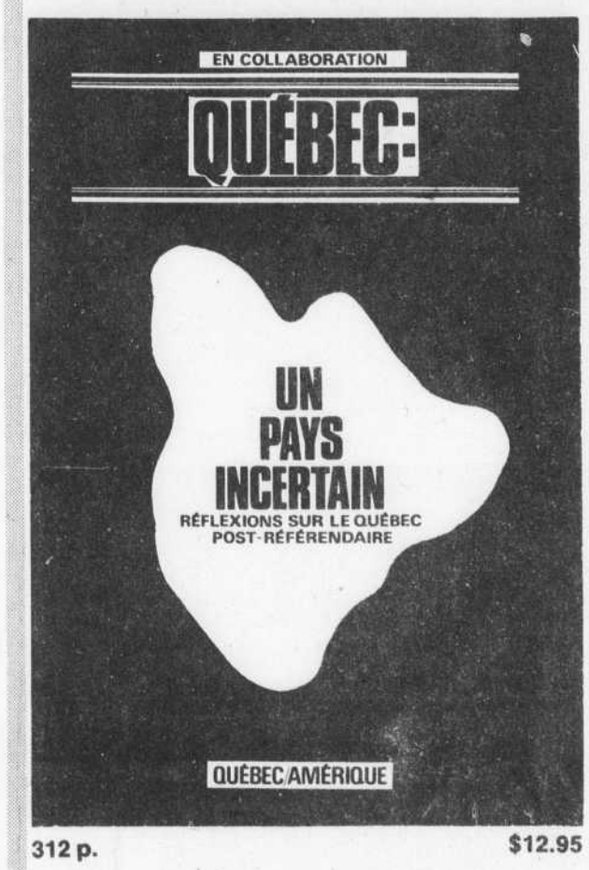

312 p. $12.95

DES SPÉCIALISTES SE PRONONCENT

QUÉBEC: UN PAYS INCERTAIN
réflexions sur le Québec post-référendaire

On trouvera dans ce recueil douze textes inédits qui apporteront divers éclairages sur le référendum à proprement parler et sur la problématique constitutionnelle dans laquelle il s'inscrit.
Les auteurs: André-J. Bélanger — Gérald Bernier — André Blais — Robert Boily — Gérald Boismenu — Guy Bourassa — Guy Bouthillier — Édouard Cloutier — Guy Lachapelle — Denis Monière — Jean Noiseux — Edmond Orban — Evelyne Tardy.

sommaire:
- un fédéralisme en éclatement
- le mouvement indépendantiste: de la mystique à la politique
- à deux contre un: les jeux de la campagne référendaire
- deux discours pour le choix d'un pays: les propagandes
- les concepts économiques du débat: un dialogue de sourds
- la presse quotidienne durant la campagne référendaire
- les réactions aux résultats
- la centralisation des pouvoirs économiques dans l'État fédéral
- les propositions constitutionnelles: sens et portée

Vient de paraître

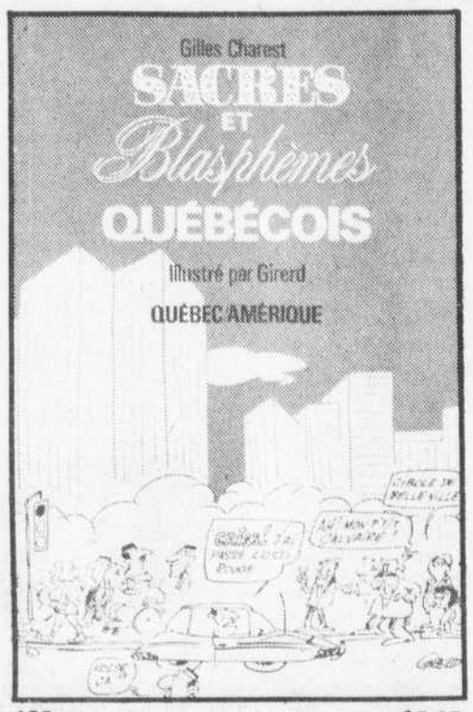

128 p. $5.95

Le plus drôle des livres sérieux

Sacres et Blasphèmes québécois

Gilles Charest
illustré par GIRERD
Nouvelle édition

Depuis des siècles, les Québécois jurent, sacrent et blasphèment sans savoir pourquoi. En effet, ce phénomène linguistique largement répandu au Québec n'avait jamais été étudié. Comme une tare héréditaire, comme une maladie honteuse que tout le monde a, personne n'en souffle mot.
Le sacre et le blasphème sont depuis longtemps intégrés à notre quotidien, au point que leur présence passe parfois inaperçue. Par contre, le sacre conserve également une dimension spectaculaire et s'apparente davantage à un sport oral qu'à un simple outil verbal.
Gilles Charest, en analysant nos sacres et nos blasphèmes dans une étude sérieuse mais d'approche aisée, nous permet enfin de mieux comprendre ce phénomène.
Et qui mieux que Jean-Pierre Girerd pouvait illustrer ce livre?
En fait, cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui ont déjà entendu sacrer. Les autres peuvent s'abstenir.

PRIX DAVID 1980

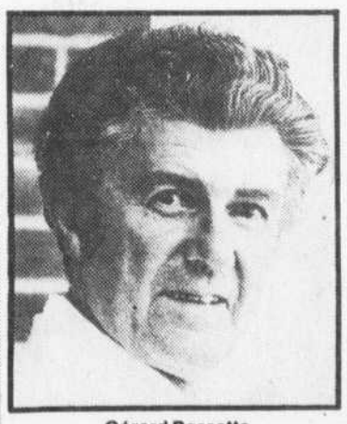

Gérard Bessette

128 p. $6.95

287 p. $12.95

213 p. $9.95

156 p. $8.95

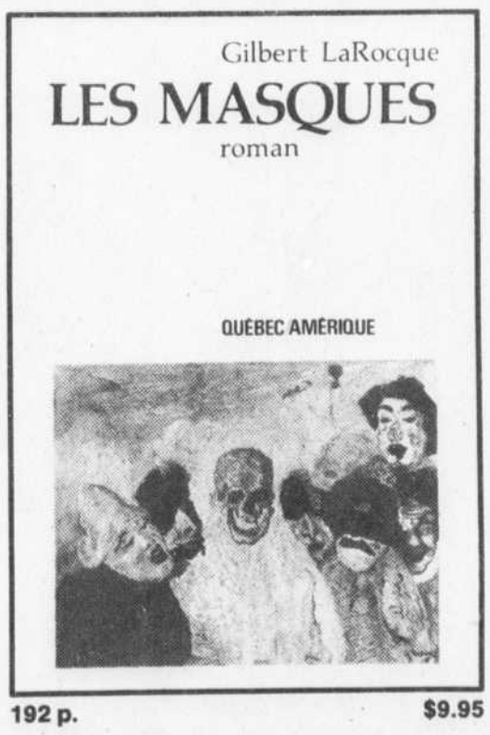

192 p. $9.95

LES MASQUES

Vient de paraître

par Gilbert La Rocque

Un roman à cheval sur l'imperceptible frontière qui sépare l'imaginaire de la simple mémoire... Une chaloupe chavire dans les remous empoisonnés de la rivière des Prairies et un enfant se noie, tandis qu'on célèbre le quatre-vingt-onzième anniversaire de naissance du pepére Tobie... Voilà apparemment le noeud du drame qui se joue sur plusieurs niveaux, aux points de rencontre de divers destins, alors qu'avec patience les événements et le temps arrachent les masques et mettent à nu les visages secrets...

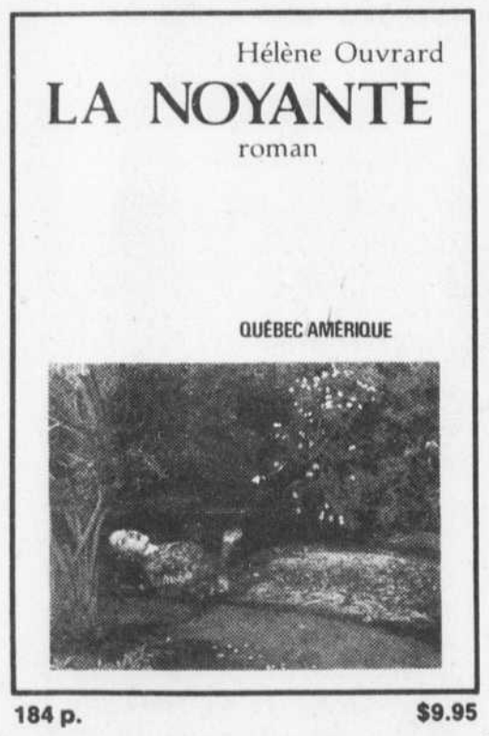

184 p. $9.95

LA NOYANTE

Vient de paraître

par Hélène Ouvrard

Le cinquième roman d'un écrivain qui construit patiemment son oeuvre... Deux femmes dans une vieille maison sur les bords du Richelieu... Léonor, Éléonore; les fantômes d'un temps perdu et d'amours mortes, qui se lèvent à mesure que le rêve ou la mémoire les ressuscite; les grandes ombres des «Noyantes» qui ont plané quelque part dans les souvenirs mouvants de l'enfance...

GRATUIT

Avec toute commande de: — $30. et plus vous obtenez un livre gratuit — $40. et plus vous obtenez deux livres gratuits — $50. et plus vous obtenez trois livres gratuits. À votre choix, parmi les ouvrages de cette annonce.

MON CHOIX.....

.....

.....

N.B. Cette offre de livres gratuits, chez l'éditeur seulement.

*Ouvrages disponibles également dans les bonnes librairies. — **Commandes téléphoniques acceptées 288-2371***

- ☐ Le Fédéralisme canadien $18.95
- ☐ Québec: un pays incertain $12.95
- ☐ Sacres et Blasphèmes québécois $5.95
- ☐ Les Masques $9.95
- ☐ La Noyante $9.95
- ☐ La garden-party de Christophine $6.95
- ☐ Le Semestre $12.95
- ☐ Le Cycle $9.95
- ☐ La Commensale $8.95

Vous pouvez recevoir ces livres chez vous, en postant ce coupon. Nous assumons tous les frais d'envoi au Canada.

NOM .....

ADRESSE .....

..... CODE .....

Ci-joint la somme de..... ☐ Chèque ☐ Mandat

à l'ordre de: ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke, Suite 801, Montréal, P.Q. H2L 1J8

D-6-12

regards sur le monde

Le gouvernement Begin est au bord de l'abime

par
Victor Cygielman

JÉRUSALEM — "Begin n'est plus le même. Sombre, taiseux, il n'intervient presque pas dans les discussions du cabinet», affirment les proches du premier ministre israélien. Les raisons de cet état d'âme? Réduite à 60 députés (sur les 120 que compte la Knesseth), la majorité (?) gouvernementale est constamment menacée. Menahem Begin a été obligé de demander à ses ministres de ne pas se rendre à l'étranger, sauf en cas d'absolue nécessité et sans son autorisation expresse. Cette requête, ennuyante pour les ministres concernés, l'est encore davantage pour le premier ministre lui-même. Ainsi, le ministre des Affaires étrangères Shamir s'est vu forcé d'interrompre une visite en France — après avoir vu le ministre Français des A.E. et avant son entretien avec le président Giscard — pour venir, daredare, voter la loi sur l'autopsie à la Knesseth. Si cette loi ne passait pas, les quatre députés religieux ultra-orthodoxes quittaient la coalition provoquant immédiatement la chute du gouvernement. Autre blessure à l'orgueil de Menahem Begin: les récents votes de Moshe Dayan et Ezer Weizman pour la motion censurée déposée par les travaillistes.

«Il est impossible de ne pas voter contre une inflation de deux cent pour cent», dit Dayan à la Knesseth, ajoutant: «Un abîme grandissant sépare le gouvernement de la population de ce pays. Pour combler cet abîme, un seul remède — des élections anticipées». Weizman accusa le gouvernement Begin de «trahir ses promesses de paix», et d'avoir conduit le peuple d'Israël «au bord du désespoir». Begin

souffre aussi d'être à la merci — pour assurer sa majorité — d'hommes comme le député Flato-Sharon (financier véreux, réclamé par la justice française ou le député Saadia Marciano (transfuge du parti de gauche «Sheli», qui semble prêt à vendre sa voix au plus offrant).

Au sein même du Likoud (parti de M. Begin), bon nombre de députés avouent, en privé que «ce gouvernement est une véritable catastrophe pour le pays», mais continuent à voter pour Menahem Begin. La plupart savent qu'ils ne seront pas réélus et tiennent donc à garder leur siège de député aussi longtemps que possible en perpétuant la vie de la présente Knesseth.

L'intention proclamée par Ezer Weizman de créer une nouvelle formation politique inquiète aussi l'état-major de Menahem Begin. Si Dayan accepte de se joindre à Weizman, on prédit à ce nouveau parti de 12 à 15 députés. Si Weizman reste seul, il obtiendrait de six à huit députés pour sa liste.

Weizman enlèverait des voix surtout au Likoud, mais aussi au défunt «Dash» (parti du vice-premier ministre at archéologue Igal Yadin) et un peu aux travaillistes.

L'ancien ministre de la Défense est populaire, en premier lieu auprès des jeunes Israéliens. L'image de ce pilote de combat devenu artisan de la paix, séduit les «Sabras», qui aiment le franc-parler de Weizman, admirent son humour (qui est aussi le leur) et applaudissent aux pointes qu'il lance contre les partis de l'establishment israélien — Likoud et Parti travailliste, confondus dans le même opprobre.

Weizman espère convaincre Dayan de se mettre à la tête du nouveau parti. Il lance aussi des appels du pied à Itzhak Rabin, battu par Shimon Pérès dans la course au pouvoir, et flirte, discrètement, avec Arik Sharon, qui rue de plus en plus dans les brancards et rend la vie difficile à Menahem Begin au sein du gouvernement.

À la dernière réunion du gouvernement, le général de réserve et ministre de l'Agriculture Arik Sharon a fait le procès en règle de Menahem Begin, qu'il a accusé d' «impuissance» face aux «écarts de langage» du chef d'État-major israélien, le général Raphaël (+Rafoul+) Eytant. Le général Eytant s'était permis de critiquer la politique économique du gouvernement et avait même osé conseiller au gouvernement de rétablir, d'abord, le contrôle des changes et autres mesures économiques, avant de prétendre réduire le budget de la défense.

«L'armée donne des ordres au gouvernement», s'écria Sharon, «Et que dit le ministre de la défense?» (le ministre de la Défense, en l'occurrence Menahem Begin, qui depuis la démission de Weizman a aussi la responsabilité du portefeuille de la Défense, ne dit rien).

Dans un climat pareil, rien d'étonnant que la popularité du gouvernement Begin est au plus bas et continue à fondre comme de la neige au soleil. Comme, pour le moment, la seule alternative présente est offerte par le Parti travailliste, la cote de ce dernier monte, sans cesse, et ce malgré l'amère dispute Pérès-Rabin. Seulement 18 pour cent des Israéliens estiment que le gouvernement réussit «dans la plupart de ses entreprises», révèle un sondage d'opinion de l'Institut Smith, réalisé pour le quotidien du soir Maariv (indépendant, nationaliste).

Dans un autre sondage d'opinion, réalisé pour le concurrent du Maariv, le journal populaire Yedioth Aharonoth (indépendant, modérément nationaliste), l'Institut de recherches sociologiques près de l'université de Jérusalem constate que 43 pour cent des Israéliens font confiance à la direction travailliste pour conduire les destinées du pays, contre 13 pour cent au Likoud. 44 pour cent des Israéliens interrogés ont déclaré ne pas avoir (encore) d'opinion à ce sujet. C'est sur ces voix indécises que compte Ezer Weizman. Il est en effet significatif que le nombre d'abstentions, quand on propose aux gens de choisir entre Likoud et travaillistes, se situe, dans presque tous les sondages, aux alentours de 40 pour cent. Quand on soustrait les dix pour cent qui, en Israël, votent toujours, quoi qu'il arrive, pour les partis religieux et les trois pour cent régulièrement recueillis par les partis d'extrême gauche, il reste quelque trente pour cent d'électeurs flottants.

Déçus par le gouvernement Begin, ces indécis n'ont pourtant pas oublié les gabegies des gouvernements travaillistes. Si la querelle Pérès-Rabin continue à couper le Parti travailliste en deux, la majorité absolue, dont rêvent dernièrement les dirigeants travailliste, pourrait bien s'avérer un mirage.

L'inflation à 150%

JERUSALEM (AFP) — Israël détient un record mondial, celui de l'inflation: 48 pour cent en 1978, 111 pour cent 1979, 150 pour cent probablement en 1980, 200 pour cent au rythme de cette fin d'année.

Jusqu'à présent, la ménagère israélienne ne se plaignait pas beaucoup plus que les consommateurs des pays occidentaux. La valse des étiquettes de certains produits est toutefois impressionnante: les prix de l'alimentation, selon l'office central des statistiques, ont augmenté de 180,7% durant les douze derniers mois, ceux des produits laitiers de 300%. Le prix de l'essence a doublé.

Une grande partie des inconvénients, au niveau des individus, sont attenues en Israël par une indexation légale et quasi mensuelle des salaires, laquelle, bien entendu, nourrit à son tour l'inflation. Mais l'indexation n'est pas totale et, dans l'ensemble, selon les syndicats, les salaires ont baissé cette année, en valeur réelle, de 14%.

La pauvreté des plus défavorisés s'est accentuée, la vie est devenue aussi chère qu'en Europe mais le pouvoir d'achat est resté nettement inférieur. Et les impôts sur les revenus des salariés sont les plus lourds du monde.

Quand l'indice des prix, qui a progressé de 11% en octobre, a été publié à la mi-novembre, trois motions de censure ont immédiatement été déposées au Parlement. La chute du gouvernement de M. Menahem Begin a été évitée de justesse mais, cette fois, le sentiment de saturation est général.

Quand M. Begin a pris le pouvoir en 1977, il a voulu transformer une économie marquée par trente années de travaillisme en un système totalement libéral. En fait, la formation de capital décline en termes réels. Le produit national brut stagne. L'actuel ministre des Finances, M. Menahem Horowitz, a favorisé l'octroi de crédits à l'exportation, mais les entreprises n'investissent pas.

M. Horowitz met l'accent sur le fait qu'il a obtenu un ralentissement de la demande intérieure pour freiner le déficit de la balance commerciale. La consommation privée a effectivement diminué de 8% au cours des six premiers mois de 1980. Mais l'inflation a suivi sa progression.

Le ministre des Finances n'en est pas seul responsable. Il n'a pas pu se mettre d'accord avec le patronat et les syndicats sur un plan de stabilisation des prix et des salaires. Les autres ministres n'ont pas accepté de restreindre leurs budgets.

Or, s'il est vrai que l'inflation importée de l'étranger (coût du pétrole et de ses produits dérivés) n'est pas négligeable, il existe un secteur où le gouvernement pourrait restreindre ses dépenses: le budget de la défense totalise en effet, selon le chiffre retenu par l'Institut des études stratégiques de Londres, la coquette somme de 5,2 milliards de dollars, soit 31,1% du produit national brut. Mais, en Israël, des coups sombres dans le budget des armées font encore partie du domaine de l'utopie.

La difficulté de cerner l'économie israélienne vient de ce que la vie de ce pays, entité géographique de 3,8 millions d'habitants, est liée à l'existence de 12 millions de juifs dans la diaspora, dont 6 millions aux États-Unis. Ainsi le déficit total de la balance des paiements israélienne, qui approche 4 milliards de dollars, est-il compensé par une aide extérieure dont les trois quarts viennent des États-Unis. 400 millions proviennent des diverses organisations juives dans le monde et les transferts de capitaux des particuliers vers Israël représentent une somme équivalente.

À ces transferts, s'ajoutent annuellement environ 450 millions de dollars de la RFA au titre des réparations de guerre, sans oublier une tranche annuelle de crédits à des conditions très avantageuses de 140 millions de deutschmark (la dette totale vers la RFA s'élève à 2,3 milliards de DM).

Le facteur le plus inquiétant demeure la dette extérieure globale d'Israël, qui dépasse largement le produit national brut (environ 16 milliards de dollars), pour approcher, comme l'a révélé un récent débat à la Knesset, les 20 milliards de dollars. Trente pour cent du budget national (autant que la part de la défense) sont consacrés au remboursement annuel de la dette. Or, celle-ci ne cesse d'augmenter: 15 pour cent d'avril 1979 à avril 1980, selon la Banque d'Israël.

Le problème n'est plus tant économico-technique que politique. Le Parti travailliste qui, d'après tous les sondages, devrait reprendre le pouvoir dans le courant de l'année 1981, s'est bien gardé d'annoncer un quelconque programme économique. La solution, selon les observateurs, ne dépend pas seulement d'un changement de gouvernement, mais aussi de transformations structurelles et d'une redéfinition des grandes orientations nationales.

LA PEINTURE AU QUÉBEC

La première étude d'ensemble à paraître sur "la peinture au Québec depuis ses origines", qui regroupe 400 artistes.
Un bilan critique et historique qui tient compte des éléments socio-culturels et du marché de l'art.
Des centaines d'oeuvres en majorité inédites, des croquis de Champlain au récent Hyperréalisme, en passant par Dallaire et les Automatistes.
De nombreux tableaux reproduits en couleurs.

par Guy Robert, nouvelle édition reliée, (22 x 28,5 cm), 222 pages, $45.00

ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE

Vos PERNOD des fêtes...
en deux différents emballages-cadeaux

ANIS PERNOD SURFIN

- Pour le patron (s'il le mérite)
- Pour le père Noël (parce que vous le connaissez)
- Pour la secrétaire (avec son augmentation)

- Pour papa (parce que papa a raison)
- Pour les amis (qui vous veulent du bien)
- Pour tous ceux et celles que vous savez être des connaisseurs.

Contient une bouteille de Pernod, 700 mL
et deux verres Pernod. En emballage-cadeau.

$15.20

Contient une bouteille de Pernod, 700 mL
1 bouteille de Crème de menthe verte Frère Jacques, 710 mL
2 verres Pernod • 1 Jus de Pomme, 1 litre • 1 cendrier
1 briquet • 1 feuillet informatif.
En emballage-cadeau de luxe.

$24.60

En collaboration avec la S.A.Q., service de livraison à domicile, moyennant un léger supplément.
Composez (514) 861-2404 et demandez Mlle Johanne Mercure.

En forme tant!
La bonne forme, c'est de plus en plus courant chez nous.
PARTICIPACTION

Au Vieux Montréal
Restaurant Français
Pour Noël... menu spécial
réceptions de bureaux et de famille.
Ouvert le 25 décembre
361 est, rue St-Paul
Vieux Montréal
Réservations: 861-5337

il faut lire...
Fritz Zorn
MARS
Jeune, riche, cultivé et bien né, l'auteur de 31 ans avait aussi le cancer, naturellement. Un livre essentiel.
Gallimard, $13.95
En vente dans toutes les librairies

il faut lire...
ROMAIN
GARY
Les cerfs-volants
Les amours cahotiques, à travers les méandres de l'avant-guerre et de l'Occupation, de Ludo, un jeune Normand, et de Léla, une jeune aristocrate polonaise.
Gallimard, $14.95
En vente dans toutes les librairies

il faut lire...
Michel
TOURNIER
Gaspard, Melchior & Balthazar
Avec ce récit naïf et violent, Michel Tournier plonge aux sources de la spiritualité occidentale et nous donne sa version originale de la Légende Dorée.
Gallimard, $14.95
En vente dans toutes les librairies

il faut lire...
CZESLAW MILOSZ,
prix Nobel de littérature 1980
La pensée captive
Gallimard, $5.95
Sur les bords de l'Issa
Gallimard, $19.75
Une autre Europe
Gallimard, $19.95
Enfant d'Europe et autres poèmes
L'Âge d'Homme, $18.50
La prise du pouvoir
Gallimard, $19.75
En vente dans toutes les librairies

Les coûts de téléphone peuvent être réduits jusqu'à 20%

par Michel Nadeau

Les chefs d'entreprises pourraient réaliser des économies substantielles en utilisant plus efficacement leur service téléphonique, selon M. Richard Labrie, un des quatre associés de la firme Comunic Recherches, une jeune compagnie québécoise qui offre des services d'expertises dans l'analyse des besoins en télécommunications.

«En particulier, les patrons dans les petites ou moyennes entreprises (PME) suréquipent leurs services avec des lignes ou des appareils téléphoniques dont ils ne se servent pas. Ils sont des victimes faciles pour les vendeurs des compagnies de téléphone,» ajoute son collègue, M. Howard Bowles.

MM. Labrie et Bowles savent de quoi ils parlent puisqu'avec leurs deux associés, ils ont passé une trentaine d'années en tout au service de marketing de Bell Canada. En décembre 1978, ils décidaient de quitter la grande entreprise pour mettre sur pied à Québec leur firme de conseillers aux entreprises et les institutions para-publiques sur leurs besoins de services téléphoniques. L'été dernier, ils avaient pignon sur rue à Montréal.

Une décision récente du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) permettant tous les raccordements, a ouvert le marché à plusieurs fabricants d'équipement téléphonique. Devant la pléthore de nouveaux produits, l'homme d'affaires ne sait à qui s'en remettre! C'est à ce besoin que veulent répondre les quatre associés de Comunic Recherches.

Il y a au moins six écueils qu'il faut éviter au point de départ.

■ Les entreprises ont tendance à utiliser abusivement un grand nombre de téléphones à boutons. On ajoute à chaque fois $6.70 par mois. Est-ce vraiment nécessaire?

■ Le nombre de lignes utilisées est toujours fonction de l'heure de pointe. Or certains types d'entreprises pourraient réduire ce chiffre en étalant l'usage des circuits durant la journée.

■ L'homme d'affaires est un grand consommateur de «gadgets téléphoniques». La compagnie de téléphone louera un central 300 alors qu'un modèle 200 pourrait très bien faire l'affaire. La différence entre les deux est la possibilité de faire des transferts d'appels. Les coûts élevés justifient-ils cette dépense? Seule une analyse de l'utilisation pourra le déterminer.

■ Les abus sont fréquents dans l'utilisation des gadgets de l'interurbain: ligne «Watts» ou encore un numéro Zénith «800». Pourquoi payer une communication téléphonique lointaine lorsque c'est un fournisseur qui appelle? «Les Québécois sont souvent trop timides en cette matière,» précise M. Labrie.

■ Il est possible de résoudre partiellement l'épineux problème des appels personnels en réduisant l'accès de l'interurbain à certaines lignes ou encore à certains appareils.

■ Il faut toujours évaluer s'il vaut mieux louer ou acheter un appareil ou une pièce d'équipement. Bell Canada annonçait récemment qu'elle offrirait en vente une partie de la quincaillerie téléphonique. Le p.-d.g. d'une petite entreprise aura recours à un expert pour voir un peu plus clair dans les options possibles: Bell, Mitel, Simens...

Comunic Recherches affirme avoir réduit les coûts de plusieurs entreprises d'environ 20% en procédant à une étude systématique des besoins des clients.

Après avoir interviewé les utilisateurs et effectué un relevé de l'équipement disponible, les experts présentent une analyse par service et recommandent ensuite un plan d'ensemble. On cherchera ensuite à implanter un système d'utilisation rationnelle de l'interurbain; un effort particulier est consacré à l'amélioration des habitudes téléphoniques du personnel.

«Si vous téléphonez à un client, n'attendez pas plus de 30 secondes pour être mis en communication. Il vaut mieux raccrocher et téléphoner à nouveau.»

«Également, si votre interlocuteur est absent, laissez un message avec le plus d'information possible. Mentionner le numéro de dossier, par exemple. Lorsqu'il vous rappellera, il sera alors en mesure de discuter avec vous.»

Et de poursuivre M. Bowles: «On peut économiser plusieurs dollars en informant continuellement la téléphoniste de nos allées et venues.»

Pour les gens de Comunic Recherches, il est essentiel de former dans chaque entreprise quelqu'un qui soit capable, par la suite, de dialoguer avec les représentants de la compagnie de téléphone. Cette personne verra continuellement à adapter le système requis avec les besoins véritables de l'entreprise.

Pour ce qui est des utilisateurs résidentiels, Comunic Recherches recommande de limiter au maximum le nombre de téléphone utilisés, de ne pas se faire prendre par des gadgets («Les touches trop petites du Touch Tone ne conviennent pas à certains doigts») et d'acheter leurs appareils. Il est maintenant possible d'acquérir des postes dans des boutiques spécialisées ou dans de grands magasins.

«En écoutant les conseils des décorateurs d'intérieur, le client ne doit pas oublier que cet expert ne paiera pas les modèles de luxe qu'il suggère dans beaucoup de cas.»

«Mais avant d'acheter un téléphone, assurez-vous de la qualité du service après-vente,» conseille M. Labrie.

Revenant à la question des besoins des entreprises, MM. Bowles et Labrie parlent de l'appétit presque insatiable des Québécois pour les gadgets comme les télé-chasseurs («Bell boys») ou les téléphones dans les automobiles.

Dans tous les cas, il faut bien voir l'utilisation réelle des appareils et les problèmes techniques possibles.

D'autre part, la possibilité d'acheter un appareil téléphonique a aussi entraîné la naissance d'un autre type de service offert au public: le réparateur de téléphone. Une jeune firme québécoise, Télé-Rép. assure depuis peu l'entretien des postes téléphoniques défectueux.

Selon M.V. Garabedian, plusieurs appareils sont défectueux en raison de mauvais contacts attribuables à l'humidité ou encore au bris. L'accumulation de la poussière peut également gêner le fonctionnement de l'appareil.

Moyennant une somme de $20, le client peut faire réparer l'appareil qui sera garanti pour trois mois.

La popularité des appareils vendus dans les grands magasins ou les chaînes d'établissements de produits électroniques a créé une demande pour les services d'entretien.

Ainsi, avant d'acheter un appareil, en soupesant les avantages et les inconvénients de l'achat par rapport à la location, l'utilisateur doit toujours songer au coût potentiel en cas de bris. L'expérience montre cependant qu'un appareil utilisé de façon normale, sans être exposé à des chocs violents, n'est pas sujet à des bris fréquents.

Devant la pléthore de nouveaux produits, l'homme d'affaires aussi bien que le consommateur ne savent plus à qui s'en remettre.

À l'occasion de son 60ième anniversaire, l'Ordre des ingénieurs du Québec offre gracieusement un cahier spécial de 32 pages sur les grandes réalisations du génie québécois et sur le travail de l'Ordre, dans la parution de demain du Dimanche-Matin.

Depuis 60 ans la pratique du génie au Québec est régie par l'Ordre des ingénieurs du Québec.

1920 · 1980

Le Pavillon de l'Atlantique

Une chic **idée-cadeau** du restaurant

Le Pavillon de l'Atlantique

UN CERTIFICAT-CADEAU

pour un superbe festin de fruits de mer à n'importe quel moment de l'année

Appelez-nous pour plus de renseignements

Le Pavillon de l'Atlantique

1454 A, rue Peel, 285-1636

Ouvert tous les jours à midi, dimanche à 17h

Principales cartes acceptées — STATIONNEMENT GRATUIT

L'avenir de nos enfants sera prospère grâce au gaz naturel. La raison est simple: le gaz naturel abonde au Canada. Les réserve dont nous disposons répondent largement tant aux besoins du pays à long terme qu'à ceux de nos enfants, ainsi qu'à l'exportation.

Plus nous consommons du gaz naturel canadien...plus nous réduisons notre dépendance vis-à-vis du pétrole brut importé. Tout ceci résume l'importance que joue le gaz naturel dans l'avenir: une source d'énergie sûre aussi bien pour nous que pour nos enfants.

Pour notre part, chez TransCanada PipeLines, nous nous efforçons d'acheminer, à un plus grand nombre de Canadiens, du gaz naturel propre et efficace.

LE GAZ NATUREL-
PAS DE PENURIE, MEME
DANS UN AVENIR LOINTAIN.

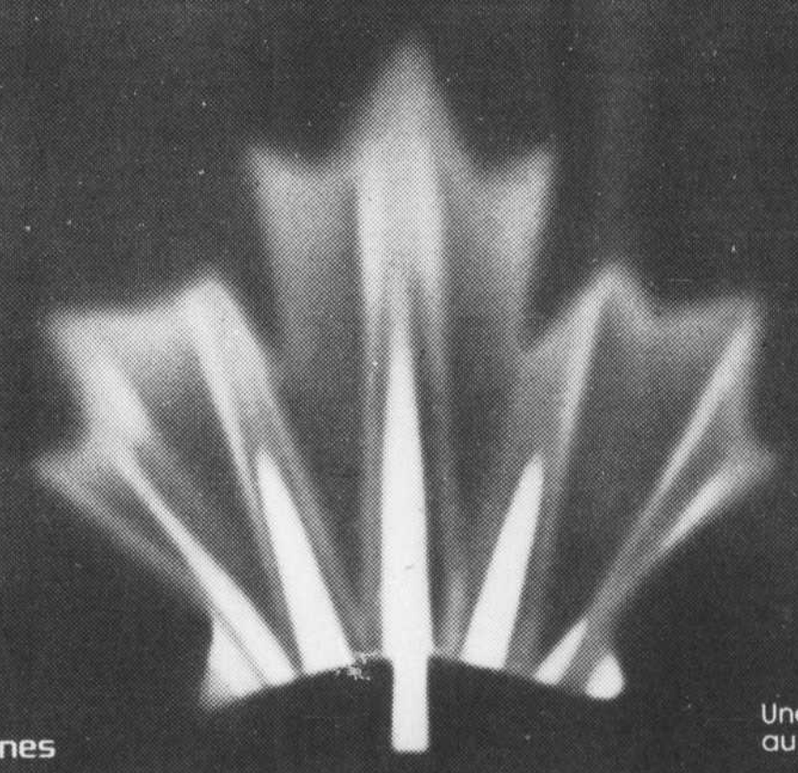

TransCanada PipeLines

Une société canadienne au service des Canadiens.

LE GAZ NATUREL CANADIEN-ENERGIE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

POUR UN PUBLIC MIEUX SERVI,
BIEN PROTÉGÉ:
LE PROFESSIONNALISME ACCRU DE

L'INGÉNIEUR...
UN VRAI!

1920 · 1980

Depuis 60 ans la pratique du génie au Québec est régie par l'Ordre des ingénieurs du Québec.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Chute des pétroles

Le gonflement des taux d'intérêt en Amérique du Nord et l'annonce de la découverte d'un immense gisement de pétrole en Union soviétique ont fait reculer la Bourse de Toronto, hier. L'indice composé a fait une chute de 30.54 points et clôture à 2325.56.

Treize des 14 secteurs du marché ont battu en retraite, celui des pétroles dégringolant de 119.91 points à 4419.89. Une seule victoire: les communications, qui progressent de 6.33 points à 2489.88.

La séance terminée, on dénombre 127 titres en hausse, 418 en baisse et 204 stationnaires.

Près de 7.05 millions d'actions ont été échangées et la valeur globale chiffrait $103.43 millions.

Parmi les industrielles traitées, Falconbridge Nickel perd 3 à $105, Texasgulf 2 1-2 à $77 3-4, BP Canada 1 7-8 à $38 1-8, Turbo Resources 1 1-2 à $24 et Seagram Co. 1 à $73 1-2.

Canada Permanent Income gagne 3-4 à $6 7-8, Peerless Rug 1-2 à $5, Banque royale 1-2 à $60 3-8, Daon Development 3-8 à $11 5-8 et Realcap A 43 cents à $5 3-8.

Dans le secteur minier, Dome Mines cède 2 1-2 à $123 1-2, Q.M.G. Holdings 2 à $16 1-2 et Campbell Red Lake 2 à $76. Kerr Addison prend 3-8 à $21 et Anglo Dominion Gold 70 cents à $5.

Parmi les pétroles, Trinity Resources abandonne 1 5-8 à $22 7-8, Numac Oil and Gas 1 1-2 à $28 1-4 et Canada Southern Pete 1 3-8 à $11 3-4. Ocelot Industries B gagne 1-2 à $39 et Rio Alto Explorations 3-8 à $5 5-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	z70	$6½	6½	6½	
AbtiPrce	16485	$25	24¾	24¾	— ⅜
Abitbi7½p	100	$36¼	36¼	36¼	
Abitbi10	619	$47⅞	47⅞	47⅞	— ⅛
Acklands	501	$13⅞	13¾	13¾	— ¼
AdanacM	8300	415	410	410	—10
Advocate	350	180	180	180	
AftonMin	315	$48	47¼	47¼	— ¾
AgnicoE	8250	$21	20⅛	20⅞	— ⅛
AgraIndA	5368	$8⅜	8½	8½	— ⅛
AhedC	1000	100	100	100	+ 8
Akaitcho	3650	275	265	270	— 5
Albany	24200	320	305	310	— 5
AltEnergy	41632	$24¼	23¾	24⅛	+ ⅛
AltaNat	300	$21	20¾	21	+ ½
Alcan	40891	$41⅞	41	41⅝	— ⅜
AlgoCent	150	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
AlgomaSt	2641	$38½	38½	38½	
Algon	z50	$10	10	10	
Algonpr	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅜
Alum3rdp	400	$22½	22½	22½	
AmEagle	6700	410	395	395	—15
AmLeduc	31000	100	95	95	— 5
AndresWA	202	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
AngCT4½	z6	$19⅛	19⅛	19⅛	
AngCT265	300	$23½	23½	23½	— ¼
AngCT290	z65	$25¾	25¾	25¾	
AngCT315	140	$28¼	28¼	28¼	
AngDGld	33475	$5	430	5	+70
Aquitaine	17276	$41¾	40	41½	— ¼
ArborC	z75	$5⅜	5⅛	5⅜	
Argosy	29500	147	140	140	— 5
Args250p	100	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅛
ArgusBpr	675	$22½	21	21	— 2
ArgusCpr	1200	$5¾	5¾	5¾	
Asamera	6850	$22½	22	22	— ⅜
Asbestos	100	$29¼	29¼	29¼	— ½
AsocPorc	6005	$13½	12⅞	13¼	— ½
Astral	1200	450	440	445	+15
AtcoA	1954	$26½	26¼	26¼	— ⅛
AtlCCop	4417	155	145	145	— 5
AtlasYk	61900	185	171	184	— 1
BBCMp	100	$21⅜	21⅜	21⅜	
BCSugarA	400	$47	46¾	46¾	— ¼
BPCan	1650	$38½	38	38⅛	—1⅞
Bachelor	17050	$7⅝	6¾	7	— ⅜
Bakertalc	9000	175	165	165	—10
BankBC	424	$46½	46½	46½	— ½
BankMtl	17994	$34½	32¼	32¼	—1¼
BankNS	22425	$34⅛	34	34¼	— ⅛
Bankeno	4650	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Barex	9000	32	31	31	— 4
BaryExpl	9900	180	175	180	
BasicRes	4610	$13⅛	12⅞	12⅞	— ⅛
BatonB	1700	$20¼	20	20¼	+ ¼
Belding	700	240	240	240	—10
BellCanad	60479	$20	19⅞	20	— ⅛
BellApr	z1	$58¾	58¾	58¾	
BellCpr	800	$21⅜	21¼	21¼	— ¼
Bell1.80	405	$17¾	17⅝	17⅝	— ⅛
Bell1.96	500	$23¾	23¾	23¾	— ⅛
Bell2.05	6375	$22½	22	22¼	— ¼
BethCop	500	$38	38	38	+ ⅛
BighartOG	2600	$7⅛	6⅞	7	— ⅛
Biltmorel	400	$8¼	7½	7½	— ¼
BlHawk	6500	88	83	83	— 2
Blackwod	200	450	450	450	
Bombr	809	$17⅛	17	17⅛	
BonzaO	29470	$12⅝	12	12¼	— ½
BonanzaW	2000	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
BorderC	300	375	375	375	
BowValy	70885	$23⅜	21¾	22	— 1
BowVly7	1550	$82	79	79	— 5
BraiorRes	2145	$17⅜	17¼	17⅜	— ¼
Bramalea	1410	$17¾	17¼	17¾	+ ¼
BrascanA	4415	$37	36½	37	+ ½
BrendaM	30325	$27¾	26¾	26¾	— 1
BrightA	3500	$13⅞	13¾	13¾	+ ¼
Brinco	7450	$11⅞	11¼	11¼	— ½
Brincop	733	$7	6¾	7	+⅛
BCFP	3850	$16½	16	16	— ¾
BCFPpr	100	$32½	32½	32½	
BCPackB	100	$42½	42½	42½	
BCRIC	41427	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
BC Phone	34003	$16⅜	16	16	— ⅜
BCPh43¾p	100	$39¼	39¼	39¼	— ¼
BCPh4½p	z10	$38¾	38¾	38¾	
BCPh1956	z25	$42⅛	42⅛	42⅛	
BCPh5.15	100	$45¾	45¾	45¾	— ¼
BCPh5¾p	100	$55	55	55	
BCPh6.80	500	$16¼	16	16	— ¼
BCP7.04p	400	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
BroulReef	46500	445	415	425	—15
Brunswk	15820	$17⅞	17¼	17¼	— ⅜
CC Yachts	8200	390	390	390	
CAE	5000	$26	25¾	25¾	— ¼
CCLInd	1200	$7¼	7	7¼	+ ¼
CIL	18944	$35¼	35	35¼	— ¼
CME Res	20600	470	440	460	—15
CMSMines	4000	170	170	170	
CadFrv	4383	$24	23½	24	— ⅜
Cad Frv A	3020	$7½	7⅛	7¼	
Cal Pow A	39185	$18⅝	18⅜	18⅜	— ¼
CalP5p	z40	$60½	60½	60½	
CalP7p	100	$65¼	65¼	65¼	—3¾
CalP7½p	100	$71⅛	71⅛	71⅛	—1⅞
CalP9.75	100	$90	90	90	+ 1
CalP2.36	400	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
Calvert	13900	305	265	270	—35
CamelOG	9500	$10⅛	10	10	— ¼
Camflo	4240	$46½	45⅞	46¼	— ¼
CampRL	9493	$77¾	75	76	— 2
CampRes	400	$15	15	15	— ⅛
CanCem	5253	$13½	13⅜	13½	— ⅜
CCem6½	700	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
CCem2p	950	$14¾	14⅝	14⅝	+ ⅛
CDC	4136	$13⅝	13½	13½	— ⅛
CDCprB	1253	$153	151	153	+ 1
CDC1980	22175	$20¾	20⅜	20¾	+ ¼
CanMalt	700	$35	35	35	— ½
CNorWest	12690	$37⅞	36½	36¾	—1¼
CanPEnt	27045	$27⅛	26⅜	26⅜	— ¾
CPackrs	340	$34½	34¼	34½	+ ¼
CanPerm	7250	$20¼	19½	19½	— ¾
CS Pete	5750	$12⅞	11¾	11¾	—1⅛
Can Trust	3262	$26⅜	26¼	26⅜	
CTrust7¼	1350	$21	20¾	21	+ ¼
CTung	305	$45¼	45¼	45¼	— ¼
CCablesyA	1380	$16⅝	16⅛	16½	+ ⅛
CCablesyB	3400	$15	14⅞	14⅞	— ¼
CCManX	100	$11	11	11	
CCurtis	2300	106	106	106	
CFormst	1200	$14	13½	13½	— ¼
CFoundpr	200	$10⅝	10⅜	10⅜	
CG Invest	100	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅜
CIBkCom	33239	$27¼	26¾	27¼	+ ¾
CLencour	42900	130	107	117	— 2
CMarconi	840	$22¾	22¾	22¾	— ¼
CNat R	54720	$28⅜	26¾	27½	— 1
CNat8.50	200	$58½	58½	58½	—3½
COccdental	5900	$15⅛	14¾	15	— ⅛
COcdntlp	200	$23½	23½	23½	
CPLtd	15365	$47¾	47⅛	47⅜	— ¼
CPLAp	330	$9	9	9	— ½
CReserve	4000	$24	22¾	23	— 1
CdnTire	440	$28	28	28	+ ½
CdnTireA	5225	$30⅛	30	30	— ¼
CUilities	1000	$22½	22½	22½	
CUtil5pr	z50	$45¾	45¾	45¾	
CU 10¼	350	$25	25	25	— ½
CUtil7.30	100	$17½	17½	17½	+ ½
CUtil2nd	3000	$25	25	25	+ ⅜
CWNG4pr	z40	$7¼	7¼	7¼	
Canbra	1100	$9	9	9	+ ⅛
CandelOil	439	$30½	30	30	— ½
Canray	7600	365	350	350	—15
Genstar	1200	$40½	40½	40½	
Goldex	17000	180	170	170	—10
GmaLee	100	360	360	360	—20
GrCoast	6000	65	65	65	
GulfCan	74010	$23⅜	22	23¼	— ¾
Hawker	400	$21	21	21	—1½
H BayMS	2200	$34¼	34	34	
HB Oil Gas	4200	$26	25¾	26	— ⅜
HuskyOil	1800	$19	18½	18⅝	— ¾
IAC	9628	$11¾	11⅜	11⅜	
Imasco	502	$32¾	32½	32¾	— ½
Imp O A	21100	$34⅜	33	34⅜	+ ⅛
Inco	7625	$23⅞	23½	23½	— ½
IPLA	15000	$15⅝	15⅜	15⅝	— ⅛
Ivaco	1000	$22⅞	22¾	22¾	— ¼
Jtown	2500	47	47	47	—5
JamexExpl	1700	275	275	275	
Kegld	5400	$7	6¾	6¾	— ¼
Kiena	1800	$28¾	28½	28½	
LabattA	108	$27⅝	27⅝	27⅝	— ⅛
Labrador	700	$51	50½	51	
Ladubor	39700	225	215	215	—8
LaVrdy	469	$7	7	7	
Logistec	1400	435	425	425	—10
LynxExp	63300	242	220	230	—12
Mclean H A	3500	$25	25	25	+1
MB Ltd	2000	$39¾	39½	39½	— ⅜
MassFer	2057	$5½	5¼	5⅜	— ⅛
Massval	24500	102	98	100	—4
MnrahMines	633	100	100	100	—1
MitchA	500	$29½	29	29	—1
MitchB	100	$29½	29½	29½	— ⅜
MitelCorp	200	$22¼	22¼	22¼	— ¾
MolsonA	150	$31¼	31¼	31¼	+ ¼
Moore	5615	$41	40¾	40¾	— ¾
Muscoch	13155	385	360	365	—15
NewfldA	600	$23	23	23	
NewfldD	1500	$8	7¾	7¾	— ¼
Noranda	21294	$31	30½	30¾	— ½
Norcen	2550	$31¾	31	31¾	— ¼
Normick	5900	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
NA Rare	40000	46½	44½	46½	+1½
NorTel	520	$34¼	34¼	34¼	— ⅛
NovaAlta	1200	$38¼	38¼	38¼	— ¼
Nova612	200	$33	33	33	— ¼
Petrofina	700	$82½	81½	81½	—1½
Phoenix	100	$26¼	26¼	26¼	+2¼
PowrCrp	2500	$20¾	20	20	—1
Pow CorpE	400	$18	18	18	
PrefacA	1000	100	100	100	—60
PRFRT	9600	5	5	5	+1½
ProtoEx	1000	130	130	130	
ProvEx	10500	249	230	230	—20
PubStll	800	$13½	13½	13½	— ½
QueExpl	10300	235	221	225	—10
Queenstn	18325	$8¾	8	8¼	— ½
Rolland	500	$9	9	9	
RoyalBank	1785	$60	59⅜	60	
R Trco A	150	$18½	18½	18½	— ⅜
Sceptre	600	$17	17	17	
Seagram	200	$74¼	74¼	74¼	— ¾
ShellCan	27050	$25⅞	24⅝	25⅜	—1⅛
SilStack	5787	$31	30	30½	— ¼
SparCap	77500	34	31	31	—3½
Stafrd	6300	$9¾	9¼	9½	— ⅛
SteinbgA	1200	$27	26½	27	—1
SteicoA	960	$39½	39	39⅛	— ⅛
SulMin	600	490	480	480	+5
Tiwind	150	$5¼	5¼	5¼	
Talismn	15350	165	160	164	+1
Tele Met B	10550	$17½	16¾	17½	+ ½
Texaco	22200	$22¾	22	22⅜	— ½
Texasgulf	300	$77½	77¼	77½	+ ½
Tor Dm Bk	495	$34⅛	34	34	— ¼
Tot Pet A	2600	$30¼	29¾	30	— ⅜
Tot Pet pr	1150	$46¼	45¾	46¼	— ¾
Tr Can PL	700	$23½	23¼	23¼	— ½
TrimacA	6050	$39	39	39	+7¾
TrustGenCa	614	$13¼	13¼	13¼	
UnigescoA	1857	350	340	350	+10
Union G A	400	$13⅜	13½	13⅜	
UntdAsbes	148	$7¾	7¾	7¾	+ ⅜
UnivlMI	400	150	149	149	—6
Viking Res	35000	72	65	70	—5
WlkrC	8947	$32¾	32⅜	32⅜	— ½
WlkrPrE	2330	$31¼	30¾	31	— ⅜
Wcoast Tran	600	$14¾	14½	14¾	— ⅛
Wcostwf3	3000	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Wrightbr	8400	370	330	365	+5
ZellersA	675	$16¾	16½	16¾	+ ¼
Ziebart	100	175	175	175	+5
	Trust Units				
C Rlty un	2000	$5	5	5	

MONTRÉAL

Baisse des cours

Comme elle avait commencé la semaine, la Bourse de Montréal a terminé sur une note sombre, hier, l'indice composé perdant 3.94 à 358.61, la plus forte baisse en un seul jour depuis un mois. Pourtant le volume a gonflé, passant de 908,907 actions la veille à 1,069,431.

Les industrielles ont cédé 5.04 à 375.10, les services publics 1.30 à 273.11, les bancaires 2.79 à 411.05 et les papetières 1.41 à 243.36. Quant aux hydrocarbures, ils ont dégringolé de 14.79 et se retrouvent à 596.48.

En fin de compte, les pertes enterrent les gains par 94 à 39 et 39 titres sont stables.

Gulf Oil Canada, vedette des industrielles, termine en baisse de 3-4 à $23 1-8. Spartan Capital, valeur minière la plus traitée, recule de 3 1-2 cents et conserve 31 cents.

Shell Oil perd $1 1-8 à $25 3-8, Texaco 1-2 à $22 3-8, Noranda 1-2 à $30 3-4, Banque nationale 1-4 à $14 7-8, Interprovincial Pipelines 1-8 à $15 5-8, Bell Canada 1-8 à $19 7-8 et Walker Home 1-2 à $32 3-8. Imperial Oil A monte de 1-8 à $34 3-8.

Côté spéculation, Lynx-Canada Explorations abandonne 12 cents à $2.30.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt	1200	460	435	435	—25
AbtiPrce	5700	$25	24¾	25	
AgnicoE	500	$21	21	21	+1
Alcan	8865	$41⅞	40¾	41⅜	— ⅜
Aldona	3222	111	111	111	—1
Americ	8900	61	61	61	—5
Aquitaine	300	$41½	41	41½	— ¾
Arg pr C	100	$5¾	5¾	5¾	—1
BPCan	4613	$39	38	38⅛	—1⅞
Bachelor	1550	$7½	7⅛	7⅛	— ½
Bakertalc	1000	170	166	166	—4
BankMtl	7875	$33¾	32⅜	32½	—1
BankNS	1589	$34¼	34¼	34¼	— ⅜
BqueNat	19332	$15⅛	14¾	14⅞	— ¼
Bateman	19500	30	29	30	
BellCanad	10969	$20	19⅞	19⅞	— ⅛
Belchas	4500	165	160	160	—5
Bluewtr	200	$17	17	17	+ ¼
BombInc	658	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
BowVal	4250	$22¾	21⅞	22⅛	— ¾
BrcanA	1100	$37⅛	36⅛	37⅛	+ ½
Bruneau	13500	59	57	57	—3
CadilEx	29450	$9¼	8¾	9⅛	+ ⅛
CdaCem	2904	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
C Devlp B	200	$153	153	153	—5
C Cabl B	200	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅜
C Imp Bank	7613	$27¼	26¾	27¼	+ ½
CPLtd	2975	$47⅜	47¼	47½	
Cdn Tire A	1500	$30¼	30¼	30¼	+ ⅛
CanronA	180	$17½	17½	17½	+1¾
CarlOk	1410	$10⅜	10⅛	10⅜	— ⅜
Celanese	4900	$9¾	9½	9½	— ¼
CentDyn	6000	106	105	105	—5
Chieftain	12000	$23	22½	23	—1
Chrysler	100	$7½	7½	7½	— ¼
C Bath A	6607	$24¾	24⅜	24⅜	— ½
C Bath pr	600	$14¾	14½	14½	— ½
Cons I Res	7900	260	245	255	—5
CSum	21700	130	120	130	+6
DalcoPet	800	$10¼	10	10	— ⅜
DofascoA	200	$43	43	43	— ½
Domco	670	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
DomePete	5050	$73⅜	72	72¾	—2¼
DBrdge	1400	$23¾	23¾	23¾	+ ⅛
DomStore	150	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Domtex	574	$17½	17½	17½	
Domtar	2100	$29¼	29	29⅛	
DonohuepA	300	$17	17	17	+ ⅛
Dumgmi	12068	$12	11½	11½	— ¾
Dumont	45600	108	97	101	—4
DynMn	54300	105	96	100	—9
Minest M	5500	$7¼	7	7	— ⅜
E Sul M	1300	465	465	465	—5
En P Met	2000	$16½	16	16½	+ ½
EnheatA	190	$5	5	5	
EntCanP	2558	$26¾	26½	26⅝	— ½
FCA Inter	1400	480	465	480	+15
GazMetr	100	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $742 (demande) et $750.60 (offre) par la Fiducie Guardian, un important courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent quant à elle était cotée à $21.35 (demande) et à $22.18 (offre).

■ Voici les cours de l'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars américains, avec entre parenthèses, les cours de la veille: **Londres: $614.25 ($630.00); Paris: $636.34 ($638.99); Francfort: $620.99 ($628.50); Zurich: $617.50 ($632.50); Hong Kong: $624.53 ($635.91).**

Un mode d'épargne supérieur
Nos certificats de dépôt garanti
13½%
Intérêt annuel.
Période de 5 ans.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Jorex Ltd	14700	122	115	115	— 5
Joutel	54760	243	232	239	+ 4
KamKotia	17950	$10¼	9¾	10	— ½
KapsTran	11250	120	116	118	— 1
Keeprite	4275	$18¼	17⅞	18¼	+ ¼
KellyDA	2000	$10⅛	10	10	
KelseyH	300	$30	29⅞	30	
KerrAdd	27345	$21	20¾	21	+ ⅜
KAnacon	16766	144	135	135	— 9
LaVrndr	119	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
LabattA	4518	$27¾	27⅝	27¾	
LabMin	120	$50	50	50	— 2
Lacana	6217	$13	12¾	12¾	— ¼
Lacanaw	9950	$9	8½	9	+ ⅛
LaidlawA	500	$9	8⅞	9	+ ⅛
LaidlawB	2650	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Ldl 9¾	300	$9¾	9¾	9¾	
LOntCem	4550	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
LShore	11920	$43⅜	41¼	42¼	—1⅜
LarderRes	15700	239	230	235	+ 5
LasitrKm	5400	185	170	185	+ 5
Laurasia	19712	193	180	180	—14
LauFinp	316	$14½	14½	14½	— ⅜
LavaCap	2175	$10½	10	10	— ½
L & J A	100	$14	14	14	
Leighinst	2070	$14	13¾	13⅞	— ⅛
LevyApr	2000	$8	8	8	
Liberian	100	300	300	300	
LLLac	5397	$37¾	36	37	
LoblawCo	24523	$8	7⅜	7¾	+ ½
LobCopr	1275	$22¼	22	22	— ⅜
Lochiel	2450	$7¼	7	7	— ¼
LochielA	400	$12¼	12	12	— ⅛
Lumonics	9995	$17⅜	16⅞	16⅞	— ½
LyttonM	11600	155	150	150	— 5
MDSHA	600	$12⅛	12	12	
MDSHBp	1600	$9⅜	9½	9½	— ⅛
MICC	3300	$12¾	12½	12¾	+ ¼
MICC8¾p	1100	$18⅜	18½	18½	
MSZRes	23425	380	360	360	—20
MTSInter	1000	100	100	100	+ 1
MclanHA	47522	$25	24⅝	25	
MBLtd	16330	$39¾	39⅜	39⅝	— ⅛
Madeline	111	275	275	275	— 5
Madsen	200	250	250	250	—10
MagnaA	300	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
MagnaB	400	$13¾	13⅜	13¾	— ¼
Magnetcs	2900	230	225	230	— 3
Mahr p	500	$5⅛	5⅛	5⅛	
MajstcWil	8280	$5	475	485	—27
Malartic	600	$11½	11½	11½	
ManBar	8200	166	156	160	— 8
MLfGard	z25	$31¼	31¼	31¼	
MrtmeEl	156	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅜
Maritime	220	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
MarkSpnc	2600	$10½	10⅜	10½	— ¼
MassFer	23865	$5½	5¼	5⅜	
MasFA	5940	$11⅝	11	11	— ⅜
MasFB	4050	$11	10	10	—1⅛
Matchan	7000	100	100	100	— 3
McAdam	53600	108	97	104	— 4
McLaghln	350	$9	9	9	
McLghl9p	440	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
McLghl10p	z17	$12⅜	11⅞	11⅞	
Melcor	600	$22	21½	22	+ ½
Mentor	3000	$10⅞	10½	10⅞	+ ¼
Mercantil	600	$20¾	20¼	20⅜	+ ⅛
MerlandE	11787	$9⅜	9	9	— ⅜
MetStorsp	250	$13⅜	13⅜	13⅜	
MetStr67p	100	$13¾	13¾	13¾	—1¼
Midcon	200	325	325	325	
MinrlRes	33169	315	305	310	
MitelCorp	39355	$22¾	21¾	22¼	— ⅜
MolsonA	17426	$31¼	30¾	31	— ¼
MolsonB	250	$28	28	28	
Moninv	106	$12½	12½	12½	+ ¾
MonarcW	z200	45	45	45	
MonencoA	100	$13	13	13	+ ¼
Moore	9407	$41⅛	40⅜	40⅜	— ½
Morisn	3500	440	425	425	—15
MtnStates	17470	$17½	16¾	17¼	— ⅛
Murphy	3965	$35¾	35	35¼	— ¼
NBCook	3550	$18½	16¼	17	—1½
NBUMine	10685	430	405	405	—20
NSRRes	61600	142	135	141	— 1
NatBkCan	9240	$15¼	14¾	14⅞	— ⅜
NatDrug	500	$14	14	14	+ ½
NHeesEnt	100	$12½	12½	12½	+ ¼
NatPete	21107	440	415	415	—30
NatSeaA	300	$10½	10½	10½	— ⅛
NatTrust	500	$28	28	28	
Neomar	5338	495	480	480	—20
NBTel	2856	$20¼	20	20	— ⅜
NKelore	53600	139	131	132	— 2
NProvidD	4650	58	55	55	— 4
NQueRagl	2700	$6⅞	6⅝	6⅝	— ¼
NYorkOil	7760	242	235	242	— 3
NfldLPA	501	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
NfldTel	1563	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
NfldTelA	100	$13½	13½	13½	— ½
Newnor	16000	54	50	52	— 4
NickRim	13700	83	75	76	— 7
NobleM	3000	200	200	200	— 5
NomaInd	200	$12	11¾	12	+ ¼
NorAcme	59600	425	395	420	— 5
Noranda	49711	$31	30½	30¾	— ⅜
Norbaska	19400	104	95	96	— 4
Norcen	28057	$31¾	31	31⅝	— ⅜
Norcn288	150	556	56	56	
Norlex	21500	50	45	49	— 1
NormickP	z25	$8	8	8	
NCOils	100	$19¼	19¼	19¼	— ¾
NorCt785p	1000	$17	17	17	
NorTel	33382	$34⅝	34	34¼	— ⅜
Northgat	1700	$12¼	12	12	— ¼
Northld	27900	108	101	101	— 7
Northstar	10050	$7¾	7⅜	7½	— ⅛
NWUtilp	270	$37½	37½	37½	
NovaAlta	15943	$38½	38	38	— ½
NovaEp	600	$17¾	17½	17½	
NovaFp	11100	$23⅞	23¾	23¾	
NovaGp	590	$23¾	23¾	23¾	

OBLIGATIONS

Les c

Hausse de 0.4% du PNB canadien

OTTAWA (PC) — L'économie du pays s'est raffermie au cours du troisième trimestre, mais cette reprise risque d'être de courte durée, avec la flambée des taux d'intérêt.

Selon Statistique Canada, les chiffres préliminaires indiquent que le volume du Produit national brut (PNB) pour la période de juillet à septembre a progressé de 0.4% par rapport au 2e trimestre.

En valeur absolue, le PNB a augmenté de 2.4% pour s'établir à $289.4 milliards, en tenant compte des variations saisonnières.

Le bureau fédéral de la statistique fait observer qu'il est trop tôt pour conclure que la baisse cyclique de l'économie est terminée. Statistique Canada note d'ailleurs que la croissance des dépenses individuelles, qui a le plus contribué à la hausse de 1.2% de la demande intérieure globale, est insoutenable.

Le ministre des Finances, M. Allan MacEachen prévoit une baisse de 1% du PNB cette année, et un gain de 1% l'année prochaine.

La plus grande partie de la hausse de la demande au cours du troisième trimestre a été compensée par une baisse de $1.2 milliard au chapitre des stocks, notamment dans l'automobile, dans l'industrie manufacturière et dans le commerce de détail, stocks qui s'étaient accumulés depuis les deux dernières années.

Les entreprises doivent épuiser leurs stocks en main avant de produire davantage et, au troisième trimestre, la production de biens a en réalité baissé de même que les importations.

L'investissement du secteur privé en usines et matériels nouveaux a fléchi au troisième trimestre, mais il a quand même augmenté de 1.9% par rapport au trimestre précédent, une fois l'inflation prise en compte.

Les prix des biens et services produits par l'économie ont gonflé de 2% durant la période de juillet à septembre. Mais calculée sur une base annuelle, la progression n'est que de 8% et elle est inférieure aux hausses récentes de plus de 10% des prix à la consommation.

De plus, les prix au chapitre des dépenses personnelles ont monté de 3% au cours du troisième trimestre, soit de 12% par an en raison d'une forte hausse des prix des aliments et de la croissance rapide du prix des voitures automobiles.

Statistique Canada souligne que les hausses de prix ont été freinées par l'épuisement des stocks et qu'une fois ce facteur éliminé, les prix ont gonflé de 2.8% durant le trimestre ou de 11.3% par an.

Les salaires, gains et revenus supplémentaires provenant du travail se sont accrus de 2.7% durant le trimestre visé, soit 10.8% annuellement. Le revenu personnel disponible, y compris toutes les sources de revenu familial, a augmenté de 3.9%.

Compte tenu d'une hausse des dépenses personnelles, le taux d'épargne individuelle est tombé à 10% environ.

Les profits des sociétés avant impôt étaient généralement inchangés durant le trimestre, en dépit d'une appréciation des stocks. La part des profits bruts des entreprises dans le PNB total a diminué de 1%, par rapport au sommet cyclique de 12.8% au troisième trimestre.

En ce qui concerne le commerce le Canada a vendu en biens et services pour $4.1 milliards de plus qu'il n'en a achetés dans le monde entier durant le troisième trimestre.

Le dollar canadien continue de perdre du terrain

Le prime rate grimpe à 19% aux USA

NEW YORK (AFP) — À l'initiative de la Citibank, seconde banque des États-Unis, la plupart des grandes banques américaines ont porté hier en fin de matinée leur taux d'intérêt de base de 18.50 à 19%.

Ce relèvement fait suite à l'augmentation du taux d'escompte de base — de 12 à 13% — décidée jeudi soir par la Réserve Fédérale.

Le taux d'intérêt bancaire de base se rapproche ainsi du niveau record de 20%, établi en avril dernier. Fin juillet, il était retombé à 10.75% avant d'amorcer un nouveau mouvement ascensionnel.

La hausse du taux d'escompte américain se justifie, selon la Réserve Fédérale, par l'écart grandissant entre les taux d'intérêt à court terme et le taux d'escompte.

L'escalade des taux d'intérêt aux États-Unis qui favorise la tenue du dollar, est considérée comme un facteur important de ralentissement de l'activité économique qui avait eu tendance à reprendre depuis le troisième trimestre. Les indices et les déclarations faisant craindre une nouvelle récession se font de plus en plus nombreux.

De nombreux analystes s'attendent actuellement à de nouvelles hausses du «prime rate» qui pourrait prochainement dépasser son niveau record de 20%, en affectant gravement des secteurs comme l'automobile et la construction.

M. Paul Volcker, président de la Réserve Fédérale, avait reconnu mercredi les risques de ralentissement de la croissance engendrés par la hausse des taux d'intérêt. Il avait cependant averti qu'une poursuite de la politique très stricte de contrôle de la masse monétaire serait nécessaire tant que l'inflation demeure à son niveau élevé de près de 13% l'an.

La grande question que se posent maintenant les experts financiers est de savoir si les taux d'intérêt vont bientôt atteindre un plafond ou s'ils vont crever le seuil psychologique des 20% aux États-Unis et des 18% au Canada.

Le taux d'escompte de la banque du Canada est passé, jeudi, de 13.95 à 14.76% et aussitôt, les banques commerciales ont suivi en relevant leur taux d'intérêt préférentiel de 14.5 à 15.5%.

Ainsi, depuis les neuf derniers jours les taux bancaires ont fait un bond de 1.75%. Ce rythme de hausse est plus rapide qu'en avril, où le taux de base avait atteint un sommet de 17.5%.

Certains économistes ont l'impression que les taux sont à la veille de plafonner, en raison des pressions qu'ils exercent déjà sur l'économie. Mais un banquier est plutôt d'opinion que des secousses encore plus violentes vont se faire sentir, car il ne voit poindre aucun signe annonciateur d'un ralentissement de l'inflation.

Les taux d'intérêt élevés sont, paraît-il, un remède de cheval pour apaiser la fièvre des prix, problème numéro un qui afflige les États-Unis et le Canada.

Paul Volcker, le grand patron de la banque centrale américaine, a réaffirmé cette semaine qu'il s'en tiendrait à son idée fixe: resserrer le crédit pour mater l'inflation.

Comme plus tôt sur les places européennes, une nouvelle et forte hausse du dollar a été enregistrée, hier sur le marché de New York, à la suite du resserrement des conditions de l'escompte et de la hausse des taux d'intérêt.

La devise américaine s'est ainsi inscrite en clôture à 1.9580 mark contre 1.9440 la veille, à 1.7700 franc suisse contre 1.7530 et à 4.5325 francs français contre 4.5020. L'or, de son côté, a évolué dans des limites étroites et a terminé la semaine à $620.80 l'once contre $621.80 jeudi en clôture.

Quant au dollar canadien il a poursuivi sa glissade face au dollar américain, clôturant à 83.70 cents US en baisse de 2-25. L'écart grandissant des taux entre les deux pays (3.5%) continue d'exercer de fortes pressions sur la devise canadienne.

Sur les marchés européens, cette hausse des taux, qui provoque des mouvements de capitaux arabes en livre-sterling vers le dollar-US, accentue également la pression sur le mark. Le mark, soumis à de fortes pressions à la baisse depuis quelques semaines reste près de son cours-plancher à l'intérieur du système monétaire européen (SME).

Le cours de la devise ouest-allemande a cependant été plus stable depuis l'annonce à Paris au début du mois dernier, de mesures destinées à alléger la pression à la hausse sur le franc français à l'intérieur du S.M.E., indique-t-on dans les milieux financiers.

Les gouverneurs des banques centrales se retrouvent donc lundi à Bâle également quelques jours après que les chefs d'États et de gouvernements de la C.E.E. eurent annoncé à Luxembourg la prolongation, en mars prochain, pour deux ans du S.M.E.

Les «neuf» se sont également mis d'accord pour encourager une plus grande utilisation, sur les marchés privés des capitaux, de l'unité de compte européenne (ECU).

Cette évolution devra encore cependant être approfondie par les experts des banques, avant d'être débattue plus à fond à Bâle, estime-t-on de source informée.

La Banque de Commerce inscrit une perte de $100 millions pour M.-F.

La Banque de Commerce Canadienne Impériale a inscrit un montant de $100 millions au chapitre de ses provisions pour pertes en raison de l'incertitude entourant les prêts de $383 millions que la banque torontoise a consentis à Massey-Ferguson. C'est $100 millions que perdrait la Banque de Commerce su Massey Ferguson devait faire faillite.

Cette prévision se traduit en une baisse de $14 millions du solde des revenus après impôts de la banque pour l'exercice financier 1980. (Pour niveler les fluctuations, les banques répartissent sur une période de cinq ans le montant des pertes encourues au cours de l'année financière).

Cette mauvaise créance a entraîné une réduction des profits de la Banque de Commerce qui devient avec la Banque Nationale les deux seules institutions bancaires à afficher une diminution des revenus nets en 1980.

Le solde des revenus après impôts a reculé de $201.3 millions (ou $5.14 par action) en 1979 à $192.1 millions ou $4.90 pour l'année financière terminée le 31 octobre dernier.

L'actif a néanmoins fait un bon en avant de 20% pour atteindre $55.4 milliards, soit $7 milliards de moins que la plus importante banque canadienne, la Banque Royale, de Montréal.

Sur un total de prêts consentis de $383 millions, pas moins de $105 millions ont été avancés à des filiales financières du groupe Massey-Ferguson. Cette somme sera récupérée sans problème. Une autre tranche de $13 millions est également couverte. Reste alors un montant de $255 millions qui pourrait être perdu en partie si le grand fabricant de matériel agricole devait fermer ses portes.

Les actions de Massey-Ferguson ne valent plus que $5.37 après avoir touché plus de $20 il y a six ou sept ans.

L'inflation ne se résorbe pas aux USA

WASHINGTON (AFP) — Le département américain du Travail a annoncé hier qu'en novembre le taux de chômage s'est inscrit aux États-Unis à 7.5% contre 7.6% le mois précédent.

Les prix de gros d'autre part, ont progressé de 0.6% contre une hausse de 0.8% en octobre.

Le nombre de personnes pourvues d'un emploi a augmenté de 220,000 en octobre pour atteindre 97.4 millions. L'augmentation, précise le département, a affecté essentiellement l'emploi féminin.

Le nombre de chômeurs s'est élevé à 7.9 millions, soit une baisse de moins de 100,000 par rapport au mois précédent. En mai, le taux de chômage avait atteint, avec l'arrivée brutale de la récession, 7.8%. Depuis lors, il oscille entre 7.6 et 7.5%.

La hausse de l'indice des prix de gros a été, selon le département du Travail, dûe à une nouvelle progression des prix des produits alimentaires ainsi qu'à une augmentation — la première depuis plusieurs mois — des prix de l'énergie et à une hausse des produits finis.

Selon un économiste du département, ces statistiques montrent qu'il existe encore «une forte pression inflationniste». «La hausse des prix des produits intermédiaires, tels que l'acier, les produits chimique et les plastiques est inquiétante» a-t-il ajouté.

Pour les dix premiers mois de l'année, l'augmentation de l'indice des prix de gros ressort à 10.1% en projection annuelle.

NOMINATION

GILLES POULIN
Radio Nord Inc.

Me Jean-Joffre Gourd, c.r., Président du Conseil et Chef d la Direction de RADIO NORD INC., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Gilles Poulin, Bac., L ès L., M.A., à titre d'Attaché au Chef de la Direction et de Vice-Président — Planification de RADIO NORD INC., regroupant les stations de radio: CKRN-MA, CHAD-MA, CKVD-MA, CKLS-MA et CHLM-MF ainsi que les stations de télévision: CKRN-TV, CFEM-TV desservant les territoires de l'Abitibi-Témiscamingue et de la station CHOT-TV pour la région de l'Outaouais ainsi que le territoire du Nord-Est franco-ontarien, à compter du 11 novembre 1980.

Antérieurement, M. Poulin a poursuivi ses études aux Universités de Sherbrooke (1965) de Laval (1968) et d'Ottawa (1970).

Depuis (3) ans, M. Poulin était Vice-Président Directeur Général de RADIO NORD INC. (secteur Abitibi-Témiscamingue) regroupant les réseaux d radio MA et MF et de télévision.

Deloitte Haskins & Sells Ltée — **Normandin Barrière & Cie**

Syndics en faillite

M. Paul Bertrand, syndic, a l'honneur de vous faire part que M. Claude Lussier, c.a., syndic s'est joint à notre section d'insolvabilité.

Adresse: 225 ouest, rue Notre-Dame
Montréal, Québec
H2Y 1T4

Téléphone: 844-4442

Bureaux dans les principaux centres du pays.

GRANDE INAUGURATION DES GALERIES D'ART WATSON
1434, rue Sherbrooke ouest

En primeur! Exposition-vente des oeuvres récentes du plus grand peintre canadien du Grand Nord

MARIE-CLAIRE
DU 12 AU 20 DÉCEMBRE 1980

VERNISSAGE le jeudi 11 décembre 1980
20h à 23h — Vins et fromages

L'artiste sera sur les lieux.
Cartes d'invitation disponibles.

Renseignements:
849-9389

Ecole des Hautes Etudes Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

4e conférence H.E.C. de la saison 1980-1981

autour du thème

"Nationalisme économique et stratégies industrielles"

Louis Hollander
Président et chef de l'exploitation, Bombardier Inc.

le mardi 9 décembre 1980
de 18:00 à 19:30

l'entrée est libre
amphithéâtre 3068 de l'École

Pour tous renseignements, téléphoner ou écrire à
Service des relations publiques
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal H3T 1V6 **tél.: (514) 343-3838**

prochaine conférence: le mardi 13 janvier 1981

Basile A. Bénéteau
Président et chef de la direction
Northern Telecom

Offrez-vous le Québec en cadeau...

$8.95

$9.95

$6.75

Demandez à votre librairie la sélection Noël des éditions HMH: patrimoine, littérature-jeunesse, livres-disques, livres d'art.

$12.95

$14.95

7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, (514) 364-0323
éditions hurtubise hmh ltée

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons VISA
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons master charge
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- 55¢ la ligne agate
- Minimum $8.80
- Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENT élégant, 1 chambre à coucher, **stationnement intérieur** à tarif préférentiel, pour personnes travaillant en ville. 845-4173

SUPERBE appartement, 1 chambre à coucher, près des divertissements, discothèque **Kathryn 333**, cinémas, restaurants. 845-4173

APPARTEMENT coquet, 2 chambres à coucher, idéal pour personnes aimant magasiner, la **Promenade**, boutiques, restaurants, cinémas. 845-4173

CONFORTABLE appartement, 3 chambres à coucher, accès privilégié à un club sportif ultra-moderne, **piscines intérieures et extérieures**. 845-4173

APPARTEMENT idéal, 3 chambres à coucher, climatisé, **près du parc du Mont-Royal**, pour personnes voulant le calme de la montagne. 845-4173

SPACIEUX appartement, 4 chambres à coucher, accès privilégié à un club sportif ultra-moderne, conditionnement physique, **saunas**. 845-4173

LUXUEUX studio, idéal pour personne seule voulant avoir accès à tout en ville, **portier 24 heures**, près des divertissements. 845-4173

PRATIQUE studio, stationnement intérieur à tarif préférentiel, **Promenade** de boutiques, cinémas et restaurants dans le même édifice. 845-4173

Appartements LaCité
350 ouest, rue Prince-Arthur angle avenue du Parc **845-4173**
Rester en ville... ou vivre LaCité
08-12-80

AIDES DOMESTIQUES

FEMME DE MÉNAGE pour garder, demeurer, chambre et salle de bains, référence s.v.p. 487-5456. 8-12-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. INO

MEUBLES CROYDON: bureau et crédence avec dessus en cuir (72X36X30), une table à café avec dessus en cuir (48 diam, 21 haut), 1 table de coin 30x32, 1 fauteuil pivotant et 4 fauteuils de service. Valeur $18,000 (neuf), sacrifierais pour $7,000. Téléphoner à: 288-2940 ou 288-2949. 8-12-80

TV couleur, lazy-boy, set de cuisine et set de salon, neuf, 1 mois d'usure. 354-7588. 8-12-80

CONTENU DE MAISON À VENDRE, usagés et antiquités, 5654, Monkland coin Oxford, jeudi, vendredi et samedi de 10 a.m. à 8 p.m. et dimanche de 10 a.m. à 5 p.m. 8-12-80

ANIMAUX PERDUS

AI PERDU CHAT TIGRE, âgé de 2 ans environ, à Outremont, secteur Parc Joyce et De Vimy. Téléphoner S.V.P. à: 737-9293. 9-12-80

ANTIQUITÉS

DENTELLES ANCIENNES
Magnifiques rideaux filets brodés, Bruges, Richelieu; somptueuses nappes, couvre-lits en Milan.
738-7378 JN.O.

ANTIQUITÉS

MOBILIER DE SALLE À MANGER, 9 morceaux, en acajou, $1,800. 484-7674, 488-2181, après 6h. p.m. 8-12-80

ARMOIRES EN PIN, commodes, coffres, tables, chaises, buffet vitré, chiffoniers, buffet bas, armoirette, divan, hûche, lit en métal, et autres... 659-2651. 16-12-80

ARMOIRE DE STYLE ANGLAIS, miroir biseauté, grappe de raisins sculptée. Prix $900. 272-2293. 8-12-80

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morier, 524-1422. 8-12-80

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 6½ rénové, chauffé, cuisinière, réfrigérateur fournis. Immeuble de classe. $550/mois. 272-6965. J.-N.O.

VIEUX MONTRÉAL, Cour le Royer, studio entièrement rénové, foyer, murs/brique, poutres apparentes, planchers bois franc, 1040 p.c., libre 30 avril. $750/mois. 282-4575 ou 284-9538. 8-12-80

VAN HORNE, DECELLES, 3½ chauffé, ½ sous-sol, eau chaude réfrigérateur, cuisinière, $160. libre 1er janv. 739-3062, 342-4918 après 18h, 471-2881 poste 53 (jour). J.N.O.

C.D.N., grand 3½, ensoleillé, balcon, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, 220. 738-2538, 521-0769, 334-0904. 8-12-80

OUTREMONT, 1½ chauffé, électricité incluse. Après 6h p.m. 270-8094. 8-12-80

C.D.N., Decelles et Edouard-Montpetit, 3½, sous-location, chauffé, cuisinière-réfrigérateur fournis, libre immédiatement. $193/mois. Après 6 heures: 334-6514. 8-12-80

APPARTEMENTS À PARTAGER

Jeune femme avec enfant de 2½ ans cherche à partager grand 7½ sur Hutchison et Lajoie avec femme pour janvier 81, $125 plus chauffage plus électricité. 277-2522. 8-12-80

CHALETS À LOUER

CHERIBOURG
CHALETS À LOUER
SAISON: du 13 décembre 1980 au 20 avril 1981, 17 semaines incluant Pâques à partir de **$2,835.**
SEMAINE: À partir de **$290,** janvier, à partir de **$210.**
MOIS: À partir de **$870;** janvier à partir de **$630.**
— Ski alpin au Mont-Orford
— Patin sur nos 3 lacs et 1 patinoire.
— Ski de fond, raquette au parc Orford.
Nos chalets de 2 ou 3 chambres sont entièrement équipés et offrent un confort appréciable au plus près des pistes de ski.
CET HIVER SKIER ORFORD
Pour renseignements ou réservations téléphonez sans frais à:
1-800-567-6132
8-12-80

AUTOS/MOTOS

RENAULT-5, 36,000 milles, 1979, condition originale. $4000. 935-6079. 9-12-80

AVOCAT DEMANDÉ

Une personne a grandement besoin des services d'un avocat compétent pour cause importante traîtant depuis 9 ans. 834-3429. 8-12-80

BUREAUX À LOUER

BUREAU À LOUER, luxueux, entièrement rénové, 1700 pi. ca., rue St-Denis près Sherbrooke. Inf.: 844-0882 après-midi. 8-12-80

AU COEUR DU QUARTIER LATIN, espace à louer de 100 à 400 p.c., idéal pour bureau ou atelier. 288-2812. 8-12-80

CHALETS À LOUER

EASTMAN — MONT ORDORD, petit chalet suisse, 1 chambre à coucher, accommode 4 à 5 personnes, foyer naturel, chauffé, électricité, déneigement, bois fourni, à la semaine, au mois ou à la saison. Période des fêtes $350/sem. Tout inclus, 336-1168. J.N.O.

CANTONS DE L'EST, domaine, 2 foyers, 3 chambres, couche 8, 110 arpents et lacs privés, 12 déc. au 18 janv. $1000 tout comprix. 276-7449, 273-0842. 8-12-80

LAC BROME, 3 chambres, couche 7, foyer, lave-vaisselle, face lac, pêche, 15 déc. au 16 mars, $2,000 tout compris. 276-7449, 273-0842. 8-12-80

ST-DONAT, bord du lac Ouareau, 3 chambres, cuisine, salon avec foyer, bois de chauffage, déneigement, saison $1,600. 274-5256. 8-12-80

SUTTON, chalets à louer avec foyer, saison, balance de saison et semaine. 1 - 2 - 3 - 4 chambres. Tél.: 538-3930. Prix et détails sur les lieux. 8-12-80

SUTTON, chalet suisse, construit 1972, 3 chambres à coucher, foyer, vue panoramique. Michel Cousineau, 819-566-6644. 8-12-80

CHALETS À PARTAGER

HOMME SÉRIEUX, quarantaine, aimerait partager ou louer chalet région Cantons de l'Est. Près pentes de ski. 666-1747. 9-12-80

CHALETS À VENDRE

STE-ANNE-DES-LACS, chalet suisse, 7 pièces, sous-sol, 4 chambres à coucher, chauffé électrique, foyer, meublé, terrain flanc de montagne. 35,000 p.c. Face au lac Johanne, 40 min. de Montréal. $58,500. Pas d'agent. 523-3305. Après-midi seulement. 12-12-80

CHALETS DEMANDÉS

NOËL, 3-4 chambres à coucher, cheminée, St-Sauveur, Piedmont, Morin Heights. 365-8002, 482-3483. 8-12-80

COLLECTIONS

ACHAT de timbres canadiens, neufs ou usagés. 435-4866. 725-0990. 8-12-80

COMMERCES À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers
LAPRAIRIE
Station de service très bien située, commerce bâtisse & terrain de 47,000 p.c., réservoirs neufs de 20,000 gallons, 325,000 gallons par année. MLS. Rhéaume Rioux 672-0235, 659-5618.
8-12-80
COURTIER

CONDOMINIUM

VIEUX LONGUEUIL, Le Square, 5½ à vendre, hyp. à 13%, près métro, tennis et Place Longueuil, quartier très résidentiel. Pas d'intermédiaire. 674-7687. 10-12-80

COURS

COURS DE MATHÉMATIQUES
Niveau secondaire et collégial. Professeurs expérimentés.
271-2141 J.N.O.

ASTROLOGIE
Cours intensif (15 sem.) avec René-Guy Chédanne, début des cours 15 janvier.
Informations:
843-7075.
08-12-80

COURS

COURS DU VITRAIL, studio de verre, Vieux-Montréal. 482-6957. J.N.O.

DEMANDES D'EMPLOI

PETIT CONTRAT de couture: rideaux, coussins, costumes de théâtre, vêtements originaux, Marie-Louise, 845-1700. 9-12-80

DÉMÉNAGEMENTS

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes: Téléphone: 327-6026. J.N.O.

VOTRE conseiller en déménagement vous souhaite à l'occasion des fêtes un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année à tous. CALENDRIER 81, disponible mi-janvier. Jean-Paul, 670-7729. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

ANCIENNE ÉTUDIANTE EN LITTÉRATURE,
Vend collection de livres, oeuvres et critiques. 50¢ à $5.00.
341-5915 ou 381-1234
8-12-80

DIVERS/SERVICES

A BAS PRIX, entreposons autos, bateaux, camions, roulottes. 937-9491 JNO

À VENDRE: 1 amplificateur AKAI, 60 watts RMS. $250.00, 1 table tournante DUAL 701, $250.00. 1 enregistreuse à bobines SONY, $100.00. 2 boîtes de son, faites à la main, 50 watts RMS par boîte, $100.00. Valeur: $1000.00, pour $650.00. 272-8676. Message au 388-8579. 8-12-80

REVISION DE TEXTES de tous genres. Michel 843-5808. 8-12-80

MUSICIENS ACCOMPAGNATEURS demandés immédiat, guitariste, batteur, basse, s'adresser (514) 252-9818 (message). 8-12-80

?...! L'homme est le fruit de la pensée commune réfléchie Q. wise. Astrologie cellulaire, science occulte, para-psychologie, formation de maître par André Bruneau (Q. wise). 9385 Foucher, 387-2791. 8-12-80.

MAGNÉTOPHONE (tape deck) AKAI, GX-630D, 3 moteurs, 3 têtes, stéréo, cervo-commandes, grandes bobines de 10", excellent état. $650, avec plusieurs rubans. 343-5870, 524-2095. 8-12-80

UNE BIBLE gratuite. Écrivez à H.O.P.E. Bible Mission, Box 4364, Station E., Ottawa Ont., K1S 5B4. 8-12-80

MANTEAU vison noir, grandeur 6, longueur 41 pouces, en parfaite condition, $1,000. 487-7748. 8-12-80

MINI-ORDINATEUR "RADIO SHACK", NIVEAU II. 279-5530. 8-12-80

À VENDRE: 1 manteau en oslo du Tibet, et une veste en renard, les deux manteaux sont en excellent état. Taille 10-12, 843-8184. 8-12-80

ÉDUCATION

PROFESSEUR DE FRANÇAIS demandé pour 5ème année primaire, débutant février 1981. Temps partiel, certification de la Province, connaissance des techniques langue seconde et expérience exigées. Envoyer votre curriculum vitae avant le 15 décembre 1981 à: École Akiva, dept. de Français, 1000 ch. Lucerne, Ville Mont-Royal. 8-12-80

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

ÉLECTRICIEN LICENCIÉ, spécialiste en rénovation résidentielle et commerciale. Service 24 h. Ouvrage garanti. 326-0295. J.N.O.

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, plâtre, stucco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-6361. J.N.O.

PEINTURE sur automobile $125, aussi débosselage. 645-4281. J.N.O.

PLANCHERS RENAUD ENRG., sablage de planchers, fini plastic et polissure. Ouvrage garanti, estimation gratuite. 326-1688. J.N.O.

FERMES À VENDRE

Fermette, 25 arpents avec cottage pierre, 9 grandes pièces, foyer, bâtiment pour petits animaux. Taxes $339/an. Hélène Doucet, 658-0688. TRUST ROYAL COURTIER, 8-12-80

GARDERIE

CHERCHE gardienne dynamique et fiable pour prendre soin bébé 10 mois, 8h à 18h à Outremont. 271-3636. 8-12-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE À VENDRE

ATTENTION MUSICIENS ET COLLECTIONNEURS, flûte traversière de précision en bambou traité du Japon "KHAIM". 844-4321. 8-12-80

AMPLI, pré-ampli, Quad 303, 33, 2 ans, plus bras de lecture Keith Monk reconditionné avec tête de lecture Decca. Après 5h. 272-6619. 8-12-80

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

OUTREMONT BERNARD CHAMPAGNEUR, local commercial à louer, 2000 pi.c., $6.00 le pi. Idéal pour restaurant — bureau. 279-3752. de 9 h à midi. J.N.O.

LOGEMENTS À LOUER

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 1½, libre immédiatement. Concierge, 935-5321. 05-12-80

BAS DUPLEX détaché, 7½ rénové, chauffé, boiseries décapées, sur Victoria près Queen Mary, limite Westmount, grand jardin. Libre. 844-7264. 8-12-80

OUTREMONT haut de duplex, chauffé, 7 pièces, $550. 272-1542. 8-12-80

L.D.R., 5½, luxueux haut duplex, 1 mille métro Henri-Bourassa, libre 1er fév. $300. 667-4020. 8-12-80

OUTREMONT, 3½ pièces tout neuf, entièrement rénové. Au 615 Ave Querbes (près Bernard). A. Thomas, 731-6307 ou 866-9641. Trust Général, Courtier. 9-12-80

OFFRES D'EMPLOIS

BESOIN URGENT

Secrétaires juridiques et autres

— **Sténo bilingue:**	Pas d'expérience requise 3-4 ans d'expérience générale	**$15,000**
— **Dictaphone:**	85% français 1-3 ans d'expérience juridique	**$14,600**
— **Dictaphone bilingue**	Droit civil et corporatif 3 ans d'expérience juridique	**$13,000**
— **Sténo bilingue:**	Débutant Cours juridique requis.	**$10,000**

Endroit de travail: Centre-ville.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

JOCELYNE DARCY
284-1368.

NICOLE GIGUÈRE & COMPAGNIE LIMITÉE
2001, Université, bur. 1130
284-1368.
8-12-80

LOGEMENTS À LOUER

C.D.N., CHATEAU DECELLES, 4911, luxueux 6, garage, piscine, salle de lavage, air climatisé, concierge, 2 salles de bain complètes, cuisinière, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, etc... $700/mois. Tout compris. 735-2970. 8-12-80

MAISONS À LOUER

ST-EUSTACHE, luxueux cottage, 10 pièces, salle dîner, salle jeu, pièce séjour, 2 foyers, 3 s. de bains, vaste terrain, chauff. électrique. $1100/mois, option d'achat. 581-4608, 641-0121. 8-12-80

MAISONS DE CAMPAGNE À VENDRE

CHERTSEY
Maison hiver-été, terrain 106,000 p.c., garage double. Aubaine. Libre maintenant.
882-2684, 834-4364
8-12-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

Distributeurs demandés. Compagnie en pleine expansion cherche des représentants dynamiques pour vendre appareil domestique très en demande. Profit intéressant et possibilité d'un territoire protégé. Investissement minime. Plein temps ou partiel. Pour information: Les Systèmes de Purification d'Eau L.G. Inc., 560 ouest, St-Laurent, suite 101, Longueuil, Qué. J4H 3X3. 8-12-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

2 LITHOGRAPHIES à vendre, 1 de Calvé, 1 de Lemieux, "Le petit train", 276-4577.

SCULPTURES ESQUIMAUDES, collection privée, 65 pièces originales, pierre, ivoire, os de baleine; excellent investissement. 678-0222, 656-8464. 8-12-80

ALBERT DUMOUCHEL, aquarelle 1960, 10x12. Aussi sérigraphie de Antoine Dumas et Roland Pichette. Dimanche de 10 à 18h. 279-3938. 8-12-80

OFFRES D'EMPLOIS

CHERCHONS SECRÉTAIRE D'EXPÉRIENCE pour prodution artistique, 2 jours par semaine, de préférence habitant Outremont, bonne connaissance de l'anglais. 274-6900. 8-12-80

ESTIMATEUR DEMANDÉ, expérience nécessaire en système intérieure, portes, cadres et quincaillerie. Connaissance français-anglais. Intéressés travail, salaire de base plus commission. 524-3033. 8-12-80

SECRÉTAIRE LÉGALE avec expérience, bilingue, un ou deux jours par semaine. Métro Peel, 284-0864. 8-12-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hyphothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ATTENTION rénovateurs et contracteurs! 2 triplex à Ville Émard $25,000 chacun, 2 duplex près métro Frontenac $19,000 chacun, 2 triplex Casgrain près Jean-Talon $22,000 chacun, 6 logements près métro St-Henri $48,000, 8 grands logements sur rue Parc Lafontaine $80,000. Petit comptant pour sérieux acheteur solvable. 277-7664 soir seulement. 9-12-80

DANS VILLERAY, sur rue St-Denis, grand édifice commercial, 2 magasins et 5 grands logements avec cave, système central de chauffage, garage et cour. Revenu $21,000 + 15% augmentation. $149,000 prix demandé. 277-7664. 11-12-80

CARRÉ ST-LOUIS, édifice à bureaux, revenu 60,000 lorsque loué. $265,000, hyp. $202,000 à 14¼%, occasion. Claude Prud'homme ou Colette Anger. 353-8770, 484-6690. Montreal Trust, courtier. 8-12-80

OUTREMONT ADJACENT Édouard-Montpetit près Stirling — 2 immeubles rénovés — 17 & 14 logements de 3 à 6 pièces — Revenus: $60,100 & $52,700 — Prix: 6x revenus. Comptant élevé nécessaire. JEAN DROUAULT 733-9753 — 739-3265, TRUST GÉNÉRAL COURTIER. 8-12-80

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

OUTREMONT, 15 pièces meublées antique, vendrais meubles et maison. 468-2122 ou 277-0723. 8-12-80

PROPRIÉTÉ À VENDRE

ST-HILAIRE
UN RÊVE À RÉALISER: Magnifique Québécoise centenaire, terrain spacieux. Vue sur la montagne, foyer, poutres apparentes/MLS. **A. Rouleau 467-0686.**
Fiducie du Québec,
Courtier
467-1211
8-12-80

A.E. LePAGE COURTIER EN IMMEUBLE
Le nom qu'un ami recommande!
OUTREMONT
Luxueuse résidence en pierre avec air climatisé central. Situé sur montagne Quartiers de domestique. 11 pièces, 5 chambres à coucher, salon et salle à manger séparés, foyer naturel, boiseries, grande "den" ouvrant sur terrasse privée. Jardin. Piscine Val Mar. Garage double. **Condition impeccable. Anne-Marie Larue 935-8541, rés: 483-2177**
8-12-80

A.E. LePAGE COURTIER EN IMMEUBLE
Le nom qu'un ami recommande!
VARENNES
Une maison pas comme les autres bornée au fleuve St-Laurent. Construite en 1975 deux salons, 2 foyers, salle à manger, grande salle de séjour, garage double, grand terrain, clôture fer forgé. Faut voir. Prix demandé $195,000.00 MLS **Arthur Forand 674-8980/ 672-0321**
8-12-80

PROPRIÉTÉ À VENDRE

N.D.G. duplex 4½, 6½, sous-sol commercial près écoles, $67,500. Immeubles PAL, courtier 489-1260.

VILLE MONT-ROYAL, cottage détaché, 10 pièces, 6 chambres, 3 salles de bains, salle à manger séparée, planchers en chêne, garage, grand jardin avec plusieurs arbres. $145,000.00. Soir: 277-7664. 9-12-80

SNOWDON, duplex, semi-détaché, 1-5 et 1-6, chêne, foyers, garage, en face d'un parc, $79,500. Immeubles PAL, courtier, 489-1260. 10-12-80

PRÈS MÉTRO LANGELIER, bungalow détaché, 4 c.c., sous-sol, patio, piscine, $85,000. Occupation prochaine. Immeubles PAL, courtier, 489-1260. 10-12-80

ST-DENIS près Bélanger, entre 2 stations de métro, 3x7½, triplex pierre, possibilité commerciale et résidentielle. $69,000. Chauff. électrique, grande cour en arrière pour stationnement, règlement succession. 277-7664, soir. 13-12-80

STE-ADÈLE, canadienne avec foyer, 3 chambres à coucher, 20,000 p.c. de terrain, environnement sélect, cause/transfert. Pas d'intermédiaires. $65,000.00. 1-229-5125. 8-12-80

WESTMOUNT, avenue Forden, directement du contracteur, 4 c.c., 2 garages. $250,000. 932-0578, 481-9596. Prime Development, ch. jour de 11 à 5 p.m. 9-12-80

HAMPSTEAD, à proximité du collège Marie de France, ne manquez pas de voir ce charmant cottage de style hollandais en pierres et briques; 8 pièces, 4 chambres à coucher, 2 foyers, entièrement rénové. Grand jardin. SYLVIA COHEN, 482-5948, et 739-3265, Trust Général, courtier. 8-12-80

TERREBONNE, maison historique et atelier. $125,000. Après 6h. 471-3886. 8-12-80

PROPRIÉTÉ À VENDRE

A. E. LePAGE (QUÉBEC) INC COURTIER
Le nom qu'un ami recommande

CENTRE-VILLE
LE CONDOMINIUM LE NOBLE, 1250 AVENUE DES PINS (en haut de la rue de la Montagne).
Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $109,000 pour 2 chambres. Nous avons également quelques beaux appartements à louer: des appartements de 2 chambres à coucher avec garage.
VISITES: SAMEDI & DIMANCHE
2:00-5:00 de préférence sur rendez-vous 935-8541 ou appelez T.K. Schaner, rés.: 849-5458.
08-12-80

TRÈS BEAUX
Appartement en co-Propriété de 2,000 p.c. ch. à vendre
Finition en boiseries rustiques idéal pour artistes, professionnels de tout genre, diplomate où tout amateur de style ancien.
Prix à partir de $95,000.
Près métro Mont-Royal
4129, St-Hubert, Montréal, 728-9195, 526-2476, 463-0200 22-12-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers
GREENFIELD PARK:
Dans un croissant, cottage s/d brique 7 pièces, sous-sol bien fini, magnifique terrain de 125 pieds de profondeur, haie de cèdre, $55,000. MLS. Colette Sirard 672-0235, 678-6285.
8-12-80
COURTIER

IDÉAL POUR PROFESSIONNEL
Rue St-Hubert, métro Mt-Royal, immeuble 3 étages, sous-sol et garage. 1er rénové, occupé par propriétaire.
527-6785
8-12-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT ADJACENT, duplex de prestige, 7 et 8 pièces de très grandes dimensions, possibilité d'aménager une partie du sous-sol en bureau médical; grand jardin. Jean Drouault. 733-9753, 739-3265. Trust Général Courtier 08-12-80

ST-HILAIRE: petit bungalow à prix bien abordable, 3 chambres grande cuisine, beaucoup de rangement. Sous-sol fini. Louise DELAND: 467-2156, 464-5741. IMM. SELECT COURTIERS. 8-12-80

OTTERBURN: Bungalow d'excellente construction, 3 chambres terrain clôturé, piscine, situé près des écoles & terrain de jeux. Excellent achat. LOUISE DELAND: 467-2156, 464-5741. IMM. SELECT COURTIERS. 8-12-80

RIVE-SUD près du Mont Bruno. Un air de campagne. Une propriété magnifique, 7 pièces immenses, ouvrant sur un panorama superbe près de la route 20. Susan Lindsay 653-2496, 584-2522, Montréal Trust courtier. 8-12-80

A CHAMBLY, duplex tout alum., grand terrain, 2 x 5½ possibilité de revenu de $700 par mois, très propre, locataire de choix. MLS. Madeleine Gagnon, 656-7770. TRUST NATIONAL COURTIER. 8-12-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A DELSON: bungalow neuf, conception originale, paysagement complexe à quelque 15 min. du pont Champlain. FAUT VRAIMENT CONSTATER PAR SOI-MÊME. MLS. Madeleine Gagnon, 656-7770. TRUST NATIONAL COURTIER. 8-12-80

ST-BASILE: INDUSTRIE: Venez vous installer sur dernier terrain disponible. Près de la "116", 400,000 pieds carrés /EXC. C. Bergeron 467-2636. Fiducie du Québec, courtier, 467-1211. 8-12-80

OUTREMONT, co-propriété (duplex 20 ans) 1500 p.c., garage, terrain. Pas d'intermédiaire. $80,000. Dimanche après 4h. p.m. 270-9324. 8-11-80

ST-EUSTACHE, luxueux cottage, 10 pièces, salle dîner, salle jeu, pièce séjour, 2 foyers, 3 s. de bains, vaste terrain, chauff. électrique, balance vente. 581-4608, 641-0121. 8-12-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

SUR L'ISLE VERTE, au milieu du fleuve et de la mer, entre Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles, terre 15 arpents, tout bâtisés. Écrire à C.P. 746, Succursale La Cité, Montréal. H2W 2P3. 8-12-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

RENDEZ-VOUS
Agence de rencontres professionnelle
282-0058 9-12-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

NON ZONÉ AGRICOLE Mont-Orford, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. $0.12 à $0.20 le p.c. Spéciaux 5 acres $12,000, 10 acres $20,000. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163 J.N.O.

TERRAIN 102 X 185, bord du fleuve à Lanoraie avec permis et plan de construction en main, à vendre 322-4422. 8-12-80

VOYAGES

NASSAU possibilité Camp Yoga, 19 décembre au 4 janvier, billet d'avion (1 seul) $284 aller-retour, (sans frais) si enfant moins 2 ans accompagnant. Bernard 525-6125. 8-12-80

Donnez un cadeau UNICEF à un ami
et aidez un enfant.

UNICEF ne fait pas uniquement des cartes pour les fêtes. UNICEF offre également tout un choix de cartes toutes occasions, reproductions d'oeuvres d'artistes du monde entier, et une très jolie gamme d'articles de papeterie. Faites-vous plaisir, faites plaisir à un ami et aidez un enfant. Achetez un cadeau UNICEF aujourd'hui.

Pour de plus amples renseignements, contactez:

unicef

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Centre de services sociaux de l'Outaouais.

POSTE VACANT

Directeur

de services sociaux à la famille et à l'enfance

POSTE: Numéro 842

FONCTIONS:
Gérer les activités relatives à la production, la distribution et le contrôle des programmes de consultation psycho-sociale à là famille et à l'enfance de la région 07.

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme d'études universitaires en service social ou l'équivalent et avoir deux (2) ans d'expérience pertinente dont un (1) an et six (6) mois en gestion d'une unité de distribution de services sociaux.

TRAITEMENT:
À établir selon les règles de rémunération des cadres du réseau des affaires sociales (classe 16)

Prière de faire parvenir toute demande accompagnée de votre curriculum vitae à la:

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
105 boul. Sacré-Coeur
Hull (Québec)
J8X 3C5

AVANT LE 19 DÉCEMBRE 1980.

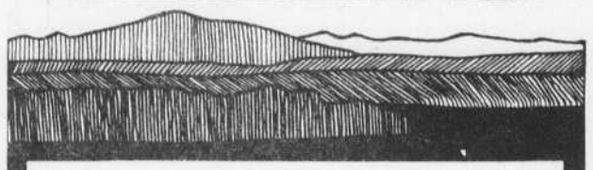

Agents de relations humaines

Un (1) poste permanent
et
un (1) poste dépourvu de son titulaire pour une période de un (1) an

Tâches communes pour les deux (2) postes:
— Participer, généralement dans le contexte d'une équipe multidisciplinaire, à l'élaboration et à la mise en oeuvre des activités et des programmes du "module social" principalement. Dans ce cadre, les candidats(es) choisis(es) auront notamment à assumer la consultation psycho-sociale et du travail auprès de groupes.

Exigences communes pour les deux (2) postes:
— Diplôme universitaire de 1er cycle en service social ou en psychologie ou l'équivalent;
— Expérience auprès de différentes clientèles et de problématiques variées;
— Capacité de travailler en équipe;
— Ouverture aux nouvelles approches;
— Bonne connaissance du réseau des Affaires Sociales et particulièrement des C.L.S.C.;
— Bonne connaissance des ressources du milieu;
— Posséder une automobile et disposer à travailler le soir.

Exigence particulière pour le poste temporairement dépourvu de son titulaire:
— Expérience minimale de trois (3) ans en intervention psycho-sociale.

Exigence particulière pour le poste permanent:
— Expérience minimale de cinq (5) ans en intervention psycho-sociale.

Conditions:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir l'offre d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae pour le 17 décembre 1980 à monsieur Henri Bradet, directeur général.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SAGUENAY – NORD
222 rue St-Ephrem, Chicoutimi-Nord, Qué. - G7G 2W5
Tél.: 545-1575

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 16 et 17

Musée des Beaux Arts de Montréal

CONSERVATEUR DE L'ART CANADIEN ANCIEN

(at québécois et canadien, des origines à 1940)

Fonctions:
— Propose et guide l'orientation de la collection dans sa spécialité et selon les priorités du musée;
— Entreprend les recherches dans les domaines qui intéressent le musée et établit les contacts nécessaires pour augmenter et améliorer ses collections;
— Propose et supervise le programme d'acquisition pour le secteur dont il a la responsabilité;
— Élabore le programme des expositions et des publications ci-rattachant.

Exigences:
— Deuxième cycle en histoire de l'art avec concentration en art canadien ancien;
— Expérience minimum de trois ans dans des fonctions similaires ou dans l'enseignement plus un minimum d'une année d'expérience dans l'exécution de travaux de recherches;
— Français et anglais parlés et écrits.

Traitement: $24,041. à $29,223., plus gamme de bénéfices marginaux.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 26 décembre 1980, à l'attention de:

Paul Lavallée
Chef du service du personnel
Musée des Beaux-Arts de Montréal
3400 avenue du Musée
Montréal H3G 1K3

Enquête condition physique Canada

Emplois temporaires à plein temps
20 janvier 1981
au 31 juillet 1981.

DEUX ÉVALUATEURS DE LA CONDITION PHYSIQUE

Pour des évaluations conduites dans la région de Montréal et banlieue.

Qualifications:
— Baccalauréat en Éducation Physique avec une formation élémentaire en évaluation de la condition physique;
— Facilité à rencontrer le public et à travailler en équipe;
— Permis de conduire et utilisation d'une voiture;
— Possibilité de s'exprimer dans les deux langues officielles.

Disponibilité:
Les candidats devront être prêts à travailler en dehors des heures normales, soit le soir et les fins de semaine.

Salaire:
$269. par semaine plus frais de voyagement.

Date limite pour les candidatures:
Un curriculum vitae complet et l'adresse de trois références doivent être envoyés avant le 13 décembre 1980, à:

François Peronnet
Directeur régional
Enquête Condition Physique Canada
Département d'Éducation Physique
Université de Montréal
C.P. 6128-A
Montréal, Qué.
H3C 3J7

CENTRE D'ACCUEIL NAZAIRE PICHÉ
LACHINE, QUÉBEC

MÉDECINS

Notre centre d'accueil d'une capacité de 100 lits et doté d'un centre de jour recherche une équipe de trois (3) à quatre (4) médecins dynamiques pour assurer une surveillance médicale continue et ce, auprès de nos bénéficiaires-personnes âgées.

Les exigences requises sont:
— Doctorat en médecine d'une université reconnue
— Expérience en milieu géronto-gériatrique de quelques années
— Études spécifiques en géronto-gériatrie souhaitables
— Capacité de travailler en équipe
— Approche chaleureuse auprès des personnes âgées.

Le mode de rémunération adopté est celui du paiement à l'acte selon la R.A.M.Q.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae ***avant le 19 décembre 1980 à:***

Monsieur Yvon Carrier, m.a.h.
Directeur général
CENTRE D'ACCUEIL NAZAIRE PICHÉ
C.P. 257
Lachine (Québec)
H8S 4C1

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Dans un pays d'eau et d'espace

Devenez officier de la Garde côtière Canadienne

Des baliseurs, des navires rapides spécialisés en recherche et sauvetage, et une des plus importantes flottes de brise-glaces au monde portent tous l'insigne de la Garde côtière et assurent la sécurité des activités maritimes du pays.

La Garde côtière canadienne du Minisrère des Transports offre une excellente formation et une carrière intéressante aux jeunes gens, hommes et femmes, attirés par la vie en mer et désireux de mieux connaître leurs pays. Les candidats choisis seront formés en mécanique de marine ou en navigation au Collège de la Garde côtière canadienne, à Sydney en Nouvelle-Écosse.

Le programme d'une durée de trois ans offre une sélection de divers sujets incluant entre autres les opérations de navire reliées au pont ou à la salle des machines, les mathématiques, les sciences, le droit maritime ainsi que d'autres matières se rapportant à la navigation dans le monde maritime actuel. Pour de plus amples renseignements sur les critères d'admission ou encore pour obtenir des formulaires d'inscription, il s'agit simplement d'envoyer un coupon dès aujourd'hui. Les demandes d'emploi seront acceptées jusqu'au 31 janvier 1981.

Agent en dotation
Élèves-officiers, Garde côtière
Transports Canada
Place de Ville
Podium, 4e étage
Ottawa, Ontario K1A 0N5

TROUSSE D'INFORMATION GRATUITE

Veuillez me faire parvenir des renseignements additionnels concernant le collège de la Garde côtière canadienne, Transports Canada.

Nom _____

Adresse _____
Rue App.

_____
Ville Province Code postal

MEDECIN

Temps partiel, demandé pour clinique.
Le mardi et jeudi de 6 p.m. à 9 p.m.
Taux horaire: $40.00

Téléphoner: 668-3310

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

DIRECTEUR, SPORT CANADA CONDITION PHYSIQUE ET SPORT AMATEUR

Traitement: $36 800 – $50 600
Nº de réf.: 80-OC-425(48)

Ottawa (Ontario)

Fonctions
Relevant directement du Sous-ministre adjoint, Condition physique et Sport amateur, le Directeur est responsable de la planification, de l'organisation et de la mise en Oeuvre des politiques et programmes ayant pour objet l'atteinte d'un plus haut degré d'excellence dans le domaine du sport amateur au Canada.

Dans ces fonctions, le Directeur doit:
— élaborer les politiques et critères de Sport Canada ayant trait à l'orientation actuelle et future des programmes;
— approuver ou recommander un appui financier aux athlètes de haut calibre;
— négocier des ententes à coûts partagés avec les provinces, les municipalités et l'entreprise privée dans le but d'apporter un appui au développement du sport amateur à l'échelle nationale;
— aider à la planification de compétitions et de championnats sportifs sur les plans international, national et régional;
— donner des conseils sur les critères et les questions de politique touchant le financement fédéral dans le domaine du sport amateur;
— diriger un personnel et administrer un budget de plusieurs millions de dollars.

Conditions de candidature
Le candidat choisi aura une vaste expérience au sein d'un organisme public ou privé relié au sport, aux loisirs ou à la condition physique et une capacité éprouvée dans la gestion de ressources humaines et financières.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

Pour d'autres renseignements au sujet du poste, veuillez composer (613) 995-8264.
Additional job information is available by calling (613) 995-8264.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Commission de la Fonction publique du Canada
Direction générale des programmes de la haute direction
L'Esplanade Laurier, Tour ouest, 20e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

INGÉNIEUR
Poste à Montréal

La Société d'énergie de la Baie James recherche les services d'un ingénieur, pour son service d'électricité.

Nature du travail
- Collaborer à la conception, l'implantation et la mise en service des installations de commande, de mesurage et de protection conformes aux besoins.
- Contrôler la préparation des appels d'offres pour le matériel de commande, de mesurage et de protection.
- Participer à l'adjudication et l'administration des commandes pour le matériel.

Exigences
- Diplôme universitaire de premier cycle en génie électrique et
- Huit années d'expérience dans le domaine du génie électrique.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leurs attestations d'études à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James
Division de l'Embauchage, 14e étage
Dossier 1006
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec
H2L 4M8

INGÉNIEUR
Poste à Montréal

La Société d'énergie de la Baie James recherche les services d'un ingénieur, pour son service électricité.

Nature du travail
- Collaborer aux études d'évaluation des variantes de tracés des lignes de transport et de l'implantation des postes.
- Approuver les principales caractéristiques des lignes et des postes.
- Participer aux études d'implantation des lignes et des postes, et collaborer à la préparation des plans et devis.

Exigences
- Diplôme universitaire de premier cycle en génie électrique et
- Dix années d'expérience dans le domaine du génie électrique.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leurs attestations d'études à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James
Division de l'Embauchage, 14e étage
Dossier 1005
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec
H2L 4M8

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Perfectionnement professionnel

La Section technique de l'ACPPP recherche un administrateur de programmes de perfectionnement professionnel. Le titulaire de ce nouveau poste aura comme mandat de promouvoir et de coordonner le perfectionnement technique et scientifique des professionnels de l'industrie des pâtes et papiers et d'assister les responsables des programmes en question dans l'organisation des sessions de perfectionnement.

La responsabilité principale du titulaire sera d'administrer les cours de perfectionnement professionnel organisés par la Section technique. En plus, il devra constituer et entretenir un répertoire des cours et auxiliaires didactiques disponibles.

Une expérience en gestion d'association, d'administration de programmes de perfectionnement, de même qu'une connaissance générale des méthodes de formation seront des atouts. La connaissance pratique de l'anglais et du français est désirable.

Le salaire sera établi en fonction de la formation et de l'expérience du candidat.

Adressez curriculum vitae à:

Monsieur D.H. Paterson
Directeur, Section technique
L'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers
2300 Immeuble Sun Life
Montréal, Québec
H3B 2X9

l'Association Canadienne des Producteurs de Pâtes et Papiers

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

LANGUE SECONDE

Fonctions:
— Cours à Montréal et banlieue dans des entreprises.
— de 4 à 20 heures/semaine, soir surtout.

Méthodes utilisées:
— Dialogue Canada I, Atelier DC II (bloc 3) et Transition.

Exigences:
— Minimum B.A. relié aux langues.
— Français langue maternelle.
— Expérience pertinente.

Envoyer curriculum vitae (ne pas téléphoner), à:

Centre Linguistique Bouchereau Inc.
465, rue Saint-Jean, Bureau 708,
Montréal, Québec,
H2Y 2R6,
Att: M. Michel Mons

Voir autres Carrières et Professions, en pages 13, 15, 16 et 17

PHARMACIEN(NE)

Personnel pour la salle de rédaction du C.P.S. Emploi éditorial

— Compétence en français et en anglais

— Expérience clinique et connaissances dans le domaine de l'information pharmacothérapeutique sont des atouts.

Adresser votre résumé à:

Directeur des Communications
Association pharmaceutique canadienne
chambre 101
Ottawa, Ontario
K1G 3Y6

COLLÈGE ANDRÉ GRASSET
OFFRES D'EMPLOI — HIVER 1981

PROFESSEURS

dans les disciplines suivantes:

— **ANGLAIS** (3 hres/semaine) — taux horaire.
— **ÉDUCATION PHYSIQUE** (10 hres/semaine) — 70% de tâche.
— **MATHÉMATIQUES** (10 hres/semaine½ — 80% de tâche.

Qualifications:
— Baccalauréat spécialisé;
— Pouvoir oeuvrer dans le contexe d'un projet éducatif chrétien.

Rémunération:
Selon les normes de la convention collective.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 12 décembre 1980, au:

Directeur du personnel
Collège André Grasset
1001, Crémazie est
Montréal H2M 1M3

fonction publique

Analyste

Systèmes & méthodes

Service de l'évaluation

FONCTIONS:
Effectue divers travaux en rapport avec la conception et à la mise en place de tous nouveaux systèmes d'exploitation ainsi que l'analyse des systèmes et méthodes au sein du Service de l'Évaluation. Participe à la normalisation et à la standardisation de la documentation qui alimentent les divers cahiers de données. Relève du Chef de Division — Systèmes et Rôles.

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme d'études universitaires de 1er cycle en administration.

Posséder deux (2) années d'expérience pertinente à la fonction.

SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le ***19 décembre 1980*** *au:*

SERVICE DU PERSONNEL
1535 boul. Chomedey
Suite 240
Laval
H7V 3R2

P.S.: Toute demande devra être accompagnée d'un certificat d'études ainsi qu'une photo.

LAVAL

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

École privée cherche un professeur de français, langue seconde, pouvant commencer son emploi en janvier 1981.

Fonctions:
Enseignement secondaire I,II et III, ainsi que quelques périodes à l'élémentaire (4e année).

Exigence:
Permis d'enseignement du Québec.

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Miss J. Murray
Miss Edgar's et Miss Cramp's School
525 Mount Pleasant
Westmount, H3Y 3H6

et téléphoner à: Michèle Gorry
935-6357

GÉRANTS DE PRODUCTION:

- **Verre laminé;**
- **Produits alimentaires;**
- **Métal en feuilles;**
- **Électronique;**
- **Produits chimiques.**

et beaucoup d'autres postes intéressants pour INGÉNIEURS, DESSINATEURS, TECHNICIENS, ESTIMATEURS, etc...
Pour le Québec et l'Ontario.

Les personnes qualifiées sont priées de se présenter avec leur curriculum vitae ou communiquer avec M. Parenteau.

ALPHA
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 724
Montréal, H3B 3R3
Tél.: (514) 866-5661

Notre Compagnie en pleine expansion, opérant présentement au niveau provincial, souhaite recruter un/une

CHEF DE BUREAU

Pour prendre la direction de notre bureau de Montréal.

Fonctions
Aura sous sa responsabilité tout le personnel du bureau et devra voir à l'exécution et à la coordination des travaux. La personne choisie devra de plus exécuter certains mandats spéciaux à la demande de la Direction.

Exigences
— Détenir un diplôme en techniques administratives.
— Avoir acquis au moins cinq (5) ans d'expérience pertinente.

Traitement
Selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 15 décembre prochain, à l'adresse suivante:

DOSSIER: 3326
Le Devoir,
Case postale 6033,
Montréal, P.Q.
H3C 3C9

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Coordonnateur du centre d'information scolaire et professionnelle

Concours spécifique numéro P6213AAJ/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Éducation — Direction des politiques et plans
— 1 emploi à Québec.

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler toutes les activités du Centre. À cette fin, identifier les besoins en information scolaire et professionnelle de toutes les clientèles que le ministère doit atteindre; élaborer les objectifs, les orientations et les priorités ministérielles en concertation avec les unités administratives et s'assurer de leur mise en application; participer à la détermination d'une enveloppe budgétaire ministérielle concernant les activités du ministère dans ce domaine; coordonner la diffusion des productions en information scolaire et professionnelle du ministère; gérer un centre ministériel de documentation et présider le comité ISEP du ministère.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'information scolaire et professionnelle.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
TRAITEMENT — de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
du 6 décembre au 19 décembre 1980

Chef du service des communications téléphoniques

Concours spécifique numéro P6213AAK/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Communications — Direction générale des services de télécommunications
— 1 emploi à Québec.

Attributions — Coordonner les activités relatives à la fourniture de services de communications téléphoniques pour les ministères et les organismes gouvernementaux ainsi que la gestion des comptes ministériels de communication. À cette fin, coordonner les négociations avec les fournisseurs pour l'acquisition de services en vue d'assurer les meilleures conditions techniques, financières et fonctionnelles; conseiller ses supérieurs en matière d'élaboration de politiques de services relatives aux communications.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans les domaines de la fourniture de services de communications téléphoniques ainsi que dans l'administration de services de communications.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case posstale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement — de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
du 6 décembre au 19 décembre 1980

Bibliothéconomie
Coordonnateur des services techniques

Concours spécifique numéro P6216AAQ/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Affaires Cuturelles — Bibliothèque nationale du Québec
— 1 emploi à Montréal.

Attributions — Sous la direction du conservateur en chef, planifier, organiser et contrôler les activités des services techniques reliées au développement des collections et au traitement des documents (description bibliographique et analyse documentaire) incluant leurs implications sur l'ensemble de la Bibliothèque nationale du Québec et des réseaux de bibliothèques et centres de documentation aux plans national et international.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de la bibliothéconomie.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel
de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement — de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
du 6 décembre au 19 décembre 1980

Spécialiste en relations du travail

Concours spécifique numéro P6246AAF/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre — Direction générale du travail.
— 1 emploi à Montréal

Attributions — Voir à l'orientation, au développement et à l'élaboration de stratégies et mécanismes visant à créer un climat propice à la négociation en vue d'empêcher les différends ou conflits de travail et d'aider aux règlements de ceux-ci dans le domaine de la construction; établir et maintenir des relations avec les dirigeants patronaux et syndicaux avant, pendant et après la négociation de la convention collective; agir comme médiateur lors de différends ou conflits; informer les conciliateurs du résultat de ses études ou constatations et les aider dans leurs tentatives de rapprochement des parties.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'industrie de la construction.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement — de 35 533 à 49 075 $

Période d'inscription:
du 6 décembre au 19 décembre 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DES GRANDS BOIS

RECHERCHE

AGENT DE RELATION HUMAINE

Programme alcoolisme et toxicomanie

FONCTIONS:
Sous l'autorité du coordonnateur social, le candidat recherché devra:
— Mettre au point un programme d'intervention en matière d'alcoolisme et de toxicomanie qui vise à réduire l'incidence, la prévalence et les conséquences des toxicomanes.
— Faire l'information préventive auprès de la population, en particulier auprès des jeunes, des parents ainsi qu'auprès des industries locales.
— Faire du dépistage auprès des toxicomanes et l'intervention auprès de tous ceux qui peuvent être aidés sur une base externe, de leur famille et de leur environnement.
— Référer à des ressources spécialisées au besoin
— Faire des activités de support individuelles et communautaires telles que la promotion de groupes d'entraide et d'association de bénévoles.
— Faire des activités de support et de motivation aux clients réintégrant leur milieu de vie habituel.

EXIGENCES:
— Formation universitaire en service social ou en psychologie avec expérience d'au moins 2 ans dont 1 an dans un milieu pertinent. Une plus grande expérience peut suppléer en l'absence de diplôme universitaire.
— Très bonne connaissance des champs de la pratique curative ou préventive et des techniques d'intervention individuelles et collectives ou communautaires.
— Disponibilité le soir.
— Posséder une automobile.
— Connaissance du réseau des Affaires sociales un atout.

Lieu: Point de service du C.L.S.C. à Chibougamau.

Rémunération:
Selon les qualifications et l'expérience d'après les normes du Ministère des Affaires sociales.
Prime de disparité régionale de 3 622$ pour personne avec dépendant(s) et de 2 533$ pour personne sans dépendant.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 décembre 80 au:

Directeur général
C.L.S.C. des Grands Bois
C. P. 1300
Chapais, P. Q.
G0W 1H0

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 13, 14, 16 et 17

ÉDUCATEUR

SECTEUR DE LA SANTÉ

Recherché(e) par une agence nationale bénévole pour la santé.

Le poste:
Projeter, développer et aider à l'initiation de politiques et matériel pour un programme intensif d'éducation publique en vue d'améliorer la santé de tous les Canadiens. Le poste exigera quelques voyages, conférences publiques et de la coopération avec d'autres groupes dans la promotion de programmes communautaires.

Le(la) candidat(e):
De préférence, diplômé(e) universitaire dans un domaine se rapportant à l'éducation. Il(elle) a de l'initiative, de l'imagination et est habile à communiquer avec les gens. Préférence sera accordée aux candidat(e)s possédant une connaissance excellente des deux langues officielles.

Expérience ou aptitudes à rédiger des textes, en relations publiques, et pouvoir diriger un groupe seraient des atouts.

Salaire à déterminer.

Faire parvenir demande par écrit seulement, en incluant le curriculum vitae, au:

Directeur exécutif
Fondation canadienne des maladies du coeur
Suite 1200
1, rue Nicholas
Ottawa, Ontario
K1N 7B7

Université Laval

PROFESSEUR DE DROIT

DESCRIPTION DU POSTE:

Le titulaire de ce poste devra assumer des enseignements réguliers au 1er et au 2e cycles et effectuer des recherches dans le domaine du **droit civil et judiciaire.**

Le candidat retenu pourra être appelé à assumer éventuellement des enseignements et faire de la recherche dans d'autres secteurs du droit.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Doctorat en droit ou l'équivalent.

L'équivalent d'un doctorat est notamment reconnu à celui qui possède une maîtrise en droit et une expérience professionnelle de cinq ans démontrant une aptitude à la recherche en droit, et à celui qui possède un diplôme de 1er cycle en droit et une expérience professionnelle de dix ans démontrant une aptitude à la recherche en droit.

TRAITEMENT:

Selon la convention collective.

Communiquer confidentiellement le curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 15 janvier 1981:

Me Claude Belleau
Doyen
Faculté de droit
Université Laval
Cité universitaire (Québec)
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

INSPECTEUR

Pièces de précision manufacturées

Ottawa

Dans le Centre de technologie (fabrication) de la Division de génie mécanique et sous surveillance, conserver le contrôle de la qualité et des dimensions de pièces manufacturées, de composantes et de montages. La personne choisie devra diriger la prise de mesures exactes, garder des registres et vérifier la géométrie de toute une gamme de produits tel que des lames de turbines à gaz, des lames de compresseurs, des engrenages précis de jusqu'à 12 pi. de diamètre, des traces de moulages pesant jusqu'à 5 tonnes, des instruments chirurgicaux et d'autres pièces de travail reliées aux recherches de la Division de génie mécanique.

Il faut avoir un diplôme d'un Institut de technologie, spécialisation génie et plusieurs années d'expérience pertinente. Il serait avantageux d'avoir l'expérience de l'inspection d'équipement complexe en utilisant des instruments mécaniques et optiques et l'expérience en ajustage mécanique et en fabrication d'outils. Il est très souhaitable d'avoir de bons antécédents en mathématiques.

Traitement — selon la formation et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum vitae complet à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez donner la référence ME-439-D.

CNRC

École Polytechnique de Montréal

Associé de recherche

EXIGENCES DU POSTE:
Posséder un doctorat dans les domaines de transfert thermique et de l'écoulement des fluides reliés à l'utilisation de l'énergie solaire et à la conversion d'énergie; connaître les méthodes analytiques, numériques et expérimentales.

Les curriculum vitae, accompagnés de trois références, doivent être adressés à:

Dr. E. Bilgen
Département de Génie mécanique
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale A
Montréal, Québec
H3C 3A7

Le C.E.G.E.P. de St-Félicien

requiert les services d'un:

Professeur en éthique professionnelle

Pour le département des **TECHNIQUES DU MILIEU NATUREL** (9 heures/semaine).

Exigences:
De préférence un diplôme de premier cycle en relations industrielles avec expérience de travail en relations industrielles.

*Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet **au plus tard le 12 décembre 1980** au:*

Service du Personnel
C.E.G.E.P. de St-Félicien
1105 Boul. Hamel, C.P. 5000
St-Félicien, Qué.
G0W 2N0

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Conseiller en développement des industries du matériel de transport urbain et ferroviaire

Concours spécifique numéro P1023HAB/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme — 1 emploi à Québec

Attributions — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement des secteurs de la fabrication du matériel et de l'équipement pour le transport urbain et ferroviaire. À cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de ces secteurs, leurs problèmes et leurs possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprises et les associations industrielles; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement des secteurs concernés; conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans le développement industriel.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences appliquées, en administration ou en économie; et 8 années d'expérience pertinente aux attributions. Chaque année d'étude pertinente complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, QUÉBEC QC, G1K 7N8.

Agent de développement industriel, classe I
Traitement — De 32 179 $ à 37 949 $ Période d'inscription: du 6 décembre au 19 décembre 1980.

Responsable de l'entretien de la configuration informatique

Concours spécifique numéro P1083AAB/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie de l'assurance-maladie du Québec — Service Traitement électronique des données — 1 emploi à Québec

Attributions — Maintenir l'état de fonctionnement de la configuration informatique de la Régie à un niveau optimal en coordonnant l'entretien de l'équipement en place, l'implantation de toute modification à la configuration informatique (équipements et logiciels) et en gérant les contrats des fournisseurs en matière d'équipement informatique afin que la configuration informatique soit disponible pour les besoins de la Régie.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en informatique, en sciences pures ou appliquées ou en toute autre discipline appropriée; 3 années d'expérience reliée au fonctionnement interne des différents équipements d'un centre informatique d'envergure ainsi que des logiciels d'exploitation. Chaque année d'étude pertinente complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 15 350 QUÉBEC, QC. G1K 7X2

Analyste de l'informatique et des procédés administratifs, classe II
Traitement — De 24 242 $ à 32 233 $ Période d'inscription: du 6 décembre au 19 décembre 1980.

Analyste des travaux d'arpentage et de cartographie

Concours spécifique numéro P1103AAA/JD — Ce concours vise à combler uniquement les emplois identifiés à cet avis.

Ministère de l'énergie et des ressources — Bureau de la Cartographie et des Arpentages — 2 emplois à Québec

Attributions — Effectuer des études, enquêtes et recherches sur des travaux d'arpentage relativement à la préparation et à la tenue à jour de la Loi, des règlements et des normes des levés et de la cartographie; préparer et tenir à jour un système intégré d'informations territoriales; fournir une assistance dans la préparation et la mise en vigueur des normes générales et des instructions particulières et voir à leur respect.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des Arpenteurs-géomètres du Québec; 3 années d'expérience pertinente dans le domaine de la topométrie, de la géodésie ou de la cartographie photogrammétrique. Chaque année d'étude pertinente complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 15350 QUÉBEC, QC. G1K 7X2.

Arpenteur-géomètre, classe II
Traitement — De 24 242 $ à 32 233 $ Période d'inscription: du 6 décembre au 19 décembre 1980.

Ingénieur minier

Concours sectoriel numéro N1188AAA/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères de la région administrative du Nord-Ouest durant la prochaine année.

Présentement 1 emploi à Noranda au ministère de l'Environnement.

Attributions — Participer aux activités visant à favoriser rationnellement l'exploitation optimale des ressources minérales du Québec et le respect des politiques environnementales; concevoir des projets susceptibles de contribuer au développement de l'industrie minérale; étudier les plans et devis reliés aux projets d'ouverture, de réouverture, de modification d'industries minières et de revalorisation des sites de mines abandonnées; effectuer des visites de contrôle dans les industries minières; inventorier, analyser et interpréter les données sur la qualité de l'air, de l'eau et des sols de l'environnement des sites miniers; participer à l'élaboration des programmes pour la restauration et la prévention au niveau de l'industrie minière.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec spécialisé en génie minier ou dans une autre spécialité pertinente. Ce concours s'adresse également aux candidats qui sont dans l'attente de la preuve d'appartenance à la corporation professionnelle requise aux conditions d'admission. Inclure une photocopie de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, 180, boulevard Rideau, porte 240, NORANDA, QC. J9X 1N9.

Ingénieur, classe III
Traitement — De 17 889 $ à 22 840 $ Période d'inscription: du 6 décembre au 19 décembre 1980.

Ingénieur minier

Concours sectoriel numéro N1189AAB/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de la Côte-Nord durant la prochaine année.

Présentement 1 emploi au ministère de l'Environnement à Sept-Iles.

Attributions — Participer aux activités visant à favoriser rationnellement l'exploitation optimale des ressources minérales du Québec et le respect des politiques environnementales; concevoir des projets-susceptibles de contribuer au développement de l'industrie minière; étudier les plans et devis reliés au projet d'ouverture, de réouverture, de modifications d'industries minières et de revalorisation des sites de mines abandonnées; effectuer des visites de contrôle dans les industries minières; inventorier, analyser et entreposer les données sur la qualité de l'air, de l'eau et des sols de l'environnement des sites miniers; participer à l'élaboration des programmes pour la restauration et la prévention au niveau de l'industrie minière.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec spécialisé en génie minier ou dans toutes autres spécialités pertinentes. Trois années d'expérience reliées à l'industrie minière ou dans tout autre domaine connexe. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études et de sa carte de membre de la corporation des ingénieurs du Québec.

Remarque — Une prime de retention de 8% du salaire annuel est accordée pour l'emploi à Sept-Iles.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, 660, Boulevard Laure, suite 106, SEPT-ILES, QC. G4R 1X9.

Ingénieur, classe II
Traitement — De 24 242 $ à 32 233 $ Période d'inscription: du 6 décembre au 19 décembre 1980.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

MÉDECIN

NATURE DE LA FONCTION:
Le département de Santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Lévis est à la recherche d'un médecin qui prendra charge de la planification et de la coordination des programmes destinés aux personnes âgées, malades chroniques et personnes handicapées du territoire.

ATTRIBUTIONS-TYPES
- Travailler à la mise sur pied de différents programmes se rapportant aux personnes âgées, malades chroniques et personnes handicapées;
- Établir et maintenir des contacts étroits avec les différentes ressources de la région impliquée dans les soins et les services destinés à ce secteur de population;
- Conseiller et assister le Chef du D.S.C. pour toutes les questions relatives aux personnes âgées, malades chroniques et personnes handicapées;
- Informer et conseiller le milieu hospitalier pour les questions relatives aux personnes âgées, aux soins prolongés et à la réadaptation en établissement;
- Représenter au besoin le C.H.-D.S.C. à des réunions et/ou comités qui concernent le maintien à domicile, ce qui inclut les soins prolongés et la réadaptation.

EXIGENCES DU POSTE
- Être membre en règle de la Corporation professionnelle des médecins et dentistes du Québec.
- Expérience souhaitable dans le domaine.
- Horaire de travail: du lundi au vendredi, temps complet.

*Les candidatures seront traitées confidentiellement et doivent parvenir avant le vendredi **12 décembre à 17h00** au:*

Directeur des services professionnels
Hôtel-Dieu de Lévis
143 rue Wolfe
Lévis
G6V 3Z1

SERVICE 15-20 inc.

organisme à but non-lucratif, voué à la promotion des intérêts des jeunes travailleurs du Sud-Ouest de Montréal, est à la recherche d'une

FOURMI CRÉATRICE

être bigarré et laborieux, aux lueurs et sueurs initiatrices de projet novateur.

Cette personne, âgée de plus de 25 ans, doit à la fois posséder de multiples expériences de travail auprès des jeunes et s'être impliquée au sein d'organismes à but non-lucratif.

Toute ressemblance à cet être, vous permet de nous faire parvenir, avant le 12 décembre, votre pedigree à

SERVICE 15-20 Inc.
4121 avenue Verdun,
Verdun, P.Q.
H4G 1L2

Centre de santé de la Basse Côte Nord

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

L'organisation

Le Centre de santé de la Basse Côte Nord est un CLSC à vocation multiple (i.e. comprenant 8 dispensaires, un centre d'accueil de 24 places et un centre hospitalier de 48 lits) fournissant l'ensemble des services de santé et des services sociaux à environ 6,000 personnes réparties dans 15 villages échelonnés sur le littoral du Golfe St-Laurent entre Natashquan et la frontière du Labrador. La population desservie est anglophone dans une proportion de 80%.

Le poste

Relevant du président du Conseil d'Administration, le titulaire de ce poste est responsable de l'administration, du fonctionnement et du développement des services du Centre de santé.

Il est assisté pour ce faire d'une équipe de cadres et de professionnels des services sociaux, sanitaires, communautaires et adminsitratifs.

Le candidat

Le candidat choisi devra posséder une formation universitaire et son expérience administrative l'aura sensibilisé aux aspects sociaux et communautaires relatifs à la gestion des services de santé. Il devra posséder une bonne connaissance d'usage du français et de l'anglais pour communiquer efficacement avec le personnel et la clientèle desservie par le Centre de santé.

Rémunération et avantages sociaux

La rémunération et les avantages sociaux rattachés à ce poste tiendront compte de l'expérience et des qualifications de la personne choisie, en conformité avec les normes applicables dans le réseau des Affaires sociales du Québec (classe salariale 18). De plus, certains bénéfices additionnels sont prévus (prime d'éloignement, voyages, logement) pour tenir compte du contexte géographique.

Les candidats intéressés devront faire parvenir sous pli confidentiel leur curriculum vitae au plus tard le 10 décembre 1980 à:

PRÉSIDENT DU JURY
CONCOURS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU CENTRE DE SANTÉ DE LA BASSE CÔTE NORD
C.R.S.S.S. - 09
186, rue De Puyjalon
HAUTERIVE (Québec)
G5C 1N1

HÔPITAL MARIE ENFANT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

ÉTABLISSEMENT
Centre hospitalier de soins prolongés pour convalescents (0 à 18 ans) ayant un permis d'opération de 150 lits et dispensant des soins de réadaptation tant sur base externe qu'interne et opérant également des services tant médicaux que diagnostiques sur base externe à la population infantile du territoire.

A ce centre hospitalier s'ajoute un centre d'accueil de 125 lits d'hébergement pour personnes âgées (A-3 et A-4) avec centre de jour.

NATURE DE LA FONCTION
Relevant du conseil d'administration, le directeur général administre les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services, eu égard à la vocation de l'établissement, et de répondre à leurs besoins.

EXIGENCES
- Détenir un diplôme d'étude universitaire en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée. Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire.
- Posséder au moins 3 ans d'expérience en administration dont 2 à un poste de niveau de cadre supérieur.

RÉMUNÉRATION
Poste de classe 20, la rémunération variera en fonction de la scolarité et de la compétence, de $36,242. à $51,088.

INSCRIPTION
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae avant 17 heures le 29 décembre 1980 au:

Président du jury de sélection
Concours directeur général
Hôpital Marie Enfant
5200, rue Bélanger est
Montréal
H1T 1C9

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CENTRE HOSPITALIER
ST-FRANÇOIS D'ASSISE

OFFRE D'EMPLOI

Le Centre hospitalier de La Sarre est à la recherche d'un thérapeute habilité à travailler en adulte et en infantile, avec expérience en thérapie familiale.

TYPE DE THÉRAPEUTE:

Ergothérapeute ou technicien en éducation spécialisée ou/ psychologue ou/ agent de relation humaine.

NATURE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du Chef de la Clinique externe de psychiâtrie, ce thérapeute doit être en mesure de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et de participer activement aux projets de fonctionnement tant cliniques, qu'administratifs de la Clinique.

Doit de plus, aider à l'élaboration des projets de développement.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme terminal d'études collégiales ou universitaires selon la discipline.
— Expérience jugée pertinente en thérapie familiale, infantile et adulte. Capacité de travailler à l'intérieur d'une équipe multi disciplinaire.

RÉMUNÉRATION:
Selon le mode de rémunération en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

EXIGENCES:
Doit quelquefois se déplacer pour rencontrer des clients de la Clinique dans leur milieu.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae et attestations d'études et/ou diplômes au plus tard le 15 décembre 1980 à:

La Direction des ressources humaines
C.H. St-François d'Assise
C.P. 6000
LA SARRE (Québec)
J9Z 2X7

Université McGill

INGÉNIEUR DE L'ENVIRONNEMENT

L'Université McGill est à la recherche d'un Ingénieur de l'Environnement pour son programme de mesure et de contrôle de particules et de vapeurs.

Le candidat devrait posséder au moins une maîtrise en génie de l'environnement ou une discipline connexe avec un minimum de 2 ans d'expérience dans l'industrie, la recherche scientifique ou l'enseignement universitaire.

Une bonne connaissance du français et de l'anglais est absolument nécessaire.

Salaire: en fonction du titre et de l'expérience.

Addresser votre résumé au:

Directeur
Institut de Médecine et de
Sécurité du Travail
Université McGill
426 des Moulins
Mont Saint-Hilaire, PQ
J3G 4S6

Voir autres Carrières et Professions, en pages 13, 14, 15 et 17

HÔPITAL ST-JOSEPH DE RIMOUSKI

Centre hospitalier régional de soins aigus, généraux et spécialisés opérant un département de santé communautaire et comptant près de 400 lits

RECHERCHE

CHEF DE DIVISION DE PRODUCTION ALIMENTAIRE

Nature de la fonction:
Sous la responsabilité du chef de service de diététique planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la préparation des aliments, dans le but d'assurer aux bénéficiaires, au personnel et aux visiteurs de l'établissement la nourriture adéquate.

Exigences:
Diplôme d'études collégiales.

Formation professionnelle en techniques hôtelières (production et administration de cuisine) ou l'équivalent.

Trois (3) ans d'expérience pertinente dans des fonctions similaires.

Traitement et avantages sociaux:
En conformité avec ceux en vigueur pour les cadres des Établissements de santé du Québec.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 décembre 1980, à 17h00, en ayant soin de mentionner le numéro du concours, au:

Directeur du personnel
Hôpital St-Joseph de Rimouski
150 avenue Rouleau
Rimouski (QUÉBEC)
G5L 5T1

NUMÉRO DU CONCOURS: 80-11-153

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

Labatt

AFFAIRES PUBLIQUES

Une opportunité unique se présente pour le professionnel chevronné en affaires publiques qui désire se joindre à une équipe jeune et dynamique dans l'industrie brassicole.

La Brasserie Labatt Limitée recherche une personne exceptionnelle avec une formation universitaire appropriée, qui oeuvre depuis plusieurs années dans le domaine des affaires publiques à un niveau supérieur.

Elle démonte pleinement son potentiel de communicateur au niveau des relatios avec la presse, la communauté et les gouvernements ainsi qu'au niveau des communications internes.

Relevant du président, le directeur des affaires publiques établira et implantera des stratégies de communication, axées sur la recherche, à l'échelle de l'entreprise et pour tous ses publics.

Nous offrons un salaire et une gamme d'avantages sociaux au-dessus de la moyenne et à la hauteur du défi à relever.

Si ce défi vous intéresse, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae. Soyez assuré que ces informations seront traitées confidentiellement.

Le Directeur des ressources humaines
La Brasserie Labatt Limitée
50, rue Labatt
LaSalle (Québec)
H8R 3E7

AGENT DE GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

Sous l'autorité du trésorier l'agent de gestion:

Responsabilités:
- Analyse et commente les données financières;
- Analyse les lois ou règlements concernant certains dossiers à caractères financiers afin de recommander les actions à prendre;
- Assure la rédaction et la diffusion du manuel des directives budgétaires;
- Vérifie les transferts budgétaires et les virements de crédit afin qu'ils soient conformes au manuel du budget.

Exigences:
- Posséder un diplôme universitaire de premier cycle avec spécialité en finance ou comptabilité et/ou être membre en règle d'une association professionnelle reconnue dans un domaine compatible avec la fonction;
- Posséder un certain nombre d'années d'expérience relative à la planification et à la budgétisation dans le domaine de la comptabilité;
- Connaître la comptabilité par fonds et les contrôles d'un système informatisé serait un atout.

Rémunération:
Ce poste intéresse les personnes dont le revenu annuel se situe aux environs de $22,000.

Les entrevues auront lieu en janvier 1981.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 décembre 1980 au:

OCQ

Servicé des Ressources Humaines
OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
3530 ouest, Jean-Talon
Montréal, Québec
H3R 2G3

Le Président
...d'une institution financière réputée

Une renommée enviable, une situation financière saine, une croissance soutenue et des services de haute qualité sont quelques-uns des attributs qui caractérisent notre client, une société québécoise qui a fait sa marque dans son milieu.

Avec les années '80 s'ouvrent, pour cette entreprise, de nouveaux horizons en termes de croissance et d'innovation. C'est dans ce contexte des plus stimulants que le futur président assumera un rôle prépondérant dans le développement de cette institution financière. Le titulaire sera responsable de la direction et de la coordination des opérations de la société en plus de siéger au conseil d'administration. Améliorer les services offerts, en offrir de nouveaux, possiblement acquérir ou créer de nouvelles sociétés seront notamment au nombre de ses préoccupations.

Les cadres qui répondent au profil de ce poste sont peu nombreux. Ils offrent tout d'abord une expérience éprouvée dans des fonctions opérationnelles supérieures, acquise de préférence au sein d'une institution financière mais non essentiellement. Cependant, une connaissance des milieux financiers et du développement des affaires est requise. À cela s'ajoute un leadership indéniable, de la clairvoyance et un pragmatisme évident.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Jean-Pierre Bourbonnais, sous le numéro de référence 1658.

Rourke, Bourbonnais & Associés

Montréal: 1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5
(514) 937-9525
Toronto: 1075, rue Bay M5S 2B1
(416) 925-3451

Conseil de direction en ressources humaines

VÉRIFICATEURS
en comptabilité publique

Nous recherchons des personnes dynamiques désirant poursuivre leur carrière en pratique publique au service d'une clientèle diversifiée de petites et moyennes entreprises, au sein d'un cabinet offrant d'excellentes possibilités de progression et de développement d'aptitudes professionnelles.
Le candidat idéal aura deux années ou plus d'expérience en vérification, sera C.A. ou non et fera preuve d'initiative. La rémunération réflétera les qualifications et l'expérience.
Si vous désirez assumer des responsabilités au sein d'une équipe de vérification sous la supervision directe d'un associé, et offrir à la clientèle tous les services pour lesquels vous avez été formé, vous êtes invité à soumettre votre candidature en toute confiance à:

BÉLANGER, HÉBERT & ASSOCIÉS

234, rue Dufferin, suite 400
Sherbrooke, QC J1H 4M2

A l'attention de M. Nil Allaire, c.a.
Tél. (819) 563-2331

Hewitt

Ingénieur industriel ou en mécanique

Service des réparations

Hewitt Equipment Limitée est un chef de file au Québec dans la vente et l'entretien d'équipement lourd.

À ce poste, qui relève de la direction du service des réparations, vous procéderez à diverses études, proposerez des changements et participerez à leur réalisation.

Vous êtes un ingénieur industriel ou en mécanique, membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et avez acquis une expérience pertinente. Vous avez fait preuve d'initiative et de créativité et communiquez facilement avec les autres. Vous maîtrisez le français et l'anglais.

En échange, nous offrons un salaire intéressant, une gamme d'avantages sociaux et l'occasion de vous créer une carrière enviable.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Donald Craig
Service du personnel
Hewitt Equipment Limitée
C.P. 1200
Pointe-Claire, Québec
H9R 4R6

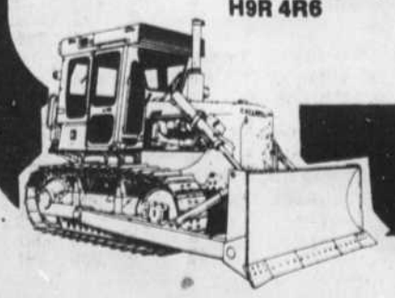

CONCESSIONNAIRE CATERPILLAR DEALER

La Commission scolaire Régionale Papineau

Directeur(trice) École polyvalente

École polyvalente de Buckingham — Buckingham
environ 1250 étudiants de niveau Sec. I à V

ATTRIBUTIONS:
L'emploi de directeur d'école comporte la responsabilité de la gestion, tant au point de vue administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources d'une école secondaire polyvalente, conformément aux responsabilités définies par la commission scolaire.

Cet emploi comporte aussi les relations avec la communauté desservie par l'école et plus particulièrement la participation avec les parents au comité d'école, conformément à la Loi sur l'Instruction publique.

CONDITIONS D'ADMISSION:
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié.
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministre de l'Éducation.
— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre.

APTITUDES ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES:
L'évaluation et la sélection des candidats répondant aux conditions d'admission porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience acquise dans une fonction de direction et sur les connaissances, l'expérience et l'habileté nécessaires pour établir le projet éducatif de l'école, pour faire respecter le régime pédagogique de la commission, pour susciter et maintenir la motivation du personnel, pour établir et maintenir de saines communications tant à l'intérieur de l'école, qu'avec la commission et l'environnement.

CONDITIONS:
Les conditions d'emploi sont celles accordées au personnel de cadre de la commission scolaire.

INSCRIPTION:
Les personnes intéressées font parvenir une demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 18 décembre 1980, 16 h 00 à:

Le Directeur général
C.S.R. Papineau
C.P. 68
Buckingham, Qué.
J8L 2W2
Téléphone: 819-986-8511

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

INSPECTEUR, ENTRAÎNEMENT AU PILOTAGE, HÉLICOPTÈRES

Traitement: $27 973 à $31 635
Nº de réf.: 80-MOT-Q-OC-466 (204)

Transports Canada-Air
Direction de l'Aviation civile
Dorval (Québec)

Fonctions
Responsable de maintenir et d'améliorer les standards d'entraînement au pilotage sur hélicoptères; surveille les normes d'entraînement au pilotage; mène les épreuves de vol des instructeurs au pilotage, des examinateurs de test de vol désignés, et des candidats pour les brevets de pilotes privés et commerciaux et annotation d'hélicoptères; avise les écoles de pilotage (hélicoptères) sur l'entraînement au pilotage et normes d'instructions; inspecte les bases et fait des recommandations à propos de l'émission de Certificats d'Exploitation pour l'entraînement au pilotage.

Exigences professionnelles
Études secondaires terminées avec succès ou l'équivalent.
Licence canadienne valide de pilote professionnel d'hélicoptère avec annotation d'instructeur.
Expérience: Minimum de 1500 heures de vol récent comme commandant de bord sur hélicoptères, dont 500 heures en tant qu'instructeur de vol et 500 heures sur turbines.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

Nº d'autorisation: 210-319-019

Remarques: Les titulaires de ces postes sont appelés à voyager à travers le Québec à l'occasion et pour de courtes périodes.

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Janet Leduc, Agent de dotation
Ministère des Transports
C.P. 5000, Aéroport Int'l de Montréal
Dorval (Québec) H4Y 1B9
Date limite: le 18 décembre 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Aux assises du baseball à Dallas

McHale espère renforcer les Expos

par Richard Milo

Contrairement aux assises du hockey, celles du baseball donnent toujours lieu à un nombre impressionnant de transactions imprévisibles. L'an dernier, 11 échanges impliquant 30 joueurs, — dont Ron LeFlore, Chris Chambliss, Al Cowens et Willie Aikens — ont été conclus et il y a tout lieu de croire que les assises du baseball majeur qui commenceront demain, à Dallas, ne dérogeront pas à la règle.

Le président et directeur-gérant John McHale, des Expos, n'a pas caché ces jours derniers qu'il écoutera d'une oreille attentive toute proposition susceptible d'améliorer l'équipe. McHale est toujours à la recherche d'un excellent frappeur gaucher, capable de produire des points, et d'un releveur d'expérience capable d'alléger la tâche de Woodie Fryman qui, à 39 ans, représente le seul point fort des Expos en relève.

McHale n'aura que l'embarras du choix. Reste à voir cependant si les propositions qu'il écoutera vaudront la peine d'être étudiées. Deux releveurs d'expérience seront en effet disponibles: Bruce Sutter, des Cubs de Chicago, et Rollie Fingers, des Padres de San Diego. Le bruit court que les Cards de St. Louis ont cependant l'intention d'offrir mer et monde, possiblement Keith Hernandez ou encore Ted Simmons, pour mettre la main sur Sutter ou Fingers, qui ne veulent plus lancer à Chicago et San Diego pour des raisons qui ne sont pas étrangères au faible rendement des Cubs et des Padres la saison dernière.

Le Post Dispatch de Chicago a dit avoir appris de source fiable, mercredi, que l'échange de Sutter aux Cards a déjà été conclu. Les Cubs auraient accepté l'offre des Cards, soit le voltigeur Leon Durham, le deuxième-but Ken Oberkfell et un joueur marginal à être nommé plus tard en retour de Sutter, le joueur le plus utile à son club dans la Ligue nationale au cours des quatre dernières années. Depuis 1977, Sutter a préservé 123 victoires des Cubs, concédant 371 coups sûrs en 502 manches.

À San Diego, tout indique que les Padres sont fortement intéressés aux services du premier-but Keith Hernandez, que le directeur-gérant Whitez Herzog, des Cards, a publiquement offert à tous les clubs au début de la semaine. Hernandez a frappé pour une moyenne de .321, et il a produit 99 points. Herzog recherche un excellent releveur mais aussi un bon débutant, une denrée rare que les Expos possèdent en quantité suffisante. D'où les spéculations des derniers jours à Montréal, le rêve de l'acquisition d'Hernandez au premier-but et du retour de Warren Cromartie au champ gauche, pour donner un meilleur équilibre au rôle des frappeurs des Expos. L'an dernier, les Expos ont présenté un rôle partant de deux gauchers, Rodney Scott et Cromartie, et six droitiers, Ron LeFlore, Andre Dawson, Ellis Valentine, Gary Carter, Larry Parrish et Chris Speier.

Que ce soit Hernandez ou un autre, il n'est pas exclu que les Expos acceptent de se départir d'un lanceur débutant si l'offre est intéressante. Fred Norman et Bill Lee n'ont pas été utilisés fréquemment devant l'abondance de jeunes lanceurs prometteurs. En plus de Steve Rogers, les Expos ont le privilège d'aligner Bill Gullickson, Scott Sanderson, Charlie Lea et Dave Palmer, qui vient cependant de subir une intervention chirurgicale au coude droit. Sont également disponibles Hal Dues, Rick Engle, Bob James et Elias Sosa. Et il n'est pas dit que Stan Bahnsen ne reviendra pas à Montréal, ou encore que McHale ne convaincra pas Ray Burris ou Bill Castro, deux des quatre agents libres réclamés par les Expos cette année. On sait que Don Sutton a choisi les Astros de Houston mercredi mais que les Expos ont fait une offre au voltigeur Jim Dwyer, un frappeur gaucher qui a conservé une moyenne de .285 avec les Red Sox de Boston en 1980.

Qui vivra verra mais un fait demeure: les Expos ont perdu Ron LeFlore aux mains des White Sox de Chicago et Tim Raines, choisi le meilleur joueur des mineures la semaine dernière, n'est pas une valeur sûre. Il n'a guère impressionné lorsque rappelé des mineures, parce que trop nerveux et peu expérimenté, a dit le gérant Dick Williams, et il n'est pas assuré que Raines, à 21 ans, qu'il soit prêt à jouer dans les Majeures sur une base régulière en 1981.

Les assises du baseball majeur se dérouleront du 7 au 10 décembre. Demain, les représentants des 26 équipes participeront au repêchage des joueurs non protégés, une formalité qui s'est transformée l'an dernier en une véritable aubaine pour les Twins du Minnesota qui ont réclamé Doug Corbett. Au Minnesota, Corbett a 23 victoires, conservant une excellente m.p.m. de 1.93, pour la modique somme de $25,000.

Les 1,800 délégués des Ligues majeures et mineures discuteront aussi, à temps perdu, de règlements...

ÉCHOS... Fred Lynn, des Red Sox de Boston, pourrait passer aux Dodgers de Los Angeles. Quant à Dave Winfield, l'agent libre le plus convoité du baseball, il attendra vraisemblablement que les assises soient terminées pour choisir le club qui lui convient. Les Yankees de New York lui ont offert un contrat irrésistible, dit-on...

Coupe Davis

La Tchécoslovaquie devance l'Italie 2-0 dans une ambiance de match de...hockey

PRAGUE (AFP) — La Coupe Davis 80 ne devrait plus échapper à la Tchécoslovaquie. Elle mène en finale, à Prague, contre l'Italie, par deux victoires à zéro après les succès enregistrés hier, devant 12 000 spectateurs, par Tomas Smid sur Adriano Panatta (3-6, 3-6, 6-3, 6-4, 6-4) et d'Ivan Lendl sur Corrado Barazzuti (4-6, 6-1, 6-1, 6-2).

Premier jour faste, donc, pour la Tchécoslovaquie, mais premier jour terni, aussi, par un gros incident qui détériora sensiblement le climat de cette rencontre sportive. Dans le match initial entre Smid et Panatta, un incident éclata en effet, occasionnant une interruption de quarante minutes, à 3-3 dans la 5-e manche. Une décision de l'arbitre mécontenta les supporters italiens et l'un d'entre-eux, particulièrement bruyant, fut expulsé des tribunes par un policier et retenu à l'extérieur.

Prévenu, Adriano Panatta, en accord avec le président de la fédération italienne, décida de quitter le court et de regagner les vestiaires en signe de protestation. Il ne devait réapparaître qu'au bout de 40 minutes, après la libération du supporter en cause.

Jusqu'à cet incident, les deux joueurs devaient chacun connaître une période de domination. Ce fut tout d'abord Panatta qui, le premier, prit l'ascendant. Pratiquant un tennis de rêve, le numéro un italien attaqua sous tous les angles et s'adjugea ainsi les deux premiers sets. Mais Smid, lui aussi excellent attaquant, prit à son tour le filet d'assaut et égalisa à deux manches partout dans une véritable ambiance de match de... hockey-sur-glace.

Ce combat, entre deux attaquants dont le jeu pouvait s'exprimer pleinement sur le court en synthétique (la même surface que Flushing Meadow), s'équilibra au début de la manche décisive.

Chacun remporta son service jusqu'à 3-3, soit avant l'interruption. À la reprise, ce fut dans un climat détérioré que le match se poursuivit. Sérieusement perturbé moralement, Panatta perdit tout de suite son service (3-4) mais alors que Smid voyait s'entrouvrir la victoire, l'Italien eut une magnifique réaction en ravissant à son tour l'engagement adverse (4-4). Aussitôt après, le Tchécoslovaque réussit un nouveau bris, décisif celui-là, car aussitôt après il conclut victorieusement, sur son service, un match de trois heures et demie.

La physionomie du second fut totalement différente. Si la première rencontre fut une lutte pour la conquête du filet, la seconde mit aux prises deux défenseurs dont le jeu est essentiellement limité à la ligne de fond.

Barazzuti créa une certaine surprise en remportant le set initial mais, ensuite, Lendl, la nouvelle vedette du tennis tchécoslovaque, fit rapidement la différence grâce à ses accélérations.

Aujourd'hui, le double opposera Smid-Lendl à Panatta associé à Paolo Bertolucci. Cette partie sera très équilibrée mais il est évident que les Tchécoslovaques se présenteront avec un moral d'acier.

Mis en confiance par leurs succès de la veille, ils paraissent en mesure de donner à la Tchécoslovaquie, dès le deuxième jour, la première Coupe Davis de son histoire.

Les Jeux de Los Angeles pas trop commercialisés

LAUSANNE, (AFP) — Les Jeux olympiques, que la ville de Los Angeles doit organiser en 1984, seront moins soumis à la toute puissance des hommes d'affaires et moins commercialisés qu'on ne l'a dit, a indiqué hier, à Lausanne M. Frank Hotchkiss, chargé des questions de l'édition dans le comité d'organisation de ces jeux.

Parlant devant la commission de presse du comité international olympique (C.I.O.), M. Hotchkiss a précisé que le nombre de contrats commerciaux prévus était de cinquante, alors que trois cents avaient été signés pour les Jeux olympiques d'hiver de Lake Placid, cette année.

«Nous espérons même réduire ce nombre à trente», a-t-il ajouté, avant d'affirmer que le comité d'organisation des jeux de Los Angeles ne comprendrait pas uniquement des hommes d'affaires.

M. Hotchkiss s'est déclaré, d'autre part, convaincu que le nouveau président des États-Unis, M. Ronald Reagan, apporterait son plus grand soutien à la réussite de ces Jeux. Pour trois raisons, qu'il a énumérées ainsi: M. Reagan est un ancien sportif pratiquant. Il est aussi un ancien journaliste sportif. Enfin, sa maison se trouve à une cinquantaine de kilomètres du siège du comité d'organisation.

M. Hotchkiss a finalement remercié les organisateurs des jeux de Moscou d'avoir commencé à faire part de leur expérience toute fraîche.

«J'espère qu'ils continueront de le faire, a-t-il conclu, afin que les jeux de Los Angeles soient les meilleurs de toute l'histoire de l'olympisme».

M. Juan Antonio Samaranch et Mme Monique Berlioux, respectivement président et directeur du C.I.O., doivent précisément effectuer un voyage de huit jours aux États-Unis la semaine prochaine.

Ce voyage devrait favoriser le règlement d'un certain nombre de problèmes d'intendance restés pendants depuis les jeux de Lake Placid. Il devrait également permettre de vérifier l'avancement des projets et des réalisations quant à ceux de Los Angeles.

La descente de Val d'Isère, annulée hier en raison du vent et du brouillard, sera disputée aujourd'hui si le temps le permet. Ce report n'a pas semblé ennuyer les descendeurs canadiens puisque Steve Podborski, à droite, a inscrit le meilleur chrono, et Ken Read, à gauche, le cinquième, hier, à l'entraînement. (Photolaser CP)

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Pittsburgh 3, Montréal 2
Québec 4, Detroit 1
Colorado 4, Islanders NY 3
Philadelphie 7, Chicago 5
Calgary 3, Winnipeg 1
Los Angeles 3, Vancouver 1
Hier
Rangers NY à Edmonton
Ce soir
Boston à Montréal
Québec à Toronto
Philadelphie à Detroit
Islanders NY à Los Angeles
Hartford à Calgary
Colorado à Washington
Chicago à Pittsburgh
Winnipeg à St-Louis
Buffalo au Minnesota
Dimanche
Toronto à Québec
Chicago à Rangers NY
Islanders NY à Vancouver
Colorado à Philadelphie
Washington à Boston
Hartford à Edmonton
Pittsburgh à Buffalo
Detroit au Minnesota

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Steve Shutt	17	20	37
Guy Lafleur	9	19	28
Mario Tremblay	10	15	25
Mark Napier	11	10	21
Réjean Houle	9	11	20
Keith Acton	7	9	16
Bob Gainey	8	8	16
Doug Jarvis	6	9	15
Yvon Lambert	6	9	15
Rod Langway	2	13	15
Larry Robinson	5	9	14
Pierre Larouche	6	7	13
D. Wickenheiser	6	7	13
Gaston Gingras	3	9	12
Brian Engblom	1	8	9
Guy Lapointe	1	8	9
Serge Savard	3	3	6
Pierre Mondou	1	5	6
Chris Nilan	2	2	4
Doug Risebrough	0	2	2
Rick Chartraw	0	1	1

Gardiens

	pj	bc	bl	moy.
M. Larocque	20	59	1	2.95
D. Herron	6	24	0	4.00
R. Sévigny	1	0	0	0.00

(Deux buts dans un filet désert.)

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Chicoutimi 5, Hull 3
Cornwall 6, Shawinigan 1
Hier
Hull à Québec
Cornwall à Shawinigan
Montréal à Sherbrooke
T.-Rivières à Sorel
Dimanche
Sorel à Chicoutimi
Laval à Cornwall
T.-Rivières à Hull
Montréal à Shawinigan
Québec à Sherbrooke

Ligue Collégiale AAA

Hier
Dawson à St-Laurent
Thetford Mines à Limoilou
St-Jérôme à St-Georges
Dimanche
Limoilou à Thetford Mines
St-Laurent à St-Jérôme
St-Georges à Dawson

Ligue Universitaire

Mercredi
McGill 3, UQTR 3
Hier
Concordia à Chicoutimi
Ottawa à Bishop's
Ce soir
Ottawa à McGill
Concordia à Laval
Trois-Rivières à Chicoutimi

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—PHILADELPHIE	27	18	5	4	113	68	40
2—ISLANDERS NY	28	17	6	5	122	90	39
3—LOS ANGELES	25	18	6	1	110	78	37
4—ST-LOUIS	26	16	6	4	108	89	36
5—VANCOUVER	27	13	8	6	108	91	32
6—MINNESOTA	23	13	5	5	93	66	31
7—BUFFALO	25	13	7	5	96	75	31
8—MONTRÉAL	**26**	**13**	**11**	**2**	**115**	**85**	**28**
9—CALGARY	25	11	9	5	92	96	27
10—WASHINGTON	24	8	6	10	91	78	26
11—COLORADO	25	10	11	4	84	99	24
12—CHICAGO	27	9	13	5	110	123	23
13—TORONTO	23	9	10	4	95	101	22
14—BOSTON	24	8	10	6	84	83	22
15—HARTFORD	26	8	12	5	88	125	21
16—PITTSBURGH	25	7	12	5	88	125	19
17—QUÉBEC	25	6	13	6	86	105	18
18—RANGERS NY	26	7	15	4	89	116	18
19—EDMONTON	23	6	12	5	85	96	17
20—DETROIT	24	3	17	4	74	112	10
21—WINNIPEG	26	1	18	7	78	126	9

Les 16 premières équipes accèdent aux éliminatoires.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SOREL	30	19	8	3	151	124	41
CORNWALL	32	20	12	0	177	138	40
HULL	32	13	16	3	116	143	29
MONTRÉAL	31	13	18	0	136	150	26
LAVAL	32	9	21	2	132	166	20
Section Frank Dilio							
SHAWINIGAN	31	17	11	3	152	132	37
TROIS-RIVIÈRES	31	15	14	2	146	160	32
CHICOUTIMI	32	15	16	1	166	178	31
SHERBROOKE	31	3	15	3	166	148	29
QUÉBEC	30	13	16	1	136	139	27

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ST-LAURENT	16	11	5	0	92	69	22
SAINT-GEORGES	16	10	5	1	96	78	21
SAINT-JÉRÔME	15	10	5	0	99	67	20
THETFORD MINES	15	6	8	1	74	86	13
DAWSON	14	5	9	0	68	91	10
LIMOILOU	16	3	13	0	67	105	6

LIGUE UNIVERSITAIRE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CONCORDIA	8	8	0	0	60	17	16
OTTAWA	10	7	3	0	61	47	14
LAVAL	9	6	3	0	55	39	12
TROIS-RIVIÈRES	9	4	4	1	40	39	9
CHICOUTIMI	9	2	6	1	36	48	5
McGILL	9	1	6	2	33	59	4
BISHOP'S	10	2	8	0	26	62	4

FOOTBALL

Ligue Nationale

Lundi
Oakland 9, Denver 3
Jeudi
Houston 6, Pittsburgh 0
Dimanche
Atlanta à Philadelphie
Baltimore à Cincinnati
Los Angeles à Buffalo
Minnesota à Tampa Bay
Jets NY à Cleveland
San Diego à Washington
Detroit à St-Louis
Green Bay à Chicago
Dallas à Oakland
Denver à Kansas City
N.-Orléans à San Francisco
Giants NY à Seattle
Lundi
N.-Angleterre à Miami

LIGUE NATIONALE
Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
BUFFALO	13	9	4	0	290	216	.692
N.-ANGLETERRE	13	8	5	0	366	230	.615
BALTIMORE	13	7	6	0	280	291	.538
MIAMI	13	6	7	0	209	254	.462
JETS NY	13	3	10	0	244	340	.231
Section Centrale							
CLEVELAND	13	9	4	0	290	244	.692
HOUSTON	14	9	5	0	253	232	.643
PITTSBURGH	14	8	6	0	314	271	.571
CINCINNATI	13	4	9	0	169	238	.308
Section Ouest							
SAN DIEGO	13	9	4	0	354	256	.692
OAKLAND	13	9	4	0	294	249	.692
DENVER	13	7	6	0	250	251	.538
KANSAS CITY	13	6	7	0	234	273	.462
SEATTLE	13	4	9	0	239	335	.308

Conférence Nationale

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
PHILADELPHIE	13	11	2	0	323	163	.846
DALLAS	13	10	3	0	386	233	.769
ST-LOUIS	13	4	9	0	265	279	.308
GIANTS NY	13	3	10	0	192	355	.321
WASHINGTON	13	3	10	0	174	256	.321
Section Centrale							
DETROIT	13	7	6	0	260	231	.538
MINNESOTA	13	7	6	0	252	255	.538
TAMPA BAY	13	5	7	1	234	279	.423
GREEN BAY	13	5	7	1	218	264	.423
CHICAGO	13	5	8	0	215	227	.385
Section Ouest							
ATLANTA	13	10	3	0	333	225	.769
LOS ANGELES	13	9	4	0	359	248	.692
SAN FRANCISCO	13	5	8	0	259	327	.385
N.-ORLÉANS	13	0	13	0	208	391	.000

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 13, 14, 15 et 16

CENTRE HOSPITALIER
ST-FRANÇOIS D'ASSISE

OFFRE D'EMPLOI

Le Centre hospitalier Saint-François d'Assise de La Sarre est à la recherche d'un thérapeute habilité à travailler en adulte, avec expérience en thérapie: individuelle, couple et familiale.

TYPE DE THÉRAPEUTE:

Psychologue ou/ technicien en éducation spécialisée ou/ agent de relations humaines.

NATURE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du Chef de la Clinique externe de psychiâtrie, ce thérapeute doit être en mesure de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et de participer activement aux projets de fonctionnement tant cliniques qu'administratifs de la Clinique. Il doit de plus, aider à l'élaboration des projets de développement.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme terminal d'études collégiales ou universitaires, selon la discipline.
— Expérience jugée pertinente en thérapie individuelle, couple et familiale.

RÉMUNÉRATION:
Selon le mode de rémunération en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

EXIGENCES:
Doit quelquefois se déplacer pour rencontrer des clients de la Clinique dans leur milieu.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae et attestations d'études et/ou diplômes à:

La Direction des ressources humaines
Centre hospitalier St-François d'Assise
C.P. 6000
LA SARRE (Québec)
J9Z 2X7

6 mois de neige...
et de
ski!

SKI ALPIN
- 50 km de pistes entretenues avec soin
- 14 remonte-pentes. Plus de 10 500 skieurs à l'heure
- Le seul système de télécabines au Québec
- Dénivellation de 625 m; élévation au sommet de 800 m
- Pentes: 6 faciles, 11 difficiles, 10 très difficiles
- Saison: novembre à mai
- École de ski: leçons de groupe ou particulières
- Semaine de ski (5 jours consécutifs)
- Tarifs/adulte: par jour, 11 $ à 13 $ selon la journée et la remontée; par semaine 41 $ à 55 $ selon la période

SKI DE FOND
- 150 km de sentiers balisés et patrouillés
- 8 relais chauffés le long des pistes
- Location d'équipement

Une montagne de plaisir.

PARC DU MONT-SAINTE-ANNE

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Direction générale des opérations régionales

C.P. 400
Beaupré, Québec, G0A 1E0
(418) 827-4561

Conditions de la neige
Montréal: (514) 861-6670
Québec: (418) 827-4579
Toronto: (416) 482-1796

** Communication directe, sans frais, avec le Parc du Mont Sainte-Anne.*

Novembre 1980

en bref...

■ *Alain Prost chez Renault*

PARIS (AFP) — Le pilote français Alain Prost a signé hier un contrat avec l'écurie Renault-Elf pour la prochaine saison de formule un. Il fera équipe avec René Arnoux et remplacera dans l'écurie Jean-Pierre Jabouille, qui s'alignera la saison prochaine sur une Talbot-Ligier-Gitanes.

■ *Le retrait de Goodyear*

PARIS (AFP) — La Fédération internationale des sports automobiles (FISA) a entrepris les négociations nécessaires pour que toutes les équipes participant au championnat du monde de formule un puissent disposer de l'équipement pneumatique indispensable au bon déroulement de l'épreuve, à égalité de chances. Informé officiellement hier par la firme Goodyear de l'intention de cette société de ne plus participer aux compétitions automobiles de formule 1, 2 et 3, le président de la FISA a aussitôt entrepris des démarches, publiant le communiqué suivant:

«... Les premiers résultats des négociations sont très positifs et permettent de considérer que le championnat du monde n'est en aucune manière compromis». Faisant allusion à la décision de Goodyear, le communiqué précise: «... La Société Goodyear a ajouté un commentaire à propos d'un certain climat régnant actuellement en F1, la FISA constate cependant que l'un des agents commerciaux de Goodyear pour l'Europe a largement contribué à créer ce climat...»

■ *En deux mots*

Dale Hawerchuck des Royals de Cornwall et **Jean-Marc Gaulin** des Éperviers de Sorel ont été nommés respectivement les joueurs offensif et défensif du mois de novembre dans la LHJMQ... Le Brésilien **Emerson Fittipaldi** abandonnera la formule-un à la fin de la saison 1981... Le releveur **Rick Camp** a signé un contrat de trois ans avec les Braves d'Atlanta... La Ligue nord-américaine de **soccer** et l'association des joueurs ont conclu une entente de principe relativement à une première convention collective... L'entraîneur **John Payne** ignore toujours s'il sera de retour l'an prochain à la direction des Tiger-Cats de Hamilton.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Une institution renouvelée

APRÈS vingt ans de recherche et de réflexion, le Québec sera enfin, d'ici quelques semaines ou quelques mois tout au plus, doté d'une nouvelle loi fondamentale sur la famille, loi qui constituera une partie importante du nouveau Code civil. Le but est presque atteint. On peut donc commencer à se réjouir.

Le projet de loi, on s'en rappelle, a été déposé à l'Assemblée nationale le 5 mars dernier. Jeudi, c'était la deuxième lecture. Il faut saluer ici la dignité avec laquelle le parrain de cette loi, M. Marc-André Bédard, ministre de la Justice, l'a présentée et expliquée aux membres de l'Assemblée et celle, non moins grande, avec laquelle le porte-parole de l'opposition officielle, M. Fernand Lalonde, l'a accueillie. On a pu sentir que l'Assemblée nationale était consciente du fait qu'elle allait débattre d'un bien extrêmement précieux, la famille, et que les circonstances exigeaient donc une certaine solennité. On regrette seulement, comme nous l'a montré la télévision, que tant de députés n'aient pas jugé bon d'être présents en Chambre au moment du discours de M. Bédard.

Il faut savoir gré en outre à ce dernier d'avoir présenté ce projet de loi sans aucune référence partisane. La tentation en eut pu être grande au moment où il a abordé les obstacles constitutionnel qui, pour un temps indéterminé, empêcheront de donner plein effet à cette loi. La sérénité du ton et des propos aura permis de mieux comprendre que ce dont les parlementaires débattront dans les prochains jours, est vraiment l'affaire de tous les Québécois.

■

M. Bédard a opportunément rappelé que le fondement ou la valeur de la famille n'était pas remis en cause ni par la société québécoise en général ni par le projet de loi. Ces derniers mois, l'attention a été souvent centrée sur certains éléments plus controversés du projet, en particulier sur les articles relatifs au divorce. Cela a pu donner l'impression dans le public en général que tout était bouleversé. Ce n'est pas le cas. Une lecture d'ensemble du projet permet de constater que par les dispositions qu'il propose, la famille sera en fait renforcée.

Le nouveau Code civil entend évidemment adapter les règles qui régiront la famille à la société d'aujourd'hui. Cette adaptation, M. Bédard l'a fait ressortir avec beaucoup de bonheur, veut d'abord dire convergences des institutions et de certaines valeurs relativement nouvelles chez nous, en particulier la liberté et l'égalité des membres de la famille. Il ne s'agit donc pas de concessions à la mode du jour. La démarche est inspirée du souci de respecter ce que, collectivement, les Québécois considèrent maintenant comme des biens précieux.

Dans cette perspective, on ne peut qu'être d'accord avec le projet lorsqu'il consacre de façon non équivoque le principe de l'égalité des conjoints entre eux et devant la loi. Dorénavant, les deux époux assureront ensemble la gouverne morale et matérielle de la famille. C'est de concert qu'ils choisiront la résidence familiale, et ils contribueront aux charges du mariage en proportion de leurs facultés respectives.

Le projet fait en outre disparaître une ancienne disposition du Code civil qui établissait une distinction entre la filiation légitime et la filiation naturelle. Ce n'était pas là le plus bel héritage de notre civilisation occidentale. Cette distinction, comme l'a souligné M. Bédard, a donné lieu à d'innombrables injustices. En supprimant cette discrimination, la loi sera fidèle au principe de l'égalité fondamentale des hommes. Elle favorisera aussi le respect qui est dû à chaque enfant quelles que soient les circonstances de sa naissance.

L'autre principe qui inspire la loi est celui de la liberté. En découle une série de mesures nouvelles comme le choix du nom de l'enfant, l'option en faveur d'un régime matrimonial, le modèle d'organisation familiale, le divorce, etc. C'est vraisemblablement sur les modalités touchant chacun de ces points que les discussions entre parlementaires se feront les plus vives au cours des prochaines semaines, les opinions sur ces sujets étant parmi les plus controversées au sein de la société. On constate toutefois avec plaisir que le parti ministériel semble disposé à en débattre avec beaucoup d'ouverture d'esprit.

C'est évidemment la question du divorce qui est la plus compliquée. Déjà, des organismes importants comme le Barreau, le Conseil du statut de la femme et la Commission des services juridiques avaient demandé que le projet de loi aille plus loin. Ils ont demandé en fait que l'on permette le divorce par consentement mutuel. Il semble maintenant que le gouvernement soit prêt, à certaines conditions, à faire droit à ces revendications.

Nous avons déjà écrit ici à propos des recommandation du Barreau à ce sujet qu'il fallait éviter de considérer le mariage, et par conséquent le divorce, comme une affaire purement privée. C'est encore notre position. Il faudra donc, avant de se prononcer sur l'amendement annoncé par le ministre de la Justice, en connaître le texte précis.

■

Le Code civil, quelle que soit l'excellence de sa rédaction, ne règlera pas tous les problèmes. Ceux-ci ressortissent bien plus à l'ensemble des conditions sociales et économiques dans lesquelles les couples et les enfants vivent concrètement. Affirmer cela, ce n'est pas évidemment nier l'importance des travaux parlementaires qui s'amorcent. C'est simplement rappeler que toute loi, prise isolément, n'est pas nécessairement libératrice.

Jean-Pierre PROULX

L'Amérique centrale en danger

Au Salvador, les organisations paramilitaires liés au gouvernement viennent de faire un pas de trop en assassinant sauvagement quatre religieuses américaines. Washington, qui avait appuyé sans relâche la junte salvadorienne jusqu'à maintenant et qui n'avait pas ménagé son aide financière, vient de changer radicalement d'attitude en annonçant la suspension de son assistance à cette petite république surpeuplée d'Amérique centrale, tant que les circonstances entourant le meurtre des religieuses n'auront pas été «clairement établies».

Depuis le début de l'année, plus de neuf mille personnes ont été victimes de la violence politique dans ce pays de cinq millions d'habitants. Mais, puisqu'il s'agissait de Salvadoriens qui s'entretuaient, cela n'avait pas réussi à émouvoir les États-Unis, ni le Canada d'ailleurs. L'assassinat de l'archevêque de San Salvador, Mgr Romero, en mars dernier, avait bien provoqué l'indignation à l'étranger, mais les gouvernements n'avaient pas voulu y voir davantage que l'oeuvre d'un tireur isolé dont les motivations auraient été inconnues. Il était pourtant très clair que ces groupes liés au pouvoir et surtout à la très puissante oligarchie locale avaient tout intérêt à faire taire une voix qui dérangeait parce qu'elle dénonçait une répression intolérable pour perpétuer la richesse scandaleuse d'une toute petite minorité.

Puis, la semaine dernière, l'horreur est montée d'un cran avec la découverte des cadavres horriblement torturés de six dirigeants du Front démocratique révolutionnaire (FDR), large coalition qui regroupe une douzaine de partis d'opposition, du centre à l'extrême-gauche. Ce n'était sans doute pas encore suffisant pour que les États-Unis changent d'attitude à l'égard d'un allié qui n'a plus rien à envier au régime barbare de l'ex-dictateur du Nicaragua, Anastasio Somoza. Pourtant, plusieurs diplomates américains n'avaient pas hésité à reconnaître publiquement que les forces armées régulières, malgré les dénégations de la junte, avaient participé directement à l'enlèvement des dirigeants du FDR.

Finalement, comme si les assassins n'avaient plus su comment «faire mieux» encore pour terroriser la population et dissuader les étrangers de lui venir en aide, ils ont choisi de s'attaquer à des religieuses dont l'erreur principale est d'avoir cherché à sortir les paysans de la misère en leur apprenant les bases de l'hygiène et quelques notions rudimentaires en alimentation ou dans d'autres domaines. C'était sans doute de la subversion dans un pays où la classe dirigeante a besoin d'un peuple ignorant pour s'assurer de sa docilité.

Il aurait dû pourtant paraître évident que le meurtre de ressortissantes américaines allait inévitablement provoquer une réaction de la part des États-Unis. Alors, pourquoi les avoir tuées? Peut-être tout simplement parce que, une fois les assassins lâchés, on ne peut plus les arrêter et ils tuent tous ceux qui leur tombent sous la main. À moins que des extrémistes de droite, plus extrémistes encore que les autres, aient cru trouver ainsi un moyen de provoquer une intervention militaire américaine pour en finir avec ceux qu'ils appellent les «communistes», c'est-à-dire tous ceux qui ne pensent pas comme eux.

L'année dernière, Washington n'avait pas obtenu de la part de l'Organisation des États américains l'autorisation d'envoyer ses «marines» au Nicaragua pour prévenir la chute de Somoza et écraser le Front sandiniste. Cette fois-ci, on sait que les dictatures latino-américaines, qui constituent la majorité à l'OEA, feront tout ce qu'il faut pour empêcher le renversement de la junte salvadorienne par un régime plus modéré. Plutôt qu'une intervention militaire des États-Unis, les dictatures semblent préférer l'envoi éventuel de leurs propres troupes au Salvador, avec la bénédiction de Washington.

Depuis plusieurs mois, des généraux du Guatemala, du Honduras et du Salvador se consultent régulièrement dans le cadre du Conseil de défense de l'Amérique centrale, le CONDECA, en vue de préparer une opération conjointe, si le besoin s'en faisait sentir, pour venir à bout de l'opposition démocratique et révolutionnaire. À la suite de la dégradation de la situation au Salvador et au Guatemala, et compte tenu de la victoire de Ronald Reagan, les dictatures semblent estimer que le moment est mûr pour déclencher une opération à l'échelle régionale et peut-être même pour renverser le régime sandiniste au Nicaragua. Ce serait alors le début de la première véritable guerre latino-américaine du XXème siècle. Washington a encore le pouvoir de l'empêcher.

Bertrand DE LA GRANGE

BILLET

Le messie de l'UN

Enfin, on va finir par comprendre! Après M. Maurice Bellemarre, un jeune aspirant au leadership de l'Union nationale, M. Jean-Marc Béliveau, a deviné que l'Union nationale ne peut-être sauvée que par Maurice Duplessis.

L'illustre fondateur de l'UN l'avait prophétisé: «Mon parti mourra avec moi». Or, l'ex-premier ministre du Québec est toujours vivant. Son esprit a survécu à tous les bouleversements dont la société québécoise a été le théâtre depuis 1959, année de l'assomption du Chef.

Tout ce qui a été tenté pour noircir sa mémoire a joué contre ces hérétiques. En le vouant aux gémonies, on n'a fait que sacrifier aux mânes du père. Son grand oeuvre, l'Autonomie, n'a jamais cessé d'inspirer libéraux et péquistes. Il les hante. Quant aux véritables unionistes, la présence de Duplessis agit comme une pentecôte.

Une langue de feu est descendue sur chacun de ses fidèles apôtres. Monsieur Béliveau a surtout été touché du don d'enseigner tous les nationalistes dans la langue qu'ils veulent entendre avec les mots qui les touchent: «Maurice Duplessis fut le plus grand premier ministre de l'Histoire du Québec»; «La force de Duplessis résidait dans quelques idées chocs, capables de sensibiliser l'électorat et quelques principes fondamentaux qu'il a défendus avec fermeté dans une attitude de juste milieu. C'est en retournant à cette vision politique que l'Union nationale revivra.»

Monsieur Béliveau sera appelé à s'asseoir à la droite du Père. Il parlera, agira et règnera en son nom. Il sera le délégué de pouvoir de Maurice Duplessis, qui sera pour l'Union nationale le premier messie politique qui reprendra le pouvoir par rétroaction.

Albert BRIE

LETTRES AU DEVOIR

■ Pas de caution au gouvernement Duvalier

(Lettre adressée à M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada)

Vous avez certainement été informé de la situation alarmante dans laquelle est plongée Haïti depuis quelques jours.

Vous savez également que le département d'État des États-Unis a «déploré» cette vague de répression. Jusqu'à présent, le gouvernement du Canada ne semble pas réagir à cet état de chose lamentable, bien qu'il apporte au gouvernement haïtien une aide très importante principalement par le truchement de l'ACDI.

Nous nous sentons humainement concernés par l'étalement des violations de la Charte des droits de l'homme, et nous pensons également en tant que contribuables, que le Canada ne peut, sans complicité, continuer à fournir une aide de quelque ordre au gouvernement des Duvalier.

Le 8 décembre prochain, la commission mixte sur l'aide internationale se réunira à Port-au-Prince. Le Canada étant l'un des quatre pays donateurs important, nous vous demandons à cette occasion, face aux autres nations en présence, de refuser de cautionner un gouvernement anti-national, anti-démocratique et anti-populaire.

Guy LECLAIR
(162 personnes ont ajouté leur signature à cette lettre)
Montréal, 3 décembre

■ Voilà le principe!

Après tant de tergiversations sur l'énoncé de principes qui doit guider le renouveau de l'Amérique du Nord britannique, il est tout à fait surprenant qu'on se soit si peu arrêté aux préceptes de la philosophie politique d'un Richard Hatfield. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick vient en effet de donner son avis sur «l'after-rapatriment» unilatéral de la constitution en servant l'avertissement suivant:

«Il est dangereux, proclame-t-il, d'encourager les collectivités — les Québécois, les autochtones, les Acadiens, les femmes — à croire que, pour une raison ou une autre, ils devraient avoir un statut spécial». *(Le Soleil*, 16 octobre 80)

En ce qui regarde les Indiens, de dire M. Hatfield, les Pères de l'AANB ont voulu les assimiler et la plupart des autochtones du pays sont bel et bien assimilés et ils n'ont absolument rien à voir avec la réforme constitutionnelle en cours. Le pays ne date pas du commencement des temps, il date de 1867, de préciser M. Hatfield. Et, à tort ou à raison, les autorités constituées ont revendiqué le Canada (au nom de l'Amérique du Nord britannique) et ont fait un sort aux peuples indiens. La volonté des Pères de la Confédération, conclut-il, d'assimiler les Indiens a été menée à terme avec succès. Il faut donc se faire une raison et accepter avec réalisme l'évolution de l'histoire.

Il est difficile de résister à une vision aussi libérale et éclairée du devenir politique des états contemporains. Et il faut prêter une très sérieuse attention aux principes fondateurs mis de l'avant par M. Hatfield pour orienter le renouveau constitutionnel de l'Amérique britannique en ces temps d'incertitude. Aussi, pour éviter que toute collectivité ne porte atteinte aux droits fondamentaux dont se réclame la démocratie britannique, je suggère instamment que le principe de base qu'on inscrira en exergue à la nouvelle constitution de l'AANB s'inspire directement de la «formule Hatfield», à une correction près:

«Il est défendu à toute collectivité — les Québécois, les sauvages, les Acadiens, les femmes — de se ménager un statut spécial à l'intérieur de l'AANB renouvelée... À toute collectivité, y compris les «Anglais».

On peut reprocher à M. Hatfield de faire preuve de racisme d'omission à l'endroit des «Nioufis» et des «Esquimaux», mais cela est tout à fait secondaire, c'est l'intention qui compte. La formulation finale de ce principe pourra toujours être mise au point après consultation avec les «collectivités» intéressées. Cependant, et cela est beaucoup plus important, il faudra insister pour que la «formule Hatfield» se départisse de toute fausse modestie. Car autrement c'est toute l'histoire de l'Empire britannique qui risque de reprocher un jour à M. Hatfield d'avoir poussé la démocratie et l'altruisme jusqu'à oublier sa propre collectivité: les Anglais.

Jean MORISSET
Montréal, 20 novembre

■ L'Union nationale était présente

(Lettre adressée à M. Jean-Claude Leclerc, éditorialiste).

Suite à la lecture d'un éditorial intitulé «Un amendement acceptable», et que vous avez daigné signer dans LE DEVOIR du 13 novembre 1980, je dois apporter quelques précisions.

Je comprends mal qu'un homme au courant de la vie politique, et plus particulièrement de la vie parlementaire à l'Assemblée nationale, puisse laisser entendre, de manière explicite, qu'avant la venue du chef libéral sur la scène politique québécoise, les sociétés parapubliques et spécialement leur contrôle par le gouvernement, leur fonctionnement et leur façon de tenir compte de l'intérêt public et de rendre des comptes, avaient été fort négligés. Je me permets de vous souligner qu'une telle affirmation ignore complètement, soit consciemment ou inconsciemment, l'action politique et parlementaire menée par les députés de l'Union nationale sur le parquet de la Chambre et en Commission parlementaire depuis le mois d'octobre 1978.

Une motion présentée par M. Biron: se lisait comme suit: «Que les membres de cette assemblée demandent la convocation immédiate de la Commission de l'Assemblée nationale en vue d'étudier les meilleurs moyens à prendre pour donner aux députés un droit de contrôle et de surveillance plus efficace sur le fonctionnement et la performance des sociétés d'État québécoises.»

Cette motion fut débattue pendant deux mercredis de suite, et après un amendement mineur par le ministre délégué à l'Énergie, M. Guy Joron, elle a été adoptée à l'unanimité des députés présents.

La Commission parlementaire de l'Assemblée nationale siégea à deux reprises par la suite, soit le 30 novembre 1978 et le 14 décembre 1978, pour aboutir à la fin à la création d'une sous-commission de l'Assemblée nationale ayant le mandat suivant, et je cite les propos tenus en Commission parlementaire:

«Qu'une sous-commission composée de membres de chaque formation politique soit créée pour étudier la création d'une commission élue permanente des sociétés d'État pourvue du support technique nécessaire, et que cette sous-commission soit convoquée d'ici la prochaine session pour étudier toutes propositions relatives à cette question et faire des recommandations sur le mandat et les pouvoirs qui seraient confiés à cette nouvelle commission élue permanente ainsi que l'aide technique et nécessaire à son bon fonctionnement.»

Cette sous-commission s'est réunie à quelques reprises au cours des années 1979 et 1980. Malheureusement, il a été impossible jusqu'ici de s'entendre sur une proposition acceptable pour toutes les formations politiques concernées. La dernière réunion de cette sous-commission a eu lieu à la demande de l'Union nationale au mois de septembre 1980. Il a été décidé, qu'advenant la convocation de l'Assemblée nationale en novembre 1980 telle que prévue, (il faut se rappeler qu'à ce moment-là les rumeurs d'élections générales étaient très fortes), que la sous-commission ferait rapport à la commission de l'Assemblée nationale le plus tôt possible dès la reprise de la session parlementaire.

Aujourd'hui même, le député de Nicolet-Yamaska, Me Serge Fontaine, a demandé au leader parlementaire du gouvernement à quel moment la commission de l'Assemblée nationale siégerait pour recevoir le rapport de sa sous-commission. Nous attendons toujours la réponse définitive du gouvernement sur cette question, et je tiens à vous dire que nous ne lâcherons prise que lorsque nous aurons obtenu satisfaction.

Il est donc faux de prétendre, comme vous le dites si bien dans votre éditorial du 13 novembre 1980, que le chef de l'opposition officielle, dans sa réponse au message inaugural, a «ouvert une perspective *jusqu'à maintenant fort négligée de la vie et des engagements de l'État québécois.*» Bien avant la venue de M. Ryan sur le parquet de la Chambre, l'Union Nationale avait entamé le débat, avait même fait adopter une motion à l'unanimité de la Chambre, en somme l'Union nationale était passée à l'attaque.

L'Union nationale a connu, certes, des déboires et des difficultés au cours des dernières années, mais cela ne doit pas servir d'excuse facile pour passer sous silence ou même pour ignorer les propositions constructives et positives qu'elle a faites tant à l'intérieur qu'a l'extérieur de l'Assemblée nationale.

Me Claude GÉLINAS
directeur de cabinet de l'Union nationale
Québec, 19 novembre

■ Se conformer? Jamais!

M. André D. Fortas se demande si Mme Thatcher peut dire non aux exigences de M. Trudeau (LE DEVOIR, 27 novembre 1980).

Médecin comme lui, néo-québécois (quel affreux terme discriminatoire et raciste) comme lui, je ne peux m'empêcher d'être choqué par l'argument qu'il utilise pour justifier sa réponse: «Les hommes doivent se conformer à leur époque.»

Bien sûr, les nouveaux venus ne pensent pas comme les «vrais», ceux qui sont «d'ici», ceux qui ont des souches établies depuis plusieurs siècles (comme me l'a écrit un célèbre auteur québécois du haut de sa grandeur historique)... Bien sûr, le Québec de la loi 101 sera modifié par les effets propres à cette loi. Et c'est chose salutaire.

Mais considérer, comme médecin, que la «norme», c'est de se «conformer», c'est prendre ses désirs pour des réalités. C'est considérer que les mentalités ont fini d'évoluer. C'est présumer que la pensée moderne ne dépassera jamais le niveau de Machiavel, et qu'on connaît aujourd'hui tout le potentiel de l'être humain. Il suffit pourtant d'être chercheur pour réaliser combien il est difficile de choisir des contrôles «normaux»!

Comme quoi, on peut être «néo», et ne pas trouver irréconciliable un vote négatif référendaire avec un mécontentement certain post-référendaire. Se «conformer»? Jamais!

Ghislain DEVROEDE, m.d.
Sherbrooke, 1er décembre

■ Cartier n'aurait pas été d'accord

Le projet de constitution du gouvernement fédéral vise à affaiblir le fédéralisme canadien. En 1867, Georges-Etienne Cartier a imposé une fédération à John MacDonald (qui voulait un État unitaire) précisément pour protéger ses compatriotes de langue française, lesquels formaient presque la moitié de la population du nouveau pays. Si Cartier revenait, il s'opposerait farouchement à M. Trudeau car les statistiques établissent que, vers l'an deux mille, les francophones ne représenteront plus que vingt-et-un pour cent de la population du Canada.

En particulier, ce projet vise à saper la souveraineté du Québec dans le domaine de la langue. Par l'article 23, ce projet va à l'encontre des articles 72 et 73 de la loi 101 qui font de l'école française l'école de droit commun. Quant aux milieux de travail, l'usage du français y sera en perte de vitesse à cause des implications des articles 2 et 6 du projet.

Au congrès de la Solidarité française tenu à Ottawa en 1962, le ministre québécois des Affaires culturelles et ancien chef du parti libéral québécois (de 1950 à 1958), M. Georges-Émile Lapalme, déclarait ceci: «La culture française sera d'ici quelques années une chose vivante d'un océan à l'autre.» (*Le Nouveau Journal* du 30 avril 1962.)

Gens du Québec, si nous sommes d'accord avec cette vision de l'avenir, donnons notre appui à la proposition du gouvernement central.

Si non, dénonçons-la en signant la pétition intitulée: Solidarité-Québec ou tout autre semblable. Quelles que soient nos allégeances politiques, unissons-nous!

Gens du pays, à nous d'agir et d'affirmer que nous sommes chez nous en terre québécoise et que nous ne voulons pas y survivre comme une minorité folklorique mais y vivre comme un peuple normal.

Me A. BOISVERT,
notaire
Repentigny, 30 novembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

La névrose des fausses urgences

Jacques Dufresne

J'ÉTAIS sur la route 20 mercredi dernier, durant la tempête. Aucune vie à sauver ne m'obligeait à risquer la mienne et celle des autres skieurs sur roues. Un long retard dans mon cas n'aurait rien changé au sort des Polonais. Je continuais pourtant mon chemin. Je souffrais, comme tant de gens, dans tant de circonstances, de la névrose des fausses urgences. Ces circonstances vont de l'amour aux affaires, en passant par le voyage et la politique.

Le risque absolu fait partie, semble-t-il, de nos besoins fondamentaux. Ce besoin demeure non satisfait, soit par ce qu'il n'y a plus de défis correspondant à nos mécanismes de défense, soit parce que nous ne sommes pas assez vigilants pour les découvrir. Ne pouvant supporter la tension qui en résulte nous assignons de faux objets à notre impatience chaque fois que les circonstances s'y prêtent. Cette interprétation en vaut d'autres plus savantes. Comme le disait Gabriel Marcel, «tout est vrai en psychologie».

Il serait trop facile d'appliquer ces réflexions à l'empressement de nos dirigeants fédéraux. Je m'en garderai donc. On pourrait d'ailleurs les appliquer tout aussi bien à l'impatience dont firent preuve certains indépendantistes. Je commenterai plutôt les attaques de M. Trudeau contre les intellectuels. Pourquoi cet acharnement contre ses semblables chez cet homme qui s'était opposé à Duplessis précisément parce qu'il s'acharnait contre les intellectuels? Claude Ryan a déjà répondu à cette question: «L'élection du 15 novembre aura fait voir que les demandes de changement qui se faisaient entendre dans les années soixante, n'étaient pas uniquement de la camelote d'intellectuels et de journalistes en quête de jeux de blocs juridiques, ou de technocrates et de politiciens en mal de pouvoirs accrus, mais l'expression de désirs qui rejoignaient dès cette époque ce qu'il y a de plus authentique et de plus profond dans l'âme québécoise, à savoir un rêve de survie et d'affirmation, qui était d'ailleurs là bien avant l'Acte constitutionnel de 1867.»(1)

M. Trudeau aimerait bien que ce jugement de M. Ryan soit faux. Il s'efforce de le rendre tel en activant le ressentiment d'un certain Québec à l'égard de ses intellectuels.

Notons que ces intellectuels sont, tout compte fait, les seuls citoyens que M. Trudeau avait à convaincre. L'establishment pensait comme lui avant lui-même; quant à cet ensemble social complexe, que, à l'instar de M. Duplessis il appelle le peuple, M. Trudeau n'a même pas essayé de le convaincre. Aux atomes isolés, qui le composent, hélas! dans une trop forte proportion, il a envoyé des messages qui ne s'adressaient pas à l'intelligence puisqu'ils ne comportaient qu'une idée: la sécurité est avec nous! Or il faut au moins deux idées pour en faire une. L'intelligence est une faculté qui établit des liens. En politique, une idée solitaire n'est qu'un slogan.

Le fait que M. Trudeau, par son projet de rapatriement, se soit aliéné les quelques intellectuels qui auraient encore pu être tentés de le suivre, ne prouve cependant pas qu'il a tort. La loi de la majorité n'est pas une règle de l'esprit; mais si effectivement il avait raison, si tous les intellectuels étaient aveuglés par la même passion nationaliste, que faudrait-il penser de la collectivité qui a secrété une classe pensante si médiocre?

C'est bien là la contradiction dans laquelle M. Trudeau nous enferme avec lui quand il déclare son attachement au peuple Québécois pour se déchaîner l'instant d'après contre les intellectuels enfantés et nourris par ce peuple. La séparation qu'il opère ainsi est un acte violent, sur le plan symbolique tout au moins. Si l'on en croit les plus anciens archétypes, séparer un peuple de ses intellectuels équivaut à séparer un corps de sa tête, à lui couper le cou en d'autres termes.

■

La citation de M. Ryan sur l'élection du 15 novembre est tirée d'un important ouvrage paru récemment chez Boréal Express: l'*État du Québec en devenir* dont Jacques Gagnon fait ci-dessous le compte rendu. Il est l'oeuvre d'un groupe de politicologues de Laval ayant travaillé plusieurs années sous la direction de Gérard Bergeron et Réjean Pelletier. On pourra invectiver tant qu'on le voudra les intellectuels québécois, nul ne sera en droit de leur reprocher d'avoir été absents des grands débats de leur société. Il est réconfortant de penser que les efforts de réflexion se poursuivent sereinement. L'*État du Québec en devenir*, «ouvrage de première grandeur» selon Laurent Laplante, soulève par son titre même la question que les québécois devraient unanimement poser à leurs représentants à Ottawa: le Québec est-il encore en devenir? Le Canada constitutionnel, mais non constitué de M. Trudeau c'est l'être de Parménide par rapport au devenir d'Héraclite. En s'instituant comme l'un des termes de cette contradiction, M. Trudeau ne renonce-t-il pas de facto à la possibilité d'opérer la synthèse?

Pour rendre justice au livre, qui est à peine évoqué ici, il faudrait organiser un colloque où chaque collaborateur aurait l'occasion de défendre ses positions. Un tel colloque pourrait permettre de créer ce lieu non partisan dont le Québec a tant besoin à l'heure actuelle. On y mettrait à l'étude la question fondamentale qui se dégage de l'ouvrage: l'État interventionniste que semble supposer le devenir du Québec correspond-il aux besoins d'une société qui, sans cesser de défendre ses frontières culturelles, a un devenir nouveau indépendant de celui de son État? «Certains, écrit Réjean Pelletier en conclusion, songent à une redéfinition des rôles de l'État de façon à ce qu'il soit considéré moins comme le «gérant» de tout et de tous que comme un partenaire social parmi d'autres, bien que l'on puisse lui reconnaître un rôle plus structurant de l'action collective que celui assumé par les autres partenaires sociaux».

Des faits nouveaux, dont le travail au noir et, d'une manière générale l'économie invisible, vont bientôt nous obliger à aller au fond de cette grande question du rapport entre le social et le politique. Tout indique que les grands partenaires dits sociaux, l'État, les syndicats et le patronat vont un jour devoir tenir compte d'un intrus: la société elle-même.

Je ne voudrais pas laisser l'impression que l'ouvrage en reste à ces généralités. Il comporte notamment des études sur le nationalisme québécois par Louis Balthasar, sur l'appareil gouvernemental et législatif par Lionel Ouellet, sur l'appareil judiciaire par Gérard Bergeron, sur l'appareil administratif par Antoine Ambroise et Jocelyn Jacques Vincent Lemieux traite des politiques gouvernementales, Louis Quesnel Ouellet de l'aménagement urbain et de l'autonomie locale. Dans tous les cas l'accent est mis sur les derniers vingt ans. L'État québécois est ensuite étudié dans ses rapports avec les groupes par Raymond Hudon, avec les partis politiques par Réjean Pelletier, avec le monde par Paul Painchaud.

De l'étude sur l'appareil administratif on retient que c'est l'absence de culture administrative qui empêcherait l'administration québécoise de se comparer avantageusement aux administrations des pays les plus avancés. Nous commencerions à peine à nous affranchir des emprunts des expériences étrangères (planification, PPBS) et à devenir plus critiques à leur endroit. Le défi des années quatre-vingts serait triple: consentir à accentuer le mouvement de débureaucratisation, poursuivre la démystification du culte de l'expertise, dont la pratique remonte à la Révolution tranquille, entreprendre à l'exemple des entreprises privées, de vastes opérations de marketing public.

Carol Levasseur démontre la nécessité d'un État disciplinaire. Ce mot est-il adéquat? Il s'agit d'un état économe, parcimonieux; on pourrait croire qu'il s'agit aussi d'un État policier ou tentaculaire.

Il manque à l'ouvrage un article traitant de l'impact de l'économie invisible sur les institutions et les processus qui sont analysés tout au long de l'ouvrage. Ce secteur, si l'on peut dire, est en croissance partout dans le monde industrialisé. Il représente 30% du PNB en Italie au moins 10% au Québec selon des sources dignes de foi. La contestation que constitue ce phénomène n'est elle pas la plus sérieuse actuellement?

Un nationalisme lucide et nuancé

par Jacques Gagnon

Gérard Bergeron et Réjean Pelletier (et autres collaborateurs), **L'Etat du Québec en devenir,** Montréal, Boréal Express, 1980, 409 pages.

«Dans le domaine (politique), il n'émana de l'école de Laval qu'une pensée abstraite et floue, et des tendances surtout faites d'opposition au monolithisme nationaliste.» (P.E. Trudeau, 1956)

VINGT-QUATRE ans après ce jugement à l'emporte-pièce, voilà que le département de science politique de Laval publie une oeuvre de synthèse sur le développement de l'État du Québec de 1960 à 1980. Les premières questions que l'on puisse se poser à propos de cet ouvrage sont les suivantes:

- Y a-t-il une idéologie propre à ce Département qui puisse en faire une école au sens noble du mot?
- Y a-t-il une méthode ou une manière propre à ce département?
- Y a-t-il des constantes reconnues dans l'évolution récente du Québec?

S'il est une idéologie qui transparaît de l'ouvrage lavallois, c'est sûrement le pluralisme. Il y a bien trois générations de représentées dans cet ouvrage. D'abord les anciens comme Balthazar et Painchaud, avec Bergeron en tête. Puis les adultes: Lemieux, Ouellet et Quesnel-Ouellet. Et enfin les jeunes Turcs: Pelletier, Ambroise et Jacques, Hudon et Levasseur. Chacune de ces générations a sa perception des choses politiques. La première génération est formée à l'histoire et aux relations internationales. La deuxième s'est penchée sur l'administration publique et les relations locales. La troisième génération emprunte aux deux autres et colore parfois de marxisme le vieux fond fonctionnaliste. L'ensemble donne l'impression d'un mariage de raison, moins passionné mais plus réussi qu'un mariage d'amour. Avec toutes les oppositions qui font plus proches les vieux couples. Le cas le plus patent est sans doute celui de Ouellet versus Levasseur. L'un décrit l'appareil gouvernemental et législatif tandis que l'autre illustre le passage de l'État-Providence à l'État-disciplinaire. Il y a là non seulement deux idéologies opposées (fonctionnaliste et marxiste) mais aussi deux jugements antithétiques sur le développement de l'État québécois. Les deux chercheurs ne se rejoignent pas moins sur la manière, c'est-à-dire une écriture nerveuse, l'usage de tableaux statistiques, et un long exposé chargé d'un vocabulaire hautement spécialisé. Si vous acceptez les prémisses de l'un ou de l'autre, vous êtes embarqués dans un train blindé qui ne vous laissera à vous-même qu'à l'arrivée de la conclusion...

Au plan méthodologique, les collaborateurs, en dépit de toutes leurs divergences, se sont tout de même entendus sur un canevas commun. On y étudie l'État du Québec sous trois aspects principaux: son infrastructure (parties 1 et 4), sa structure (parties 2 et 3) et sa superstructure (partie 5). On reconnaît la griffe du maître Bergeron dans ce canevas, tout en se demandant pourquoi la quatrième partie n'a pas été intercalée entre la première et la deuxième. Nonobstant cette curiosité, nous nous trouvons devant un ouvrage fortement charpenté, dont l'ossature peut résister aux mouvements imprimés par une douzaine de pensées différentes sinon contradictoires. Il y a bien sûr l'introduction de Bergeron et la conclusion de Pelletier pour effectuer la synthèse de l'ensemble. À ce titre, il faut aussi mentionner au milieu du livre le chapitre de Lemieux sur les politiques gouvernementales, qui réussit magistralement l'articulation entre la dimension étatique et la dimension sociale de l'ouvrage. Dans un langage direct, avec un appareil conceptuel réduit au minimum, ce chercheur nous fait saisir les principaux paramètres du projet étatique de la société québécoise sous cinq régimes successifs, de Duplessis à Lévesque.

Malgré, encore une fois, toutes leurs divergences, les collaborateurs dans leur ensemble ont réussi à reconnaître certaines constantes dans l'évolution actuelle du Québec.

La Révolution tranquille marque une étape déterminante dans le développement de l'État québécois. C'est à ce moment-là justement qu'on commence à parler d'État québécois plutôt que de gouvernement provincial. Les économies et le crédit de la période duplessiste vont servir à financer un formidable développement de l'appareil d'État au nom des services collectifs à assurer à l'ensemble de la population. Mais il s'agit moins d'une révolution que d'une adaptation politique aux changements socio-économiques qui ont touché le Québec des années 50 comme le reste de l'Occident.

De la même manière, il faut prévoir que le devenir de l'État du Québec n'est pas seulement lié à son dynanisme personnel. Il est relié à l'évolution du système international et du système fédéral mais aussi à l'évolution des forces sociales à l'intérieur de l'État. Toutes ces influences ne sont pas toujours des accélérateurs de la machine politique; elles peuvent aussi être des freins puissants. Mais de toute façon, il faudra bien «définir non seulement la place que doit occuper l'État québécois dans la défense des aspirations traditionnelles du Québec sur le plan politique, mais aussi celle qu'il doit assumer dans la définition et la mise en oeuvre d'un nouveau «projet de société» dont on parlera sans doute de plus en plus.» (p. 380).

Nous sommes loin, avec cette citation de Pelletier, du jugement catégorique d'Elliott Trudeau sur la pensée abstraite et floue de l'école de Laval. Car il n'y a pas que la société globale et l'État québécois qui ont évolué au cours des vingt dernières années; il y a aussi certains hommes et certaines institutions, comme le département de science politique de Laval. Les opposants au nationalisme québécois se sont réfugiés au Sénat canadien mais les Léon Dion et Gérard Bergeron ont su conserver leur indépendance d'esprit à l'endroit des dirigeants actuels comme à l'endroit de Duplessis. Et *l'État du Québec en devenir* restera un témoignage de nationalisme lucide et nuancé à l'enseigne de Laval.

Un dissident communiste en France

par Mario Pelletier

Jean Kéhayan, **Le Tabouret de Piotr,** Paris, éd. du Seuil, 158 pages.

PARAÎT-IL que Georges Marchais, le secrétaire général du Parti communiste français (PCF), a bondi lorsqu'il a vu la page couverture du *Tabouret de Piotr*. Son visage s'y trouvait substitué à celui de Brejnev, dans l'uniforme de maréchal de l'Armée rouge. Du coup, il est revenu sur la promesse de ne pas exclure qu'il avait faite en 1978, et l'auteur, Jean Kéhayan, s'est vu expulser du parti cet automne, peu après la parution du livre.

L'illustration, tout satirique qu'elle soit, n'est pas seule en cause, bien sûr. Mais elle résume un peu le livre, qui accuse le PCF de soviétisme inconditionnel. Elle rappelle la couverture de *Rue du Prolétaire rouge*, qui reproduisait un portrait de Brejnev en uniforme d'apparat. Dans ce précédent livre, paru en 1978, Jean Kéhayan et sa femme Nina avaient osé dire l'indicible pour tout militant communiste: ce qu'ils avaient vraiment vu en URSS. Un pouvoir oppresseur, la délation érigée en système, une population écrasée par une oligarchie qui profite frauduleusement du mythe de la «dictature du prolétariat». Les Kéhayan avaient bien montré comme ce peuple russe qui, par certains côtés, est un des plus attachants du monde, étouffe sous le harnais rouge. La vérité populaire derrière la très officielle Pravda.

Aujourd'hui, poursuivant son chemin de Damas, Jean Kéhayan découvre que le PCF reproduit exactement les méthodes et le comportement du grand frère soviétique. Après tout, le modèle russe est le seul communisme qui se soit implanté de façon durable. Tous les autres — maoisme, titisme, fidélisme... — n'en sont que des traductions nationales, des copies conformes en d'autres langues. Lénine a étouffé les grands idéaux sociaux du XIXe siècle dans le ciment du parti unique et de l'esprit totalitaire. Les écailles sont donc tombées des yeux du communiste idéaliste que s'obstine à être Jean Kéhayan, lors des persécutions qu'il a subies en France après la parution de *Rue du Prolétaire rouge*. Les insultes et les menaces ont plu. Il a éprouvé le côté monstrueux d'un appareil social qui se défend, le refus de voir la vérité et surtout «l'amalgame»: cette façon sophistique mais toujours efficace d'assimiler la moindre critique du socialisme à une défense du capitalisme. On dit alors qu'on «fait le jeu de...» et tutti quanti. La bonne vieille dichotomie manichéenne du blanc ou du noir. Tous les pouvoirs l'utilisent. L'habileté politicienne consiste-t-elle en autre chose?

Mais le livre de Kéhayan nous révèle ce qui est peut-être essentiel: les puissants intérêts économiques qui se cachent derrière la façade prolétarienne du PCF. À l'instar de ce «milliardaire rouge», Jean-Baptiste Doumeng, les communistes français ont le monopole des transactions commerciales avec les pays de l'Est. D'autre part, le PCF, qui est le premier à décrier les licenciements dans les firmes capitalistes, licencie sans vergogne au sein de ses propres entreprises. Il y aurait toute une analyse marxiste à faire au sein du marxisme institutionnalisé. Mais la vérité et le pouvoir ne vont pas souvent de pair. À la limite, ils sont même incompatibles. C'est ce que démontre parfaitement l'expérience de Kéhayan. Aujourd'hui, il est ostracisé en France. La plupart de ses camarades d'hier ne lui parlent plus. Mais il a eu le courage insigne de dire la vérité, après l'avoir tu pendant des années par loyauté pour des appareils et des organisations qui sont finalement déshumanisantes. Tant qu'il restera des esprits de cette trempe, on pourra encore parler d'humanité.

Un duo dissonnant

par Dorval Brunelle

Marc Brière et Jacques Grand'Maison, **Un nouveau contrat social,** Montréal, Léméac, 1980, 138 pages.

EN fait, le titre rousseauiste qu'arbore l'ouvrage n'est qu'un chapeau qui coiffe deux textes écrits et signés séparément. Le premier, celui de Marc Brière est intitulé *Quel contrat social?* (pp. 7 à 90) et se veut à la fois «examen rapide et sommaire des principales innovations apportées à notre législation du travail au cours des dernières années» (p. 18) et commentaires ad libitum sur et autour des changements survenus dans la société dans son ensemble et à l'intérieur du monde syndical en particulier.

Le second texte, celui du chanoine Grand'Maison, est titré *Une société en projet* (pp. 91 à 136) et se veut une réflexion à partir du texte de Brière.

Des deux, le devoir du juge Brière est le plus déconcertant: rarement aura-t-on vu pensée plus simpliste cheminer avec autant de grandiloquence. Ici, les considérations les plus générales succèdent aux scolaires exposés portant sur la législation du travail comme lorsque l'auteur établit: «Je n'ai rien contre le monopole syndical (...) mais je crains toute forme de totalitarisme qui exige, sans admettre aucune forme d'opposition, le rassemblement de tous en un bloc unique, qu'il s'agisse du service de l'État ou du service du syndicat» (p. 22). Tandis que, plus avant, nous avons droit à la subtile explication suivante des malaises qui agitent nos sociétés: «... tout compte fait, je crois qu'on peut affirmer, sans trop grand risque d'erreur, que l'homme préfère, en général, la richesse à la pauvreté, le plaisir à l'ennui, les vacances au travail, le travail au chômage, la liberté à l'esclavage, quoique cela soit moins sûr; en somme il préfère le bonheur à la misère» (p. 38).

Tout cela d'ailleurs n'est pas vain puisque la logique désintéressée du savant juge débouche sur la nécessité de mettre sur pied une commission royale d'enquête dont le thème n'est pas précisée, mais qui devrait, semble-t-il, refaire le chemin parcouru par la laborieuse Commission Armstrong d'historique mémoire (Rapport de la Commission Royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail, Ottawa, 1889) à moins qu'il ne soit question de reprendre le fanion de l'équipe spécialisée en relations de travail mise sur pied par le bureau du Conseil privé dans les années soixante (rapport Woods, 1968).

Pour sa part, le prolifique chanoine chemine avec plus d'aise même si le lecteur ne voit pas bien à quel genre de numéro il assiste. Faute de cadre d'analyse, faute de projet surtout, l'écriture devient ici l'occasion de se prononcer sur tout, voire sur rien. On a droit à l'énoncé péremptoire qui «fait» scientifique, du genre: «à Montréal, plus du tiers des usagers des transports publics ne maîtrisent pas la compréhension minimale du réseau» (p. 108), ou encore à des considérations qui reposent sur d'autres prédicats et exigent un minimum de références à des travaux antérieurs de Grand'Maison, comme lorsqu'il énonce: «tout nouveau contrat social devra passer, entre autres chemins, par de nouvelles pratiques sociales du travail» (p. 115).

En somme, un livre si vite fait que c'est à se demander si l'on a envisagé qu'il serait lu.

CHAMBRE DES COMMUNES — HOUSE OF COMMONS

COMITÉ PERMANENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN GÉNÉRAL

Le Comité permanent des prévisions budgétaires en général étudie présentement le Bill C-42, LOI CONSTITUANT LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES.

Les individus et les organismes peuvent soumettre des commentaires écrits au sujet du Bill C-42.

Ces commentaires écrits devront être reçus avant 17 heures le vendredi 12 décembre 1980.

Toute correspondance devra être envoyée au:

Greffier
Comité permanent des prévisions budgétaires en général
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A7
Tel.: (613) 992-5685

Jean-Robert Gauthier, député
Président

STANDING COMMITTEE ON MISCELLANEOUS ESTIMATES

The Standing Committee on Miscellaneous Estimates of the House of Commons is presently studying Bill C-42, An Act to establish the CANADA POST CORPORATION.

Individuals and organizations may wish to make written submissions to the Committee relating to Bill C-42.

Such written submissions should be submitted by 5:00 p.m., Friday, December 12, 1980.

All submissions should be addressed to:

Clerk,
Standing Committee on Miscellaneous Estimates,
House of Commons,
Ottawa, Ontario.
K1A 0A7
Tel.: (613) 992-5685

Jean-Robert Gauthier, M.P.
Chairman

Cégep Vanier
...dans sa dixième année

Peinture, sculpture, céramique, graphisme, design, cinéma, théâtre et *photographie,* font partie du programme en ARTS PLASTIQUES et attirent des étudiants aux intérêts divers. Certains d'entre eux, inscrits dans des programmes spécialisés comme les *Techniques administratives* ou les *Sciences de la santé,* suivent des cours d'arts plastiques pour ajouter de la variété à leurs études et élargir leurs horizons. Pour d'autres, le programme des arts *est* leur champ de spécialisation et ils passeront la moitié de leur temps dans toutes sortes de studio, d'atelier, de théâtre ou de laboratoires.

Le programme d'arts plastiques est offert dans les campus Snowdon et Ste-Croix et donné par plus de 15 spécialistes hautement qualifiés.

FESTIVAL D'ARTS PLASTIQUES
Les élèves du secondaire qui pensent poursuivre des études dans le domaine des arts auront l'occasion, vendredi prochain, de parler avec les professeurs et de visiter les locaux, à l'occasion *du festival d'arts plastiques* organisé par le département d'arts plastiques de Ste-Croix. Les parents et le public sont également invités au Campus Ste-Croix, de 10h à 22h, près de la salle C307.

FIN DU SEMESTRE A VANIER COLLEGE
Cet article sera le dernier de Vanier pour 1980. Le Collège Vanier, son personnel et ses professeurs, souhaitent à toute la population un joyeux Noël ou une joyeuse Hanoucah et une bonne année.

CAMPUS SNOWDON
5160, boul. Décarie
angle Reine Marie

CAMPUS STE-CROIX
821, boul. Ste-Croix
près de Côte Vertu

Préparée et placée par le Cégep Vanier

La CUM réduit son budget de $6.9 millions au dernier moment

par Alain Duhamel

Dans les dernières minutes du débat sur le budget de la Communauté urbaine de Montréal pour 1981, le Conseil l'a amendé de manière à le réduire de $6.9 millions. Les dépenses de la CUM passent donc de $520,8 millions à $513,9 millions procurant ainsi aux villes une diminution de leur contribution.

Cette diminution provient essentiellement des modifications intervenues dans le budget de la Commission de transport et dans d'autres rubriques du budget.

Les amendements auraient dû, dans une autre contexte, satisfaire les maires de la banlieue et les conseillers de la ville de Montréal. Il n'en a rien été puisque les maires de la banlieue ont voulu en même temps exprimer leur dissidence et leur mécontentement à l'égard d'un budget sur lequel ils n'exercent aucun contrôle réel.

La motion des maires de la banlieue indiquait que le budget de la CUM était adopté tel que présenté «mais que les membres de ce Conseil enregistrent leur dissidence sur le fait qu'ils sont toujours incapables d'exercer un contrôle réel sur les dépenses de la Communauté».

Sur au moins deux chapitres importants du budget de la CUM, les conseillers n'ont aucun pouvoir de le modifier bien que, de diverses façons, comme le démontre le débat sur le budget de la CTCUM, ils exercent une influence. Le Conseil de sécurité publique présente le budget du Service de la police ($219,6 millions) et la CTCUM présente le sien ($333,2 millions) pour information sans que le comité exécutif ni le Conseil ne puissent d'autorité les amender.

Le geste des maires de banlieue n'est pas nouveau, mais il s'inscrit dans un contexte où le processus de réforme de la CUM, engagé depuis l'été dernier, ne leur laisse pas beaucoup l'espoir de parvenir à une pleine autonomie des élus locaux dans le gouvernement des affaires de l'île de Montréal. Les propos que le ministre d'État à l'Aménagement, M. Guy Tardif, tenaient récemment sur la réforme ont été, d'une manière générale, mal accueillis par les villes de banlieue.

Elles réclament une réforme en profondeur de la CUM afin que la ville de Montréal et la banlieue soient d'égales à égales des partenaires autonomes et responsables exerçant une pleine autorité sur les services de la CUM, y compris le Service de police de la CTCUM. À Québec, on parle plutôt d'un équilibre régional dans la complémentarité des villes tandis que l'administration montréalaise affirme que le fonctionnement de la CUM doit être amélioré sans que les rapports de force ne soient modifiés.

Le président du Conseil, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, n'a pas jugé cette motion recevable puisqu'elle comportait un commentaire. Quelques maires ont exprimé leur dissidence, d'autres ont quitté la salle du Conseil avant le vote. Le Conseil n'aurait-il pas adopté le budget de la CUM et le budget de la CTCUM, que la situation n'aurait guère été différente puisque la loi prévoit qu'ils sont réputés adoptés tels que présentés à minuit, le 5 décembre.

Les membres du Conseil ont consacré beaucoup de temps à l'étude du budget de la CTCUM et du Commissaire à l'évaluation. Ils n'ont pu débattre le budget du Service de la police que pendant une heure, entrecoupée d'un discours du président du Conseil de sécurité publique, M. Yvon Lamarre, et de rappels au règlement. Il a été suggéré de poursuivre l'étude du budget du Service de la police et de certains autres services de la CUM à la prochaine assemblée du Conseil de manière à permettre à tous les membres d'interroger les directeurs de service.

AUJOURD'HUI

Des contraintes exceptionnelles d'espace nous obligent à renoncer, ce matin, à publier notre rubrique hebdomadaire «À surveiller». Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

Les groupes de récupérateurs à la source de la régionale Montréal tiennent une journée de récupération de 9 h à 14 h. Plusieurs dépôts sont à la disposition des citoyens. On s'informe en téléphonant à 748-6128.

■

Sous le thème «Situation actuelle en cuniculture» le Comité de cuniculture du Conseil des productions animales du Québec organise son premier symposium à l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe.

■

Le Conseil national du Parti québécois se réunit à l'amphithéâtre A du 3200 rue Jean-Brillant, à l'U de M.

■

Il y aura bazar de Noël à l'école Rudolf Steiner de Montréal, 1125 est, boul. Gouin, de 9 h 30 à 17 h 30. Poterie, macramé, poupées, etc. seront offerts.

L'Amicale des parents d'élèves du collège Marie de France organise de 10 h à 17 h un «bazar d'artisanat» au 4635 chemin de la Reine-Marie.

■

Un super dans-o-thon midi-minuit aura lieu au Centre communautaire du Club de garçons et filles de Rosemont, 5675 rue Lafond. Pour inf.: 722-1851.

■

Le choeur NDR qui chante tous les dimanches à la paroisse Notre-Dame du Rosaire organise un grand bazar populaire à l'école Saint-Arsène, rue Christophe-Colomb, angle Bélanger.

Pour paraître sous cette rubrique, toute demande d'insertion doit nous parvenir, par écrit, au plus tard huit jours avant l'événement à annoncer. Nous regrettons de ne pouvoir accepter aucune demande par téléphone. Indiquez si l'entrée est libre ou non; le cas échéant, mentionnez le prix. Ce service est gratuit. Les envois doivent être faits à: Rubrique «Aujourd'hui», LE DEVOIR, 211 rue Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1.

La police a besoin d'une meilleure collaboration

Vignola lance un appel au public

Au cours de sa brève comparution devant le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal, le directeur du Service de police (SPCUM), M. Henri-Paul Vignola, a indiqué que la lutte au crime ne pourrait guère progresser si le public n'y collabore pas et si les moyens des policiers diminuent encore.

«La police sans cet appui du public et de l'administration municipale est limitée dans le contrôle de la criminalité. D'autant plus que la menace constante de crise financière rend improbable l'engagement d'un plus grand nombre de policiers et l'achat d'équipement en quantité» a dit M. Vignola dans le texte d'un discours qu'il a distribué aux conseillers sans le lire.

À une question d'un maire de la banlieue, le directeur du SPCUM a clairement affirmé qu'il ne pourrait rendre les mêmes services si d'autres coupures intervenaient dans les effectifs.

Le budget du Service de police, fixé à $219,6 millions, en hausse de 9.9 pour cent, a plafonné les effectifs de la police à 4,830 policiers et à 894 employés civils. Il s'agit d'une diminution de 63 policiers. La flotte automobile a diminué de 97 voitures pour atteindre le nombre de 920 véhicules. Tous les postes vacants ont été remis en cause et, en 1981, aucune demande de poste supplémentaire ne sera acceptée.

Or, dans les neuf premiers mois de 1980, la criminalité dans certaines catégories a augmenté (25 pour cent dans le cas des vols par effraction, par exemple) alors que le taux de solution est demeuré sensiblement le même ou a diminué. En moyenne, le taux de criminalité pendant cette période aurait augmenté de 16 pour cent tandis que le taux de solutions a diminué de 14 à 13 pour cent.

M. Vignola convient volontiers que ses policiers devront trouver les moyens d'effectuer un plus grand nombre d'arrestations, de mises en accusation et de condamnations mais s'il ne peut espérer un accroissement de ses moyens, il doit porter ses efforts du côté du public afin de modifier les attitudes à l'égard de sa propre protection et à l'égard des policiers.

«À l'égard de la criminalité et de la prévention du crime, les citoyens cèdent trop facilement à la tentation de faire reposer sur les épaules de la police des responsabilités qui sont, en fait, les nôtres comme les vôtres. Votre service de police ne peut être un tuteur omniprésent, ni le magicien de toutes les solutions. Tout citoyen a un devoir de policier dans ce sens qu'il doit assumer la sécurité de sa personne, de ses biens et des gens qui l'entourent.»

Malgré les efforts de la section des relations publiques, le SPCUM n'a pu atteindre à sa satisfaction les objectifs souhaités, particulièrement dans des programmes de prévention, les programmes d'identification des biens et d'éducation du public où les résultats et les progrès ne parviennent pas à contrer significativement l'évolution à la hausse de la criminalité;

«L'idée d'un travail de coopération et d'équipe entre policiers et citoyens doit faire son chemin pour correspondre davantage à la société de participation d'aujourd'hui».

Dans le budget de $219,6 millions du SPCUM, les salaires et charges sociales comptent pour près de 90 pour cent des dépenses ($197,7 millions). Au début de l'année, l'actuel président du Conseil de sécurité publique, M. Yvon Lamarre avait été mandaté pour négocier le renouvellement de la convention collective des policiers. D'une durée de trois, ans, elle accorde des augmentations de traitement de 9 pour cent par année.

«Comme nous ne pouvons passer outre aux engagement déjà pris en vertu des différentes conventions collectives, l'augmentation de 9,9 pour cent des prévisions budgétaires de 1981 semble inévitable, d'autant plus qu'elle est moindre que l'augmentation du coût de la vie en général» a déclaré M. Yvon Lamarre en défendant pour la première fois le budget du Conseil de sécurité et de la police».

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ CTCUM

Lambert se réunissaient à la hâte et adoptaient des modifications à leur budget dont les effets consisteront à augmenter les tarifs d'une moyenne de 5 pour cent environ. La résolution a été immédiatement transmise au comité exécutif et déposée quelques minutes après au Conseil pour adoption.

Ces modifications portent de $142.7 à $149.7 millions les revenus que la CTCUM compte percevoir de ses voyageurs en 1981. Elles réduisent la contribution des villes de $75,6 millions à $68,7 millions. Elles accroissent les subventions du Québec au revenus d'exploitation de $4 millions environ mais, en raison de modification au programme de financement des immobilisations, la contribution totale du gouvernement du Québec au financement de la CTCUM passe de $121,8 millions à $115,8 millions.

«Nous avons choisi l'hypothèse qui avait le moins d'effet sur l'achalandage» a dit M. Lawrence Hanigan, président de la CTCUM. Il estime que l'achalandage prévu en 1981 passera de 324 millions de voyageurs à 321 millions.

◆ Lévesque

teur d'une action de la compagnie Transit, fut le vérificateur des livres de comptes du Parti québécois depuis 12 ans, a aussi reconnu M. Lévesque devant l'Assemblée nationale, précisant même que M. Guérin fut aussi son agent officiel aux élections de 76. Il a toutefois douté, avec la dernière énergie, que M. Guérin ait pu toucher «un traître cent» de fonds publics depuis l'élection de 76.

Il y a deux semaines que les libéraux ont commencé à interroger le gouvernement à propos de cette affaire. Ce n'est toutefois que depuis hier qu'on a un tableau de la situation qui semble complet grâce aux compléments d'informations apportés par MM. Lévesque et Tardif en réponse aux questions du député libéral de Marguerite-Bourgeoys, M. Fernand Lalonde.

À l'automne 77, la SHQ signalait au ministre responsable l'existence de 67 projets d'habitation construits sous le gouvernement précédent où des réparations urgentes devaient être effectuées à la suite de vices de construction. Pour les 42 projets où les travaux n'avaient pas encore été effectués, les réparations requises s'élevaient à $11.6 millions, et dans certains cas les réparations étaient presque équivalentes au coût de construction originel.

Le ministre, M. Tardif, devant cette situation, a voulu adopter une procédure qui soit souple et expéditive qui permettrait de vérifier d'abord la nécessité de travaux et leurs coûts. Cette procédure prit la forme de la nomination d'un mandataire-coordonateur en la personne de M. Luc Cyr, puis de sa compagnie de construction, Transit Inc, qui touchèrent au total des honoraires de $158,000.

M. Cyr, puis sa société, avaient pour mandat de voir à l'organisation et au contrôle des travaux de réparations et à ce titre pouvaient octroyer les contrats de réparation, négocier leur coût, bref agir comme un entrepreneur général du secteur privé qui cherche toujours à obtenir les meilleurs prix de ses sous-contractants de même que les meilleurs délais d'exécution, a expliqué hier le ministre.

On avait besoin d'un «bulldozer» et, au total, il a fait un bon travail même si au passage il a tassé du monde, a affirmé M. Tardif. La preuve que le résultat a été positif est le fait que sur les $11.6 millions de travaux de réparations, M. Cyr aura permis à l'État d'épargner quelque $2.5 millons, selon le ministre.

Les accusations portées par les libéraux dans cette affaire auront d'abord consisté à reprocher le choix de M. Cyr sans passer par le système d'appel d'offres et d'avoir permis à M. Cyr d'octroyer des contrats sans appel d'offres.

Le gouvernement a fait valoir l'urgence de la situation dans plusieurs des cas où, par exemple, des toits coulaient ou menaçaient de s'effondrer. On a souligné qu'il était impossible de procéder par soumissions puisque, au point de départ, on ne pouvait connaître l'ampleur précise des travaux avant de les avoir commencés. Enfin on a rappelé que lors de l'engagement de M. Cyr le fichier des fournisseurs du gouvernement n'avait pas encore été créé, et qu'on ne pouvait y avoir recours.

La deuxième accusation de l'opposition libérale portait sur l'existence de liens politiques entre M. Cyr et le gouvernement, ce qui devait se confirmer de façon très claire hier matin à l'Assemblée nationale.

Il est apparu en effet que M. Cyr était connu de plusieurs des membres du gouvernement depuis «le tout début de notre action politique», a reconnu hier le premier ministre. Il avait été recommandé par le cabinet de M. Lévesque à M. Tardif lorsqu'il fut nécessaire au début de 1977 de nommer un nouveau président de la SHQ. Son nom ne fut pas retenu; à ce moment mais il refit surface lorsqu'il fut question de trouver un mandataire-coordonateur qui avait l'expérience et la capacité de régler rapidement des vices de construction.

Il est apparu aussi clairement que des liens personnels et politiques existaient entre des membres de la compagnie de M. Cyr, Transit Inc., et le Parti québécois. Transit Inc. fut incorporée en 1960, 48 actions appartenant à Luc Cyr, une à un beau-frère de celui-ci et une autre à M. Yvan Guérin, comptable de cette firme.

Le premier ministre a reconnu hier que M. Guérin avait été depuis la formation du Parti québécois l'un des vérificateurs bénévoles des comptes du parti, qu'il avait bénévolement donné un coup de main au journal *Le Jour* et qu'en 1976, il avait été l'agent officiel de M. Lévesque dans le comté de Taillon.

M. Guérin appartient à la firme de conseillers en administration Charbonneau, Brisson, Guérin et Associés. Selon le *Journal de Québec*, l'un des associés de M. Guérin, André Charbonneau, avait été lui l'organisateur électoral de M. Lévesque dans Taillon en 1976. Hier M. Lévesque n'a pas commenté cette affirmation.

Les libéraux n'avaient pas manqué, jeudi, de faire un lien entre la présence de M. Guérin dans cette affaire via Transit et la caisse électorale du Parti québécois dont il avait à vérifier les comptes.

Cette accusation, que le *Journal de Québec* a repris hier, a fait sortir le premier ministre de ses gonds. Il a accusé l'auteur du texte de vouloir grossir une tentative libérale pour salir l'administration actuelle! À ses yeux le lien entre M. Guérin et la caisse du parti est plutôt ténu.

Le premier ministre a précisé que M. Guérin n'avait sûrement pas touché un «traitre cent» depuis la prise du pouvoir par le Parti québécois, rappelant que la caisse électorale du son parti n'avait comme fonds de réserves que $750,000 accumulés à partir de campagnes de financement, somme qui correspondait aux $750,000 de pots-de-vin olympiques qui trainent dans la caisse libérale.

Reste une dernière accusation, celle que M. Guérin ait fait participer sa famille aux contrats qu'il pouvait octroyer. C'est ainsi qu'il avait engagé son fils Daniel pendant deux mois un été, mais le président de la SHQ lui demanda aussitôt qu'il eut connaissance de ce fait de résilier ce contrat qui aura rapporté au jeune Cyr $2,598. Un autre contrat fut octroyé au beau-frère de M. Cyr pour des réparations effectuées à Rivière-Bleue, près de Cabano. Le contrat était de $286,000 et lorsqu'on apprit l'existence d'un lien de parenté, 75% des travaux avaient déjà été effectués.

M. Tardif a reconnu l'existence de ces deux faits hier. Refusant de les considérer comme de la malversation, il les a qualifiés de gestes malhabiles et imprudents de la part de M. Cyr, notant que cela peut se comprendre de la part d'un homme habitué à travailler selon les normes de l'entreprise privée.

S'il devait y avoir malversation dans ce dossier à quelque part, le ministre a promis toutefois qu'il n'hésiterait pas à sévir et à prendre les mesures qui s'imposent en de telles circonstances.

◆ Trudeau

longation du mandat du comité spécial mixte, le premier ministre a au contraire fait valoir que son gouvernement a fait preuve de flexibilité, ce qui ne l'empêche pas d'espérer encore ardemment que le projet de résolution sera adopté rapidement par le Parlement.

Le premier juillet prochain lui apparait toujours comme «un objectif souhaitable» comme date pour la proclamation de l'indépendance du Canada ou du rapatriement de la constitution. M. Trudeau s'est cependant montré un peu évasif en précisant par la suite qu'il n'y a pas de date «magique» pour le rapatriement.

Ce qui importe surtout à M. Trudeau, c'est que le débat en cours se termine avant que le public canadien ne soit trop ennuyé, qu'il ne commence à accuser les parlementaires d'agir de façon stupide et qu'il n'exige des députés de porter leur attention sur d'autres questions importantes.

Selon le chef du gouvernement fédéral, les adversaires de son projet ont recours à «la vieille tactique» de faire durer le débat assez longtemps au Parlement pour lasser les gens. On a demandé si le gouvernement pourrait de nouveau recourir à la clôture aux Communes en vue d'un rapatriement pour le 1er uillet prochain. M. Trudeau a évité la question en disant espérer un accord avec les partis d'opposition.

Quant aux récentes dépêches de Londres, mentionnant que si l'adresse conjointe ne parvient pas à Westminster avant la fin de février, il n'y aura plus de temps pour les parlementaires britanniques de se pencher cette année sur le projet canadien. M. Trudeau a eu le commentaire suivant: «On m'assure de toutes parts que cette nouvelle est fausse.»

Cette réaction, faut-il noter, est conforme à toutes les autres réactions ministérielles canadiennes depuis le début de ces messages par médias interposés qui parviennent de Londres à propos du projet constitutionnel de M. Trudeau.

D'ailleurs, M. Trudeau a décoché hier une flèche en direction du gouvernement de Mme Tatcher, en signalant que le Parlement anglais jouit d'un ajournement de quatre mois pendant l'été et en ajoutant: «Si on faisait ça ici on nous dirait qu'on ne travaille pas assez.»

Cette remarque est une façon bien typique de M. Trudeau de faire savoir à Londres que leurs députés pourraient bien, s'il le fallait, empiéter quelque peu sur leur congé pour voter l'adresse de M. Trudeau et du Parlement canadien.

Quant au contenu du projet de résolution, M. Trudeau a indiqué son intention ferme de ne pas céder sur les points importants.

La critique la plus largement répandue concerne le caractère unilatéral de la démarche fédérale. M. Trudeau a confirmé hier de la manière la plus catégorique qu'il n'y aura pas de nouvelle ronde de consultation avec les provinces avant l'envoi de l'adresse à Londres.

Le premier ministre a soutenu que les provinces ont été informées l'été dernier des divers aspects du projet de résolution. «Il y a peut-être des virgules de changées, mais ces virgules pourraient être changées», a-t-il dit. Quant aux premiers ministres provinciaux, il y a ceux qui se présentent devant le comité mixte et qui demandent certains changements. Et les autres?

«Mais la plupart des opposants, répond M. Trudeau, ne nous chicanent pas sur des formules précises, ils sont contre le rapatriement, contre la charte et contre la formule d'amendement; ils veulent repousser ça aux calendes grecques par la voie des tribunaux.»

Une autre critique majeure très répandue vise l'Ontario à qui le projet de résolution propose le statu quo sur le plan du bilinguisme. Pourquoi ne pas imposer l'article 133 à l'Ontario?

À cela M. Trudeau répond: Doit-on imposer plus de contraintes et d'obligations aux provinces? Si on le fait à l'Ontario, pourquoi ne le ferait-on pas aussi à la Saskatchewan et à la Colombie-Britannique?

Mais en ce qui concerne l'obligation qui est faite au Québec et au Manitoba, M. Trudeau dit que ce n'est pas de sa faute, mais celle des pères de la Confédération. Il ne va pas jusqu'à endosser les positions énoncées cette semaine par MM. Claude Ryan et Richard Hatfield, à savoir qu'on ne peut pas exiger l'article 133 de deux provinces si l'Ontario refuse de s'y soumettre.

Quant à l'article 42 et au référendum que le gouvernement fédéral pourrait ordonner et diriger par dessus la tête des provinces, M. Trudeau semble y tenir comme à la prunelle de ses yeux.

«L'idée d'un mécanisme pour briser une impasse est fondamentale dans ma conception globale pour une constitution canadienne. S'il y a un désaccord, peu importe si c'est la faute d'Ottawa ou des provinces — cela importe peu dans mon argumentation — je dis qu'il faut un recours. En démocratie, la seule source d'autorité c'est la population. Une fois complètement indépendant, on ne pourra pas se permettre le genre d'impasse qu'on a connu depuis 53 ans. Il faut quelqu'un ou quelque chose et je n'imagine rien de mieux que le peuple souverain.»

Enfin, M. Trudeau a réitéré sa foi inébranlable dans une charte des droits. Après les très nombreuses critiques formulées à ce sujet devant le comité mixte, le premier ministre a reconnu que son projet de charte n'est pas parfait.

Il a expliqué cela par sa volonté de plaire à un plus grand nombre de provinces. «Nous l'avons dilué, mais nous pouvons retirer l'eau que nous y avons mis.»

Mais pour M. Trudeau, le point important est qu'il faut une charte. «Si la charte n'est pas là, on ne pourra jamais l'améliorer», dit-il.

Le rapatriement d'une charte, même imparfaite, explique le premier ministre, permetrait qu'on l'améliore sans être soumis au chantage ou au marchandage des provinces.

Pendant que M. Trudeau donnait sa conférence de presse, le comité spécial mixte recevait les représentants de la Commission des droits de la personne de Saskatchewan, qui sont venus suggérer une meilleure rédaction de la charte.

Selon eux, telle que présentée maintenant, la charte fédérale pourrait permettre aux tribunaux de renverser des décisions prises par les Commissions provinciales des droits de la personne.

◆ Sibérie

problème qui se pose aux Soviétiques, estiment les experts occidentaux, ne réside pas dans l'épuisement des ressources, puisque l'organisation Petrostudies a récemment indiqué que les réserves totales de l'URSS s'éleveraient à 150 milliards de barils.

Le problème est surtout lié aux difficultés d'exploitation des gisements, les experts à Moscou estiment que l'embargo décrété par le président Carter sur l'exportation de technologie avancée a gêné les Soviétiques, notamment en ce qui concerne le forage de puits, le matériel soviétique ne permettant pas l'exploitation à de grandes profondeurs.

Selon un rapport de la CIA de 1979, la découverte de nouveaux gisements ne modifierait pas la situation dans l'immédiat. La centrale américaine se fondait sur les données soviétiques qui laissent apparaître une croissance moins rapide de la production de pétrole à partir de la fin des années 70.

La CIA a d'ailleurs prédit que l'URSS aurait à importer 400,000 barils par jour en 1982 et même 3.5 millions de barils par jour en 1983. Ces prévisions sont loin de convaincre tous les experts.

Selon le BIP, qui estime que Petrostudies est généralement bien informé, l'existence de ce gisement avait déjà été annoncée en 1977 mais son ampleur était jusqu'à présent inconnue.

Les réserves mondiales prouvées de pétrole en 1980 étaient estimées au premier janvier 1980 à 87.5 milliards de tonnes (près de 60 milliards pour l'OPEP) et les réserves potentielles récupérables évaluées à environ 300 milliards. Le gisement soviétique représenterait donc le double des réserves potentielles actuelles.

Aux États-Unis, l'annonce de la découverte de ce gisement a été accueillie avec une extrême prudence dans les milieux pétroliers américains.

Les experts pétroliers interrogés aux États-Unis ont qualifié de «grossièrement exagéré» le chiffre de 619 millions de tonnes de réserves découvertes en Sibérie avancé par la société suédoise Petrostudies.

M. Dale Peterson, porte-parole de la CIA, a estimé pour sa part que «le gisement auquel semble faire référence Petrostudies est un important dépôt de schistes bitumineux connu depuis longtemps et situé à une profondeur de 3,000 mètres». «Étant constitué de schistes situés à une grande profondeur, seule une infime partie de ce gisement peut être exploitée à un coût exorbitant», a ajouté M. Peterson.

Pour le cabinet d'analyse économique Merril Lynch, «les probabilités de voir la nouvelle se confirmer dans les termes fournis par Petrostudies sont faibles». Selon le cabinet, le rapport de la société suédoise pourrait comporter une «coquille». L'estimation correcte des réserves serait plutôt de 6.19 milliards de tonnes et non 619 milliards de tonnes, ajoute Merril Lynch en attribuant l'erreur à une mauvaise transcription d'un document soviétique.

◆ Pologne

logne serait contrainte de demander de l'aide à ses plus proches alliés.

Le communiqué publié hier à Moscou ne contient qu'une allusion lointaine à une telle éventualité. Il rappelle que la Pologne «peut compter fermement sur la solidarité fraternelle et le soutien des autres membres du Pacte de Varsovie.» Le sommet de Moscou n'a guère contribué à dissiper les craintes d'une intervention soviétique.

À Bucarest, on déclare de source diplomatique que M. Nicolae Ceaucescu, chef de l'État et du parti roumain, qui a participé au sommet, a exprimé jeudi soir son opposition à une intervention militaire en Pologne. La Roumanie n'avait pas participé à l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968.

À Belgrade, le ministère des Affaires étrangères yougoslaves a exprimé à son tour, hier, ses appréhensions à l'égard d'une telle éventualité.

«Toute ingérence ou pression de l'étranger, quel qu'en soit le prétexte, outre qu'elle créerait une tension autour de la Pologne, ne pourrait qu'aggraver la situation dans ce pays et entraîner de plus larges et imprévisibles conséquences», déclare le ministère, cité par l'agence Tanjug.

Le texte affirme également que le peuple polonais a le droit souverain de régler lui-même ses propres affaires, et de chercher sa propre voie pour le développement du socialisme.

Les délégations soviétique et est-allemande au sommet de Moscou comprenait les responsables des services de sécurité des deux pays — Youri Andropov et Erich Mielke — et M. Kania était accompagné de son ministre de l'Intérieur, M. Miroslav Milewski. Les ministres de la Défense des trois pays étaient également présents.

La participation de ce type de responsables est une indication de la préoccupation des deux pays qui se trouvent de part et d'autre de la Pologne, et dont les lignes de communication pourraient être menacées en cas de nouveaux mouvement de grève en Pologne.

C'est la première fois qu'un sommet du Pacte se réunit ainsi en secret depuis la réunion de 1967, au cours de laquelle les pays membres avaient coordonné leur attitude pendant le conflit israélo-arabe de la guerre des six-jours. Le maréchal Tito avait également participé à cette réunion, bien que la Yougoslavie ne soit pas membre de l'alliance.

Mais la réunion rappelle bien davantage la série de consultations qui avait précédé l'invasion de la Tchécoslovaquie par cinq pays du Pacte, et notamment le sommet de Bratislava, en Tchécoslovaquie, au cours duquel les dirigeants tchécoslovaques du «printemps de Prague» avaient réaffirmé leur loyauté à Moscou quelques jours seulement avant l'invasion.

À Washington, la déclaration finale du sommet de Moscou a été accueillie avec circonspection. Un responsable américain a déclaré que la Pologne venait peut-être de recevoir son dernier avertissement.

Ce dernier a déclaré que le sommet de Moscou était «l'équivalent politique de manoeuvres militaires,... peut-être un dernier avertissement...»

À Los Angeles, un porte-parole du secrétaire d'État Edmund Muskie a appelé tous les pays à faire preuve de modération à l'égard de la Pologne.

A Washington, on déclare que le fait que le sommet ait eu lieu était en lui-même un signe inquiétant, et que ce qui avait été dit à la fin de celui-ci n'y changerait rien.

Au département d'État, on déclare que le communiqué final de Moscou est encore à l'étude, et qu'il n'y aurait pas de réaction officielle américaine avant un jour ou deux.

Aux Nations unies, le secrétaire général Kurt Waldheim est sorti de son silence sur la crise polonaise pour exprimer hier l'espoir que «la tension actuelle sera résolue pacifiquement».

Le secrétaire général avait été critiqué hier par des journalistes, qui opposaient ses interventions presque automatiques au moindre événement du Proche-rient avec le silence qu'il observait sur l'affaire polonaise depuis le début de celle-ci.

Un porte-parole a déclaré que «le secrétaire général était évidemment préoccupé par tout événement dans le monde qui serait susceptible d'aggraver la tension.»

«C'est pourquoi il continue à suivre de près les événements concernant la Pologne. Il souhaite sincèrement que grâce aux efforts de toutes les parties concernées, la tension actuelle sera résolue pacifiquement.»

Entre-temps, les mouvements de troupes à proximité des frontières de la Pologne se seraient accrus dans la soirée hier, a affirmé la télévision suédoise.

Dans son journal de fin de soirée, la seconde chaîne de télévision a fait état de renseignements provenant de sources dignes de foi, qu'elle n'a cependant pas identifiées, et selon lesquelles des mouvements de troupes auraient commencé dans la soirée d'hier en URSS, en Tchécoslovaquie et en RDA.

La télévision affirme qu'un certain nombre d'unités se déplacent le long des frontières polonaises alors que leurs manoeuvres avaient, jusqu'à présent, été limitées à un rayon relativement restreint.

D'autre part, on ajoute de même source que des troupes soviétiques venant de l'intérieur de l'URSS seraient en train de faire route vers la frontière polonaise.

Interrogé sur l'origine de ces informations, un responsable de la télévision a refusé d'en citer les sources se bornant à préciser qu'elles s'étaient déjà par le passé montrées dignes de foi.

Pour sa part, le PC polonais a donné le signal d'une offensive idéologique pour ramener la cohésion dans ses rangs et refaire son unité mise à l'épreuve par les événements de l'été dernier, constataient hier les observateurs à Varsovie.

L'agence polonaise de presse PAP a fait état, en effet, de «nombreuses» réunions de cellules et de comités du parti, à divers niveaux, qui se déroulent un peu partout à travers le pays et, notamment, dans de grandes entreprises d'État.

Les motions adoptées vont toutes dans le sens de la ligne définie par le récent plénum du comité central, qui s'est fermement prononcé pour la remise en ordre du pays et a laissé entendre au syndicat Solidarité que les autorités «ne toléreraient plus une seule heure de grève».

Mini-Loto

730525

Loto-perfect

6-20-22-33-34-35

Numéro complémentaire: 4

6 décembre

par la PC et l'AP

1976: le Parti libéral-démocrate, qui gouverne le Japon depuis 21 ans, est reconduit au pouvoir, mais avec une majorité parlementaire réduite;

1971: le président sud-coréen Park Chung Hee fait état d'un danger d'invasion par la Corée du Nord et décrète un état d'urgence nationale;

1967: le Metropolitan Museum de New York annonce qu'un cheval de bronze de ses collections, qui passait pour un chef-d'oeuvre de l'art grec, est un faux qui date de 50 ans;

1966: la Grande-Bretagne demande aux Nations unies des sanctions contre la Rhodésie rebelle, dont une interdiction des livraisons de pétrole;

1961: violents combats, au Katanga, entre casques-bleus de l'ONU et forces katangaises;

1959: l'Assemblée générale de l'ONU déclare que le Togo devrait accéder à l'indépendance;

1941: à la veille de l'attaque de Pearl Harbor, le président Roosevelt adresse à l'empereur japonais Hiro Hito un appel en faveur de la paix;

1938: la France et l'Allemagne signent un accord sur l'inviolabilité de leurs frontières;

1921: la Grande-Bretagne signe un traité de paix avec l'Irlande, portant création d'un État libre d'Irlande, qui accepte le statut de Dominion;

1917: collision entre des bateaux de munitions français et belge dans le port de Halifax (Nouvelle-Écosse): 1,600 morts. Proclamation de la République finlandaise;

1492: Christophe Colomb découvre Haïti.

Ils sont nés un 6 décembre: le chimiste français Joseph-Louis Gay-Lussac (1778-1850); l'actrice américaine Agnes Moorehead (1906-1974).

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 6 décembre 1980

Léandre Bergeron

Qu'est-ce qu'un dictionnaire de la langue québécoise?

Léandre Bergeron enlève son chapeau à larges bords qui, avec sa longue barbe grise, lui donne un air de quaker américain. De sa voix de stentor, il me racontera durant deux heures comment il a vécu profondément le problème de la langue et pourquoi il vient de publier, chez VLB Editeur, un «Dictionnaire de la langue québécoise». Léandre est le jeune frère d'Henri Bergeron, celui de Radio-Canada, celui de la norme et de la langue française. Léandre, lui, sur son «Dictionnaire» a fait imprimer une bande: «Interdit aux moins de dix-huit ans, aux professeurs de français, aux linguistes et aux annonceurs de Radio Canada!» Ce dictionnaire, descriptif plutôt que normatif, réunit 20,000 mots et expressions parlés au Québec, dans une orthographe simplifiée: «friforolle» pour «free for all» par exemple. Nous voici repartis, au Québec, pour notre débat favori: celui de la langue. Le «Dictionnaire» de Léandre Bergeron est un événement en soi. Il deviendra peut-être notre livre le plus controversé. Après la question du «joual», voici la réponse «québécoise». Quelle langue parlons-nous? Je laisse répondre Léandre Bergeron.

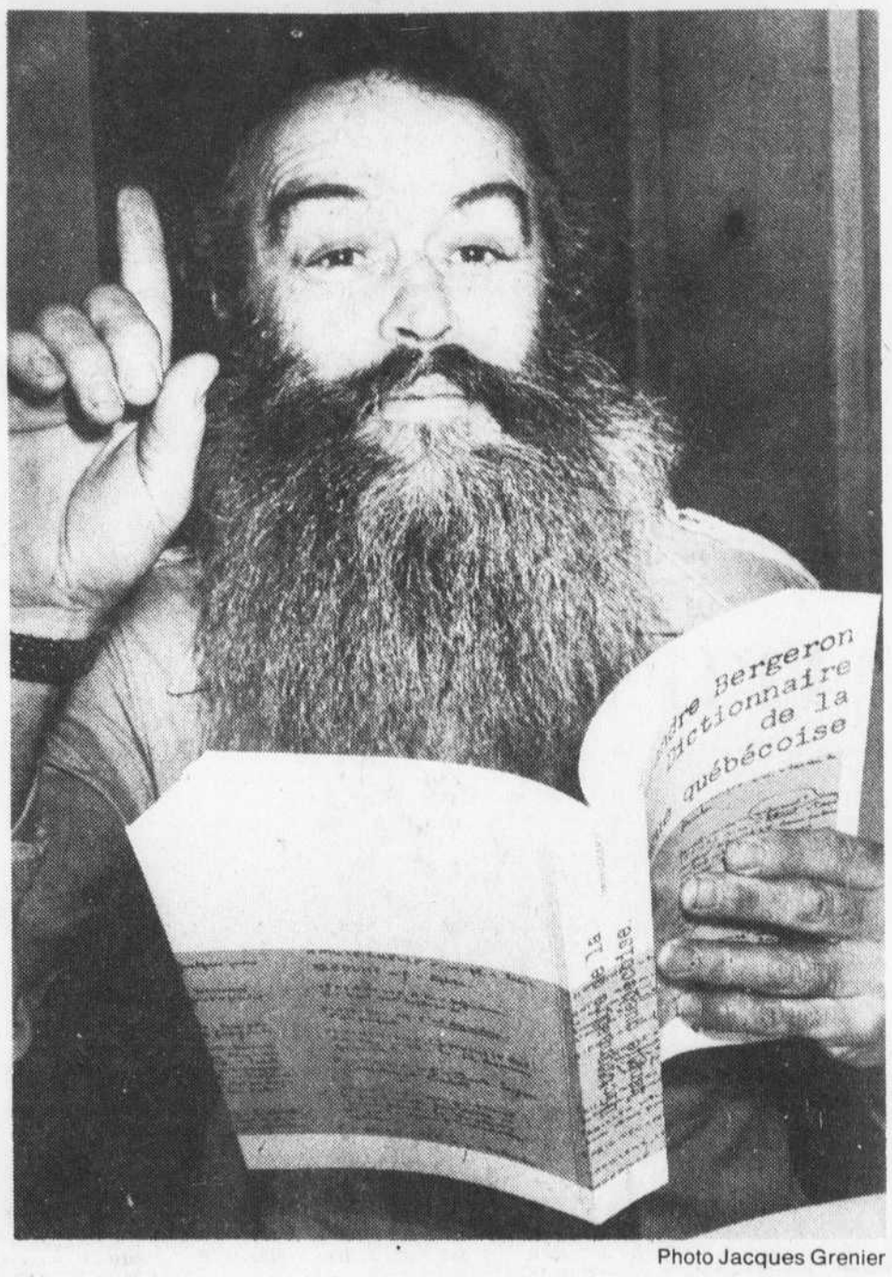

Photo Jacques Grenier

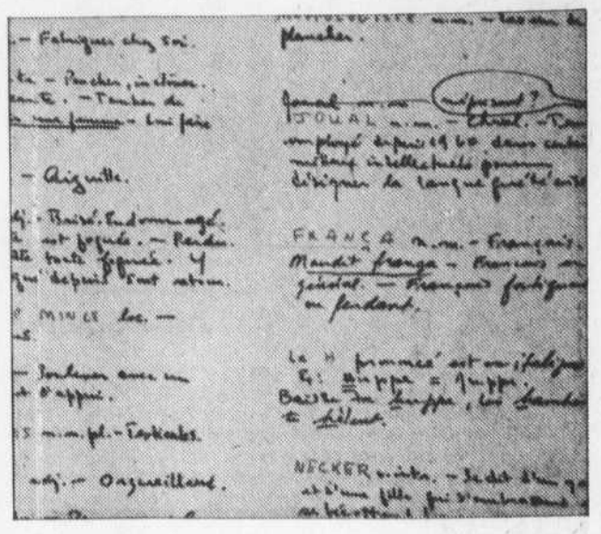

par Jean Royer

JE suis né dans une grosse famille canadienne française au Manitoba. Je suis un peu bâtard. Mon père était d'origine québécoise et ma mère d'origine française, ou plutôt occitane. Dans son milieu, mon père se sentait «inférieur», comme Québécois. Car, au Manitoba les Canadiens français ne viennent pas tous du Québec. C'est atomisé à mort! Il y a autant de Suisses, de Belges, de Français que de Québécois d'origine. Alors, les Québécois se sentent parfois comme une minorité parmi les autres francophones. Tu vois comme cela devient «capotant» quand on est très jeune! Et moi, j'ai vécu très jeune parmi ces Français qui parlaient comme ça! Mon propre père, lui, se sentait mal d'être Québécois parmi ces Français. Ma mère, elle, avait une langue plus châtiée, parce qu'elle était Française. Alors, tout ce problème de la langue, moi, je l'ai «catché» vite.

«Mon père a pogné une job sur les chemins de fer. Il n'avait pas été à l'école plus de six mois. Orphelin à six ans, il travaillait sur les chantiers à douze ans. Il travaillait donc sur les chemins de fer. On est presque tous nés à la campagne. Une famille de onze enfants. Henri était le quatrième, moi, je suis le huitième, huit ans plus jeune que lui. Un jour, on est déménagé en Saskatchewan. À sept ans, j'ai appris l'anglais de force. Immersion totale, à l'école. Il fallait que j'apprenne vite. Après un an, j'étais premier de classe en anglais mais j'étais en train de perdre mon français. On est revenus ensuite à Saint-Boniface. En quatrième année, à l'école Provencher de Saint-Boniface, j'ai été frappé par un événement: quand l'inspecteur du gouvernement venait nous visiter, il fallait garder nos livres de français à la maison. On apprenait notre langue française dans l'illégalité! L'institutrice était francophone, les quarante élèves étaient tous des francophones, mais elle nous enseignait en anglais. Des fois, elle tassait des cours pour nous «shooter» un peu de français... le catéchisme, c'était permis, en français. Moi, j'ai «freaké» à tout ça! Je me suis retrouvé diplômé du collège de Saint-Boniface en 1954. J'étais pas mal révolté. Je ne comprenais pas ce qui se passait mais j'étais en maudit! Puis, après mon cours classique, je me suis aperçu, comme tant d'autres, que je ne connaissais rien. J'étais coupé de la réalité. Je suis tombé de haut.

«Vers l'âge de 17 ans, je m'étais demandé quoi choisir. Il y avait d'un côté mon père, canayen, bon vivant, mais méprisé par les autres. Quand des Français venaient à la maison, mon père nous disait de nous taire. Nous étions pour ces Français des «cousins» trop bruyants. Aye! Nous, des éclopés du Manitoba! C'est grave! D'un autre côté, il y avait ma mère, Française, puritaine et vraiment catholique. Là, vers 17 ans, j'ai décidé de parler «le bon français». Je suis embarqué dans ce «kit»-là. Je refusais de dire «icitte». Je disais «ici». Mes confrères de classe me respectaient parce que j'avais choisi «la langue» de ceux qui sont au-dessus de... J'écrivais des petites pièces de théâtre: on les jouait. J'ai vu ce qu'est le «powertrip» de la langue!

«Après mon cours classique, en 1959, je suis allé en France. J'avais eu une bourse de $900.00 pour étudier la littérature française à Aix-en-Provence. J'ai fait ma thèse sur Valéry. Les premiers mois, en France, j'ai eu le gros «down». Dans le temps, ce n'était pas sympathique d'avoir un accent québécois. Mais je me suis pratiqué, stie, et au bout d'un an j'étais devenu Français. Je m'étais déguisé en Français. J'étais déculturé. Au bout de deux ans, j'en avais assez de la France, le Québec commençait à bouger. Je me suis retrouvé en 1961 professeur de français au collège militaire de Kingston puis en 1964 au Québec à Sir Georges-Williams. Tout de suite, je suis entré au mouvement Parti pris, au Parti Socialiste, etc. Voilà mon background.

«Aujourd'hui, je pense que les Québécois sont les seuls détenteurs de l'évolution naturelle de la langue française. Nos ancêtres ont quitté la France justement quand Malherbe vint, quand Richelieu fonda l'Académie française, quand Vaugelas défendait la seule langue de la cour du roi. Les Français sont restés avec ce schéma, avec Larousse... Mais nous? Est-ce l'Académie française qui va décider de notre parole? Pour moi, c'est le peuple québécois qui doit faire sa norme. En Angleterre, il n'y a pas de British Academy, que je sache. Aux États-Unis, c'est l'usage qui fait la norme.

«Mon dictionnaire n'est pas normatif, il est descriptif. J'ai relevé ce qui se dit au pays du Québec. J'ai balayé la norme, morale ou linguistique. J'y ai mis, sans les qualifier, le plus de mots et d'expressions possible. J'y ai mis ce qui se dit au pays du Québec. Et les Québécois, vous faites ce que vous voulez de ce dictionnaire... Moi, je n'ai été qu'un scribe, qu'un copiste. J'ai transcrit ce que j'ai pu, avec mes moyens limités... Pour moi, il y a une langue québécoise. Si j'en faisais un dictionnaire général et complet, j'y intègrerais tous les mots du Larousse et du Robert qu'on dit au Québec. Nous sommes les dépositaires de l'évolution de la langue française.

«Richelieu crée l'Académie française en 1635 pour «réglementer et gouverner la langue», il fait «une loi officielle au langage comme à l'État»: ils avaient compris que si tu contrôles la langue, tu contrôles ton monde! Imagine, les actes de la création de l'Académie française parlent de «nettoyer la langue des ordures qu'elle allait contracter dans la bouche du peuple»! Moi, j'ai bien remarqué que, quand j'ai appris le bon français en France, j'étais encadré. Ma personnalité avait vraiment changé. Même ma pensée. Je me sentais étouffer.

«Aujourd'hui, je sais qu'il y a une langue québécoise. Mais je ne suis pas un idéologue du joual. Le joual, c'est un terme de mépris. Le mot joual est tellement ambigu. Ce sont des intellectuels qui l'ont inventé dans LE DEVOIR en 1960. Le mot joual a été utile: pour faire la différence entre notre parler et celui des autres. Il a été utile pendant dix ans. Avec le mot joual, on a compris qu'on ne parlait pas français. C'était une étape. Dans les années 70' on a ensuite affirmé et assumé cette différence. Le mot joual doit disparaître. Ce qu'on parle, ce n'est pas seulement une langue de trottoir ou de rue, ça comprend presque toute la langue française. Moi, je veux faire un dictionnaire général et complet de la langue québécoise avec les mots du Larousse et du Robert parlés au Québec. La langue québécoise, c'est pas du joual. Je me suis ouvert les oreilles: toutes les langues sont belles, si elles sont parlées par du monde!

«La langue française, elle

Suite à la page 40

Richard Séguin et Louky Bersianik

Pour une coexistence pacifique

L'APRÈS-MIDI est doux et radieux en dépit de dentelles frileuses qu'une première neige a déjà laissées sur les trottoirs de la ville. Un après-midi de printemps en plein hiver. Nous marchons sur la rue Saint-Hubert, Richard Séguin, Louky Bersianik et moi, d'un pas allègre et léger comme si nous allions fêter un anniversaire. Mais nous n'allons rien fêter. Nous allons seulement nous asseoir pendant quelques heures et parler de la sortie un peu tardive d'un disque pas comme les autres intitulé *«Trace et contraste»*. Un disque rencontre, comme dirait Louky, un disque qui annonce une conciliation prochaine, une réconciliation certaine entre deux pôles extrêmes. Appelez cela comme vous le voulez, le jour et la nuit, la vie et la mort, le murmure et l'éclat, le trace et le contraste, l'homme et la femme, la mère et le fils...

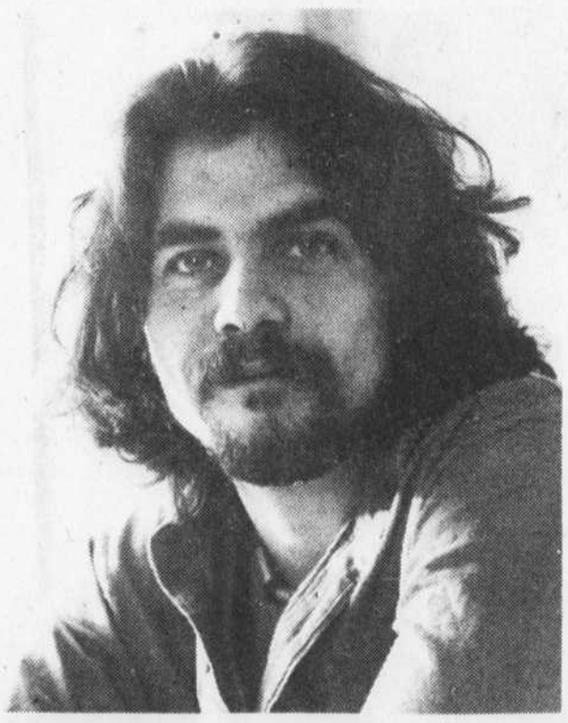

par Nathalie Petrowski

RICHARD pousse la porte du petit café et repère une longue table, aussi longue qu'une table de noces. Nous nous asseyons à l'extrémité dans un recoin où il fait chaud comme dans une alcôve et où on s'enfonce comme dans un coussin. Le vin blanc est frais et prête à la conversation. Louky parle d'abord. Elle parle en fait tout le temps. Richard, patient et émerveillé par sa verve facile et spontanée, la laisse improviser. Il s'agit bel et bien du disque de Richard, un deuxième disque solo, mais un disque qui est aussi le fruit d'une collaboration particulière entre un musicien et écrivain. C'est ici d'ailleurs que commencent les contrastes. L'écrivain est une femme de plus de 40 ans avec un mari, un fils de 19 ans et une longue carrière d'écriture qui débute avec *L'Euquélionne* se poursuit avec *Picnic sur l'Acropole* et la mène jusqu'aux années 80 avec *Maternative*. Le musicien a la moitié de son âge, un passé de gloire sur la route de la chanson populaire avec les Séguins, un présent de solitude sur scène et de vie commune entre Mayou sa fille de 2 ans et Marthe sa femme. Le musicien et l'écrivain ont autant de choses en commun qu'un poisson et une bicyclette. Ils se sont rencontrés une première fois à Bromont en 79. Louky était venu entendre les Séguins, frère et soeur séparés, recommencer leur carrière. Richard connaissait Louky pour avoir lu *l'Euquélionne* et avoir voulu en faire un opéra rock.

De rencontres impromptues en coups de téléphone, ils tentent timidement de s'associer pour une première chanson à partir d'un texte commencé en 1957 à Saint-Germain-des-Prés et terminé à Montréal en 1970. La chanson porte un titre symbolique, *Chansons pour durer toujours*. Pour Richard, l'équation est simple: «J'en avais assez d'écrire, d'abord parce que je sais qu'il y en a d'autres qui écrivent beaucoup mieux que moi et puis aussi parce que j'avais envie de me rapprocher d'une autre pensée, de me défaire un peu de mes conditionnements de mâle. Il s'agissait au départ pour moi d'une tentative d'ouverture. Ce n'est pas que je n'avais plus rien à dire. C'est que je ne savais plus comment le dire».

Louky arriva au bon moment pour lui venir en aide. L'idée d'une collaboration sut immédiatement la séduire. Les défis étaient nombreux: défi d'écriture, défi de diffusion, défi d'adaptation, défi de dépaysement. «Ce fut avant tout pour moi l'occasion d'une rencontre, dit-elle. Il ne s'agissait pas de partir avec le drapeau du féminisme et d'écrire un manifeste, mais de vivre l'expérience d'une rencontre et de chercher à créer une osmose entre deux éléments presque contradictoires. On ne se réunissait pas chez moi à Verchères pour écrire des chansons mais pour apprendre à se connaître. Ce qui m'importait c'était de trouver un terrain d'entente et de communication avec un jeune gars, de savoir traduire pour lui ce qu'il avait envie de dire, de presque devenir sa pensée. Parfois, je pensais à ma propre jeunesse sauf que quand j'avais vingt ans, nous n'avions pas la même conscience que les jeunes d'aujourd'hui. Et c'est d'explorer cette nouvelle conscience-là qui me fascinait le plus».

Par la même occasion l'écrivain se rend compte qu'elle écrit cette fois pour traduire une autre expérience que la sienne. La rencontre devient pour elle un exercice d'écriture et d'adaptation à un médium qu'elle connaît mal; «Pour un écrivain, c'est difficile d'accepter que quelqu'un d'autre que lui change son texte mais je me suis vite rendue compte que ça ne servait à rien de faire dire et chanter à Richard des mots qu'il ne ressentait pas intérieurement. Quand c'était trop littéraire, Richard me rappelait à l'ordre et on modifiait le texte».

Richard, lui, voulait avant tout explorer sa fascination pour les dualités et les contrastes: «J'ai toujours été pogné entre l'éclat et le murmure, entre le besoin de partir à l'intérieur de moi et le besoin d'éclater du dehors, entre un coté plus féminin de ma personnalité et un côté plus mâle. Je me vois un peu comme une porte. J'aimerais d'ailleurs que le prochain disque que Louky et moi allons faire ensemble, parle justement des portes et de Janus, le dieu des commencements et gardien des portes.»

Ceux cependant qui s'attendent à ce que *Trace et Contraste* apporte des solutions sur la crise actuelle qui divise les hommes et les femmes, seront peut-être déçus. «Avec les Séguins, dit Richard, on s'est acharné à trouver des réponses, à faire des choix et à les vivre. Avec Louky, j'ai compris qu'au lieu de perdre son temps à trouver des réponses, il fallait avant tout savoir poser les bonnes questions. Je ne veux plus prêcher, j'en ai assez des croisades et des gourous. Le problème au Québec c'est qu'on te renvoie toujours une image figée et périmée de toi-même. Les gens cherchent des identités, ils fixent les gens dans des images et par après les empêchent d'évoluer. Moi je me tanne très vite de moi-même. Je suis aujourd'hui convaincu que c'est essentiel d'être ouvert et à l'écoute des autres. Ceci dit je ne renie pas l'époque des Séguins sauf que cette époque appartient au passé. Moi, aujourd'hui, je suis rendu ailleurs.» Louky poursuit la pensée de Richard en répétant: Les gens attendent toujours qu'on brandisse un drapeau, mais nous, on ne veut pas juste secouer un drapeau, c'est tout un monde qu'on veut secouer. En tant qu'auteur par exemple je ne peux pas me limiter à un medium qui s'adresse seulement aux femmes. Dans la création, il faut savoir être androgyne, il faut savoir décloisonner. Et puis, je crois que notre pensée ne doit pas exclure les hommes et aujourd'hui les hommes se sentent exclus. Ils ont été élevés à dominer et ils ont peur de la domination des autres. Mais moi la domination ne m'intéresse pas. Je suis pour la co-existence pacifique et je la crois encore possible, ne serait-ce qu'à cause de gars comme Richard et comme sans doute beaucoup d'autres gars de sa génération. Je crois en un monde où il n'y aura plus de disparités, plus de discrimmination sexuelle. La pollution, elle vient de là, elle vient du besoin maladif des uns de dominer les autres. Dans un sens, l'écologie comme le féminisme luttent contre le même genre de pollution. Je crois aussi qu'il est essentiel de briser ses propres moules. Je suis et reste un écrivain mais, des fois, j'ai envie pour quelques instants de quitter mon monde. J'ai le goût de descendre du train et d'aller faire le tour de certaines gares.»

Déjà quatre heures de l'après-midi. Il fait toujours soleil mais le café est vide et un peu plus froid. C'est l'heure de remonter chacun dans son train respectif. Nous reprenons la rue Saint-Hubert en silence. Tout le monde a trop parlé. Louky retourne ce soir à Verchères et Richard songe à monter pour quelques jours à Saint-Venant. Les routes se croisent et puis repartent chacune dans sa direction. Louky embrasse Richard comme une mère embrasserait son enfant avant de l'envoyer à l'école. Le disque sortira dans deux semaines mais d'ici là Louky et Richard se reverront souvent.

TABLE RONDE AU SALON DU LIVRE

Une table ronde sur l'écriture des femmes, réunissait la semaine dernière au Salon du livre de Montréal (de gauche à droite): Claudette Charbonneau-Tissot, Marie Savard, Esther Rochon, Marie-Madeleine Raoult, Louise Dupré, Louise Cotnoir, Jovette Marchessault et Gula Betinotti. (Photo Christiane Pearson)

Une culture au féminin

par Julie Stanton

SI l'on parle de ghetto au sujet de notre écriture, il est évident que cela ne peut aller dans un sens unique et qu'il nous faudra aborder le chemin à deux voies de l'écartèlement et aussi de la complaisance. C'est-à-dire qu'il faudra aborder le sort qui est fait de l'intérieur à la manifestation de cette écriture mais aussi le sort que cette écriture se fait à elle-même.» Gulia Petinotti vient de poser le problème. Professeur au Module d'études littéraires de l'UQAM, elle animait, vendredi 28 novembre la table ronde organisée par les éditions de La Pleine lune, dans le cadre du Salon du livre de Montréal. Autour de cette table, huit femmes: Marie-Madeleine Raoult l'une des éditrices de La Pleine lune, la poète Marie Savard, l'auteure de science-fiction Esther Rochon, l'auteure et dramaturge Jovette Marchessault ainsi que Yolande Villemaire, Louise Cotnoir, Claudette Charbonneau-Tissot et Louise Dupré, également femmes d'écriture. Dans la salle, une centaine de personnes que le thème de cette rable ronde, *L'écriture des femmes, un ghetto?*, et les questions qu'il promet de soulever ont attirées ici.

Dénonçant la critique «officielle» qui, en apposant une étiquette unique sur les manifestations de l'écriture des femmes, la rend réductible, dénonçant le système qui a décrété comme dominante l'écriture des hommes et comme seul critère et seule référence leur littérature, dénonçant le patriarcat qui refuse aux femmes l'accès à leur imaginaire, dénonçant une certaine presse qui boycotte systématiquement les auteures engagées, les participantes en sont venues à la conclusion qu'il fallait d'abord s'approprier la langue, ce qui entraînerait nécessairement le changement des mentalités: «car les mentalités suivent toujours la langue», a dit Yolande Villemaire; «car, tant qu'on n'aura pas créé une culture au féminin qui tiendra compte de notre identité et de nos désirs, il n'y aura rien à faire pour sortir du ghetto», comme l'a exprimé Louise Dupré en avançant que, pour y arriver, il fallait principalement s'adresser aux femmes en qui elle avait confiance. La reconnaissance de l'imaginaire des femmes doit d'abord passer par les femmes.

L'apport et la nécessité des maisons d'édition gérées et administrées par des femmes ont été majoritairement reconnus comme essentiels à l'éclatement de cette écriture, à l'affirmation de cet imaginaire. On a souligné que, jusqu'à aujourd'hui, la plupart des maisons d'édition n'avaient pas cru bon de tenir compte du rythme de l'écriture des femmes — c'est trop lent, trop mou, trop anecdotique — et que l'importance pour celles qui écrivent d'avoir leurs propres lieux de production se situait dans cet optique. «Nous devons nous doter de nos propres outils pour diffuser notre écriture mais nous devons éviter le piège de réduire cette écriture aux luttes féministes car se serait l'enfermer dans un carcan et risquer la paralysie de notre imaginaire», a tenu à préciser Marie-Madeleine Raoult. Ce qui a amené les participantes à critiquer la critique «officielle» qui cantonnait l'écriture des femmes dans le témoignage et la revendication et refusait généralement de reconnaître leur imaginaire dans les différents genres qu'elles adoptaient, même dans les oeuvres de fiction.

«On écrit toujours avec son corps», ont-elles dit. Écrire avec un corps féminin, selon Marie Savard, rend l'écriture des femmes non pas meilleure que celle des hommes mais différente, singulière. C'est dans ce sens que la poète a affirmé que l'écriture masculine étant liée de près à leur rythme orgasmique, les éditeurs et leurs comités de lecture suggéraient la construction littéraire des textes féminins et les réglementaient de façon bien spécifiques: «Il est impensable de situer l'écriture hors de la sexualité. La pulsion, le pouls d'un texte émanent directement de la pulsion, du pouls du corps», a-t-elle précisé.

Marie Savard répondait ainsi à Claudette Charbonneau-Tissot dont les propos ont largement débordé le sujet de cette table ronde et se sont plutôt avérés une remise en question du féminisme. L'auteur de *La Chaise au fond de l'oeil* a reconnu être assise entre deux chaises et naviguer du «il» au «elle». Féministe, dit-elle, dans sa vie, Claudette Charbonneau-Tissot refuse catégoriquement, dans l'émotive, l'embrigadement et le regroupement, toutes formes d'étiquettes. Ce à quoi Jovette Marchessault a rétorqué que, de toute façon, être femme et écrire embêtait tout le monde, «la société étant patriarcale et nécrophile, la critique vampirique?

Le mot de la fin de cette table ronde revient peut-être à Marie Savard car, pour moi, c'est un mot d'espoir: «Quand on essaie de récupérer un retard de six mille ans, a-t-elle lancé, ce n'est plus un ghetto, c'est une planche de salut!»

LA VIE LITTÉRAIRE

Une première dans l'édition québécoise: un de nos prix littéraires sera diffusé sur le marché américain, six mois après proclamation. En effet, le prix Robert-Cliche, attribué à l'occasion du Salon du livre de Québec, sera édité et diffusé non seulement par les Quinze en français et au Québec mais aussi par General Publishing de Toronto en anglais au Canada et aux États-Unis.

C'est ce que viennent d'annoncer M. Pierre Turgeon de Les Quinze Éditeur et M. Jack Stoddart de General Publishing. Une entente est intervenue entre les deux maisons, en vertu de laquelle les gagnants des prix québécois et albertain pour un premier roman seront publiés simultanément en anglais et en français. L'entente a été négociée à la Foire de Francfort puis conclue la semaine dernière pendant le Salon du livre de Montréal. Les deux gagnants des prix albertain et Robert-Cliche seront ensuite publiés par Beaufort Books Inc. de New York.

■

Rappelons que le prix de poésie Émile-Nelligan a été attribué la semaine dernière à Claude Beausoleil pour son recueil *Au milieu du corps l'attraction s'insinue* publié aux éditions du Noroît. Critique au DEVOIR et ailleurs, M. Beausoleil a publié quatorze ouvrages depuis 1972. Son recueil primé réunit des textes écrits entre 1975 et 1980. Le prix Émile-Nelligan, attribué par la fondation du même nom à un poète de moins de 35 ans, consiste en une bourse de $2,000. et une médaille d'un artiste québécois.

Notons que d'autres prix ont été décernés au Salon du livre de Montréal. Le prix Canada-Suisse à l'écrivain Alice Rivaz. Les prix du Journal de Montréal à Michel Beaulieu pour son ouvrage *Desseins*, publié dans la collection rétrospective de l'Hexagone et à Yolande Villemaire pour son roman *La Vie en prose* publié aux Herbes rouges.

■

La neuvième rencontre québécoise internationale des écrivains aura lieu cette année en hiver et à Québec. C'est au Château Frontenac du 15 au 21 février que les écrivains invités discuteront du thème: «Le sacré, la littérature et le profane». C'est ce que vient de nous annoncer le fondateur et secrétaire général de la Rencontre, M. Jean-Guy Pilon. Le thème de la Rencontre se propose comme suit: «On tentera d'élucider par quels chemins la littérature nous arrive, en déterminant les contextes (social, religieux, culturel, personnel...) dans lesquels nous l'enchâssons, en centrant (pourquoi pas?) la réflexion sur la position qu'elle occupe par rapport à ce qu'on appelle le sacré et le profane.»

■

Lundi soir à 20 h au Théâtre expérimental des femmes, Marie Cardinal viendra parler de Louise Michel, fomentatrice et animatrice de la Révolution de la Commune de Paris. Le prix d'entrée pour les soirées mensuelles de cette série «Avez-vous une héroïne?» est de $3.00 et il n'y a pas de réservation. Le guichet est ouvert à partir de 19 h 00 au T.E.F., 320 est rue Notre-Dame (Métro Champ-de-Mars).

Jean ROYER

Un petit manuel d'initiation
Roland de Candé
L'invitation à la musique

320 pages
$18.95
• Une courte **histoire de la musique** particulièrement claire et accessible
• Les quelques **œuvres à ne pas manquer d'écouter** signalées après chaque chapitre
• Un **tableau chronologique** récapitulatif
• La description des **instruments** de l'orchestre
• Un **lexique** qui explique les différentes notions et définit les différents mots utilisés en musique
• Une **discographie** : les 150 disques de base
• Une **bibliographie**
Du même auteur aux mêmes éditions : **Dictionnaire de la musique - Dictionnaire des musiciens - Ouverture pour une discothèque - La musique - Histoire universelle de la musique (2 vol.).**
SEUIL

BERTRAND B. LEBLANC
De l'humour, de l'humour et encore de l'humour!
chez Leméac
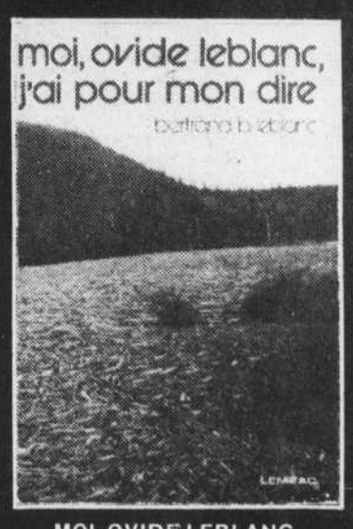

MOI, OVIDE LEBLANC, J'AI POUR MON DIRE $11.95

LES TROTTOIRS DE BOIS $12.95

Y SONT FOUS LE GRAND MONDE! $10.95

HORACE OU L'ART DE PORTER LA REDINGOTE $11.95
En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal
NOM .....
ADRESSE .....
☐ Moi, Ovide Leblanc, j'ai pour mon dire 11.95
☐ Les trottoirs de bois 12.95
☐ Y sont fous le grand monde 10.95
☐ Horace ou l'art de porter la redingote 11.95
Frais d'envoi et d'emballage: $1.00
ÉDITIONS LEMÉAC
5111, AV. DUROCHER, MONTRÉAL, H2V-3X7
☐ MANDAT ☐ CHÈQUE ☐ MASTER CHARGE NO ..... ☐ CHARGEX NO .....
Signature _____

De Bacchus au piano de la Cuisine
Voici les célèbres Éditions de la Fédération des Restaurateurs et Cafetiers de Suisse. Ces ouvrages, ultimes secrets des plus grands cuisiniers du monde, sont si excellents qu'on les emploie dans les Écoles de Cuisine du Québec.

LES VINS. Tout sur le vin. Du cuvage à la dégustation. Illustré et relié. Prix $25.00.

TECHNOLOGIE CULINAIRE. Plus de 500 dessins en noir et couleurs. Les Bases et Recettes Prix $56.00.

L'ART DE BIEN SERVIR. Science, expériences et connaissances, travail impeccable et utile à tous. Prix: 32.00.
Commandez dès aujourd'hui. En vente dans toutes bonnes librairies ou à la Maison de l'Éducation 10485 boulevard St-Laurent à Montréal, H3L 2P1.
Nom .....
Adresse .....
☐ chèque ☐ mandat poste ☐ Master Charge no: ..... ☐ Chargex no: .....
LA LIBRAIRIE LA MAISON DE L'ÉDUCATION
10485 boulevard St-Laurent, Montréal H3L 2P1, P.Q. Tél.: 384-4401/384-4844

DALLAIRE
Guy Robert
(25 x 34 cm)
Un des plus grands peintres du Québec. Un grand livre d'art au format exceptionnel. Jusqu'au 31/12/80, $69.95 après cette date, $75.00
France-Amérique

LA BIBLE illustrée par les enfants
(24,5 x 33 cm)
Des dessins des enfants du monde entier pour illustrer ce beau texte poétique de Didier Decoin qui raconte la Bible pour les jeunes.
Calmann-Lévy

100 ANS DE DESSINS CANADIENS
(20 x 25 cm)
Un remarquable travail de recherche de **Jerrold Morris,** traduit par Gilles Toupin, qui réunit et commente 200 dessins d'artistes canadiens.
France-Amérique

CATALOGUE DES OBJETS INTROUVABLES
(23 x 28,5 cm)
Enfin, dans un bel ouvrage en couleurs, l'édition complète et définitive des célèbres "objets introuvables" de Carelman, qui ont fait le tour du monde.
Balland

BEETHOVEN
(23 x 28 cm)
Dans la nouvelle série "Les géants de l'Histoire", la vie et l'oeuvre d'un des plus grands musiciens des temps modernes, abondamment illustrées en couleurs.
France-Amérique
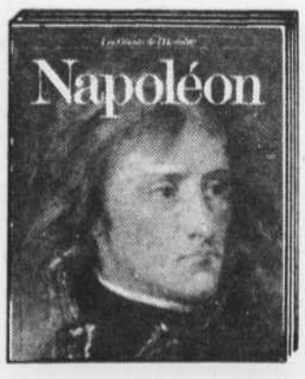

NAPOLÉON
(23 x 28 cm)
Dans la nouvelle série "Les géants de l'Histoire", la biographie détaillée et abondamment illustrée tout en couleurs d'un petit caporal qui devint un grand empereur.
France-Amérique
BON DE COMMANDE
☐ DALLAIRE ..... $69.95 jusqu'au 31/12/80
☐ LA BIBLE illustrée par les enfants $39.95
☐ 100 ANS DE DESSINS CANADIENS .. $17.95
☐ CATALOGUE DES OBJETS $69.95
☐ BEETHOVEN $11.95
☐ NAPOLÉON $11.95
FRANCE-AMERIQUE
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐ chèque ☐ mandat
170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507
en vente dans toutes les librairies
FRANCE-AMÉRIQUE

François Hébert

Un regard de biologiste

par Noël Audet

François Hébert: **Le Rendez-vous**, Éditions Les Quinze, Coll. «Prose entière», 1980, 235 pages.

FRANÇOIS Hébert donne ici rendez-vous à un monde qui devient étrange à force d'être fragmenté, à un groupe d'individus et de couples qui s'agitent brièvement sur la scène pour disparaître aussitôt, réapparaître encore, comme des fantômes cherchant en vain à inscrire leur trace dans le temps et l'espace. Ils sont peut-être le reflet d'une écriture mais aussi d'un univers technologique qui abolit les valeurs au profit d'un morcellement indifférencié du réel.

Citant Bergman, l'exergue de la page liminaire demande: «le verre est brisé, mais que reflètent les débris?» Un peu comme dans la peinture moderne, ils reflètent les débris du monde, où la vie quotidienne décousue serait principalement constituée de discussions philosophiques, de citations, de collages, et où la vie professionnelle subirait l'irruption du quotidien, selon un curieux renversement. Car ce n'est pas dans les salles de cours que l'on discute philosophie, mais dans les salons ou au lit, alors qu'à l'université les personnages sont surtout sensibles aux variations des comportements, au nombre et à la disposition des pièces sur les jeans de telle étudiante, aux détails les plus infimes, aux gamineries d'adultes uniment livrées avec ce qu'il est convenu d'appeler les choses importantes de la vie.

«(Il) ferma les yeux et songea pêle-mêle au livre de Joyce, à Alain Boisseau qu'on voyait moins depuis quelque temps, à la belle blonde qui l'avait drôlement regardé dans le corridor de l'université ce matin-là, à l'automne qui arrivait et aux bottes qu'il devrait bientôt se procurer, à la grosse noire au fond à gauche, à ce qu'il mangerait tantôt, au poème qu'il avait fait la veille, à Nathalie, au maigrichon à la barbichette, à la menace de grève...» (p. 10)

C'est en effet d'un regard froid que François Hébert décrit un milieu d'universitaires, comme un biologiste décrirait une colonie de fourmis. Il met sur fiches aussi bien les enfantillages de ces intellectuels que leurs petits drames sans conséquence, que leur grande prétention de régler les problèmes de l'univers entier... au moyen des mots.

L'oeuvre se présente comme une série de séquences, numérotées de 1 à 171, évoquant de brèves tranches de vie qui se construisent en parallèle, interrompues aussitôt qu'amorcées, avec des rencontres parfois de plusieurs personnages lors de réunions ou de soirées d'amis. C'est la narration continuellement suspendue, bifurquant toutes les deux ou trois pages vers d'autres personnages, reprise de nouveau un peu plus loin, jusqu'à ce que des histoires finissent par se raconter, s'entrecroisant à peine. Au début du livre, il est difficile de démêler les destins, c'est-à-dire d'identifier et de reconnaître ces nombreux personnages que peu de choses distinguent l'un de l'autre à part les descriptions physiques qui, elles, ne reviennent pas. On arrive tout de même à replacer chaque élément à peu près dans sa case, et alors, très lentement, de tableaux en tableaux presque immobiles, de petits événements surviennent, qui déplacent les personnages, et le manège tourne dans le bon sens, c'est-à-dire que rien d'essentiel ne s'est produit, le verre brisé ne se recollera pas, le rendez-vous lui-même qui servait de prétexte à tout le livre et lui donnait son titre, le rendez-vous se révèle sans objet dans les trois dernières pages. Il ne réalise rien des désirs pourtant bien esquissés auparavant. On s'en tire en invoquant le malentendu.

Ce roman de François Hébert s'inscrit parfaitement dans la lignée du nouveau roman français. Même regard clinique, même disqualification du héros et de l'histoire. À ce titre, le roman me semble tout à fait réussi. L'auteur possède de plus une langue claire, précise, sans flou mais aussi sans émotion, que l'on pourrait lui reprocher de refuser au nom de ce même projet de modernité. Devrait-on parler d'une thèse sur le monde plutôt que d'un pari sur la vie? Et comme le plaisir de lire y est mince, je ne puis m'empêcher de chercher des raisons à cette écriture qui se pratique ici, aujourd'hui. Elle rend certes compte du rejet ou même du dépassement des anciens schèmes de valeurs, de l'absence de motivations sociales ou mythiques, mer étale, horizon bouché, actes manqués. Le spectre du futur vide nous aurait rejoints comme en Europe. Bien, bien que ça m'étonne. Mais tout cela dépend de la conception que l'on se fait de la littérature et de sa fonction. Je trouve celle-ci un peu apprise et calculée.

Passons aux reproches. À l'intérieur de son choix d'écriture cependant, Hébert n'a pas toujours su éviter le piège de l'abstraction. Autant ces discussions sur l'idéalisme, le matérialisme, la vie antérieure, le temps... peuvent être passionnantes dans la vie réelle, entre amis, autant elles deviennent suspectes ou assommantes dans un roman si elles n'ont pas fait l'objet d'une transposition, j'allais dire d'une transmutation en forces agissantes et en passions.

«Comme le reste, la conscience est une blague, et si elle croit penser l'homme dans l'éternel, elle devrait y repenser,: l'éternel n'a cure de l'homme. Aussi toute conscience qui se soucie d'éternité est-elle suspecte: elle ferait mieux de songer d'abord et seulement à son testament.» (p. 162)

L'auteur pourrait bien sûr rétorquer que les idées sont comme le reste des objets et des événements décrits, une sorte de couleur additionnelle, dont la fonction relève toute entière de la forme. Et pourtant non, puisque les idées qu'un personnage expose sur le temps et la personnalité discontinue, par exemple, recoupent exactement et justifient le type d'écriture. De même les références et les allusions à d'autres auteurs.

Bref, Hébert a produit un livre intelligent où défilent les petits et grands drames du monde, mais dédramatisés, un livre fait d'anti-passion. Et les deux derniers paragraphes bouclent ou bâclent le dénouement comme si l'auteur y mettait fin parce qu'il en avait assez: un meurtre, celui de l'hôtesse du rendez-vous, les conclusions du procès à venir, une vitre fracassée par un enfant, ce qui renvoie brillamment au verre de l'exergue et ferme le roman. C'est beaucoup en peu de mots, et beaucoup d'esprit pour un effet plutôt terne.

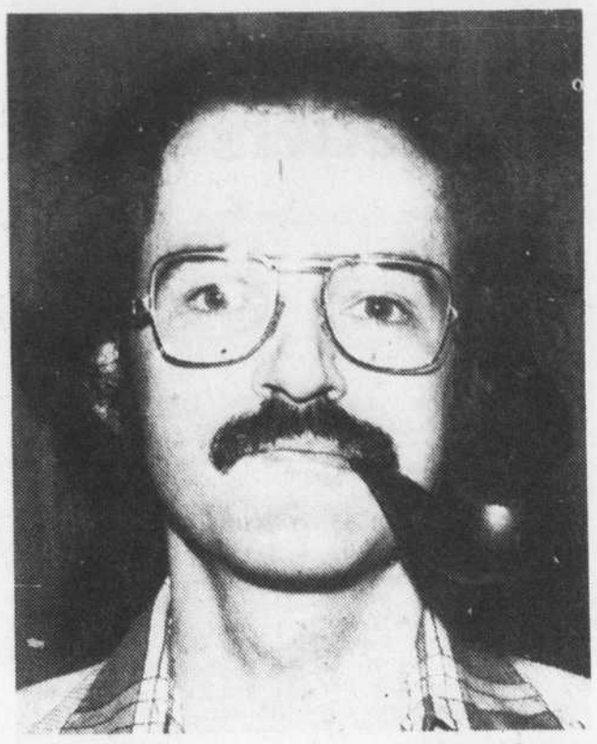

François Hébert (Jacques Grenier)

Un bon conseil ♥

Faites vérifier votre tension artérielle

♥ LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

relations

décembre 1980

BILAN DU SYNODE SUR LA FAMILLE

De plus,

UNE UNANIMITÉ EXISTE CONTRE LA «CONSCRIPTION» DE 1981
Irénée Desrochers

RONALD REAGAN ET L'UNITÉ CANADIENNE
Louis Balthazar

MARIA CHAPDELAINE DÉMYSTIFIÉE?
Raymond Bourgault

MAINTENANT EN VENTE DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Le numéro $1,00; un an (11 numéros) $10,00

8100, St-Laurent, Montréal H2P 2L9 - (387-2541)

LE RAYONNEMENT SOLAIRE
conversion thermique et applications
par: R. Bernard — G. Menguy — M. Schwartz

Ce volume s'adresse à des personnes désirant, au stade de la formation initiale, prendre connaissance des problèmes posés par l'utilisation de l'énergie solaire ou voulant se reconvertir vers l'héliotechnique (élèves ingénieurs, architectes, enseignants, chercheurs...). Il apporte une contribution à la diffusion des connaissances nécessaires pour traiter les problèmes scientifiques relatifs aux énergies nouvelles et à leurs technologies.

Techniques et Documentation, 255 pages, 1980, 2e édition $43.50

ÉNERGIE ÉOLIENNE
théorie, conception et calcul pratique des installations
par: D. Le Gourières

Cet ouvrage destiné aux chercheurs, ingénieurs, étudiants et techniciens contient les théories principales dont la connaissance est indispensable pour fixer avec précision, les dimensions et les caractéristiques d'un aéromoteur destiné à effectuer un service donné, qu'il s'agisse de machines à axe horizontal ou vertical. Pour apporter de la clarté au texte des illustrations et des schémas sont incorporés et facilitent encore la lecture.

Eyrolles, 267 pages, 1980 ..... $42.00

LA FORÊT
source d'énergie et d'activités nouvelles
par: R. Dumon

Cette seconde édition d'un ouvrage dont la première édition a connu un succès considérable démontre magistralement quel rôle éminent la forêt joue, dans l'équilibre de la nature. On ne sait pas assez qu'elle permet la conversion en énergie utilisable (thermique, chimique, etc) de la seule énergie sur terre qui soit naturelle, abondante et renouvelable: l'énergie solaire. Il est probable qu'il faudra attendre le 21e siècle pour en tirer tout le parti qu'elle mérite. Pourtant, dans de nombreux cas, dans des conditions d'exploitation bien définies, une forêt peut être dès aujourd'hui industriellement rentable.

Masson, 145 pages, 1980 ..... $22.75

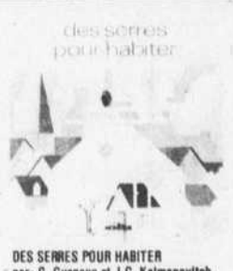

DES SERRES POUR HABITER
par: G. Guenoun et J.C. Kalmanovitch

Comment prolonger votre maison ou votre appartement de quelques mètres carrés de véranda où il ferait bon vivre même en hiver? Comment y faire pénétrer à flots le soleil et économiser l'énergie? Enfin comment obtenir tous ces avantages à peu de frais?
Ce livre qui explique toutes les possibilités de la véranda vous aidera à choisir le système constructif le mieux adapté à votre maison, à votre région et à vos disponibilités en temps et argent. Il vous évitera des dépenses inutiles et... bien des désillusions.

Éditions du Moniteur, 145 pages, 1980 .$29.40

EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES SPÉCIALISÉES OU CHEZ LE DISTRIBUTEUR

Bon de commande à découper et à retourner à

somabec Ltée
2475, Sylva Clapin
Case Postale 295
St-Hyacinthe, Qué.
J2S 5T5
Tél.: 774-8118
Mtl.: 467-8565

Veuillez me faire parvenir les ouvrages suivants
☐ Le rayonnement solaire 43.50
☐ Énergie éolienne 42.00
☐ La forêt 22.75
☐ Des serres pour habiter 29.40
NOM _____
ADRESSE _____
_____ code postal _____
ci-joint mon règlement ☐ par chèque ☐ par mandat

BEST-SELLER: 32 000 EN 2 MOIS!

MICHEL TREMBLAY

Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges

CHRONIQUES DU PLATEAU MONT-ROYAL: TOME II

Suite de *La grosse femme d'à côté est enceinte*

Michel Tremblay

Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges
LEMÉAC

386 pages **$12.95**

LA PRESSE: "Doué d'un sixième sens, comme il le dit à Réginald Martel, ce "damné" dramaturge, ce "sacré" romancier préfère l'imagination à la mémoire. Une recette qui explique peut-être son succès".

LE SOLEIL: "Un rythme passionnant auquel on n'échappe pas."
(Martine R.-Corrivault)

LE LIVRE D'ICI: "Dans le monde de Michel Tremblay, la femme est privilégiée et c'est peut-être là une des raisons du plaisir extrême que j'ai pris à son dernier roman..."
(Jacques Ferron)

THE GAZETTE: "TENDRESSE: l'amour de Tremblay pour le Plateau Mont-Royal fera de son roman un classique." (traduction)
(Alan Brown)

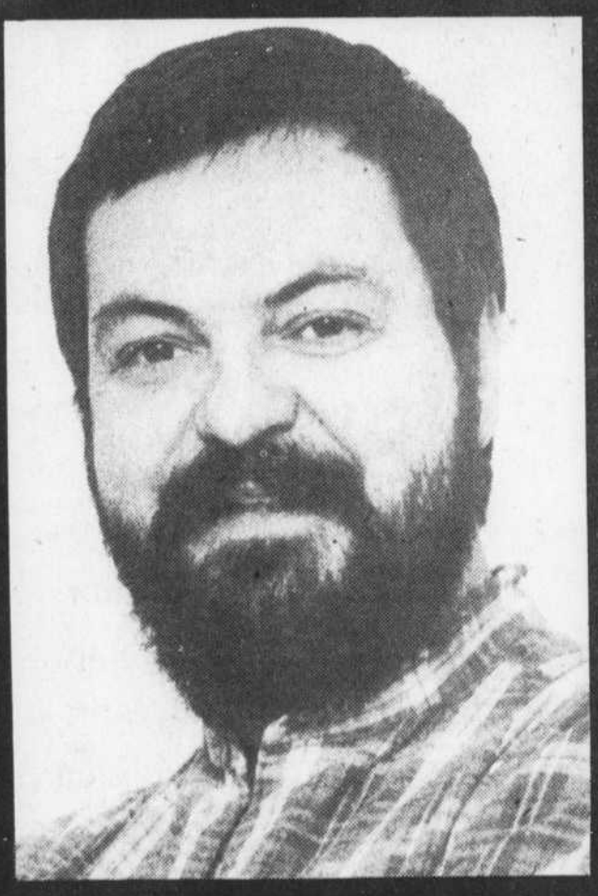

LEMÉAC
L'ÉDITEUR QUÉBÉCOIS

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac:
Val-d'Or, Hauterive, Sept-Îles et Montréal

Nom .....
Adresse .....
.....
☐ THÉRÈSE ET PIERRETTE À L'ÉCOLE DES SAINTS-ANGES **12.95**

Frais d'envoi et d'emballage: $1.00

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Chèque
☐ Master Charge no. .....
☐ Chargex no .....

Signature: .....

CULTURE ET SOCIÉTÉ

$4.00
184 p.

DOSSIER • Monopoles américains ou canadiens: QUI CONTRÔLE L'ÉCONOMIE CANADIENNE?

aussi • Le travail des communistes dans une grande usine

• Entrevue avec Henry Isaacs, membre du Comité central du Congrès panafricaniste d'Azanie (Afrique du Sud)

Disponible à la librairie NORMAN BETHUNE 3457 St-Denis Sherbrooke

et dans toute bonne librairie et coop

Le réseau des librairies
LE CARREFOUR d'Alberta
est à la recherche

d'un (e) LIBRAIRE

pour sa librairie centrale située à Edmonton

La personne recherchée doit posséder des connaissances littéraires, la formation commerciale et l'expérience de gestionnaire requises à ce poste.
La connaissance de l'anglais est essentielle.

Fonctions:

— Assurer le fonctionnement quotidien des activités de la librairie; achats, service aux librairies régionales et à la clientèle.

— Organiser et coordonner le travail du personnel

— Participer à l'élaboration et à l'exécution de programmes de promotion et de publicité

— Assumer toute autre tâche connexe

Rémunération intéressante, caisse de retraite et autres avantages.

Les entrevues auront lieu à Montréal et à Québec au début janvier 1981.

Faire parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae à:

DOSSIER 3324
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

Un catalogue des métiers d'art

par Marie Laurier

IL convient de souligner une initiative fort sympathique d'un groupe de jeunes artisans: la publication du premier *Catalogue des métiers d'art du Québec*. Réalisé grâce à une subvention du ministère des Affaires culturelles, sa présentation de très grande qualité encouragera certainement un plus grand nombre d'artisans à se faire connaître par le biais de ce répertoire que l'on compte publier chaque année.

L'édition 1981 présente une soixantaine d'artisans du Québec et la spécialité de chacun d'eux est décrite dans une langue soignée et dans des illustrations de bon goût. Des pages-couleurs complètes sur le bois, le cuir, les métaux, les textiles, et les petits textes d'information poétique qui les accompagnent sont dignes d'une revue d'art.

Cet ouvrage d'une cinquantaine de pages est appelé à connaître un grand succès et à épaissir l'année prochaine, les créateurs y trouvant là une excellente façon de se faire connaître. Quant on sait qu'il y a plus de mille québécois qui gagnent leur vie dans une discipline ou l'autre de l'artisanat et que le Salon des métiers d'art ouvre cette fin de semaine, on peut s'attendre à ce que ce catalogue soit une source de renseignements fort utile. Plusieurs artisans ont d'ailleurs exprimé aux éditeurs leur désir de participer l'année prochaine, une fois qu'ils auront pu juger de la qualité du catalogue 1981. Ils ne seront pas déçus.

L'ouvrage offre des détails pratiques et pertinents, tels que l'adresse et le numéro de téléphone de chacun des artisans, ce qui permet à la fois de savoir où s'adresser pour se procurer l'article recherché, et mieux encore, d'établir un contact personnel entre l'amateur d'objets d'art et le créateur.

En plus de la diffusion du catalogue, les artisans de Montréal et de Québec ont créé un symbole de qualité, attestant l'authenticité québécoise des produits d'artisanat, de même que la fierté et la responsabilité des créateurs face à leurs oeuvres. Ce sigle se reconnaît à la main tendue formant une fleur de lys.

De même, la corporation professionnelle de Métiers d'art de Montréal a mis sur pied à l'intention de ses membres des cours de formation et de perfectionnement ainsi qu'une assurance-salaire qui garantit un minimum de sécurité à ces travailleurs individuels.

L'équipe de rédaction du catalogue se compose de Pierre Beauchemin, Louise Lamarre, Rachel Laperrière, Jean-Jacques Pouliot, Walter Vogt. Il est en vente partout au Québec, au prix minime de $3, dans les librairies, les kiosques à revues, au Salon des artisans de Québec du 5 au 20 décembre et à la Place Desjardins du 1er au 15 décembre.

Un prix au P. Lamarche

À la galerie d'art Maximilien-Boucher (cégep de Joliette) avait lieu cette semaine la remise de la médaille Maximilien-Boucher décernée par la Société nationale des Québécois de Lanaudière au père Gustave Lamarche, c.s.c. Le prix accompagné d'une bourse de $1,000, est décerné pour la première fois cette année. Le créateur de la médaille et M. Luc Vanasse.

Poète et dramaturge, le titulaire du prix Maximilien-Boucher est membre de l'Académie canadienne-française. Le jury de ce prix était présidé par M. Fernand Lindsay, directeur du Centre culturel de Joliette et formé de Mmes Rina Lasnier et Pauline Lapré et de MM. Jacques Mondor et Gaëtan Therrien. Ce prix a été institué pour signaler les mérites d'un compatriote de Lanaudière «dont la compétence et le rayonnement servent les intérêts supérieurs» de la région de Lanaudière et du Québec dans les domaines suivants: littérature, musique, théâtre et arts plastiques.

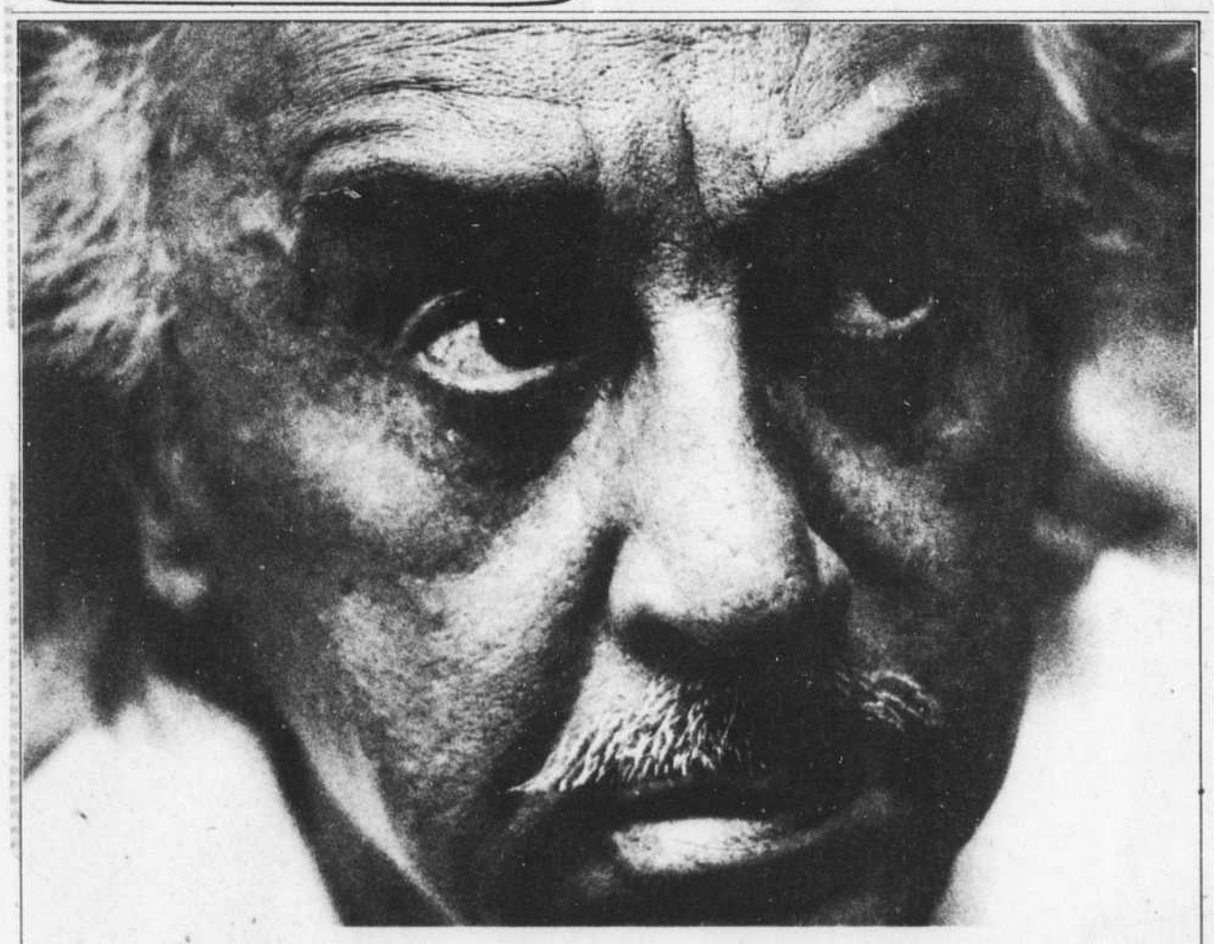

EN HOMMAGE À ROMAIN GARY

Avant de se donner la mort, Romain Gary a fait parvenir chez Gallimard cette note manuscrite expliquant son geste:

Aucun rapport avec Jean Seberg. Les fervents du coeur brisé sont priés de s'adresser ailleurs.

On peut mettre cela évidemment au compte d'une dépression nerveuse. Mais alors il faut admettre que celle-ci dure depuis que j'ai âgé d'homme et m'a permis de mener à bien mon oeuvre littéraire.

Alors pourquoi? Peut-être faut-il chercher la réponse dans le titre de mon ouvrage autobiographique *La nuit sera calme* et dans les derniers mots de mon dernier roman: "Car on ne saurait mieux dire." Je me suis enfin exprimé entièrement.

R.G.

CENTRE D'ESCOMPTE DU LIVRE

Le Parchemin

Mezzanine
station de métro Berri de Montigny

845-5243

NOTRE VENTE DES FÊTES CONTINUE...

DE 20% À 60%

DE RÉDUCTION DU PRIX COURANT

sur tous nos livres en magasins
"excepté sur les livres indiqués prix net"

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Un livre sur Drapeau: la synthèse d'un cheminement

par Alain Duhamel

Drapeau, de Brian McKenna et Susan Purcell, publié chez Clarke, Irwin and Company, à Toronto, 375 pages, illustrations. Prix: $15.75.

DEUX journalistes du Canada anglais et une maison d'édition torontoise peuvent désormais revendiquer l'honneur d'avoir publié la première synthèse de la longue carrière publique du maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Brian McKenna et Susan Purcell ont commencé cette entreprise dans le cadre d'une émission documentaire de la télévision d'État, il y a quatre ans, et ont obtenu une vingtaine d'heures en entrevue de leur sujet. Des parents, des alliés politiques, actuels et anciens, des adversaires et des

amis de M. Drapeau ont collaboré. Les auteurs paraissent n'avoir rien négligé pour replacer dans leur ouvrage tous les moments de la vie d'un personnage politique considérable dans l'histoire des Montréalais.

Le résultat ne constitue pas une biographie, mais une synthèse fort intéressante et vivante du cheminement du maire de Montréal, depuis son enfance dans le quartier Rosemont, où il habite toujours, jusqu'à la période post-olympique où une enquête publique conclut à sa responsabilité prépondérante dans l'escalade des coûts des jeux de 1976.

M. Jean Drapeau demeure un personnage fascinant, même aux yeux de ses adversaires les plus irréductibles. Les auteurs le savaient, leur sujet aussi. La synthèse qu'il nous livre s'emploie à mesurer l'influence et la puissance de cet homme politique sur les scènes provinciale et fédérale qui n'ont jamais été, à proprement parler, les siennes. M. Drapeau a donné à la mairie de Montréal une dimension et un poids politiques uniques dont le rayonnement a dépassé largement le périmètre de l'île et a affirmé la personnalité internationale de la ville. Ses idéaux et son activité l'ont amené à entretenir avec des personnages politiques importants, confirmés ou en devenir à un moment ou l'autre depuis près de quarante ans, des rapports sans commune mesure avec sa charge publique, telle qu'elle avait été conçue jusqu'à ce qu'il l'assume. D'autres villes ont une population et une activité économique aussi importantes que celles de Montréal, mais aucune n'est aussi étroitement identifiée à un seul homme, aussi longtemps et aussi passionnément.

En portant leur regard essentiellement sur les relations de pouvoir entre M. Drapeau et d'autres personnages politiques, les auteurs ont négligé la spécificité montréalaise de l'homme. Ce sont les Montréalais qui ont élu Jean Drapeau cinq fois et c'est le premier ministre Maurice Duplessis qui l'a défait, une fois. Entre les Montréalais et Jean Drapeau, il y a un rapport de solidarité, de fierté et d'identité qui a échappé aux auteurs comme à plusieurs gouvernements à Québec et à Ottawa. Jean Drapeau incarne avec passion et même avec démesure un fait montréalais, une spécificité collective, imparfaitement perçu, semble-t-il, à l'extérieur, mais intimement ressenti à l'intérieur. Quand le maire de Montréal rappelle à ses auditoires la position stratégique de la ville sur le continent, quand il affirme la personnalité internationale de la ville, quand il se réjouit avec les Montréalais des succès de l'une ou l'autre des équipes professionnelles de sport, quand il rabroue les ambitions banlieusardes, que fait-il? Il dit aux Montréalais qu'ils vivent dans une grande ville, dans une ville d'importance mondiale, et qu'il ne permet à personne d'en douter.

Et c'est précisément dans la spécificité montréalaise de l'homme que les auteurs auraient trouvé quelques éléments de réponse à une question qu'ils posent. Sollicités plusieurs fois par des partis politiques québécois et canadiens, Jean Drapeau n'a jamais pu se défaire des liens qu'il a entretenus avec les Montréalais parce que le progrès de la ville à ses yeux, ne l'exigeait pas. Montréal, la métropole, la grande ville aux dimensions gigantesques dans le paysage urbain québécois et canadien, ne ressent pas le besoin de déléguer son maire dans d'autres centres de pouvoir.

Cette dimension n'apparaît pas dans l'ouvrage de Brian McKenna et de Susan Purcell. Bien que Jean Drapeau ait consenti à répondre à leurs questions, le maire de Montréal ne leur a pas, de toute évidence, donner accès à ses archives personnelles. Leur synthèse, toute intéressante qu'elle puisse être, en demeure donc au niveau d'un bon documentaire.

C'était le printemps

par Jean Royer

Jean Provencher, Johanne Blanchet, *C'était le printemps*, Éditions du Boréal Express, 1980, 236 pages.

C'EST toute une saison de l'histoire québécoise que racontent et décrivent ici les auteurs. L'histoire s'attache à la vie quotidienne dans la vallée du Saint-Laurent au début du 19e siècle.

Johanne Blanchet a eu la patience de la recherche et Jean Provencher, l'historien, a travaillé avec elle durant trois ans pour décrire cette saison du Québec. Au début, racontent les auteurs, il était prévu d'écrire un livre sur les quatre saisons. L'importance de la recherche, l'entrecroisement des thèmes et des sujets ont augmenté le projet. Voici la première saison. Les autres viendront à leur tour et à leur tome!

Donc, nous nous retrouvons à une époque de la vie rurale, entre 1800 et 1850, juste avant l'industrialisation. Nous sommes dans le Québec de nos aïeux. Dans ce Québec où il fait aussi froid l'hiver qu'en Laponie et aussi chaud l'été qu'à Marseille. Ce climat violent façonne des êtres différents d'ailleurs, favorise certaines habitudes de vivre et certains rituels quotidiens ou saisonniers.

De cette époque et de sa vie traditionnelle, les auteurs ont composé un livre qui veut retracer le paysage par touches. L'effet est spectaculaire. Il ne s'agit plus ici d'un livre d'histoire au didactisme scolaire mais plutôt d'un ouvrage d'esprit encyclopédique, aussi plaisant à lire d'un coup qu'à fréquenter pour ses trouvailles. Pour illustrer le pays, le climat, la géographie, la vie sociale et traditionnelle, les auteurs ont voulu prendre à témoin des textes de l'époque ou réunir tout ce qu'on peut savoir sur un sujet spectaculaire, bizarre, folklorique ou autre: de la cueillette de l'eau de Pâques au glaisage des terres dans Portneuf, des déplacements de population à l'apparition du doryphore (la bête à patate).

Cette description de la vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent se fait à l'enseigne de onze chapitres: le pays, la terre, la maison, le printemps, les rites, les activités domestiques, le travail de la terre, les cultures, la chasse et la pêche, la navigation, les métiers ambulants.

Les sujets et thèmes abordés sont, bien sûr, très nombreux. Nous voici au temps où on faisait le savon, où on enterrait les morts de l'hiver, où on se rendait voir partir les glaces sur le fleuve, où les enfants n'allaient pas à l'école. C'était aussi le printemps de la tempête des corneilles, du vent des moutons, etc.

Ce livre nous redonne, non pas l'histoire des dates mais bien l'histoire de la vraie vie des vrais habitants. C'était le printemps d'un peuple québécois bien vivant.

Le dernier cri de l'édition

la bande dessinée aborde un nouveau domaine: **la science**

Les Aventures d'Anselme Lanturlu

DE JEAN-PIERRE PETIT

$13.95 $13.95 $13.95

... Où l'on s'aperçoit que l'humour et la science font bon ménage. Si le héros et les personnages qui l'entourent appartiennent au domaine de l'humour et de la fantaisie, le monde dans lequel ils évoluent, obéit à des règles strictes: celles des sciences exactes. Plus encore: c'est la découverte de ces règles qui soutient le déroulement de l'Action.

la réalité scientifique dépasse la science-fiction!

Demandez-les à votre libraire

ou à LA MAISON DE L'ÉDUCATION

10485 boulevard Saint-Laurent, Montréal H3L 2P1

Tél.: 384-4401/4844

Nom.....

Adresse.....

Ville.....

chèque ☐ mandat ☐ Chargex no..... ☐

Master Charge no..... ☐

Notre Spécial On Aime Ça D'Même vous attend en kiosque

CROC

Distribué partout au Québec!

CROC est distribue par les Distributeurs associes
Montreal: 645-8754; exterieur: 1-800-361 4550

Du neuf chez VLB ÉDITEUR

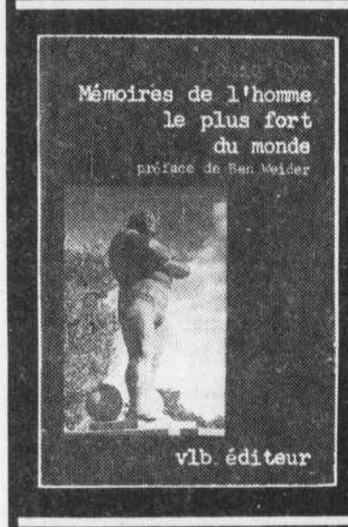

Mémoires de l'homme le plus fort du monde

par Louis Cyr

L'autobiographie de Louis Cyr publiée pour la première fois dans un livre. La vie du grand homme québécois, illustrée par Albéric Bourgeois. Plusieurs photos inédites. Préface par Ben Weider.

276 pages - $12.95

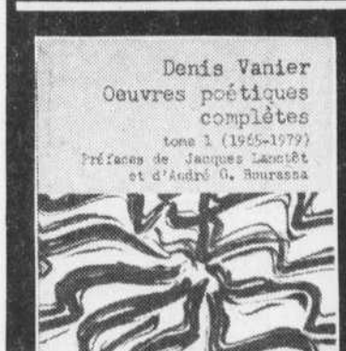

Oeuvres poétiques complètes

par Denis Vanier

Une rétrospective attendue, celle d'un des poètes québécois les plus controversés de l'heure. De **Je** à **Lesbiennes d'acide,** avec un inédit d'importance: **Sur la route de la soie.** Préfaces d'André Bourassa et de Jacques Lanctôt. Abondamment illustré.

340 pages - $14.95

La chanson de Roland

par Jean Marcel

Après avoir traduit et adapté **Le Chant de Gilgamesh,** le texte premier de l'humanité, Jean Marcel nous donne enfin une nouvelle version moderne en prose de **La Chanson de Roland,** le texte qui fonde toutes les littératures francophones. De la belle ouvrage.

120 pages - $9.95

La Vie à trois étages

par La Marmaille

Dans un quartier populaire de Montréal, un groupe de locataires sont aux prises avec l'expropriation et le mépris des autorités en place. Un texte important, collectif et tout à fait actuel. Précédé d'une introduction pertinente d'Adrien Gruslin.

160 pages - $6.50

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir les ouvrages suivants: .....

.....

Ci-joint mon chèque ☐ mon mandat-postal ☐

au montant de $.....

Envoyez à

VLB Éditeur

5860 est Gouin, Montréal-Nord, H1G 1B6

Nouveautés SEUIL

broché: $29.95
relié: $37.95

Le Roy Ladurie

L'argent, l'amour et la mort en pays d'Oc

précédé du roman de l'abbé Fabre - *Jean-l'ont-pris (1756)*

Une magistrale enquête d'anthropologie historique menée par Emmanuel Le Roy Ladurie, toute la culture occitante de l'âge classique ainsi qu'une recomposition de l'imaginaire paysan.

L'auteur de MONTAILLOU et de LE CARNAVAL DE ROMANS nous propose un autre ouvrage fondamental.

SEUIL

JEAN KEHAYAN

Le Tabouret de Piotr

En novembre 1978, paraissait l'ouvrage de Nina et Jean Kéhayan, *Rue du Prolétaire Rouge.* Depuis, on ne parle plus de l'URSS comme avant. Aujourd'hui Jean Kéhayan nous livre un nouveau témoignage. Dans ce récit des péripéties qui suivirent la parution du premier livre, on voit l'appareil se déchaîner contre deux de ses militants. Symptôme d'un mal plus profond, explique l'auteur: le "soviétisme" qui, d'abandon en abandon, guette toute notre société.

168 pages, $16.95

SEUIL

Andrei AMALRIK Journal d'un provocateur Seuil

Andrei Amalrik

Journal d'un provocateur

La gaîté peut être une forme du courage. Amalrik, est un dissident original. Fort de sa qualité de citoyen et d'écrivain, il ne se laisse jamais impressionner. Jusqu'au fond de l'horreur, il provoque et il rit. En 1976, il quitte la Russie en nous apportant cette leçon: **l'ironie d'un homme libre est la plus efficace des armes politiques.**

384 pages $24.95

SEUIL

Gregory Bateson

Vers une écologie de l'esprit T. 2

La communication chez les cétacés, la schizophrénie, la théorie de l'évolution: ce sont quelques-uns des domaines (fort divers) qu'explore Gregory Bateson dans ce deuxième tome de *Vers une écologie de l'esprit*. Le lecteur y trouvera un exposé de la théorie du "double bind".

Gregory Bateson, mort cette année, est un chercheur à la fois essentiel et marginal. Il est l'un des fondateurs et l'inspirateur de tout un courant de pensée, notamment incarné par l'École psychiâtrique de Palo Alto (Watzlawick, Don Jackson, Weakland).

288 pages $24.70

SEUIL

J.-Y. Carfantan
C. Condamines

Qui a peur du tiers monde?

Rapports Nord-Sud: les faits

Des réponses claires, synthétiques et documentées aux nombreuses questions que soulève l'actualité de nos rapports avec le tiers-monde, des propositions concrètes destinées à rapprocher deux mondes dangereusement ignorants l'un de l'autre.

Coll. Points Politique
320 pages $8.95

SEUIL

Jean-Claude Guillebaud

Un voyage en Océanie

Le grand reportage du **Monde**

Basé sur le même principe qu'un *Voyage vers l'Asie*, Jean-Claude Guillebaud propose cette fois une traversée du Pacifique en vingt étapes. Du Canada à la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Il s'agissait, là encore, de voyager "au ras du sol" attentif aux "climats", et aux rencontres, en tâchant de poser sur chaque escale un "regard" particulier.

204 pages $17.95

SEUIL

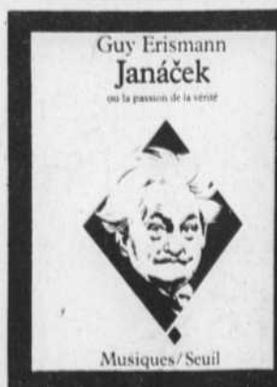

Guy Erismann

Janacek

ou la passion de la vérité

Le chef-d'oeuvres de Janacek, Jenufa, a été créé en novembre à l'Opéra de Paris. Il était temps! Du *Carnet d'un disparu à la Maison des Morts*, sans oublier, entre autres, les deux quatuors, Janacek représente un certain réalisme poétique. Son oeuvre, connue et admirée partout, devrait toucher enfin le public francophone.

352 pages $29.95

SEUIL

les carnets de Jean Éthier-Blais

AUJOURD'HUI, je veux écrire en harmonie avec moi-même. En m'éveillant, j'ai pensé soudain à Frédéric Chopin. Est-ce la Pologne? Son courage? Le destin tragique qui l'attend à chaque tournant de son histoire? Je ne sais. Toujours est-il que me trottait dans l'esprit la mélodie, qui n'en est pas une, du final de la Sonate en si bémol mineur, où la musique coule d'elle-même, pour le plaisir de se faire entendre, comme dans une hallucination. Je me disais que c'est ainsi qu'il faudrait toujours écrire: pour des lecteurs qui réfléchissent, qui n'ont pas besoin qu'on les convertisse à quelque chose, et pour soi d'abord, par besoin de bonheur, sans rien qui vous oblige à coller à un sujet, à la seule merci de l'imagination et de la force magique des syllabes. Le premier vers à lui donné par les dieux de l'Olympe, Valéry alignait les rimes. Le poème naît de cette chiquenaude initiale et du mouvement ondulatoire en lui de la réflexion et des jeux du hasard. Le poète sent monter en lui un rythme. Ce rythme appelle des mots, qui donnent naissance à un mouvement. Je ne parle pas d'idées. Y a-t-il, dans le *Cimetière marin*, en dépit des analyses de Gustave Cohen, une seule idée? Celle que le temps passe? Cette autre que nous allons mourir? Cette troisième que le spectacle de la disparition des hommes dans le néant est mélancolique? Sont-ce là des idées? Mais le poème, dans son ensemble, crée une impression qui descend, comme la brume froide de Vézelay, en décembre, jusqu'au fond de l'âme. Et le lecteur se demande si c'est bien cela, la mort. Il est en présence d'Elle, par on ne sait quelle alchimie, comme en lisant *Don Juan*, il voit soudain se dresser la forme et la démarche rapide et cependant traînante de Byron. Il entend son rire, comme il entend celui de Rimbaud, sarcastique et grossier, en lisant son *Tartuffe*. Pour en arriver là, il faut une science comme parfaite du langage, le pouvoir d'aller sans y penser, puiser dans ses ressources. À sa façon, le poète est aussi un savant. Je constate avec plaisir que nous revenons à la lecture des poètes québécois oubliés de la première moitié du siècle. Pourquoi? Parce que les lecteurs en ont par-dessus la tête d'errer dans l'incompréhensible.

Pour être poète, il ne suffit pas de se dire qu'on l'est, d'avoir vingt-cinq ans, d'aimer, d'être patriote et de se gargariser de formules genre «la problématique du pays». Il faut savoir écrire. Combien de nos poètes, dès lors qu'ils franchissent le seuil hospitalier de la prose, écrivent comme ce pied qu'ils viennent de poser sur le sol. Des vers sans rimes, des mots alignés sans nécessité intérieure, des cris d'effroi devant l'avenir d'un peuple qu'on n'ose pas nommer (de peur sans doute de se faire des ennemis qui vous reprocheront vos prises de position politiques lorsque vous quémanderez quelque prébende), la tristesse morbide d'être sans talent, voilà de quoi est faite, pour l'ensemble, la jeune poésie contemporaine. J'oubliais tout le gnan-gnan des revendications sociales. Dans ces conditions, quel soulagement que de revenir à Blanche Lamontagne-Beauregard, à son écriture sensible et précise, à ses images intériorisées. Je le note avec d'autant plus de simplicité que j'ai été élevé à me gausser de Blanche Lamontagne-Beauregard dont le nom était synonyme sur les lèvres de mes contemporains de bavardage «poétique» insane. Que voulez-vous? On entend sa voix. Et, chez les poètes d'aujourd'hui, dont l'ignorance de ce qu'est la langue française me blesse, je n'entends qu'une rumeur indistincte comme le clapotis lointain sur la grève d'une mer qui n'existerait pas. Mon âme en est toute troublée. Qu'est-ce donc que la poésie, sinon l'expression la plus haute, vertigineuse, de la syntaxe, cet instant où le verbe, de par ses propres forces, et pourtant asservi à l'esprit de l'homme, se transforme en connaissance instinctive et totale? Tout dans ce processus se passe à l'intérieur du langage, comme dans le final de Chopin, la musique suscite ses propres formes. Il y a là une part de mystère, qui relève de l'univers mystique. L'abbé Henri Bremond l'avait compris. Le poète est un prêtre du langage. Mais nous n'avons que faire de ces prêtres.

De passage à Ottawa, j'y ai vu deux expositions; celle des dessins d'Alfred Pellan, celle des aquarelles de Hermann Hesse. Pellan, avec cette espèce de génie qui l'anime, sa force de grand mâle, est encore sinon inconnu, du moins incompris. C'est que, dans un univers culturel essentiellement littéraire, il est l'homme de la seule peinture et d'un art difficile, qui ne transige avec rien. La rançon de cette évolution vers le chef-d'oeuvre qui vous définit tout entier, c'est la zone d'obscurité qui entoure un homme comme Pellan. Les dessins qu'il expose à Ottawa sont de sa première époque, à Paris, au retour à Montréal. Pellan est un dessinateur-né, dont la science repose sur un instinct infaillible. Les têtes de ses personnages vivent d'une vie physique et d'une contemplation, dans cet instant où il est impossible de mentir ou de jouer la comédie. Pellan a surtout dessiné des têtes de femmes, dans le mystère de leurs rêveries. Elles ne sont pas belles tant que piquantes, intelligentes, sensibles, et toutes avec cette vision au loin de quelque chose. Quelques dessins où le freudisme le dispute à la pratique surréaliste ajoutent une dimension fantasmagorique à l'exposition. On se dit qu'il faudra bien un jour que l'État, ou quelque Musée, organise une belle rétrospective de ce peintre immense, de ce coloriste dont l'imagination fulgurante séduit et effraie. Pour toutes sortes de raisons qui n'ont rien à voir avec la peinture, on a beaucoup (trop?) parlé de Borduas. Peut-être pour les mêmes raisons, on n'a pas assez parlé de Pellan. C'est un monument.

Hermann Hesse, lui aussi, est presque un inconnu, dont la gloire auprès des jeunes générations n'a d'égale que l'indifférence des autres. J'ai lu de lui *Narcisse et Goldmund* et le *Jeu des perles de verre*, ce dernier ouvrage répondant au besoin que j'éprouve de voir le monde confié à une caste dirigeante, capable de cheminer spirituellement entre l'Europe et l'Asie, sensible aux évolutions successives de l'homme dans son histoire, appliquant rigoureusement la loi des synthèses. La Nature est partout dans l'oeuvre de Hesse; c'est peut-être sur elle que repose la religion des Mères, qu'il est allé chercher en Inde. Écrivain gigantesque dont les aquarelles, par une sorte de défi à la raison, sont classiques, simples, d'une pure retenue. Quelle chose complexe que l'homme!

NOTE DE LECTURE

Une ascension, Roman par Ludwig Hohl. Traduit de l'allemand par Luc de Goustine, Éditions Gallimard, collection Du monde entier, Paris

LUDWIG HOHL est un Suisse allemand, né en 1904. Son oeuvre est considérable mais peu connue du grand public. À sa parution, son dernier roman *l'Ascension* fut couronné et attira sur l'écrivain l'attention de la critique et du public.

Ce court roman, l'auteur commença à l'écrire il y a plus de cinquante ans. Il le reprit plusieurs fois. Le résultat de cette longue gestation est remarquable. En apparence, il n'est question que d'alpinisme. Deux jeunes hommes partent à la conquête d'une montagne. Le premier, Ull est énergique, expérimenté. Le deuxième, Johann, un peu plus jeune, s'essouffle rapidement et éprouve une grande difficulté à suivre son compagnon. Il n'est pas un homme de décision. Il sait suivre, et encore... Il s'arrête en chemin et laisse son compagnon poursuivre tout seul l'ascension. Entreprise absurde qui à mesure que passent les heures s'avère désespérée. Ull poursuit son chemin qui le mène inexorablement vers la mort. Il persiste. Non pas en quête d'un illusoire honneur, encore moins à la recherche d'une conquête. Il était évident qu'il vivait son agonie. Pas à pas il avança dans une suprême solitude, vers le précipice. Johann attendit puis décida de rebrousser chemin. Il était déjà au village quand, par bravade, par manque d'attention stupide, il se précipita vers la fin, englouti par un torrent.

Hohl décrit avec minutie cette double ascension. Il n'encombre point son récit de remarques philosophiques. Il est cependant manifeste qu'il s'agit d'une allégorie. On ne choisit pas sa mort. Celle-ci peut corriger ce que la vie a de partial, d'inachevé. Ce n'est pas le cas ni pour l'un ni pour l'autre des deux alpinistes. Leur mort est à l'image de leur vie, absurde et sans signification. Dans son écriture Hohl épouse la rigueur de la montagne. L'ascension est vaine et absurde mais l'appel des sommets est irrésistible.

Naim KATTAN

"Philosophiques"

La revue officielle de la Société de philosophie du Québec

Sommaire Vol. VII, no 2 Octobre 1980

1. ARTICLES

P. GRAVEL, **Métaphore-Catharsis-Aufhebung.**

G. BOUCHARD. **Le recours à l'auditoire universel implique-t-il une pétition de principe?**

L. GIROUX. **La connaissance via l'interliaison psychique: Wilheim Dithey.**

2. QU'EST-CE QUE PROUVER SCIENTIFIQUEMENT? Colloque tenu à l'Université du QUébec à Trois-Rivières, du 10 au 12 octobre 1979)

C. PANACCIO, **Présentation**

R. NADEAU, **Problématique de la preuve en épistémologie contemporaine**

N. KAUFMANN, **Les trois niveaux de la preuve dans les sciences empirico-formelles.**

C. SAVARY, **Âes sciences humaines et l'interprétation.**

R.L. HOULD et M.-A. PROVOST. **Ethologie et cybernétique: leur approche à la psychologie.**

3. ÉTUDES CRITIQUES

G. BOUCHARD. **l'A,b,c de la sémiologie. À propos de Silence, on parle: introduction à lasémiotique, par Jurgen Pesot.**

L. MONETTE. **D'une lecture coupable de tout ce qu'elle laisse choir... À propos de Freud et le problème de la culpabilité, par Ghislain Charron.**

4. BULLETIN

L. GIROUX, **Le colloque sur "La philosophie et l'histoire et la pratique historienne aujourd'hui", tenu à l'Université d'Ottawa du 18 au 20 avril 1980.**

ADMINSITRATION DE LA RE

Les Éditions Bellarmin, 8100 boulevard Saint-Laurent, Montréal, H2P 2L9, Québec, Canada.

PRIX DE L'ABONNEMENT — Institutions: **$13.00** Individus: **$10.00** Étudiants: **$6.00** — Prix du numéro: **$7.00** Abonnement de soutien: **$30.00**

Envoyer les manuscrits à Maurice Gagnon, Faculté de philosophie, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, P.Q., J1K 2R1

Un abonnement de soutien de 50$ à *Cahiers* vous donne une gravure gratuitement.

Ces oeuvres sont réalisées sur papier d'un même format: 25cm × 32.5cm. Les dimensions de l'image varient selon l'artiste et la technique. Toutes sont tirées à seulement 30 exemplaires.

Inclus un abonnement de 4 numéros à la suite de votre abonnement actuel.

Cet offre se termine le 31 mars 1981.

Cocher votre choix

☐ BEAUVAIS ☐ CANTIENI ☐ SIMONIN

☐ BÉNIC ☐ LUSSIER ☐ TISARI

☐ Tous les six au prix de 240$.

Chèque inclus

☐ 50$ ☐ 240$

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code _____

Cahiers C.P. 1715 Succursale St-Laurent Montreal H4L 4Z3

des arts visuels au Québec.

SPIRALE 14

VIENT DE PARAÎTRE

Dans sa livraison de décembre, **SPIRALE** vous propose, entre autres, des critiques de :

Immacolata et Concetta, de Salvatore Piscelli
La Mort en direct, de Bertrand Tavernier
Stardust Memories, de Woody Allen
Une vie en prison, de Roger Tétreault
Una, de Victor-Lévy Beaulieu
La Marche de la dictée, de Marcel Labine.

De plus, un reportage sur le colloque **Performance et multidisciplinarité: postmodernisme**, la musique de **Gary Newman, Split Enz**, de **Martha and The Muffins** et de **Keith Jarrett** et les promesses non tenues de **Tosca**, présenté par l'Opéra de Montréal.

EN VENTE MAINTENANT !

ABONNEMENT (1 AN) : 9 $

0,95 $

SPIRALE 3571, rue Dorion Montréal, Québec H2K 4B7

Des livres d'art luxueux, à prix très abordables,

aux Éditions Marcel Broquet

LE GROUPE DES SEPT

Peter Mellen - Jacques de Roussan
232 pages
format: 32 x 27 cm

Plus de **120 illustrations en couleurs** et 150 en noir et blanc

Reliure de luxe
65.00$ (75.00$ après le 1-1-1981)

LE LIVRE-CADEAU de l'année

Et les nouveautés dans la collection **SIGNATURES**

STANLEY COSGROVE

Texte de Jules Bazin
90 reproductions en couleurs

30.00$

MIYUKI TANOBE

Texte de Léo Rosshandler
Plus de 90 reproductions en couleurs

Déjà parus dans la collection:

JEAN-PAUL LADOUCEUR	25.00
JEAN-MARC BLIER	25.00
VIATEUR LAPIERRE	30.00
LÉO AYOTTE	30.00
MONIQUE MERCIER	30.00

à paraître dans une semaine:

UMBERTO BRUNI	30.00

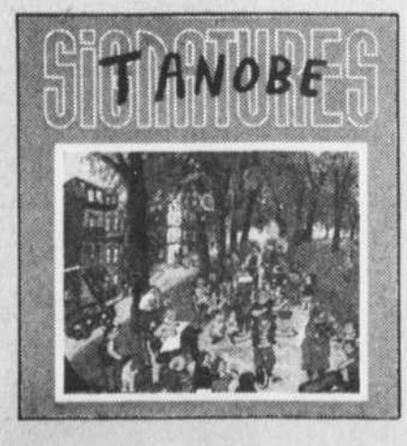

Nos ouvrages sont en vente chez les libraires et dans la plupart des galeries.
La diffusion est assurée par la maison **MONDIA,** 1977 boul. Industriel, Laval, 334-5759

EDITIONS marcel broquet

C.P. 310 Laprairie, Qué.
J5R 3Y3 659-4819

Par l'Auteur du *Pique-nique sur l'Acropole*

MATERNATIVE

de

Louky Bersianik

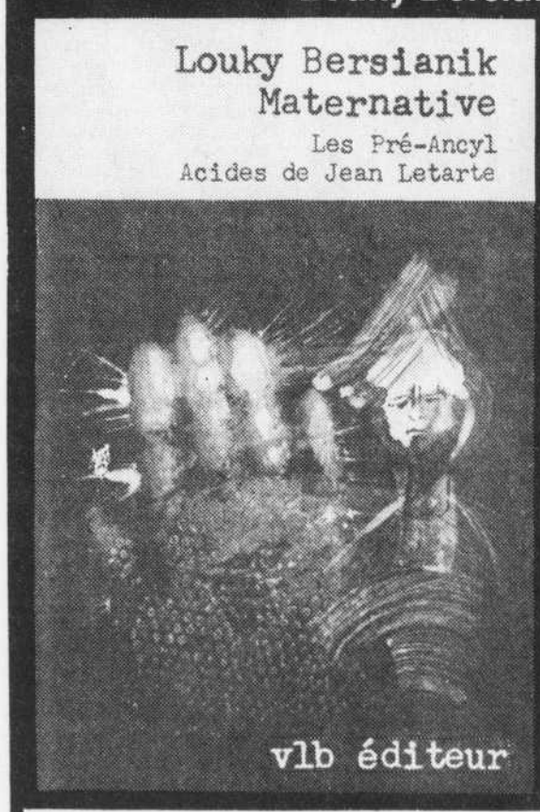

• **Maternative** se présente comme un recueil de six textes poétiques et de trois fictions dramatiques qui ont initié et accompagné **Le Pique-nique sur l'Acropole:** ce sont des textes d'exploration de thèmes, de personnages et de situations qui jettent un pont entre **le Pique-nique** et le livre qui suivra: **Pour une archéologie du futur.**

• Illustré par des acides de Jean Letarte.

• Un beau livre. Une grande sensualité.

• 160 pages - $8.95.

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir ☐ exemplaire(s) de **Maternative**. Ci-joint mon chèque ☐ ou mon mandat-postal ☐ au montant de $.....

NOM: .....

ADRESSE: ..... CODE POSTAL: .....

Envoyez à

VLB ÉDITEUR

5860 est Gouin, Montréal-Nord, H1G 1B6

Les publications du service pédagogique

Université de Montréal
Service pédagogique

Les objectifs d'apprentissage
France Fontaine

Cherche à répondre à certaines questions fréquemmemt posées à propos des objectifs. Tente de favoriser, grâce à des exercices pratiques, l'acquisition d'habilités à les rédiger.
(110 pages, $5)

Les modèles éducationnels
Yves Bertrand

Le professeur y trouvera une analyse et des illustrations des grands courants de l'évolution de l'éducation.
(72 pages, $8)

Démodé

Découverte des modèles éducatifs. Le jeu "Démodé" vise à faire saisir les différents courants idéologiqes qui influencent la pratique de l'enseignement. Il veut du même coup aider le professeur à prendre conscience de ses propres valeurs pédagogiques.
(jeu de 13 pochettes, $85)

Dossier sur l'évaluation
France Fontaine

A pour but d'appuyer les professeurs dans leurs réflexions et leurs démarches relatives à l'évaluation en réunissant divers textes concernant le thème.
(140 pages, $6)

Les actes du colloque sur la pédagogie universitaire

(212 pages, $25)

5858, chemin de la Côte-des-Neiges, suite 430, Montréal (Québec), H3S 1Z1, (514) 343-7087

Makombo Bamboté: nouvelles de Bangui

par Clément Trudel

IL pouvait s'attacher un nimbe aux «évolués» que contingentait Paris dans l'ancienne Afrique Équatoriale Française. Ce temps est révolu. Dans *Nouvelles de Bangui*, qui a valu cette année à Makombo Bamboté le prix de la revue *Études françaises*, l'auteur règle ses comptes avec les anciens dominants, qui n'ont pas tous peau blanche et ne sont pas tous Français: légionnaires dérisoires et tarés; institutions d'enseignement impuissantes à combler le besoin premier de leurs élèves, la faim; commerçants ou professionnels impatients de regagner les quartiers privilégiés, ou les capitales plus séduisantes pour eux que Bangui, Dakar par exemple.

Makombo Bamboté

Bangui, dans ce livre, c'est non seulement un garçon promis à un «bel» avenir; c'est une ville en devenir où «l'on sent que quelque chose va se passer», précise Bamboté en entrevue; «l'indépendance, ça se prépare».

«Ce qui intéressait les Français dans un pays où les parlant-français n'atteignent pas 10% de la population» — le sango est la langue nationale en République centrafricaine — c'était le contrôle de l'économie et le maintien d'une zone d'influence. «Ces nouvelles se confondent un peu avec ma jeunesse, oui». Bamboté a quitté son pays en 1949; il eut un temps rôle d'ambassadeur près l'Unesco mais «lorsque je fus pourchassé, c'est finalement Montréal qui m'accueillit, après Paris». Comme toute personne qui a déjà été traquée, Makombo Bamboté tente de mitiger sa rancoeur, il se fait énigmatique si l'on parle «d'horizon bloqué», préférant fonder son espérance sur le «peuple» qui, avec ou sans la présence d'un Bokassa, demeure lui-même.

«L'important est d'être toujours authentique, de ne pas se mentir, en tant qu'individu et en tant que groupe, de conserver la terre sous les pieds et le ciel par-dessus... et de ne pas en opprimer d'autres». Dans ces nouvelles que Bamboté a rédigées à Paris en 1963 et 1964, la chicote a pourtant place prépondérante, et la violence, voire le sadisme. Une manière de contre-projet de société esquissé dans une langue haletante et précise comme un appareil-photo mitraillant les scènes propres à donner des hauts-le-coeur. Peu de place au rêve. L'émotion, si elle affleure, fait sentir sa présence dans des signes avant-coureurs d'un séisme. Cet Africain revendique des millénaires de sagesse bafoués par les «civilisateurs». «C'est notre grande noirceur» que je décris. Elle fut tout aussi appauvrissante pour le colonisateur que pour nous...

«Je suis un simple ouvrier de l'écriture», fait l'auteur quand on lui demande de préciser sa méthode d'écriture, le sens de sa recherche. Si une maison hollandaise vient de traduire son roman *Princesse Mandapu*, les Allemands viennent de l'inviter quelques mois, en 1981, pour lui ménager une oasis dans sa trajectoire d'exilé. Pour profiter, bien sûr, de son talent, tout en se dédouanant de l'infâmant accord de Berlin dépeçant l'Afrique comme friandises offertes aux Européens.

À la source du gâchis africain, il y a une denrée d'importation baptisée «appât du gain», selon Bamboté, qui voudrait bien voir revenir le temps où la vie en commun, l'encadrement naturel pourvoyaient aux besoins des jeunes et des vieillards. C'était avant l'ère du mimétisme décriée par Téovodjéré, cet autre Africain (en poste à Genève) «pas apprécié... parce qu'il se retrouve dans un cadre officiel».

Makombo Bamboté a appris que sur la terre «ça bouge continuellement». Ici nous parviennent aujourd'hui des Italiens fuyant les séismes, demain d'autres humains fuyant les lieux où ils sont malheureux. «Nous sommes un petit cercle privilégié et il me fait plaisir de publier là où je vis, de témoigner en tant qu'Africain, «prince sans territoire» qui a gardé la fierté d'appartenir à une lignée non vaincue, capable encore de compréhension».

Si j'écris aujourd'hui, je le dois en premier lieu à mon père qui, tous les soirs sous une lampe-tempête, nous initiait aux contes africains. Il nous disait que nous n'étions pas n'importe qui, nous de la famille Bangassou.

À lire *Nouvelles de Bangui* (Presses Universitaires de Montréal) j'ai vraiment retrouvé la logique européenne inversée, comme si Bamboté désirait conjurer l'esprit qu'on a superposé à ses rachines profondes. Avec en plus l'assurance propre à un *bouboulou;* l'esprit d'enfance n'est-il pas l'une de «nos» béatitudes?

Un seul trait me rend perplexe, dans ces nouvelles: la ligne de hiérarchie rigide qui ne semble pas devoir se modifier même si les dominants changent de camp. L'autocratie musclée est-elle inéluctable?

Le cahier **Culture et Société** du journal **LE DEVOIR** est dirigé par **Jean Royer**

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Ancêtres et Contemporains

(1670-1970)

de Jean-Jacques LEFEBVRE

de l'Académie des lettres et des sciences humaines (Can.)

L'auteur réunit ici dix-neuf études dont trois portent sur des ANCÊTRES. La première évoque, sommairement, la carrière et la descendance d'un Rouennais, Pierre Lefebvre, marié à Laprairie, près de Montréal en 1673, et tige de l'une des plus anciennes familles du comté; les deux suivantes sont des figures représentatives de nos luttes constitutionnelles au premier tiers du XIXe siècle, soit P.-D. Debartzch, l'un des plus riches seigneurs de son époque, et celui que nos compatriotes de l'autre langue ont appelé le Grand Papineau, «le seul Canadien de langue française dont la réputation dépassa les frontières en son temps».

Des CONTEMPORAINS, l'auteur peint des prototypes de la vie judiciaire, de la vie politique et des lettres, soit un lieutenant-gouverneur et un juge en chef de la Province; un juge aux Assises pendant un quart de siècle; un magistrat à la correctionnelle; des praticiens de droit; un jurisconsulte, président ou directeur d'une revue juridique; un officier supérieur de nos armées, des évadés du barreau comme l'organisateur des Archives judiciaires de Montréal, un bibliothécaire et historien; un interprète près les tribunaux, linguiste et éminent écrivain; un député à la Chambre des Communes, commensal d'un premier ministre et qui finit sénateur; le brillant secrétaire de l'Université de Montréal à l'âge héroïque de sa fondation; le fondateur d'un cabinet d'avocats, publiciste, professeur d'histoire, inspirateur de la doctrine d'un grand parti politique, victime d'un accident de la route à l'apogée de sa carrière; enfin, un bâtonnier de la province et sénateur, avocat des plus hautement réputé à la Cour suprême de Canada.

En postface, l'auteur signe la *Brève Confession d'un Vieil Auteur*. Il y évoque avec humour, son enfance rurale, ses études, les milieux fort divers où l'amena sa carrière en marge de fonctions administratives absorbantes.

L'oeuvre principale de l'auteur d'*Ancêtres et Contemporains* est sans doute son dictionnaire, le *CAnada, l'Amérique*, dont une première édition en '54 circula au quart de million d'exemplaires, et une révision, ill., en '68, de 11,200 articles sur notre pays et le continent. Ces pages se distinguent par la clarté de l'exposition, la précision de la langue, un style souvent lapidaire, d'après un éminent magistrat, et dénotent une érudition peu commune.

205 p. **$6.50**

Dans toutes les librairies

GUÉRIN 4574, rue Saint-Denis, Montréal

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

Coll. «Sociologies»

LE BRICOLAGE IDÉOLOGIQUE

Essai sur les intellectuels et les passions démocratiques

par François Bourricaud

Les intellectuels constituent un groupe qui occupe une position dans les sociétés occidentales. François Bourricaud les présente principalement non pas comme des savants, mais comme producteurs, consommateurs et transmetteurs d'idéologies politiques.

Mais ces fonctions relèvent du bricolage et de l'à-peu-près, beaucoup plus que de la rigueur scientifique ou de l'analyse philosophique. La distinction entre science, philosophie et idéologie est, aussi difficile que nécessaire.

Pourtant c'est une des tâches indéclinables des intellectuels. Mais, curieusement, c'est aussi celle à laquelle ils se dérobent avec le plus de persévérance.

Prix de l'ouvrage $21,60

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

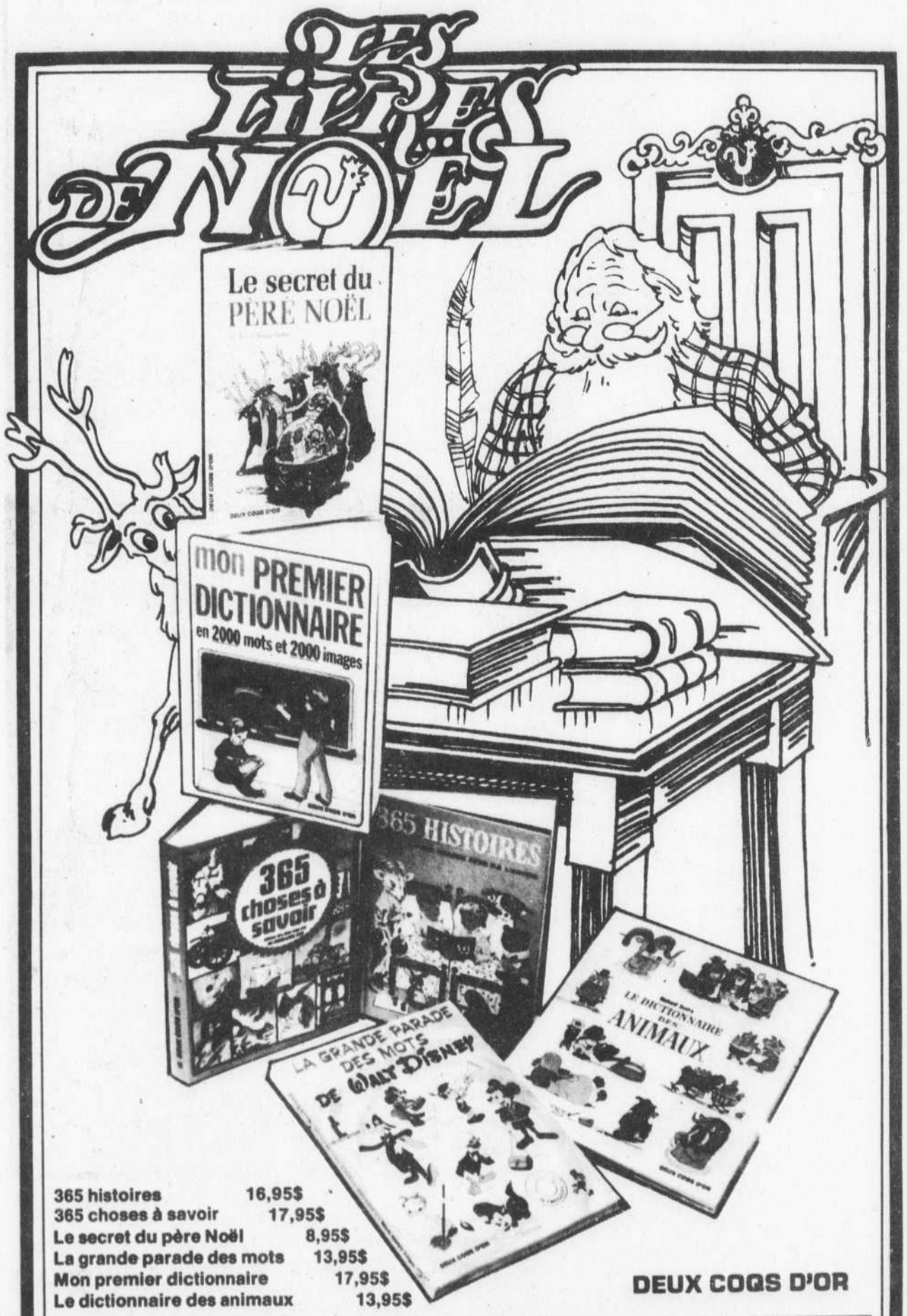

365 histoires 16,95$
365 choses à savoir 17,95$
Le secret du père Noël 8,95$
La grande parade des mots 13,95$
Mon premier dictionnaire 17,95$
Le dictionnaire des animaux 13,95$

DEUX COQS D'OR

Ces ouvrages sont disponibles chez votre libraire habituel et chez les libraires, membres de l'A.C.D.L., de votre région

AUTHIER et FRÈRES 261, Principale GRANBY	**LIBRAIRIE BOYER** 10, Nicholson VALLEYFIELD	**LIBRAIRIE MARTIN** 598, St-Viateur JOLIETTE
LIBRAIRIE LE PARCHEMIN Métro Berri-DeMontigny MONTRÉAL	**LIBRAIRIE MONT-LAURIER** 622, de la Madone MONT-LAURIER	**LIBRAIRIE PAYETTE** Saint-Jean LONGUEUIL

possibles

Qui a peur du peuple Acadien?

Pour prendre publiquement congé de quelques salauds...

Sur les chemins de l'autogestion: bilan de la rencontre

Comité de rédaction: Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Marcel Fournier, Gabriel GAgnon, Lise Gauvin, Roland Giguère, Gilles Hénault, Roger Lenoir, Gaston Miron, Marcel Rioux.
Secrétaire de la rédaction: Robert Laplante.

SOMMAIRE

Éditorial:
Avec le génocide en partage ... 7
Pour prendre publiquement congé de quelques salauds
Marcel Rioux ... 13
Moncton-Toronto
Herménégilde Chiasson ... 19
La Convention d'Orientation Nationale
Jean-Pierre Lanteigne ... 25
Le problème politique des Acadiens du Nouveau-Brunswick
Léon Thériault ... 33
Les Acadiens fonctionnaires
Hélène Castonguay ... 53
Le mouvement syndical en Acadie aboutira-t-il?
Jean Saint-Cyr ... 63
Une économie de déportation
Carmelle Benoit ... 63
Sur l'art acadien
Herménégilde Chiasson ... 83
Le théâtre populaire d'Acadie ... 87
Le lac d'anguilles
Jacques Savoie ... 93
L'Acadie à découvert
Bernadette Landry ... 97
Sur le rôle de l'Université de Moncton
Daniel Deveau ... 103
Laflèchée
Pauline Dugas ... 123
Entre hier et demain... regard subjectif sur les Acadiennes
Cécile Chevrier ... 125
1604
Herménégilde Chiasson ... 133

SUR LES CHEMINS DE L'AUTOGESTION
L'avenir de l'autogestion
Pierre Rosanvallon ... 143
Faire l'autogestion: un début
Andrée Fortin ... 149
Le RCM et l'Autogestion des structures publiques locales ... 161
L'Art de la dissidence
André Thibault ... 165
COURTEPOINTES ET POINTES SÈCHES ... 173

Abonnez-vous à **POSSIBLES**

Bulletin d'abonnement

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Code postal .....
Province .....
Occupation .....
ci-joint un chèque..... mandat-poste..... au montant de $15.00 pour un abonnement à quatre numéros à compter du numéro.....
Abonnement institutionnel: $25.00 Abonnement de soutien: $25.00

Revue Possibles, B.P. 114, Succursale Côte-des-Neiges, Montréal, Québec, H3S 2S4

présence chez les Quinze

ET PUIS TOUT EST SILENCE
Collection Présence
Claude Jasmin — **202 pages**
Si vous avez aimé *La petite patrie*, laissez-vous charmer par le premier récit de Claude Jasmin, *Et puis tout est silence*. Ce roman paru en 1959 évoque déjà les jeux de la rue Saint-Denis, la petite enfance et les rêves fous de celui qui raconte *Boogie-woogie* à la télévision. *Et puis tout est silence*, un livre palpitant nouvellement réédité chez les Quinze. **$9.95**

Autres titres de la collection Présence

JE TOURNE EN ROND, MAIS C'EST AUTOUR DE TOI
Michel Beaulieu
192 pages — $9.95

SYLVIE STONE
Michel Beaulieu
192 pages — $9.95

UN LIVRE
Nicole Brossard
112 pages — $8.95

PROCHAINEMENT SUR CET ÉCRAN
Pierre Turgeon
208 pages — $10.95

POUR UNE CIVILISATION DU PLAISIR
Jean-Claude Dussault
144 pages — $8.95

LES PINS PARASOLS
Gilles Archambault
176 pages — $9.95

Deleuze-Guattari

Une pensée nomade post-moderne

par Heinz Weinmann

G. Deleuze, F. Guattari, **Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie,** Les Éditions de Minuit, 1980, 641 pages.

JE reviens, le corps fourbu, mais l'esprit exalté de mon expédition sur les *Mille Plateaux*. Essoufflé, j'ai dû m'arrêter souvent, car la platitude ambiante des sciences humaines et de la philosophie nous a fait perdre l'habitude de respirer l'air raréfié des hauteurs. Et puis, pétri par une certaine conception alpiniste de la littérature, du livre, j'aspirais toujours au sommet, au point culminant... à l'orgasme intellectuel. Il ne venait pas. Non pas qu'il n'y en avait pas. Au contraire, il y en avait trop: mille ou mille et un, on ne les compte plus, comme dans les contes de Mille et une nuits...

Je sais, c'est pure paresse. Après chaque ascension de plateau, il faut redescendre et remonter de nouveau... On voudrait pouvoir se dire qu'on est arrivé en haut pour se reposer et jouir du panorama. Les auteurs de ce livre ne l'entendent pas ainsi.

En me promenant sur un des nombreux plateaux, j'ai enfin compris aussi la rage de Gilles Deleuze contre les «nouveaux philosophes». Quoi, on pouvait devenir philosophe, et «nouveau» pardessus le marché,-avec un avorton d'idée, alors qu'il

sciences humaines

s'échinait avec Félix à colmater un livre qui fuyait de partout par un trop plein d'idées!

Livre déroutant. D'abord par son titre. *Mille Plateaux*. Oublions l'alpinisme. Il risque de nous égarer. Un «plateau» — concept emprunté à G. Bateson — est une «région continue d'intensités, vibrant sur elle-même, et qui se développe en évitant toute orientation sur un point culminant ou vers une fin extérieure». Les auteurs font appel au «plateau» pour conjurer cette «maladie proprement occidentale»: la transcendance. Là où nous disons encore orgasme, sommet, transcendance, ce duo pense déjà intensité, plateau, immanence.

Est-il nécessaire de le préciser, *Mille Plateaux* est construit par plateaux? Livre sans début, sans fin, sans climat. Livre multiple, fourmillant d'idées, de concepts, de sujets, de disciplines. Livre mouvant, mobile, où idées, concepts, par des mouvements moléculaires imprévisibles, s'assemblent, dérivent, se reconnectent. Tout y est en rapport avec tout, tout y peut être rapporté à tout. Il doit être lu comme il a été écrit: diagonalement, transversalement, dans tous les sens, dans n'importe quel sens. Livre écrit dans la joie, il doit être lu de joie. «Chaque matin nous nous levions et chacun de nous se demandait quel plateau il allait prendre, écrivant cinq lignes, ici, dix lignes ailleurs. Nous avons eu des expériences hallucinatoires, nous avons vu des lignes, comme des colonnes de petites fourmis, quitter un plateau pour en gagner un autre... Chaque plateau peut être lu à n'importe quelle place, et mis en rapport avec n'importe quel autre. Pour le multiple, il faut une méthode qui le fasse effectivement».

Livre-mille plateaux qui pourrait s'appeler aussi livre-rhizome, concept synonyme de «plateau». En effet les auteurs se disent fatigués de notre «culture arborescente», enracinée dans son territoire, bien statique qui se ramifie de façon organique et prévisible. L'arbre et tout ce qui lui est associé — les racines, le fondement — a dominé la pensée occidentale. Jusqu'ici on a bâti des livres-arbres, bien «ramifiés». Nos auteurs les trouvent abjects.

Par contre, ils chantent la beauté de la steppe asiatique qui ne connaît pas l'arbre, le désert et l'oasis du nomade. «Faites rhizome et pas racine, ne plantez jamais! Ne semez pas, piquez! Ne soyez pas un ni multiple, soyez des multiplicités». Vive le rhizome! Car le «rhizome connecte un point quelconque avec un autre point quelconque». Vive donc le livre-rhizome qui est aussi livre-nomade. Livre rhizomatique traversé de flux nomades qui mettent en mouvement ce qui avec le temps s'est pétrifié, qui agite des multiplicités, des foules, là où nous ne voyions que des unités.

Ces multiplicités sont au centre (je m'aperçois que j'utilise encore des notions du «livre-arbre») de *Mille-Plateaux*. Comment casser en effet l'hégémonie, le terrorisme de l'Un, du Deux, ou du Trois? L'Occident s'est laissé pétrifier par de fausses multiplicités qui sont à base d'unités. On dirait que nous savons compter seulement jusqu'à trois. Le monothéisme de la religion, le papa-maman de la psychanalyse, le signifiant-signifié de la linguistique, la trinité, la dialectique sont quelques-une de ces unités atrophiantes.

Non, au début n'est pas l'Un, mais le multiple, non la famille, mais les meutes, les foules. Il faudrait dresser une bonne fois un martyrologue de ces multiplicités asssassinées, sacrifiées à l'Un. Prenons à titre d'exemple le martyr connu en psychanalyse sous le nom d' «Homme aux loups», «mort» en 1914, non dans les tranchées de Verdun, mais en pénétrant dans le cabinet de Freud. Cette année là, la psychanalyse a raté une de ses plus belles occasions de penser, de s'incorporer les multiplicités, les meutes.

L'homme aux loups raconte son rêve: il a vu sept loups sur un arbre et il en dessine cinq. Qui ne sait que les loups se meuvent par meutes? Tout le monde, sauf Freud qui ne connaît que son chien. Alors commence la «jubilation réductrice» de Freud selon Deleuze. Sept loups. Qui a déjà vu sept loups? Sept chevreaux, ça d'accord. Qui n'a pas lu dans son enfance «Le loup et les sept chevreaux»? Vive l'association libre! Grâce à elle, les loups deviennent des chevreaux, le multiple se réduit à qu'Un. Mieux, à zéro. «Sept loups qui ne sont que des chevreaux, six loups puisque le septième chevreau (L'Homme aux loups lui-même) se cache dans l'horloge; cinq loups puisque c'est peut-être à cinq heures qu'il vit ses parents faire l'amour et que le chiffre romain V est associé à l'ouverture érotique des jambes féminines, (...) deux loups puisque c'étaient les deux parents «more ferarum» ou même deux chiens que l'enfant aurait d'abord vu s'accoupler; et puis un loup puisque le loup, c'est le père, on le savait dès le début; enfin zéro loup puisqu'il a perdu sa queue, non moins castré que castrateur».

Il ne reste plus que le nom, beau et parlant, «Homme aux loups» comme épitaphe d'un «devenir-loups» avorté, assassiné. Dorénavant nous devons nous en tenir au singulier. D'ailleurs il est plus facile à manipuler: *le* pénis, *le* vagin, *le* père, *la* castration. Le duo Deleuze — Guattari expédie ainsi la psychanalyse dans son deuxième «chapitre». Pourquoi pas? Nous ne sommes plus en 1972, au temps de *l'Anti-Oedipe*. Livre de combat *contre* la psychanalyse, ses simplifications, ses réductions. Plus que jamais *la* psychanalyse tend à devenir *les* psychanalyses, une multiplicité en devenir, une meute de loups qui s'entre-déchire et s'entre-mange. Quelle belle revanche pour l'homme aux loups!

Non, il faut parler au plus pressé. Se tourner vers la linguistique dont le modèle règne encore en maître sur les sciences humaines. «Signifiant-signifié»: qui ne connaît pas son ronron bêtifiant qui berce tous nos rêves d'ordre? L'Unité élémentaire de la linguistique? Le monème, le phonème, nous répondent les linguistes. Non, disent Guattari-Deleuze, c'est le mot d'ordre. Nous sommes bien placés au Québec pour le savoir.

Speak white and loud
oui quelle admirable langue
pour embaucher
donner des ordres

À partir du postulat que l' «unité de la langue est politique», Deleuze-Guattri repensent complètement le rapport entre langue majeure ou haute et mineure ou basse. Arrêtons-nous un peu sur ce plateau pour jouir un bref moment du panorama qu'il nous offre! Les deux auteurs renversent radicalement les termes du problème linguistique, tels qu'une orthodoxie québécoise l'entendait. Ils font l'éloge de la langue mineure, minoritaire, comme ils ont déjà fait, pour Kafka, l'éloge de la littérature mineure (*Kafka — pour une littérature mineure*, Minuit, 1975).

Certes, nous savons aujourd'hui qu'une langue mineure, minoritaire, comme certains ont voulu nous le faire accroire, n'est pas une langue abâtardie, appauvrie. Mais connaissons-nous assez cette *force* des langues mineures qui est aussi la *force* des auteurs dits mineurs? Bien sûr, une langue mineure n'existerait pas sans la langue majeure: le Québécois sans le français, le «black english» sans l'américain. Mais d'autre part, la langue majeure sans cesse est travaillée, sapée, variée, «minorisée» par des langues mineures. Manière dont le québécois travaille, varie le français. «Manière dont le gaélic, l'anglo-irlandais, fait varier l'anglais. Manière dont le black english et tant de «ghettos» font varier l'américain, au point que New York est presque une ville sans langue. Bien plus, l'américain ne s'est pas *constitué*, dans ses différences avec l'anglais, sans ce travail des minorités.».

Une langue majeure lorsqu'elle se coupe de l'apport des idiolectes, des dialectes, est une langue morte. Voyez le Français qui sort «purifiée» des laminoirs des académies! L'allemand n'a pas cessé de dialoguer avec ses idiolectes, ses dialectes; le bavarois, le souable, le rhénan, le prusse etc. C'est ce qui fait sa richesse, sa vitalité. «Chacun doit donc trouver la langue mineure, à partir de laquelle il voudra mineure mineure sa propre langue majeure». C'est la force de la langue québécoise, doublement minoritaire, travaillée par le français, et l'anglais, mais qui à son tour varie ces deux langues. La force du Québecois c'est de devoir conquérir sa propre langue, comme la force des auteurs dits mineurs a été d'avoir à extraire leur littérature d'une autre langue. C'est pourquoi les auteurs «mineurs» ont fait les oeuvres majeures de notre siècle: Kafka, Joyce Beckett...

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la Loi 101 pourrait signifier la «mort» de la langue québécoise, dans la mesure où il n'y aurait plus rien à conquérir, dans la mesure où elle refuserait de se laisser travailler par ses minorités et où elle ne se considérerait plus la mineure de ses langues majeures (anglais, français). Il y a un «fait» majoritaire, mais jamais de devenir majoritaire. Le devenir est le propre des minorités. «Le problème n'est jamais d'acquérir la majorité, même en instaurant une nouvelle constante. Il n'y a pas de devenir majoritaire, majorité n'est jamais un devenir». C'est vrai pour toute minorité, aussi nombreuse qu'elle soit. Pensons aux femmes. «Les femmes, quel que soit leur nombre, sont une minorité... elles ne créent qu'en rendant possible un devenir, dont elles n'ont pas la propriété, dans lequel elles ont elles-mêmes à entrer, un devenir-femme qui concerne l'homme tout entier».

Soyons donc à l'affût du devenir, fuyons l'être. Devenir-femme de l'homme, devenir homme de la femme. L'un extrait son devenir de l'autre. Quittons ces camisoles de force que son les noms propres, les Formes, les Catégories, les Genres: elles bloquent le devenir! *Je* n'est pas. Il est légion. Regardez les personnages de Proust, de V. Woolf. Humain, n'aie pas peur du devenir animal. Relire à cet effet *Moby Dick*. Le capitaine Achab devient baleine. Déjà il «porte» une jambe en ivoire de baleine.

Strates, rythmes, pulsions, intensités, ce livre serait in-

Suite à la page 40

librairie
denizon
galerie
347 est, rue St-Paul
Montreal
Tel.: (514) 866-2049

la seule *librairie de prestige* capable de vous offrir un choix de plus de *2200 titres spécialisés en art (peinture, sculpture, architecture,..)* vous propose à l'occasion des Fêtes un:

SPÉCIAL NOËL

- **LE GROUPE DES SEPT.** *Ed. M. Broquet* prix régulier: ~~$65.00~~ pour: **$45.50**
- **LA PEINTURE AU QUÉBEC.** *Ed. France-Amérique* prix régulier: ~~$45.00~~ pour: **$31.50**
- **MARIA CHAPDELAINE.** *Ed. Art Global* prix régulier: ~~$70.00~~ pour: **$49.95**
- **COSGROVE.** *Coll. Signature* prix régulier: ~~$30.00~~ pour **$21.00**
- **TANOBE.** *Coll. Signature* prix régulier: ~~$30.00~~ pour: **$21.00**
- **DALLAIRE.** *Ed. France-Amérique* prix régulier: ~~$69.95~~ pour: **$49.95**
- **TEX LECOR.** *Ed. Alain Stanké* prix régulier: ~~$24.95~~ pour: **$17.50**
- **MARC AURÈLE FORTIN EN GASPÉSIE.** *Ed. Alain Stanké* prix régulier: ~~$19.95~~ pour: **$13.95**

(offre valable jusqu'à épuisement des stocks)

heures d'ouverture
mardi - mercredi: 12h à 21h
jeudi - vendredi - samedi: 10h à 21h
DIMANCHE: 12h à 18h

FREUD ET LE PROBLÈME DE LA CULPABILITÉ

par

Ghyslain Charron

Les questions qui constituent le fil conducteur du présent livre sont de savoir ce que Freud entendait par «sentiment de culpabilité» et quel est le statut épistémologique du discours où il tente de décrire, d'analyser et d'expliquer ce sentiment.

15 x 23 cm., 200 pages — Prix: $6,75

Bon de commande
Éditions de l'Université d'Ottawa
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5
Veuillez me faire parvenir ..... exemplaire(s) de **Freud et le problème de la culpabilité**
Nom.....
Adresse.....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste. Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
Éditions de l'Université d'Ottawa

Joyeux Noël et bonne... lecture!

A Noël, offrez l'un de ces cadeaux qu'on apprécie pendant des heures et des heures... Offrez des livres! Ou des disques! L'Éditeur officiel du Québec vous propose cette année ses meilleurs titres et quelques-unes de ses nouvelles parutions.

Les recettes "Agro-délices"
Plus de 300 recettes faciles et rapides proposées par Céline Martin. Une façon savoureuse de consommer les produits de chez nous.
EOQ 4887 2,50 $

Plantes sauvages des villes et des champs
Une mine de renseignements sur quelques centaines de plantes parmi les plus répandues, leur habitat, leurs utilisations médicinales et culinaires...
EOQ 4868 8,95 $

Les principaux insectes défoliateurs des arbres du Québec
Superbe, ce papillon! Et pourtant! "Ce billet doux qui cherche une adresse de fleur" menace nos forêts! Pour mieux les identifier...
EOQ 4557 7,95 $

Vers une nouvelle cuisine québécoise
141 recettes traditionnelles adaptées au goût d'aujourd'hui. L'héritage culinaire du Québec en un ouvrage superbement illustré.
EOQ 4380 *13,95 $

La Tapisserie
Haute lisse, basse lisse, canevas: les techniques du tissage à la portée de tous, d'après l'oeuvre de 22 artisans québécois. Pour ceux qui aiment les décors-chaleur, les beaux livres, "avant tout, la magie".
EOQ 2897 16,50 $

Pour les Québécoises: égalité et indépendance
Division des rôles, contexte et prétextes: famille, travail, loisir. La condition féminine d'après le Conseil du statut de la femme.
EOQ 3794 3,95 $

Répertoire des parlementaires québécois 1867-1978
La carrière des 1331 députés et ministres qui ont siégé à Québec depuis la Confédération: le Who's Who de notre histoire parlementaire.
EOQ 4712 20,00 $

L'architecture et la nature à Québec au dix-neuvième siècle: les villas
Avec force plans, coupes et photos, l'évolution des styles de ces maisons cossues qui annoncent les cités-jardins d'aujourd'hui. Et un catalogue de 73 villas répertoriées.
EOQ 4960 45,00 $

Agenda 1981 Art du Québec (Cabinet des dessins et estampes)
Un agenda commode et pratique illustré de 53 reproductions des plus célèbres oeuvres du Musée du Québec.
EOQ 4968
12,95 $

Musique du Québec
Du Tour de l'île au Blues d'la métropole, le tour du patrimoine, la marche des poètes de la chanson. En version instrumentale.
Coffret de 6 disques
49,95 $ (plus taxe)
Disque, mini-cassette ou cartouche 8 pistes chacun 8,98 $ (plus taxe)

Vous pouvez commander ces livres et ces disques par la poste ou encore vous les procurer à l'une ou l'autre de nos librairies.

Québec:
Place Sainte-Foy
Tél.: 643-8035

Centre administratif "G"
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Montréal:
Complexe Desjardins
150, rue Ste-Catherine ouest
Tél.: 873-6101

Hull:
662, boul. Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

Trois-Rivières:
Édifice Pollack
225, rue Des Forges
Tél.: 379-2636

Comptoir postal:
L'Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9

Note: les livres, les disques et les cassettes sont disponibles jusqu'à l'épuisement des stocks.

Éditeur officiel Québec

LES LIBRAIRIES FLAMMARION ET SCORPION CÉLÈBRENT AVEC VOUS

la Saison des Fêtes

Et pour ce faire, nous avons sélectionné pour vous parmi notre vaste choix de volumes des livres-cadeaux que nous vous offrons à prix réduit.

GUIDE DES PLANTES D'INTÉRIEUR
Sélection du Reader's Digest
~~$27.95~~ $22.50

THÉRÈSE ET PIERRETTE À L'ÉCOLE DES SAINTS-ANGES
Leméac
Michel Tremblay
~~$12.95~~ $9.95

LE GROUPE DES SEPT
Éditions Marcel Broquet
Peter Mellen
~~$65.00~~ $53.95

FANNY
Acropole
Erica Jong
~~$15.95~~ $12.95

LE LIVRE DES LISTES
Olivier Orban-Lacombe
~~$18.95~~ $15.95

LE NOUVEAU LIVRE
Robert Laffont
Martin Gray
~~$14.95~~ $11.95

LA GRANGE AUX LUTINS
(et tous les titres parus)
Collection Légendes du Québec
Ovale Editions
~~$8.75~~ $6.95

LE GUIDE COMPLET DU BARMAN
Les Éditions de l'Homme
Jacques Normand
~~$14.95~~ $11.95

DANIEL JOHNSON (2 volumes)
Les Éditions de l'Homme
Pierre Godin
~~$28.90~~ $23.95

ET DE NOMBREUX AUTRES.

Offre valable jusqu'au 24 décembre ou jusqu'à l'épuisement des stocks.

LIBRAIRIES FLAMMARION
1243, rue Université, Montréal, *866-6381*
4380, rue St-Denis, Montréal, *284-3688*

LIBRAIRIES DU SCORPION
CENTRE LAVAL, 1600, boul. Le Corbusier, Chomedey, Laval, *688-5422*
LES TERRASSES, 705 ouest, Ste-Catherine, Montréal, *288-3514*
CENTRE DOMAINE, 3365, rue Granby, Montréal, *256-9564*
MAIL CHAMPLAIN, 2150, boul. Lapinière, Brossard, *672-9222*
GALERIES D'ANJOU, 7525, boul. Galeries d'Anjou, Ville d'Anjou, *351-8763*

Romain Gary: un «Picaro» généreux

par Jacqueline Piatier

L'écrivain Romain Gary s'est donné la mort mardi 2 décembre en début de soirée à son domicile parisien, en se tirant une balle dans la tête. Il était âgé de soixante-six ans. Romain Gary explique les mobiles de son suicide dans une lettre qu'il destinait lui-même à la presse.

GARI veut dire «brûle» en russe à l'impératif, c'est un ordre auquel je ne me suis jamais dérobé, ni dans mon oeuvre ni dans ma vie». Romain Gary tenait ce propos, il y a six ans à peine, à son ami François Bondy dans le beau livre d'entretiens qu'il avait fait avec lui: «la Nuit sera calme».

A-t-il, ce soir-là, reçu l'ordre? Mais pour quelles raisons secrètes? Passionné de la vie comme il l'était, comme il l'avait été, homme d'action comme aviateur, de combat comme officier de la France libre, de carrière comme diplomate, de voyages comme journaliste, homme de plume surtout, héritier de multiples cultures, russe, juive, française, africaine, écrivain aspirant au «roman total» pour pouvoir jouir de tout, il ne ressemblait guère à un suicidaire.

L'écrivain Romain Gary lors des funérailles de sa femme, l'actrice américaine Jean Seberg, qui s'était suicidée en septembre 1979. (Photolaser AP)

Des colères, oui, des anathèmes lancés contre la bêtise, l'hypocrisie, le conformisme, toutes les malhonnêtetés intellectuelles, à cause des souffrances qui leur font cortège. Mais au fond, Romain Gary faisait confiance à l'homme et il l'aimait, surtout dans ses faiblesses. Éprouvant le besoin de le défendre, en lutteur qu'il était. Mais ces fortes natures, ces vies trop pleines, ces exigences violentes masquent souvent des inquiétudes, des failles, un sens tragique de l'existence et, tout d'un coup, elles s'effondrent. Leur disparition creuse alors un grand vide.

Depuis 1960, Romain Gary nous avait donné un roman presque chaque année, n'hésitant pas à interrompre sa carrière de diplomate pour une mise en disponibilité.

Mais ses débuts littéraires remontaient à quinze ans en arrière et avaient été tout de suite remarqués. «L'Éducation européenne» en 1945 recevait le Prix des critiques. Dix ans après, c'était le Goncourt pour «les Racines du ciel», son cinquième titre. En s'élevant contre le massacre des éléphants, il mettait l'homme en garde contre la destruction de son environnement: écologiste avant la lettre.

Des quelque vingt romans qu'il a publiés — dont six écrits en anglais dans leur version originale et réécrits par lui ensuite en français, — le premier qui revient à la mémoire c'est «la Promesse de l'aube», cette autobiographie, qui a tant fait pour sa légende, à cause de la mère extraordinaire qu'il s'y était donnée, et que Mélina Mercouri a incarnée dans un film inoubliable.

L'autobiographie ne fut pourtant qu'accidentelle chez lui. Il aimait par-dessus tout créer des personnages, les jeter dans des aventures, déchaîner des passions, observer, railler et corriger des moeurs. Romancier et conteur d'abord, peut-être pour compenser une réalité qui lui semblait insuffisante. À cette fin, tous les genres de romans l'ont tenté, la comédie légère dans ce petit chef-d'oeuvre que fut «Lady L», le roman de pure fantaisie comme «les Têtes de Stéphanie» (1974), qu'il publia malicieusement sous le pseudonyme de Shatan Bogat, les duos d'amour comme «Claire de femme» ou l'ambitieux projet de sa trilogie: «Frère Océan». Il lui avait donné en guise de préface un essai énorme et confus intitulé: «Pour Sganarelle», où il bataillait contre le nouveau roman et déclarait se rallier au personnage du picaro, «résolu à traiter la réalité comme un matériau artistique» pour en tirer des effets heureux.

De fait, l'Histoire traverse son oeuvre. «Tous mes livres sont nourris de ce siècle jusqu'à la rage», disait-il. Échos de la résistance polonaise dans «Éducation européenne», du monde pollué dans «les Racines du ciel», des camps de concentration dans «la Danse de Gengis Cohn», premier volet de «Frère Océan» que devaient suivre «la Tête coupable» et un troisième tome, jusqu'ici écrit en anglais seulement, «The Gasp». Échos d'une Amérique s'acheminant vers le doute et la crise dans «Adieu Gary Cooper», ravagée par son racisme anti-Noirs dans «Chien blanc». Échos d'une Europe guettée par la schizophrénie pour n'avoir pas su accorder sa culture et son mode de vie dans «Europa»...

Romain Gary joua avec virtuosité ce rôle d'historien, multipliant les clins d'oeil, les pirouettes, une bouffonnerie, une pitrerie qui ont peut-être atténué les résonances profondes de son oeuvre. De l'artiste qu'il voulait être en transposant le réel, il s'est moqué dans «les Enchanteurs», troupe de funambules et de mages errant dans la Russie de Pougatchev, habiles, trop habiles, à transformer en art et en illusion les horreurs.

Cette raillerie sur lui-même et sur ses personnages donne aux romans que nous venons de citer et qui se rattachent à sa veine picaresque une ambivalence qui communique au lecteur un certain malaise. Mais la générosité, la chaleur autant que la volonté de ne pas se prendre au sérieux faisaient partie du tempérament de ce juif russe qui oscillait entre l'idéalisme et le cynisme et se sentait comme un corps étranger dans la littérature française.

Ses dernières oeuvres devaient le ramener à un classicisme plus contrôlé. Elles y perdirent cette exubérance et cette originalité que possédaient ces grands shows burlesques sur fond d'allégorie que sont «Europa» et surtout «la Danse de Gengis Cohn». Au printemps de cette année, «les Cerfs-volants» le ramenait dans sa meilleure veine, fantastique et symbolique. Le cru Gary 1980 était bon, disait ici même Bertrand Poirot-Delpech en présentant le livre. S'y affirmait une passion pour la France que Romain Gary ne rougissait pas d'avouer.

Sous les feux de l'imaginaire, dans l'éclat d'une verve souvent populaire, avec une éloquence parfois un peu facile, Romain Gary était en quête des valeurs vraies. Ce romancier picaresque, hâbleur, ambigu, coloré n'assignait pas d'autre but que cette recherche à l'art et à la littérature. *(Le Monde)*

Une lettre

(Romain Gary, avant de se donner la mort, avait confié à son éditeur de communiquer à la presse la lettre suivante):

«Aucun rapport avec Jean Seberg. Les fervents du coeur brisé sont priés de s'adresser ailleurs.

«On peut mettre cela évidemment au compte d'une dépression nerveuse. Mais alors, il faut admettre que celle-ci dure depuis que j'ai âge d'homme et m'a permis de mener à bien mon oeuvre littéraire.

«Alors pourquoi? Peut-être faut-il chercher la réponse dans le titre de mon ouvrage autobiographique, La nuit sera calme et dans les derniers mots de mon dernier roman: Car on ne saurait mieux dire. Je me suis enfin exprimé entièrement».

Nous informons les laïcs, les professeurs, les prêtres et tous les agents de la pastorale qu'il existe à Montréal un

SERVICE DE DOCUMENTATION PASTORALE

(312, Est rue Sherbrooke, H2X 1E6 — Tél. (514) 844-1753)

C'est une librairie dirigée par les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception (C.R.I.C.) et **spécialisée dans la littérature religieuse** de langue française.

Vous y trouverez les oeuvres plus importantes parues dans toutes les domaines de la science religieuse: **Bible, Exégèse, Liturgie, Dogme, Morale, Ecclésiologie, Spiritualité, Catéchèse,** etc., ainsi qu'un vaste choix de **musique religieuse** sur fiches, disques et cassettes pour l'animation de la liturgie et votre agrément personnel.

C'est un lieu de ressourcement spirituel et culturel où vous pouvez trouver les instruments de votre engagement chrétien et pastoral.

Une petite chapelle sera bientôt disponible pour une halte de silence et de prière.

Ouvert tous les jours de 9 a.m. à 17 p.m. et le samedi de 9 a.m. à midi.

Yourcenar par elle-même...

MARGUERITE YOURCENAR

de l'Académie française

Les yeux ouverts

entretiens avec Matthieu Galey

364 pages dont un dossier photos

le Centurion

Le grand succès de l'heure!

Déjà 5,000 exemplaires vendus en deux semaines!

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE QUÉBÉCOISE

par Léandre Bergeron

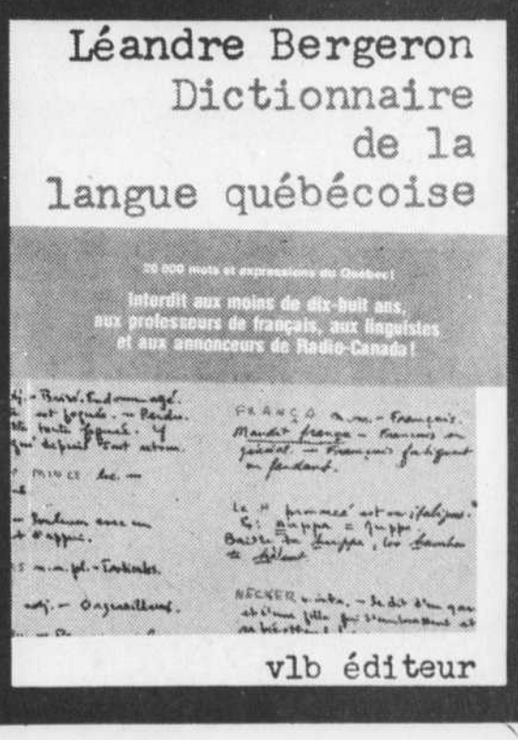

- 20,000 mots et expressions du Québec
- 600 pages grand format
- Aucune censure
- $28.95
- Le cadeau idéal pour les fêtes

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir ☐ exemplaire(s) du **Dictionnaire.** Ci-joint mon chèque ☐ ou mon mandat-postal ☐ au montant de.....

NOM:.....

ADRESSE:..... CODE POSTAL:.....

Envoyez à

VLB ÉDITEUR 5860 est Gouin, Montréal-Nord, H1G 1B6

TROIS LIVRES À SUCCÈS À PRIX REDUITS

CHAQUE SEMAINE

À L'AGENCE DU LIVRE FRANCAIS

Les yeux ouverts

de Marguerite YOURCENAR

Éditions Le Centurion

Pour la première fois, l'auteur de L'OEUVRE AU NOIR nous donne ici le livre clé qu'on attendait pour la comprendre au plus profond et au plus clair de sa pensée. De son enfance flamande, auprès d'un père d'exception, jusqu'à sa récente retraite de l'Île du Mont-Désert, c'est tout l'itinéraire d'une existence mouvementée qui se dessine, à travers la genèse d'une oeuvre et les hasards d'une vie.

Régulier $24.60
Prix de la semaine $19.70

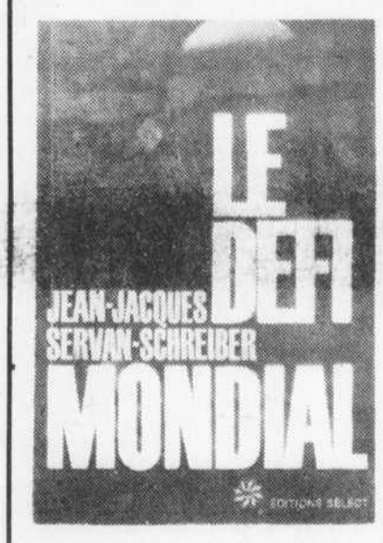

Le défi mondial

de Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER

Éditions SELECT

Au milieu de la crise mondiale, voici un livre qui saisit l'imagination et éclaire l'avenir. Il emporte le lecteur de Paris à Bombay, de Tokyo à Ryad, de Hambourg à Alger, sur les sentiers de l'espoir. Un groupe d'hommes —Européens, Arabes, Japonais — conscients des périls de notre époque, ont exploré ensemble, au long de l'année '80, la voie de la Renaissance. Oui, elle existe. Chaque homme, chaque femme pourra y trouver son emploi et son épanouissement. Tel est l'enjeu du DÉFI MONDIAL.

Régulier $15.95
Prix de la semaine: 12.75

La famille et l'homme à délivrer du pouvoir

de Maurice CHAMPAGNE-GILBERT

Éditions LEMÉAC

On peut croître et vivre passionnément dans une famille, entre adultes et enfants, entre hommes et femmes. L'auteur le montre. Sa voix contraste avec celles qui proclament «la mort de la famille», «l'Aliénation du couple», «l'agonie du mariage». Il montre comment on peut répondre aux besoins de la personne et libérer la famille de ce qui l'aliène dans la société. Il met surtout en cause le pouvoir social mâle et les rôles destructeurs que ce pouvoir a maintenus entre les hommes et les femmes.

Régulier $15.00
Prix de la semaine $12.00

cette offre n'est valable que du samedi 6 décembre au vendredi 12 décembre 80 à la Librairie seulement à la Librairie seulement

L'ÉCLAIREUR

Si vous voulez connaître au fur et à mesure de leur parution les nouveauté littéraires et scientifiques, tant françaises que québécoises, de même que les plus récentes traductions, demandez notre bulletin **L'ÉCLAIREUR,** il vous sera expédié gratuitement, sans aucun frais.

bulletin d'information édité par **l'agence du livre français** novembre 80

agence du livre français inc.

1246 rue St-Denis — Montréal, Qué. H2X 3J6 — Tél.: 844-6896 - 844-6438

UN CADEAU QU'ON DÉBALLE PENDANT DES JOURS!

polémique / Le prix d'une langue parallèle

(En réponse à la lettre de Louise Desjardins et André Lamarre dans LE DEVOIR du 22 novembre)

Vous aimez la langue québécoise et le peuple québécois. Nous devrions donc nous entendre sur l'essentiel. Pour le reste, nous pourrions discuter indéfiniment de la pertinence des niveaux de langue, de l'accréditation des régionalismes, de la valeur littéraire du *joual*, de ses effets, de son allant, de ses redondances. Ces discussions furent nombreuses, et non inutiles, au cours des années soixante.

Mais deux décades se sont presque écoulées depuis. Et, quand il devient nécessaire de promulguer une loi spéciale pour donner droit de cité à sa propre langue sur son propre territoire, nous quittons le champ de la théorisation pour entrer dans celui des réalités socio-culturelles bien réelles et bien quotidiennes. Nous sommes alors confrontés à un état d'urgence dont on n'échappe pas par le biais de la didactique linguistique, voie royale des privilégiés et des fins lettrés. (Je vous laisse trouver des féminins moins ambigüs que ceux qui me sont offerts par la langue).

Loin d'attaquer la langue québécoise dans ma critique du 18 octobre dernier concernant le dernier roman de Michel Tremblay, je refusais qu'elle soit réduite au *joual* — un régionalisme parmi d'autres — que certains intellectuels montréalais tentent encore d'imposer au reste du Québec au nom d'un prosélytisme douteux. Car je ne crois pas que beaucoup de tenants de la prolétarisation du concept d'écriture ont déjà relevé leurs manches pour partager la tâche, le salaire et le HLM des classes ouvrières.

Endosser la terminologie linguistique, ou marxiste comme c'est parfois le cas, pour défendre des points de vue fort louables mais non moins tendancieux, n'exige pas un bien grand courage. Faire de la démagogie sur le dos du peuple et se payer le luxe d'un *joual* parallèle au français international qui figure sur nos titres de gens instruits — diplômes, contrats d'embauche, actes de vente, d'achat, polices d'assurances, etc. — peut coûter cher au prolétariat. Plus d'un chantre du *joual* perdrait sa voix s'il devait hériter demain de la vie d'usine ou du régime de sécurité sociale de ceux qui sont condamnés à le parler.

Vous déplorez le fait que ma critique ait été normative. Je vous rends justice. Aucune critique ne devrait l'être. Dans une société idéale, nous ne devrions faire que de l'art pour l'art. Mais, consolez-vous, de toutes les normes instituées, la bêtise et la médiocrité programmée sont sans doute les plus affligeantes.

Quant à vos tournures «la médecin Michalska», «la doctoresse Michalska», elles datent, comme certains de vos arguments, du début de la Révolution tranquille, quand on croyait qu'il suffisait, pour obtenir justice et faire porter sa voix, de choquer l'adversaire ou de lui exhiber ses plaies. Mais une femme est pourtant cosignataire de cette lettre. À noter cette phrase de Danielle Beaulieu dans ma chronique d'aujourd'hui: «On a colonisé ma tête.»

Madeleine OUELLETTE-MICHALSKA

Mise au point sur la Semaine du cinéma québécois

Une des plus anciennes façons de transmettre l'information, c'est l'écrit. Ainsi, des gens et des groupes qui n'ont pu être sur place et prendre connaissance d'événements, se fient à ce qu'ils lisent pour apprendre, de la façon la plus complète possible, ce qu'ils n'ont pu voir, entendre, apprécier par eux-mêmes.

À cette notion de transmission — la plus fidèle possible — de l'information, vient se greffer, pour la critique, celle de l'analyse des côtés positifs et négatifs dudit événement.

Imprimée à des milliers d'exemplaires, et pour les média électroniques diffusée sur un immense territoire, la pensée du critique est souvent la seule vision, le seul témoignage sur lequel l'absent devra se fier pour alimenter ses connaissances. Il est donc évident que le critique possède un grand pouvoir d'incitation ou de dissuasion à consommer un produit culturel québécois, puisque c'est de la 8e Semaine du cinéma québécois qu'il s'agit. Cette semaine vient de s'achever, et un bilan s'impose, tant pour le bénéfice du public, que pour les intervenants du milieu du cinéma et pour les critiques, puisqu'ils ont eu l'opportunité de s'exprimer sur l'événement.

Il s'est dit et écrit beaucoup de choses sur la production affichée à la Semaine. Si on relève quelques-uns des commentaires les plus négatifs, qui se sont répétés jusqu'à saturation, on retrouve à peu près les suivants:

Trop de documentaires, qui peuvent d'ailleurs être produits par la télévision: il y a bien des facteurs qui expliquent la présence du documentaires dans notre production cinematographique nationale: c'est d'abord une tradition, dont l'efficacité est reconnue pour exprimer une réalité, transmettre un message. La télévision ne pourra jamais rendre justice à un film comme *Campement d'hiver ou le filet est tendu* d'Arthur Lamothe. Le film 16MM n'est pas du vidéo, et c'est tout de même un minimum à peine décent, qu'une fois par année on puisse voir ces films sur grand écran. La télévision ne produit pas des films de cet acabit, ce n'est pas là sa fonction. Il semble d'autre part qu'il y ait une habitude chez les gens des «Arts et Lettres» de comparer le documentaire à la fiction, comme si le premier était un genre inférieur à la deuxième. Il ne viendrait à l'idée de personne d'opposer la prose à la poésie en littérature, en dénigrant l'une des deux.

La Semaine n'est pas destinée au grand public: qui peut encore dire qu'il connaît les goûts du grand public? On peut goûter les charmes certains de *Manhattan* ou *Star Wars*, sans pour autant être incapable d'apprécier *Les Grands Enfants* ou *Corridors*. Le pluralisme des goûts garantit l'originalité et la mobilité des choix, mais encore faut-il que ces choix soient disponibles! Qui abuserait-on en calquant uniquement la réalité québécoise sur des héros qui ont toujours les «jobs» qu'ils souhaitent, la maison de leur rêve, le vocabulaire de Bernard Derome et la silhouette de Farah Fawcett?

Trop de querelles intestines: ce n'est certes pas au téléjournal que l'on apprend que tout va bien partout, sauf chez soi. Est-ce que les journalistes, du moins ceux qui étaient présents aux Ateliers, ont écouté et entendu ce que les réalisateurs étrangers disaient des problèmes qu'ils connaissent sur la diffusion de leurs films? Ici, c'est Famous Players qui a le contrôle des salles, ailleurs c'est Gaumont et autres «majors». Par ailleurs, qui d'autre que les gens qui écrivent, réalisent, filment, produisent et distribuent les films sont intéressés à défendre, âprement parfois, la petite parcelle de reconnaissance qu'ils ont acquis? Au lieu de relater uniquement et souvent avec complaisance les débats des Ateliers, n'aurait-il pas été mieux avenu de déléguer quelqu'un pour couvrir les films mêmes et leur contenu?

Présence du volet étranger qui a nui au cinéma québécois: Une volonté de comparer les cinématographies étrangères est à la base de cette innovation de la 8e Semaine du cinéma québécois 80. Le dit et le vécu de ces films ressemblent aux nôtres, d'après les commentaires des invités étrangers. D'autre part, il est étrange que l'on ait entendu et lu des critiques affirmer — mais surtour insinuer — que la présentation de ces films nuisait à la production locale: les responsables du volet étranger ont évidemment choisi ce qui leur semblait le meilleur d'une production britannique, française, belge ou hollandaise. Nul doute qu'une semaine du cinéma belge ne remporterait pas que des cris au génie! Quelque 60 heures de cinéma québécois n'ont pas non plus cette prétention. À l'heure actuelle, où les salles de cinéma connaissent une baisse de fréquentation de 15% (*Actualité* de Novembre 80), y compris celles qui présentent les superproductions, qui peut encore se plaindre que le génie n'éclate pas sur nos écrans? Il n'éclate pas sur beaucoup d'autres, et à ceux qui déplore qu'il soit trop facile à n'importe qui de faire un film au Québec, on peut rétorquer qu'il est peut-être trop facile de faire bien d'autres choses, que ce soit de la politique, du droit... ou du journalisme. Regretter le manque de professionnalisme de nos institutions, c'est oublier que les étrangers nous envient nos possibilités d'initiative, alors qu'eux se battent contre l'encroûtement des structures et la superhiérarchisation de leur bureaucratie, qui découragent souvent les plus enthousiastes.

«Overdose de québécitude»: ici, on note tout de même une contradiction un peu naïve: ou bien il y a trop de films québécois, et alors pourquoi reprocher le volet étranger, ou bien, à cause de ces autres films, la cinématographie locale pâlit, et alors, pourquoi diable dire qu'on en fait une indigestion? Un critique italien qui commenterait un festival du cinéma vénitien en ces termes: «Une overdose de spaghetti» risquerait fort de se faire balancer dans les canaux de Venise.

Mais terminons cette mise au point sur une note optimiste et même sur de bonnes nouvelles: la Semaine a eu d'excellents côtés, il faut bien le dire ici, et faire le travail à la place de ceux qui préfèrent perpétuer l'antagonisme entre la critique et les artisans des activités culturelles, quelles qu'elles soient.

Des films ont été présentés à la Semaine. Le public a apprécié ce qu'il a vu, comme en font preuve les locations qui vont augmentant, qu'il s'agisse de primeurs ou de films qui avaient été publicisés au printemps dernier. Quant au volet étranger, si les objectifs de la Semaine étaient de nous faire voir du cinéma venu d'ailleurs comparable au nôtre, c'est réussi. Des distributeurs étrangers, tels Fugitive Cinéma (Hollande) et CinéLibre (Belgique) ont visionné nos films, ceux présentés à la Semaine et d'autres, et sont repartis avec des copies sous le bras, pour les distribuer chez eux. La distribution de nos films à l'étranger n'est donc pas un mirage, mais une ouverture qui donne beaucoup d'espoir aux travailleurs du cinéma. Les étrangers ont été particulièrement ravis de l'encadrement qu'ils ont connu à la Semaine, ainsi que de la rapidité des échanges qu'ils ont pu avoir avec les gens d'ici. En conséquence, l'importance de la Semaine s'en trouve agrandie. On voit mal la pertinence de la suggestion d'un journaliste, pour la Semaine, d'aller se greffer au Festival des films du monde, qui ne permet pas ce genre de contact, et qui, quoi qu'on en pense, ne poursuit pas les mêmes objectifs. Et puis pourquoi, dans une ville de 2,000,000 d'habitants, n'y aurait-il pas de place pour plus d'un événement? La Semaine avec ses inégalités, générera des résultats qui, nous sommes nombreux à le croire, contrediront les mauvais augures nostalgiques des *Anciens Canadiens* et de *Valérie*.

Chantal SAURIOL
pour *Cinéma Libre*

Un prix politique?

(Lettre adressée à M. l'Honorable Denis Vaugeois, ministre des Affaires culturelles du Québec)

Monsieur le ministre,

Bravo!

On vous attribuait une certaine naïveté politique. Mais comme c'est à vous, en définitive, qu'on doit attribuer les réalisations de votre ministère, il faut sans doute vous féliciter pour l'attribution des Prix du Québec.

En décernant le prix Paul-Émile Borduas à l'académicien Guido Molinari, vous réalisez l'unanimité nationale que vos collègues et vous-mêmes n'avez pas réussi à créer à l'Assemblée nationale. Peut-être serait-il opportun de créer un prix politique pour ajouter aux cinq prix existants?

Je me permets de vous suggérer quelques noms: Le prix Maurice Duplessis pourrait être décerné (à titre posthume) à Gérard Picard, le prix Henri-Bourassa à Jean Chrétien, ou à Claude Ryan, mais surtout le prix René Lévesque à Pierre Elliot Trudeau.

Ainsi pour un coût modique (aspect non négligeable quand il s'agit de votre ministère) vous pourriez réunir symboliquement ce que la vie a divisé.

Au moment où la culture québécoise se dit menacée, c'est à bien y penser.

Pierre GAUVREAU

«Prix de la revue *Études françaises*» 1980

NOUVELLES DE BANGUI

Makombo Bamboté

Bangui. Capitale de la République centrafricaine. Au sud du 5e parallèle.

Bangui. Il fait chaud, la terre est rouge, la vie ne pèse pas lourd et le sang coule vite.

Bangui. L'auteur en parle avec la mémoire du cœur, celle de l'enfance et du pays natal, dans une langue alerte et résolument moderne. *Les Duprat, Docteur maternel, Colonel, Sa majesté, Km 5 ou Nicoscorbine forte...*, quatorze nouvelles qui mettent au monde des personnages crus, noirs et blancs, présentés dans un réalisme proche du fantastique.

Bangui. Près de l'équateur. L'argent, le commerce, les affaires et le poids des vies.

1980. 168 p. [2-7606-0524-8] **$12**

Écrivain né à Ouadda, en République centrafricaine, Makombo Bamboté, poète, romancier, dramaturge, a publié plusieurs ouvrages importants : *la Poésie est dans l'Histoire* (1960), *Chant funèbre pour un héros d'Afrique* (1962), *les Randonnées de Daba* (roman pour enfant, 1965), et surtout *Princesse Mandapu*, roman dont la critique francophone a salué avec enthousiasme l'originalité de l'écriture.

BON DE COMMANDE

Veuillez m'expédier exemplaire(s) de
☐ **NOUVELLES DE BANGUI** à **$12**
☐ *Paiement ci-joint (chèque ou mandat)
☐ À percevoir sur mon crédit Chargex-Visa n°

Nom
Adresse
Code postal

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué. H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit
Montréal, Qué. H3T 1J7

Je suis profondément heureuse
de voir l'œuvre de mon père
illustrée avec un art si riche et si original.
(Lydia Louis-Hémon à André Bergeron)

LOUIS HÉMON
MARIA CHAPDELAINE
avec dix lithographies en couleurs (38 x 39 cm)
de **André Bergeron**

Prix de souscription
jusqu'au 12 décembre 1980 : $650.00

fides
235 est, boul Dorchester
Montréal, Québec
(514) 861-9621 poste 212

Khalil Gibran (l'auteur du "Prophète")

L'ESPRIT REBELLE

collection horizons spirituels

Khalil GIBRAN
l'appel du prophète

Dangles Raffin

$9.95

Déjà paru, du même auteur:

$10.95

1re partie : **La liberté d'aimer**
2e partie : **Le cri des opprimés**
3e partie : **Khalil, l'hérétique**

La publication de L'Esprit Rebelle provoqua au Liban de très vives réactions : le livre fut brûlé sur la place publique de Beyrouth, et son auteur excommunié puis exilé.
Un texte sincère, empreint de sensibilité et d'humanisme.

ÉDITIONS DANGLES/RAFFIN

En vente dans toutes les librairies
Diffusion Raffin
7870 FLEURICOURT - ST-LÉONARD, QUÉ. H1R 2L3

UNE OEUVRE MARQUANTE

JACQUES GRAND'MAISON

DE QUEL DROIT?

Tome I: Les fondements critiques
Tome II: La pratique sociale

- Une remise en question du Droit et des droits
- Une nouvelle conception de la pratique sociale des droits
- Une solution à l'affrontement des droits individuels et des droits collectifs

UN LIVRE CLÉ

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

Nom
Adresse
☐ DE QUEL DROIT? tome 1 ..... $11.95
☐ DE QUEL DROIT? tome 2 ..... $11.95
Frais de port et d'emballage $1.00

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal, H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge no:
☐ Chèque ☐ Chargex no:
Signature

NOUVEAUTÉ -
Les Éditions La Lignée
Enfin! Un manuel québécois sur la dissertation pour étudiants et professeurs.

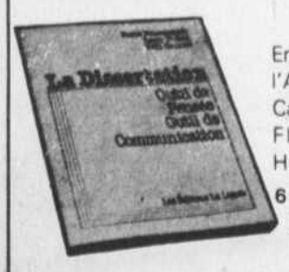

En vente à Montréal chez: l'Agence du livre français, Caron, Champigny, Fides, Flammarion, Hachette, Hugo, Leméac.
6 3/4"X 9", 256p
$15

Commande postale: *Les Éditions La Lignée*
1841, Borduas
Sainte-Julie, J0L 2C0
(514)649-2258

AUJOURD'HUI
samedi le 6 décembre
OUVERTURE
de la "Nouvelle" Librairie
Slettre-son
1005 ouest, laurier
279-6384
livres, disques, revues, journaux
10% de remise sur livres et disques
jusqu'au samedi 13 décembre inclusivement

Une semaine de vacances

Le plus beau film de Bertrand Tavernier

par Francine Laurendeau

J'AI souvent remarqué que dans les grandes foires cinématographiques, le spectateur saturé a une dangereuse tendance à s'anesthésier. Il ne réagit plus qu'au délire d'un Fellini, au souffle épique d'un Kurosawa, à l'agressivité d'un Ferreri. C'est comme si, pour le sortir de sa torpeur, il fallait le secouer, le gifler, le violenter. Voilà pourquoi les chroniques intimistes ne se retrouvent pas souvent dans les palmarès, voilà pourquoi sans doute *Une semaine de vacances*, à mon avis le plus beau film de Bertrand Tavernier, n'a pas récolté le moindre accessit au dernier Festival de Cannes.

Je viens de le revoir, je suis retombée sous le charme. En voici l'argument. Un beau matin, Laurence (Nathalie Baye), une jeune enseignante dans la trentaine, craque. Elle n'a soudain plus le courage de rentrer à l'école. Nous allons découvrir pourquoi au cours de cette semaine de repos que lui prescrit le médecin. Problème d'autorité? Non. Laurence n'est pas chahutée, au contraire, elle «tient» bien sa classe. Professeur de français, elle est plus ou moins résignée aux fautes d'orthographe dont les rédactions sont farcies. Ce qu'elle ne peut plus supporter, c'est l'impuissance à s'exprimer de ses élèves. Leur manque d'imagination. Leur apathie. La démission des parents. Et Laurence se demande si son métier a un sens, si elle ne devrait pas tout lâcher.

Nathalie Baye dans «Une semaine de vacances».

Ceux qui auront vu *Les Enfants des normes*, de Georges Dufaux, pourront constater que le grand malaise de l'éducation n'est pas particulier au Québec. Réflexion sur le métier d'enseignant, constat de l'échec indéniable de nos systèmes d'enseignement, *Une semaine de vacances* n'est pas un film à thèse. Plutôt un regard attentif, à la fois lucide et amical sur l'univers scolaire, un univers que les auteurs du film connaissent bien, Marie-Françoise Hans, co-scénariste, est professeur de français depuis onze ans. Le métier d'écolier n'est pas non plus de tout repos. Sincèrement, étiez-vous heureux à l'école? Je n'étais pas trop mauvais élève, et pourtant il m'arrive encore de faire l'horrible cauchemar de l'examen mal préparé. Mancheron (Michel Galabru), père d'un élève à problèmes, raconte à Laurence qu'il fut lui-même dans son enfance un authentique cancre et que ce n'était pas drôle, même s'il fait semblant d'en rire.

Réflexion sur l'école, réflexion sur le sens de la vie, une vie qui se dirige inéluctablement vers la vieillesse. Vieillesse triste de ses parents qu'elle visite dans le Beaujolais. Solitude de la vieille dame d'en face. Détresse muette du vieux passant qui laisse tomber sa canne. Réflexion sur l'enfant que Laurence n'est pas sûre de vouloir donner à Pierre (Gérard Lanvin), l'homme qu'elle aime. La jeune femme parle peu, ce n'est pas une ratiocineuse. Elle regarde, elle écoute, elle se promène. Dans Lyon, la ville du réalisateur qui, à l'occasion de son sixième long métrage, a voulu y retourner. «Après le dépaysement, l'écorchement physique et moral de *La Mort en direct*, *Une semaine de vacances* est mon film le plus autobiographique, disait à Cannes Bertrand Tavernier. J'avais besoin de revenir aux sources, de retrouver mes racines sentimentales, sociales, locales. J'avais envie de revenir à Lyon, dans un salut amical à *L'Horloger de Saint-Paul* avec la lumière de l'hiver, les quais du Rhône et de la Saône, Ainay, ces bistrots où l'on sert des gratins de cardons et des tartines de fromage fort... Faire en sorte que ces décors soient investis du désespoir tranquille, de l'héroïsme quotidien qui sont l'apanage de Laurence»...

Les couleurs pastel de Lyon, superbement filmé par Pierre-William Glenn, se mêlent aux effluves d'omelette aux cèpes et de gratin dauphinois qu'on croit sentir dès qu'on pousse la porte du bistrot ou de l'appartement de Mancheron. Car dans cette histoire, une fois n'est pas coutume, c'est un homme qui cuisine et une femme qui pense... Comme je vous l'écrivais dans mon bilan du dernier Festival de Cannes, *Une semaine de vacances* est un des films le plus intelligemment féministes que j'aie vu. Les femmes, au cinéma, ne vivent en général que pour et par les sentiments amoureux ou maternels. Quand, d'aventure, elles ont un métier, c'est un métier accessoire ou décoratif qui s'efface bien facilement devant le premier problème de coeur venu. Tandis qu'ici, même si Laurence aime Pierre, c'est sa réflexion sur son métier qui, pendant une semaine, va occuper le premier plan. C'est ce salutaire égocentrisme qui va l'aider à traverser cette crise, c'est en elle-même qu'elle va trouver une réponse.

Nathalie Baye est une Laurence vulnérable, fine et chaleureuse. Gérard Lanvin (un des trois protagonistes d'*Extérieur, nuit*, de Jacques Bral) rend sympathique et désarmant le personnage de Pierre, le compagnon temporairement mis entre parenthèses. Flore Fitzgerald, dans le rôle de l'amie qui voudrait tellement que Laurence tienne le coup, mais qui finira elle-même par lâcher, nous transmet son inquiétude. La direction de comédiens est admirable de justesse et de retenue, du premier au plus petit rôle. Ne manquez surtout pas *Une semaine de vacances*, le film le plus sensible et le plus émouvant de Bertrand Tavernier. (Au Parisien).

Black Mirror

«Des femmes pour l'émotion»

par Julie Stanton

QUÉBEC — Destinée à devenir musée, l'ancienne prison des Plaines d'Abraham a retrouvé sa fonction première, l'espace de quelques semaines, pour les besoins du film *Black Mirror*, coproduction France-Canada, dont le tournage s'achève sous la direction de Pierre-Alain Jolivet. Le vieil édifice délabré est en effet redevenu prison mais prison de femmes car, inspiré de la pièce de Jean Genet, *Haute-surveillance*, le scénario a ceci de particulier que l'univers masculin propre à cet écrivain fait place ici à un univers de femmes, de femmes en milieu carcéral. Produit au coût de deux millions de dollars, tourné en anglais et ayant comme principale vedette la comédienne Louise Marleau, *Black Mirror* a attiré sur son plateau de tournage quelques journalistes curieux d'en savoir plus long sur ce film dont on dit que Jean Genet aurait collaboré de près aux dialogues: «Pourquoi au Québec, pourquoi en anglais et pourquoi des femmes?»

«Au Québec pour des raisons politiques, en anglais pour des fins de rentabilisation et d'amortissement du coût de production, des femmes pour l'émotion». Se qualifiant lui-même de situationniste, c'est-à-dire partisan d'un mouvement intellectuel qui occupe en France une position marginale, Pierre-Alain Jolivet nous tient un discours théorisant et gauchisant qui parle d'un cinéma et d'un théâtre français entièrement contrôlés par le gouvernement et de l'impossibilité de produire le film en France, compte tenu de ses opinions politiques et de celles de Genet. Il dit aussi que, la France ayant refusé le film, il ne voit pas pourquoi il se montrerait plus royaliste que le roi et essayerait d'imposer une langue que son pays «n'est même plus en mesure de défendre. Surtout quand on sait à quel point le marché international est anglais.»

Louise Marleau en prisonnière dans le film «Black Mirror» tourné par Pierre-Alain Jolivet à l'ancienne prison des Plaines d'Abraham à Québec. Le film est basé sur une pièce de Jean Genet, «Haute-Surveillance», où M. Jolivet a remplacé les personnages masculins par des femmes. (Photo Louise Bilodeau)

Nous sommes plusieurs autour de la table dressée dans l'immense salle-réfectoire de la bâtisse où, chaque jour à trois heures, un traiteur apporte plats chauds, fromages, vin et café à l'équipe de *Black Mirror*. Ce jour-là, on tourne une scène qui fait suite à une tentative de suicide d'une des détenues, suivie d'une bataille générale. Sous des vêtements de matronnes, je reconnais une comédienne du Théâtre Expérimental des Femmes. Les autres parlent anglais. On nous montre des photos du tournage. Toutes des belles filles, je veux dire plastiquement belles et court vêtues. Des matronnes au dur regard. Du sang.

Nos manteaux sur le dos, nous sortons les mains des poches pour boire le vin. Il fait glacial dans cette pièce et l'atmosphère autour de la table n'est pas particulièrement chaude non plus. La réponse de Jolivet a laissé sceptique. Le petit homme aux cheveux

Suite à la page 40

Les FILMS du CRÉPUSCULE présente
Strass Café
Un film de LÉA POOL
au CINÉMA PARALLÈLE, 3682 St-Laurent
du 8 au 14 décembre
Pour information: 849-2477

Françoise Chartrand présente
"...le groupe le plus **authentique** de musique indoaméricaine".
CALCHAKIS
le lundi 8 décembre à 20h30
billets 5$ 7$ 9$ 12.50$
en vente PdA, Montreal Trust PVM, Sauvé Frères, Archambault Musique
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9 842-2112

Les Productions de la Chouette **PRÉSENTENT** 14 ANS Adultes
T'étais belle avant
Un regard sur la séduction et sur le strip-tease dans les petits bars enfumés...
Au même programme
On nous appelle les nains
Les nains seront-ils toujours des objets de curiosité?
Sem.: 7h15-9h15 Dim.: 1h15-3h15-5h15-7h15-9h15
Ouimetoscope 2 BEAUDRY
1204 est, rue Sainte-Catherine tél: 525-8600

"Au-delà des images et du spectacle d'une immense richesse visuelle, Zeffirelli retient autre chose de plus important: sa foi." — CINEMA
"Zeffirelli se distingue des autres cinéastes pour avoir allié le récit humain à la super-production." — VARIETY
KARIM présente une réalisation de SIR LEW GRADE
un film de
FRANCO ZEFFIRELLI
Jesus de Nazareth POUR TOUS
avec ROBERT POWELL dans le rôle de JÉSUS et OLIVIA HUSSEY dans le rôle de MARIE
EN SPECTACLE COMPLET DE 4 HEURES ET DEMIE.
ENFANTS 14 ANS et MOINS $1.50 | PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES...277-3125
RIVOLI 2
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
TOUS LES JOURS À 2.00 & 7.00 P.M.

SAUVE QUI PEUT LA VIE 18 ANS
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

POUR TOUS
LA BANQUIÈRE
UN FILM DE FRANCIS GIROD MUSIQUE DE ENNIO MORRICONE
desjardins 2 ASTRE 2

L'Office national du film présente
La Nuit de la poésie 1980
Un film de Jean-Claude Labrecque et Jean-Pierre Masse.
Horaire : tous les jours à 13h, 15h, 17h, 19h et 21h
Office national du film du Canada | National Film Board of Canada

st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222
Le film est d'une ampleur et d'une somptuosité impressionnante. MARCEL MARTIN, ÉCRAN
Ambitieux, SIBERIADE l'est à plus d'un titre. LUC PERREAULT, LA PRESSE
Prix Spécial du Jury Cannes
POUR TOUS
SiBeRiade
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141
Scénario Andrei MIKHALKOV-KONTCHALOVSKI
Horaire: 12.30 - 16.15 - 20.00

POUR TOUS
PETER SELLERS
SHIRLEY MacLAINE
"BIENVENUE MISTER CHANCE"
(BEING THERE)
9e SEMAINE
Sem.: 7.00 - 9.20. Sam., dim.: 2.00 - 4.30 - 7.00 - 9.20.
CREMAZIE
ST-DENIS CREMAZIE 388-4210

Au BERRI seulement, Représentation supplémentaire Samedi à 11:00 P.M.
18 ANS
Laura LES OMBRES DE L'ÉTÉ
un film de DAVID HAMILTON
COMPLÉMENT DE PROGRAMME À CHAQUE CINÉ.
BERRI 1 | ODEON 2 - LAVAL
ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115 | CENTRE 2000 BL ST-MARTIN 687-5207
JEAN-TALON | BROSSARD 3
2 RUES à L'EST de PIE IX 725-7000 | MAIL CHAMPLAIN 465-5906

LE NOUVEAU FILM DE BERTRAND TAVERNIER
POUR TOUS
UNE SEMAINE DE VACANCES
NATHALIE BAYE MICHEL GALABRU GÉRARD LANVIN / UN FILM DE BERTRAND TAVERNIER / PHILIPPE NOIRET
2e SEMAINE! Le PARISIEN 4 480 STE-CATHERINE O. 866-3856 1.20, 3.15, 5.10, 7.05 & 9.00,

LE PLUS GRAND AUTEUR DE COMÉDIE JOUÉ PAR LE PLUS GRAND ACTEUR COMIQUE!
LOUIS DE FUNES dans L'AVARE POUR TOUS
L'AVARE de MOLIÈRE, un film de LOUIS DE FUNES et JEAN GIRAULT produit par CHRISTIAN FECHNER
avec Bernard MENEZ, Claude GENSAC, Michel GALABRU, Guy GROSSO, Michel MODO
3e MOIS! Le PARISIEN 3 480 STE-CATHERINE O. 866-3856 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.30

"UNE OEUVRE ACCOMPLIE DE DINO RISI ... UN HUMOUR DÉLICIEUSEMENT CORROSIF!" — Francine Laurendeau, Le Devoir
UN FILM DE DINO RISI
VIVAFILM PRÉSENTE
UGO TOGNAZZI
VITTORIO GASSMAN
DANS UN FILM DE DINO RISSI
au nom du peuple italien
AVEC LA PARTICIPATION DE YVONNE FOURNEAUX
PRODUCTION EDMONDO AMATI
TECHNICOLOR
3e Semaine! ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053 SAM. & DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, SEM. 7.30 & 9.30.

Le chef-d'oeuvre de STANLEY KUBRICK
ORANGE MÉCANIQUE
STANLEY KUBRICK
DRANGE: Sem: 9:20. Sam: 4:35 - 9:20. Dim: 4:35 - 9:20. CHIEN: Sem: 7:00. Sam: 7:00, Dim: 2:15 - 7:00
aussi AL PACINO dans UN APRES-MIDI DE CHIEN
18 ANS adultes
Cinéma 7e art 722 0302 3180 rue BÉLANGER

LE RESNAIS: MAGISTRAL! 3e mois! Richard Gay, Le Devoir
POUR TOUS
GÉRARD DEPARDIEU NICOLE GARCIA ROGER-PIERRE
PRIX SPÉCIAL du JURY FESTIVAL CANNES 80
Représentation supplémentaire Samedi à 11:45 P.M.
MON ONCLE D'AMÉRIQUE
RÉALISATION ALAIN RESNAIS SCÉNARIO JEAN GRUAULT
avec la collaboration du Prof. HENRI LABORIT
BERRI 2 ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115
Toute la sem.: 12.40 - 2.50 - 5.10 - 7.30 - 9.40.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

SAMEDI, le 13 décembre 1980 à 17 heures

LA HARPE ET L'INTÉGRAL DES QUATUORS AVEC FLÛTE DE HAYDN

Timothy Hutchins
Dorothy W. Masella
Raphael Masella
Denise Lupien
Robert Verebes
Thérèse Motard

ENTRÉE LIBRE

Concert commandité par
LA GUILDE DES MUSICIENS DE MONTRÉAL

Musica camerata montreal

CITADELLE ■ 2085 RUE DRUMMOND STREET

---

les rêves sont comme des

3 DERNIÈRES

chutes

13 NOV au 8 DEC 20h.30

CLAUDE GAI CHANTAL AUBRE
JEAN-PIERRE MÉNARD

SALLE FRED-BARRY 253-8974
Théâtre de création, 4353 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec.
Métro Papineau – Autobus 34 (10 minutes)

Un Nouvel Atelier Boutique
'TISSAGE'

Vêtements Originaux
Tissés à la Main
en Mohair, Laine et Soie

ouvert mardi au vendredi de 10 h à 18 h
samedi de 10 h à 17 h

1522 Sherbrooke ouest 933-6110

La Régie de la Place des Arts
en collaboration avec
la Banque nationale du Canada
présente

Petite ville deviendra grande

Une nouvelle production de la compagnie **Le Carrousel.**

Théâtre pour enfants
de 5 à 10 ans
Les samedis
11, 18, 25 octobre
1, 8, 15, 22, 29 novembre
6 et 13 décembre 1980
Piano nobile
13h30 et 15 heures
Billets: $1.25

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

LE THÉÂTRE NATIONAL POUR ENFANTS
direction générale LES PISSENLITS jeux vrai y'autreault

vous invite à l'avant-première

Le Petit Prince
de ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

avec la collaboration de
PRATT & WHITNEY AIRCRAFT DU CANADA LTÉE

LE DEVOIR et **ciel mf-98.5**

LE MERCREDI 17 DÉCEMBRE à 20 h
au THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts

TIRAGE 125 paires de billets

Remplissez ce coupon et faites parvenir avant le 9 décembre 1980 à: Les Pissenlits, 259 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, H2X 3N3, Qué.

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

CODE POSTAL ..... TÉL ..... L.D.

125 gagnants. 2 billets/gagnant. tirage: 10 déc. Publication des noms des gagnants le 11 décembre 1980

---

le Groupe Nouvelle Aire
DANSE CONTEMPORAINE
AVEC LE CONCOURS DES PERCUSSIONS MC GILL

PRÉSENTE
TROIS NOUVELLES OEUVRES
DONT
LA TRILOGIE DE LA MONTAGNE
CRÉATION ÉPOQUE / LONGTIN / RAJOTTE

SALLE D.B. CLARKE UNIVERSITÉ CONCORDIA
1455 OUEST DE MAISONNEUVE (MÉTRO GUY)
DU 10 AU 14 DÉCEMBRE 80 SOIRÉE 20 h 30
LES 13 et 14 DÉCEMBRE 80 MATINÉE 14 H 30
PRIX $5.00. RÉSERVATIONS TÉL.: 286-9697

Le Centre d'essai des auteurs dramatiques
présente

Gens du silence
de Marco Micone

lecture / spectacle dirigée par Alain Grégoire
dimanche, le 7 décembre, à 15h30
à l'école John F. Kennedy
3030 est, rue Villeray, Montréal
pour informations: (514) 524-3059

Cead

Une production de la Régie de la Place des Arts
en collaboration avec les cognacs Courvoisier

Conférences Courvoisier sur l'art

le 7 décembre, à 11 heures
Michel Ragon*
professeur à l'École nationale supérieure des Arts décoratifs, Paris

Utopies architecturales ou avenir de l'architecture

Certains ouvrages de Michel Ragon sont en vente à la Boutique de la Place des Arts. Le conférencier vous y attendra après la conférence pour une signature de livres.

Billets: $1.50 — Café et brioches $1

*Michel Ragon voyage par **Air France**

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Université de Montréal
Faculté de musique

La Faculté de musique présente

dans le cadre des Chaires du cinquantenaire de l'Université de Montréal

ITINÉRAIRE ACOUSMATIQUE

conférence et diffusion d'oeuvres électroacoustiques de

Francis Dhomont
compositeur et professeur invité

Le mardi 9 décembre 1980

à 20:30

2375, chemin de la Côte Ste-Catherine
Salle 1020

Entrée libre

Studio de Musique Ancienne de Montréal
Direction artistique: Réjean Poirier et Christopher Jackson

7ième Saison/1980-81

Abonnez-vous à cette magnifique série ou offrez-la en cadeau des Fêtes!

le 14 décembre CONCERT HAENDEL choeur et orchestre
le 8 mars CONCERT BACH Magnificat et 3ième suite
le 5 avril CONCERTOS pour un et deux CLAvecins de BACH

Ces trois concerts ont lieu à 20 h 30 à l'église St-Viateur d'Outremont (coin Laurier et Bloomfield)

ABONNEMENTS: adultes $15.00
étudiants et âge d'or **$7.00**
BILLETS: adultes **$6.00**
étudiants et âge d'or **$3.00**

en vente chez: **Ed. Archambault,** 500 est rue Ste-Catherine
International Music Store, 1334 ouest rue Ste-Catherine
Maxi Musique, 276 ouest rue Sherbrooke
au guichet le soir du concert

pour commande postal adressez au
SMAM
412 est boul. St-Joseph, Appt. 1, Mtl.

Soirée de clôture
des Fêtes du Centenaire
de l'Hôpital Notre-Dame
Sous la présidence
Du Ministre de
l'Éducation du Québec,
Monsieur Camille Laurin

9ème Symphonie de Beethoven
Orchestre Symphonique de Montréal
(directeur artistique Charles Dutoit)

Direction
Franz-Paul Decker

Dimanche
14 décembre 1980
20 h 00

Solistes:
Lois Marsh, soprano
Gabrielle Lavigne, mezzo-soprano
Mark DuBois, ténor
Stephen West, basse
et les choeurs de l'OSM

Billets en vente:

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Prix: $15.00, $10.00 et $7.00

Grâce à la participation de la Compagnie Internationale de Papier du Canada cip

---

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

Christina Petrowska-Brégent pianiste
et **l'Ensemble de la SMCQ**
direction Serge Garant

- **Luis de Pablo,** Affettuoso
- Concierto da Cámara *
- **Tristan Murail,** Mémoire/Érosion *1
- **Xavier Darasse,** Per sonare *2

* : PREMIÈRE CANADIENNE

1- GIULIO MASELLA, cor solo
2- GUY ARCHAMBAULT, trompette
EMIL SUBIRANA, trombone
ROBERT M. LEROUX, percussion

jeudi 11 décembre
salle Pollack, 20h15

billets 6$ / étudiants 3$

réservations 739.5329
(lundi au vendredi, de 13h à 16h)

---

25 ANS DE MÉTIERS

Salon des Métiers d'Art du Québec
Du 5 au 20 décembre 80, Place Bonaventure, Montréal

---

théâtre du rideau vert
direction: **yvette brind'amour** **mercedes palomino**

PROLONGATION DU 7 AU 13 DÉCEMBRE

La femme de paille

suspense de *Catherine Arley*
mise en scène Yvette Brind'Amour

Septimiu Sever *Sophie Clément*
Jean Marchand *André Lemieux*

conception visuelle *François Barbeau* *Guy Beausoleil* *Alain Tanguay*

Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford

4664, rue St-Denis
Tél. **844 1793**

Orchestre Civique de Montréal
Montreal Civic Orchestra

OCM

CONCERT

le jeudi
11 décembre 1980 à 20h30

La Citadelle
2085, rue Drummond

Entrée gratuite

Thursday
December 11th
8:30 p.m.

The Citadel
2085 Drummond St.

Free admission

chef d'orchestre — Jacques Clément — conductor
Haydn — Schubert — Saint-Saëns

878-9680

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL

AUDITIONS 1981-1982

Les 16, 17 et 18 janvier 1981

La date limite des inscriptions pour les auditions est le 23 décembre 1980.
Le diplôme d'études collégiales est exigé des candidats. Ils doivent l'obtenir avant septembre 1981.

Renseignements: Conservatoire d'art dramatique de Montréal
100, rue Notre-Dame est
Montréal H2Y 1C1
Tél. (514) 873-4283

Les cours sont gratuits.

Ministère des Affaires culturelles
Direction des conservatoires de musique et d'art dramatique

Alexandre Hausvater

Vers un théâtre éclaté

par Jacques Larue-Langlois

Image saisissante de cette nef des fous qu'est le plateau de «Métamorphoses», d'après Kafka, dans la mise en scène qu'en a réalisée Alexandre Hausvater, au Théâtre de Quat'Sous. (Photo Francisco)

SI on vient au Théâtre de Quat' Sous pour voir une version linéaire de *La Métamorphose* qui soit très proche du texte de la nouvelle de Kafka, on sera déçu, prévient le metteur en scène Alexandre Hausvater. Il s'agit en fait d'une toute autre chose, qui n'est même pas une adaptation, ni une transposition scénique de la nouvelle: il s'agirait plutôt d'un *take off* sur Kafka. Tous les personnages qui habitent le conscient de Grégor Samsa, ce héros de la nouvelle qui s'éveille un matin changé en cloporte, sont vivants, sur scène, et aussi importants que lui. Il s'agit pour nous d'explorer une matière, dans cette nouvelle, qu'on ne voit peut-être pas à la lecture de l'original.»

Le spectacle, qui tient présentement l'affiche du Quat' Sous, constitue la deuxième tentative d'Hausvater de mettre en scène une version théâtralisée de *La Métamorphose*. L'an dernier, au Manhattan Theatre Club, off Broadway, il avait monté une adaptation directe de la nouvelle par le scénariste Steven Berkoff. Il s'agissait d'un essai très littéraire de transposition directe à la scène, alors que la production actuelle se rattache davantage au théâtre total: jeux, musique, chant, danses, liens poétiques ou dramatiques appuyant une image théâtrale.

Pour Alexandre Hausvater, Kafka est un visionnaire qui fait précéder les changements et les métamorphoses sociales d'un éclatement de la cellule familiale. «L'individu brise toutes relations traditionnelles, morales ou religieuses avec son entourage parce qu'il ne peut plus fonctionner dans cette cellule. Dans la logique de Hegel, dont Kafka était un admirateur, ce premier bris n'est que la manifestation initiale du rêve de chaque individu de briser l'État. Après le choc du changement, Grégor Samsa parvient à s'habituer à sa nouvelle condition, comme nous nous habituons tous à apprendre, dès le saut du lit, l'avènement d'un nouveau dictateur ou le récit d'une nouvelle horreur humaine.»

Les personnages de la production courante de *Métamorphoses* sont des archétypes, sans passé ni avenir et le drame familial que constitue la métamorphose d'un des leurs est moins important que leur attitude, leur réaction devant l'isolement dans lequel se plonge Grégor pour dépasser sa condition quotidienne de commis-voyageur.

Animateur du *Montreal Theatre Lab* de 1974 à 1979, Alexandre Hausvater, Roumain d'origine, est en phase de recyclage dans le théâtre d'expression française. Ce qui l'attire avant tout du côté français de la production théâtrale c'est la qualité des comédiens francophones du Québec, pour lui bien supérieurs aux comédiens anglo-canadiens ou américains. Il a travaillé quelques années à New York où il lui était finalement devenu impossible de vivre tous les jours. Montréal constitue pour lui une nouvelle étape où il trouve que l'énergie créatrice a des racines collectives québécoises.

Cet apatride est né à Bucharest, en Roumanie, en 1947. Acteur enfant dans son pays dès l'âge de cinq ans, il accompagna ses parents en fuite à Vienne avec de faux papiers, en 1960. Il fit son lycée à Edimbourg, en Écosse puis ses études théâtrales en Israël avant de faire une thèse sur Synge, auteur du *Baladin du monde occidental*, à Dublin, en Irlande, en 1969. Après avoir monté la pièce en question avec 25 fermiers analphabètes qu'il était allé cueillir sur une île isolée de la côte, il dirigea, pendant deux ans le théâtre Peacock, de la capitale irlandaise.

Entré au Canada comme professeur de théâtre à McGill, il quitta rapidement cette institution et se mit à voyager partout sur le territoire canadien. «Produit à la fois d'un pays de gauche (la Roumanie) et d'un pays de droite (Israël) je me retrouve ici devant un relatif apolitisme généralisé et mon rêve est d'établir une compagnie internationale de théâtre dans une ville comme Montréal.» Pour le moment, la production de *Métamorphoses*, dont il assure la mise en scène est entièrement autogérée et le Théâtre de Quat'Sous n'en est que l'hôte.

«Je préconise, proclame-t-il, une vision totale du théâtre qui n'hésite pas à mélanger tous les niveaux d'interprétation scénique. Pour faire du théâtre, il faut ouvrir les portes et comprendre ce qui se passe dans le monde. L'avènement du cinéma puis de la télévision ont forcé le théâtre à proposer autre chose que des histoires strictement linéaires. Je veux vivre une expérience de théâtre total, sans limites aucunes quant au style de jeu ou de représentation.»

C'est ainsi que dans ces *Métamorphoses*, le métamorphosé lui-même, Grégor Samsa, n'est que le centre du spectacle total qui tente de traduire les ombres et les nuances de l'oeuvre de Kafka, n'hésitant pas, par exemple, à y adjoindre les images d'un monde en pleine métamorphose où les silences, les cris et mêmes les objets inanimés prennent une dimension importante. En fait, deux métamorphoses se déroulent parallèlement dans deux espaces-temps différents: pendant que Grégor se meut dans le temps «destinée», dans le temps immémorial, la société qui l'entoure, le piétine et le heurte, change dans le temps historique. Ramené à une portée humaine, cela se traduit en mouvements de société, de politique, de systèmes.

C'est pour faire passer des émotions à travers une structure très forte, presque rigide, qu'Hausvater préfère recourir à des comédiens d'ici. «L'acteur américain, dit-il, a d'abord une personnalité physique d'action: il est flic ou voleur, du clan des bons ou de celui des mauvais. Quant à l'acteur anglo-canadien, il est plus intellectuel et sa vérité consiste à trouver, dans la vie, un exemple de ce qu'il a à faire sur scène puis à transposer le tout. Le comédien francophone d'ici joue un théâtre d'émotion qui ne peut être représenté sans être senti soit au niveau du personnage soit à celui de l'atmosphère du spectacle.» C'est grâce à cette sensorialité dans le jeu des comédiens, combinée à un éclatement scénique et au recours à des disciplines d'expressions diverses qu'Alexandre Hausvater croit pouvoir atteindre ce qui constitue sa motivation première à faire du théâtre: toucher le public et au moins le pousser à se métamorphoser lui-même quelque peu.

À l'affiche du Quat'Sous jusqu'au 14 décembre, à 21 heures les lundis et mardis, à 23 heures les jeudis, vendredis et samedis et à 15 heures 30 les dimanches, *Métamorphoses* pourrait éventuellement se retrouver en tournée européenne, si tout marchait selon les vues de son metteur en scène. La distribution du spectacle comprend les comédiens Marc Béland, Markita Boies, Alain Fournier, Francisco, Dominique Le Grand, Claude Poissant, Mireille Thibault et Gil Tocco. Allan Crossman en a fait la musique et Iro Tembeck a réglé les chorégraphies. Décor, costumes et accessoires sont de Danielle Ross.

JAZZ: DISCOGRAPHIE-VI

par Gilles Archambault

PAS plus que dans le secteur de la musique dite contemporaine, l'avant-garde, la recherche n'ont en jazz une grande faveur. Il y a eu des exceptions, Coltrane, Coleman notamment. Encore qu'il ne faudrait pas exagérer. Ornette Coleman, par exemple, n'ayant même pas à l'heure d'aujourd'hui de contrat qui le lie à une compagnie de disque.

Free Jazz, New Music et formes nouvelles

Muhal Richard Abrams — *Young at Heart, Wise in Time* — Delmark 423; Spiral — Arista/Novus 3007.

George Adams — *Paradise Space Shuttle* — Timeless-Muse 322; *Sound Suggestions* — ECM 1-1141.

Air — *Air Lore* — Arista/Novus 3014; *Montreux* — Artista/Novus 3008; *Open Air Suit* — Arista/Novus 3002; *Time* — Nessa 12.

Barry Altschul — *You Can't Name* — Muse 5124; *Brahma* — Sackville 3021.

Art Ensemble of Chicago — *Full Force* — ECM 1167; *Nice Guys* —ECM 1126.

Albert Ayler — *First Recordings* — GNP Crescendo 9022; *Vibrations* — Arista/Free 1000; *Whitches & Devils* — Arista/Free 1018.

Gato Barbieri — *Togetherness* (avec Don Cherry) — Innter City 1009; *Hamba Khale* — Affinity 39; *Obsession* — Affinity 12.

Carla Bley — *Musique Mécanique* — Watt 9.

Paul Bley — *Alone Again* — Improvising Artists — 373840; *Open To Love* — ECM 1023; *Quiet* — Improving Artists 373839.

Hamiet Bluiett — *Endangered Species* — India Navigation 1025; *Birthright* — India Navigation 1030.

Arthur Blythe — *The Grip* — India Navigation 1029; *Metamorphosis* — India Navigation 1038; *In The Tradition* — Columbia JC 36300.

Lester Bowie — *Rope-A-Dope* — Muse 5081; *Fast Last* — Muse 5055.

Dollar Brand — *Children of Africa* — Inner City 3003; *Tears and Laughter* — Inner City 3031.

Anthony Braxton — *Duets* — Arista 4101; *Saxophone Improvisations* — Inner City 1008.

Gary Burton — *Dreams So Real* — ECM 1-1072; *Times Square* — ECM 1-1111.

Don Cherry — Don Cherry — Horizon 717; *MU First Part* — Affinity 8.

Ornette Coleman — *Body Meta* — Artists House 1; *Dancing in Your Head* — Horizon 722; *Great London Concert* — Arista/Free 2-1900; *Something Else* — Contemporary 7551; Tomorrow is the Question-Contemporay 7569; *Soapsyds, Soapsuds* — Artists House 6.

John Coltrane — *The Paris Concert* — Pablo 2308 217; *Afro-Blue Impressions* — Pablo 2620 101; *Giant Steps* — Atlantic 1311; *Love Supreme* — Impulse 77; *Live in Paris* — Affinity 24; *Coltranology* — Affinity 14; *Coltranology, v. 2* — Affinity 16.

Chick Corea — *ARC* — ECM 1-10009; *Delphi 1* — Polydor 6208; *Piano Improvisations* — ECM 1-1014; *Piano Improvisations, v2* — ECM 1-1020.

Larry Coryell — *Tributaries* — Arista/Novus 3017.

Creative Construction Company — *Creative Construction Company* — Muse 5071.

Jack DeJohnette — *New Directions* — ECM 1128; *Special Edition* — ECM 1152; *New Directions in Europe* — ECM 1157.

Eric Dolphy — *Berlin Concerts* — Inner City 2-3017; *Last Date* — Trip 5506; *Copenhagen Concert* — Prestige 2-24027; *Eric Dolphy* — Archives of Jazz 227.

Chico Freeman — *Beyond The Rain* — Contemporary 7640; *Chico* — India Navigation 1031; *Kings of Mali* — India Navigation 1035; *Spirit Sensitive* — India Navigation 1045.

(à suivre)

le théâtre de la marmaille
présente
"pleurer pour rire"
de Marcel Sabourin
les dimanches 7, 14, 21 et 28 décembre
à 13h30 et 15h30
au Studio de l'Annexe
de l'Ecole Nationale de Théâtre
360, rue Laurier (métro Laurier)
enfants: 2$, adultes: 3$
informations et réservations: 849-5469

l'orchestre de chambre de montréal
OCCMCO
au pupitre: Wanda Kaluzny
présente un concert
jeudi le 18 décembre, à 20:30 hrs.
à la Salle Pollack située au 555
ouest, rue Sherbrooke
programme
La symphonie no. 55
en mi bémol majeur,
de Haydn, le Concerto no. 1
pour flûte, de Mozart, Dance
of the Blessed Spirits, de Gluck
et la sérénade Opus 20, d'Elgar.
de Design for String Orchestra,
Barbara Jane Monk. Les solos par
Carolyn Christie.
Entrée libre
Venez nombreux.

CONCERTS & ARTISTES CANADIENS INC.
présente
PAUL TAYLOR DANCE COMPANY
PROGRAMME I — 11 - 12 décembre 20 h 30
AIRS — Musique: Handel
PUBLIC DOMAIN — Musique: J.H. McDowell
LE SACRE DU PRINTEMPS — Musique: Stravinsky
(The Rehearsal/La répétition)
PROGRAMME II — 13 décembre, 20 h 30
DUST — Musique: Poulenc
FROM SEA TO SHINING SEA — Musique: J.H. McDowell
ESPLANADE — Musique: Bach
Toutes les chorégraphies sont signées Paul Taylor
Billets $8 $10 $14 $16. En vente: Place des Arts et Montreal Trust PVM;
CHARGEX 935-0678 MASTERCHARGE
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Les Productions Germaine Larose présentent
BOOMERANG
à 18 h 30 au CONVENTUM du 2 au 21 décembre
284-9352
Enfin des réponses à vos inquiétudes secrètes! tout sur:
1- La vie intime des automobiles!
2- Les rêveries de nos grand-mères!
3- Les dangers des rencontres de 7e type dans les ascenseurs!
4- La relation entre les soupers de famille du dimanche soir et la fin du monde!
5- Les risques de la conduite automobile sur la route reliant Sainte-Agathe et St-Donat!

DouDou Rockhead
Le Paradis de...
1252 St-Antoine, w.
875-6227, 875-6232, 861-0657
Roue Doudou Boicel Productions Inc.
présente
La Force la plus puissante en jazz aujourd'hui
le pianiste
McCOY TYNER
et son quintet
Ce soir et dim.
• Mongo Santamaria
26 déc. - 3 janc.
Réveillon du jour de l'an en Salsa
avec le roi du Salsa
Mongo Santamaria
buffet, danse & concert
Billets $25.
réservez dès maintenant

AUX 4 SAISONS BAR
100 EST, AVENUE DES PINS
RÉSERVATIONS: 845-7277
DU 21 NOVEMBRE AU 14 DÉCEMBRE
8 DERNIÈRES
MÉTAMORPHOSES
D'APRÈS FRANZ KAFKA
CONCEPTION ET MISE EN SCÈNE ALEXANDRE HAUSVATER
GOETHE - INSTITUT MONTRÉAL

St. Lawrence Choir Dir. IWAN EDWARDS 80 Chœur St-Laurent 81
Chanson de Noël
Manon Le Comte
Harpe · Harp
MATHIAS POULENC RUTTER HOLST
SUNDAY 14th. DEC. 3.00p.m. St.Paul's Anglican Church
DIMANCHE le 14 DEC. 15h.00 44th. Ave., Lachine
MONDAY 15th. DEC. 8.30p.m. St-Patrick's Church
LUNDI le 15 DEC. 20h.30 460 Bld. Dorchester Ou.
$5.00 · $2.50 Students/Golden Age 695-7148
Etudiants/Age d'Or
Centre de Musique International Music Store

le musée d'art contemporain
présente
LE THÉÂTRE DE L'OEIL
marionnettes
regarde pour voir (8-12 ans) samedi 6 décembre représentations: 10 h 30, 14 h 30
à dos de soleil (4-8 ans) dimanche 7 décembre représentations: 10 h 30, 14 h 30
Horaire de l'autobus du musée:
À toutes les heures à partir de 10 h (sauf midi) à la station McGill et aux arrêts 167 de la CTCUM.
Billets GRATUITS disponibles le jour même au comptoir du musée, à 10h pour la représentation du matin, et à 13h pour celle de l'après-midi.
Cité du Havre
Tél. 873-2878

RISING SUN
Roue Dou Dou Boicel Productions Inc.
LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS
Le plus grand compositeur de blues aujourd'hui
WILLIE DIXON
et les Chicago Blues All-Stars
Dernier soir ce soir
• The Neal Brothers Blues Band du 9 au 14 décembre
• Réveillon du jour de l'an avec John Lee Hooker
SOLEIL LEVANT
286 ouest, Ste-Catherine
861-0657 8hPM à 3hAM

LE THÉÂTRE NATIONAL POUR ENFANTS
LES PISSENLITS
vous présente
Le Petit Prince
de ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY
avec la collaboration de
PRATT & WHITNEY AIRCRAFT DU CANADA LTÉE
DU 17 AU 28 DÉCEMBRE
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
CES REPRÉSENTATIONS SONT AUTORISÉES EN VERTU D'UNE ENTENTE AVEC M. JOSEPH TANDET DÉTENTEUR EXCLUSIF DES DROITS DE REPRÉSENTATIONS POUR TOUS LES PAYS
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Mardi et mercredi à l'OSM
Charles Dutoit
Ce concert est commandité par la Banque Royale du Canada
Bartok
Les Concerts Gala
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Florence Quivar, mezzo-soprano
Aage Haugland, baryton
Armas Maiste, pianiste
Louis-Philippe Pelletier, pianiste
Louis Charbonneau, percussion
Robert Leroux, percussion
Concerto pour deux pianos, percussion et orchestre
Le château de Barbe-bleue
9-10 décembre
$4.50 à $12.50
Lynn Harrell
Conlon—Harrell
Les Grands Concerts
Ce concert est commandité par la compagnie BP Canada
James Conlon, chef d'orchestre
Lynn Harrell, violoncelliste
Morawetz: Dirge: Adagio
Chausson: Symphonie opus 20
Dvořák: Concerto pour violoncelle en si mineur
16-17 décembre
$4.50 à $12.50
Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardis et mercredis à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier
Renseignements Place des Arts: 842-2141
Billets à prix réduits pour groupes: 842-3402
Si disponibles à 19h 100 billets de dernière heure à $2.50
Orchestre symphonique de Montréal

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La Société des Artistes en Arts Visuels du Québec

ENCAN

d'oeuvres d'art

encanteur: François Beaulieu

Les oeuvres présentées sont signées:

SCOTT - CANTIENI - GERSOVITZ - DUMOUCHEL - RAPHAEL - TESTEAU - BRIANSKY - TAHEDL - MAROIS - SEGUIN...

MARDI, 9 DÉCEMBRE 1980

19:00 heures

3774 St-Denis (coin Roy), Montréal, 2e étage — 842-8955

---

revue québécoise sur les arts visuels

Cahiers 8

C.P. 1715
SUCC. ST.-LAURENT
MONTRÉAL H4L 4Z3

LE NUMÉRO: 2,00 $
ABONNEMENT: 6,00 $
(4 numéros)

Au pied des Laurentides...

Bouvier

GALERIE D'ART

PETITS FORMATS

Un tableau...
le cadeau de qualité!

Pellan, Jérôme, Bruni R.C.A., Rousseau Côté, Cantin, Belmar, Iacurto, Bellefleur, Bouchard, Korik, Fortin, M-Gagnon, Richard, Mauro, Carette, East, Barrett... et d'autres.

Jusqu'à dimanche soir

UMBERTO BRUNI, R.C.A.

15, rue de l'Église, Sainte-Thérèse,

sortie 23, autoroute 15
435-6531

Mercredi, 12 h à 18 h — Jeudi, vendredi: 17 h à 21 h.
Samedi, 12 h à 18 — Dimanche, 15 h à 20 h.

LA GUILDE GRAPHIQUE

À l'occasion des Fêtes une gravure originale d'Alfred Pellan

OUVERT AU PUBLIC
7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST
VIEUX-MONTREAL
844-3438

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE

Exposition
Aline Lalancette
jusqu'au 27 décembre

La liste des artistes canadiens comprend: Gordon Pfeiffer, Avrum Rosenthal, Viateur Lapierre, Marcel Favreau, Powell Trudeau, Vivian Walker, Fernand Lorion, George M. Rae, Ron Simpkins, R. S. Leduc, Eve Rell, Hélène Dubé, S. Chinneck, C.D. Maillet, Jocelyne Lortie, H.V. Pundleider.

EATON

HUGH JOHN BARRETT

L'EXPOSITION, QUI COMPREND LES ILLUSTRATIONS ORIGINALES DES LIVRES DE GILLES VIGNEAULT "LES QUATRE SAISONS DE PIQUOT" ET "À L'ENCRE BLANCHE" ET DE NOUVEAUX DESSINS SE TIENDRA JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE

Galerie LA MURÉE

839, rue Sherbrooke est
Montréal, Qué. H2L 1K6
Téléphone: 525-2675

mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 12 hres à 18 hres
samedi de 13 hres à 17 hres

GCG **la galerie d'art Clarence Gagnon**

GILLES BROWN

vous invite au Vernissage de l'Exposition des Oeuvres des

PEINTRES DE LA VIEILLE CAPITALE

MERCREDI, LE 10 DÉCEMBRE 1980
à 20.00 heures

À cette occasion seront exposés, des oeuvres choisies, des sculptures et des petits formats des artistes suivants:

ROGER CANTIN
ARISTIDE GAGNON
FRANCESCO IACURTO
MARIE LABERGE
R. LEHOUX-CÔTÉ
CLAUDE PICHER
ALBERT ROUSSEAU
ST-GILLES
JACUES ST-MARIE
BENOIT SIMARD
CLAUDE-A. SIMARD

1261 Bernard, Outremont — Inf.: 270-2962

Librairie
denizon
galerie

Exposition

Claude Beauchemin

du 9 décembre au 21 décembre

Vernissage
9 décembre à 19h

Heures d'ouverture:
mardi et mercredi de 12 à 21h
jeudi, vendredi et samedi de 10 à 21h
dimanche de 12 à 18h

347 est, rue Saint-Paul, Montréal
Tél.: (514) 866-2049

---

galerie jolliet

24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308

oeuvres sur papier 1980

de david bolduc
jacques hurtubise
paul lacroix
jean mcewen
richard mill
louise robert

et une sélection des dernières lithographies de joel shapiro

du 3 décembre au 20 décembre 1980

à venir
invitation un (serge murphy) et
guy pellerin) — du 27 déc. au 17 jan.
richard mill — du 21 jan. au 14 fév.
paul lacroix — du 18 fév. au 14 mars

n.b. le vernissage a lieu le samedi suivant le début de l'exposition

horaire
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21h00
et sur rendez-vous

nouvelle association
il nous fait plaisir d'annoncer l'association du sculpteur michel goulet avec la galerie jolliet.

EXPOSITION ATELIER

LOUIS-PIERRE BOUGIE

GRAVURES

du 3 au 15 décembre 1980
tous les jours de 14h à 22 h
3641 boul. St-Laurent

Sur rendez-vous **845-6473**

La Tauromachie

DALI

40 gravures originales

aussi:
Leonor Fini

«L'ŒIL»

4427 St-Denis • 282-1756
du lundi au samedi de 11 h. à 17 h. ou sur rendez-vous

---

l'image

POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE

GRAVURES

petits formats

Nous avons le plus grand choix.

4257, rue Saint-Denis, Montréal, 849-7976

---

atelier galerie laurent tremblay inc.

4809 Marquette, Montréal
Tél. 521-9438

Vous êtes invités à célébrer les sept années d'activités de la Galerie lors du déjeuner-vernissage, le dimanche 7 décembre 1980 à partir de 11 heures. Quarante-neuf artistes présenteront une de leurs oeuvres pour cet événement:

7 X 7

D. ARSENAULT
L. BÉLAN
I. BELLY
L. BENIC
G. BOISVERT
L.P. BOUGIE
S. BOURDON
K. BRUNEAU
M. CRAMER
J. CHARBONNEAU
P.J. COLLINS
R. CONNOLY
C. DAUDELIN
R. DEROUIN
R. DINEL
H. DUROCHER
M. DUSSAULT
A. DÉCARIE
G. EBER
M. FERRON
P. FRANTA
M. FORTIER
A. FOURNELLE
J. GARNIER
M. GUILBAULT
P. GENDRON
J. HUET
C. LAMARCHE
J. GAUGET LAROUCHE
P. LEBLANC
J.P. LEGROS
R. LACROIX
S. LEMOYNE
J. LEROUX GUILLAUME
C. MILLETTE
P. MONAT
D. MALO
J.P. MORIN
M.A. NADEAU
L. PAGÉ
R. PILON
G. PERRON
R. POULIN
S. PASQUIN
D. ROLAND
L. ROSE
C. TISARI
M. THÉORÊT
L. TREMBLAY
A. VAILLANCOURT

Depuis son ouverture en novembre 1973, l'atelier-Galerie a permis à 351 artistes (104 femmes, 274 hommes) d'exposer leurs oeuvres; elle est aussi descendue dans la rue à l'occasion d'événements populaires de toutes sortes.

La vente des oeuvres et de l'affiche contribuera au financement de la Galerie (en espérant sept vaches grasses après sept vaches maigres).

Les dimanches 14 et 21 décembre: déjeuners-rencontres.
21 décembre: Événement - Musique: André Angelini, Linda Tremblay

Mar. — mer. — jeu.: 13 h à 18 h. Ven.: 12 h à 21 h.
Sam. et dim.: de 11 h à 17 h.

EXPOSITION

JACQUES BLANCHET

DU 9 AU 19 DÉCEMBRE
VERNISSAGE LE 9 DÉCEMBRE À 20h

À L'OCCASION DE SES

50 ANS DE CARRIÈRE

BLANCHET INAUGURE UNE NOUVELLE

FORME D'ART

LA MOSAÏQUE DE CUIR ENCADRÉE

VOS YEUX SONT INVITÉS À PARTICIPER À UNE EXPÉRIENCE VISUELLE INÉDITE. VENEZ DÉCOUVRIR TOUT L'ART DE LA MOSAÏQUE DE CUIR ENCADRÉE

GALERIE LE GOBELET
8405 BOUL. SAINT-LAURENT
TÉL.: 382-2203

AVIS AUX MEMBRES
du
CONSEIL DE LA GRAVURE DU QUÉBEC

Le comité d'acquisition du Musée d'art contemporain se réunit

Le 12 déc. prochain

Tous les graveurs intéressés à soumettre des estampes au Musée d'art contemporain doivent envoyer

AVANT LE 9 DÉCEMBRE à 16h30:

— curriculum vitae
— diapositives des oeuvres présentées
— description de l'oeuvre: prix, dimensions, technique.

AU SOIN DE: **Paulette Gagnon**
Musée d'art contemporain
Cité du Havre
Montréal H3C 3R4
Tél.: (514) 873-2878

EXPOSITION
de GRANDS TABLEAUX

Samedi matin le 6 décembre à 9 h 30

Léo Ayotte
T. Harold Beament, r.c.a.
P.-Vanier Beaulieu, a.r.c.
Jean-Marc Blier
Robert Boucher
Harold-Charles Boyes
Yvon Breton
Umberto Bruni, a.r.c.
Gabriel Contant
Pierre-Gilles Dubois
Benoît EAst
Marc-Aurèle Fortin
Cécile Grondin Gamache
Giovanni Gerometta
Allan Harrison, r.c.a.
Richard Hétu
Francesco Iacurto, a.r.c.
Ladouceur
Pierre Legault
F. Delamare Papion
Françoise Pascals
Louis-Paul Perron
Gordon Pfeiffer
René Richard
Albert Rousseau
William Showell
Ron Simpkins
Tobie Steinhouse, r.c.a.
Louis Tremblay
Hubert van de Walle

du 6 décembre au 13 décembre

Heures d'ouverture:
Lun. Mar. Mer. 9.30 à 18.00 Jeu. Ven. 9.30 à 21.00
Sam. 9.30 à 17.00

GALERIE ALEXANDRE
1456 rue SHERBROOKE OUEST,
Montréal H3G 1K4 (514) 844-2593

---

l'imaginaire

Laissez-vous séduire par l'exposition

"VARIATIONS SUR UN CORPS"

interprétées par les estampes

de ***RAYMOND MORETTI***
"La Rue Saint-Denis"

et ***MICHEL MATHONNAT***
"Black is Beautiful"

L'exposition se poursuivra jusqu'au 20 décembre

1654 chemin St-Louis
Sillery G1S 1G9 — **418-688-1654**

merc. 11:00-18:00; jeu.-vend. 11:00-21:00; sam.-dim. 13:00-17:00

Le Magazine OVO vous invite à visiter ses nouveaux locaux. Du 9 au 20 décembre 1980, diverses activités vous en fourniront l'occasion:

EXPOSITION DE MAQUETTES ORIGINALES DE LIVRES DE PHOTOGRAPHIE

EXPOSITION ET VENTE DE CALENDRIERS ORIGINAUX

INAUGURATION DE NOTRE SERVICE DE LIBRAIRIE

DU 9 AU 20 DÉCEMBRE
DE 12 À 18 HEURES
Tous les jours sauf le dimanche

Le Magazine OVO
307 ouest, rue Ste-Catherine
Local 300, Montréal
Téléphone: (514) 849-6253
Métro Place des Arts

Peter Kern et l'avenir du cinéma allemand

par Norman Ethier

Invité par le Conservatoire d'art cinématographique de Montréal à venir présenter une série de films dans lesquels il joue un rôle important, Peter Kern était de passage à Montréal il y a dix jours. Présentée grâce à la collaboration de l'Institut Goethe, cette série intitulée: «Peter Kern: Portrait d'un acteur-réalisateur», retraçait les principaux moments de la carrière de cet acteur de talent. Dans une entrevue qu'il a bien voulu accorder au DEVOIR, Peter Kern nous entretient de sa profession, des réalisateurs avec lesquels il a travaillé et, bien sûr, du cinéma allemand.

Photo Jacques Grenier

VIENNOIS de naissance, Peter Kern a dans les yeux un peu de cette nonchalance des gens de Bavière où, dit-on, la vie est plus calme et plus douce que dans les autres états germaniques. Tellement douce d'ailleurs qu'il aurait pu y vivre à l'aise en poursuivant sa carrière d'acteur et peut-être, consécration suprême, rencontrer un jour la gloire sur les planches du célèbre *Burgtheater* de Vienne. Mais Peter Kern avait d'autres ambitions: «Un acteur de Théâtre, à Vienne, a de grandes chances de le demeurer toute sa vie. Je voulais élargir mes horizons, connaître d'autres gens, échanger avec eux des idées. C'est lorsque j'ai quitté Vienne pour Berlin, à l'âge de 18 ans que j'ai eu la chance d'être introduit dans le milieu du théâtre allemand et que j'ai fait les bons contacts».

À l'instar de Wilhelm Meister, Peter Kern a aussi parcouru les routes d'Allemagne, s'arrêtant un peu partout pour faire du théâtre. Darmstadt, Mannheim, Hambourg. Jusqu'au jour où Peter Lilienthal, ayant besoin d'un acteur pour jouer le rôle d'un serviteur dans son film *Jacob von Gunter*, lui offre la chance qu'il attendait. Grâce à ce rôle, il a pu rencontrer la plupart des nouveaux cinéastes allemands et jouer dans leurs films. Travaillant tour à tour avec des réalisateurs aussi célèbres maintenant que Rainer Fassbinder (*Fox et ses amis*), Hans W. Geissendorfer (*Le Canard sauvage, Le Manoir Steinstein*), H.J. Syberberg (*Ludwig: Requiem pour un roi vierge*) et Wim Wenders (*Faux Mouvements*», Peter Kern a, depuis dix ans joué dans plus de 20 films. Palmarès impressionnant pour un acteur aussi jeune. Et versatile. Car les styles et les façons de procéder changent avec les réalisateurs. «Syberberg, par exemple, est très différent des autres cinéastes. Il lui faut constamment du sang neuf. Ses films sont très fouillés, très complexes, avec plusieurs niveaux de signification... Il aime expérimenter, établir une interdépendance entre le son, l'image et le dialogue... C'est une démarche difficile à suivre et je m'étonne que sa dernière super-production *Notre Hitler*, qui dure plus de 7 heures, soit un succès commercial. Mais le public semble fasciné par ce qu'il fait.»

À propos de Syberberg, une question me brûle les lèvres: pourquoi une telle insistance sur des personnages historiques comme Adolf Hitler et Ldwig II de Bavière? Parce que, nous dit Peter Kern, les jeunes allemands connaissent peu ou mal leur histoire, en particulier la période hitlérienne qui n'a pas été enseignée dans les écoles. Aujourd'hui, il y a un besoin de savoir et plusieurs cinéastes, dont Syberberg, se sont donné pour mission d'informer le public à leur façon.

Et la censure? La question est évidemment délicate. Court silence. On se demande où je veux en venir. J'explique que dans un pays où, pour des raisons évidentes, les lois antiterroristes sont beaucoup plus strictes qu'ailleurs, l'observateur étranger peut s'étonner que des films comme *L'Honneur perdu de Katherina Blum* et *L'Allemagne en automne* soient produits et distribués. Peter Kern répond qu'en Allemagne, le cinéaste est libre de traiter le sujet qu'il désire de la façon dont il le désire. Seulement, il y a des règles à suivre lorsque le gouvernement, par le biais d'organisations pour la promotion du cinéma allemand, participe au financement d'un film. Il poursuit en disant que lorsqu'un réalisateur est subventionné par l'État, il doit s'en tenir rigoureusement au scénario qu'il a écrit. De plus, aucune étape de son projet ne peut être modifié en cours de route sans le consentement des autorités. Ici, le docteur Becker, directeur de l'Institut Goethe, qui assiste à l'entretien en qualité d'interprète, sent le besoin d'intervenir: «Il faut que cela soit bien compris, dit-il avec insistance. Une fois le projet en marche, les autorités n'interviennent pas dans ce que vous faites. Seulement le produit final doit être conforme à ce qui a été entendu au préalable». Et Peter Kern d'ajouter: «Il n'y a pas (en Allemagne) de censure comme en Ontario où l'on a fait des histoires à propos du *Tambour* de Schlondorff. C'était tout à fait stupide. Ce genre de chose n'arrive que dans des pays gouvernés par des dictatures militaires!»

Acteur devenu réalisateur, Peter Kern s'intéresse à tous les aspects du cinéma. L'an dernier, il a réalisé un documentaire sur les Philippines intitulé *Les Bateliers de la rivière Pagsanjan*. Il a fait ce film pour rendre hommage aux courageux bateliers Philippins qui, chaque jour, affrontent les torrents tumultueux de la virière Pagsanjan sur leurs pirogues remplies de touristes insoucjants.

«J'avoue que j'étais fatigué de rester chez-moi à attendre qu'on me propose des rôles. Je voulais en savoir plus sur ce qui se passe derrière la caméra, m'impliquer plus à fond à tous les niveaux de production... Un film, c'est comme un casse-tête, il faut qu'à la fin tous les morceaux s'insèrent bien les uns dans les autres. Chaque détail est important et contribue à la réussite finale. Par exemple, lorsqu'on a tourné *Le Canard sauvage*, d'après la pièce Ibsen, nous nous sommes réunis Bruno Ganz, Jean Seberg, Geissendorfer et moi-même puis, avons discuté et travaillé chaque personnage afin de donner une orientation précise au film. Une fois cela fait, nous savions très bien où nous allions.»

Selon Peter Kern, on ne peut plus parler de «nouveau cinéma allemand». Cette époque est révolue. Les Fassbinder, Schlondorff, Syberberg sont tous aujourd'hui bien établis. Grâce à eux, le cinéma allemand est en train de revivre l'âge d'or des années vingt, où les monstres sacrés qui avaient pour nom Murnau, Lang, Von Sternberg faisaient la pluie et le beau temps dans les studios:

«Il y a dix ans les producteurs méprisaient Fassbinder et lui jettaient des miettes. Aujourd'hui, on lui donne des millions pour faire ses films. Ce fut la même chose pour les autres. Maintenant, nos films obtiennent des succès commerciaux. Fassbinder tourne un autre film dont le titre sera *Cocaïne* et qui mettra en vedette Romy Schneider et Brett Davis, Geissendorfer prépare la version cinématographique du roman le plus difficile de Thomas Mann *La Montagne magique*. Wenders met la derrière main à *Hamett*, produit par Coppola. Nous assistons à une véritable explosion de créativité».

L'avenir s'annonce donc plus prometteur que jamais pour le cinéma allemand qui renoue avec la tradition des grands réalisateurs. Comme le souligne Peter Kern, ce sont maintenant les Américains qui viennent tourner dans les studios allemands après avoir attiré tant de grands cinéastes dans les leurs. Quand à nous, il reste à espérer que nous n'aurons pas à attendre trop longtemps avant de pouvoir visionner les chefs-d'oeuvre promis. Quand on pense que *Notre Hitler*, présenté simultanément à San Francisco et à New York il y a deux ans, n'a pas encore été montré à Montréal, il y a là de quoi se poser des questions. Si seulement les distributeurs...

L'UEQ et la société de perception

(Dans un communiqué qu'elle nous fait parvenir, l'Union des écrivains exprime sa réaction face à l'annonce de la création d'une Société de perception du droit d'auteur. Voici le texte de la déclaration de l'Uneq.)

La Société de gestion du droit d'auteur annonçait dernièrement son intention de convoquer une Assemblée générale de fondation dès le début du mois de décembre.

Le projet d'une telle société de perception n'est pas nouveau; il rejoint, en principe, les besoins déjà exprimés par les créateurs.

Cette Société de perception ne devrait cependant être officiellement fondée avant que toutes les parties intéressées et particulièrement les représentants des différents groupes de créateurs (écrivains, compositeurs, dramaturges, etc.) ne se soient entendus au préalable sur le genre de structure qu'il faut mettre sur pied et sur les principes de gestion et de contrôle, par les créateurs, de ladite Société.

L'Union des écrivains québécois a donc demandé à la S.g.d.a. de retarder l'Assemblée générale de fondation afin de permettre une concertation sérieuse et réelle entre les parties.

Les écrivains devront contrôler réellement et pleinement le secteur qu'ils constituent à l'intérieur d'une Société de perception polyvalente. L'Union des écrivains, avant de donner son aval au projet, devra obtenir des garanties satisfaisantes que ce principe sera respecté. Les échanges, à ce jour, entre la Sardec (Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs) initiatrice du projet de création d'une Société de perception, et l'Union des écrivains ne permettent malheureusement pas aux écrivains de s'engager dès maintenant.

L'Union des écrivains invite donc tous les intéressés à suspendre leur adhésion à la Société de perception jusqu'à ce que toute la lumière ait été faite sur le dossier.

6 et 7 décembre
EXPOSITION ET VENTE
D'OEUVRES D'ART CANADIENNES
(provenant de collections privées et de successions)
À L'HÔTEL RITZ CARLTON, SALON RITZ CARLTON

A.Y. JACKSON, C. KRIEGHOFF, R. PILOT, A. ROBINSON, J.P. DALLAIRE, M.A. FORTIN, EMILY CARR, J.P. RIOPELLE, RENÉ RICHARD, A. GUILLAUMIN, LAWREN HARRIS, CLARENCE GAGNON, F.S. COBURN, A. LISMER, GOODRIDGE-ROBERT, J.P. LEMIEUX, A. SHERRIFF-SCOTT, F. VARLEY, A. PELLAN, M. CULLEN, DANIEL JAUGEY, FERNAND TOUPIN, J.W. PHILLIPS, L. BELLEFLEUR, APPEL, J.E.H. MacDONALD, TOM THOMSON, S. COSGROVE, R. GISSING, HENRI MASSON, W. KURELEK, H.R. PERRIGARD, TEX LECOR, L. PAUL PERRON, GÉRARD TREMBLAY, ALBERT ROUSSEAU, GILLES GINGRAS, TOM FORRESTALL, MARIO MAURO, DAVID BROWN, PIERRE HENRY, GORDON PFEIFFER, C. DUPUIS-MAILLET, PETER CORBETT, RAYMOND BOURQUE et plusieurs autres

SAMEDI, 6 DÉCEMBRE DE 11h00 à 18h00
DIMANCHE, 7 DÉCEMBRE de 11h00 à 20h00 (Exposition seulement)
La vente aura lieu sous la direction de la Galerie
DOMINION CORINTH LTÉE
Château Laurier — 1 rue Rideau
Ottawa, 613-235-9955

Galerie TREIZE13
ARTISTES DE LA GALERIE
petits formats
Bellefleur, Charron, Dumouchel, Gauvreau, Juneau, Laporte, Savoie, Tétreault, Bellerive, S. Delaunay, Duruz, Giguère, F. Koenig, Lemoyne, Séguin, G. Tremblay, Carreau, Demers, Forget, Horvat, Lavoie, Magrini, Simonin, R.M. Tremblay
jusqu'au 24 DÉCEMBRE
4015, rue Drolet, Montréal, Québec
H2W-2L3 tél. 514-288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

galerie frédéric palardy
1170, rue Victoria
St-Lambert, Québec
Téléphone (514) 465-3337
EXPOSITION
PETITS FORMATS
P.V. Beaulieu, r.c.a., G.S. Gecin, M. Hénaut, J.-P. Jérôme, r.c.a., E. Lachapelle, P. Livernois, R. Nadon, F. Toupin, r.c.a., C. Bussières, L. Bellefleur, Y. Trudeau, r.c.a.
jusqu'au 14 décembre 1980
Lun. au Merc. de 9h à 18h. Jeu. et ven. de 9h à 21h. Sam. 9h à 18h. Dim. de 13 à 17h.

Phillips
Ward-Price
Nos spécialistes arrivent à Montréal.
Les spécialistes de nos galeries de Toronto seront à Montréal le 17 et le 18 décembre. Ils se feront un plaisir d'évaluer les biens que vous desirez d'être inclus dans nos prochaines ventes aux enchères et d'en discuter avec vous.
Si vous avez de la porcelaine européene ou des objets d'art orientaux que vous aimeriez vendre aux enchères, veuillez téléphoner au (514) 842-1803 pour un rendez-vous. Cette service est gratuit.
Spécialiste pour la porcelaine européene: Sheldon Parks
Spécialiste pour les objets d'art orientaux: Jack Kerr-Wilson

Un grand vase de sevres au fond bleu de roi. 19ième siècle. Ht: 94 cm vendu $2,100.00
Toronto, 76 Davenport Road, Toronto, Ontario M5R 1H3, Tel: (416) 923-9876
Phillips
Représentante à Ottawa: Mme Judie Belyea, 345, promenade Island Park, Ottawa (Ontario) K1Y 0A6, (613) 722-0882
Commissaires-priseurs internationaux
480 St. François Xavier, Montréal, Québec H2Y 2T4 (514) 842-1803
Maison fondée à Londres en 1796

EXPOSITION
PIERRE HENRY
DU 10 DÉC. AU 19 DÉC.
VERNISSAGE LE 10 DÉC. DE 19:30 À 22:30

GALERIE ART & STYLE
896 rue SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL
TÉL. 849-2598

EXPOSITION
Peintures récentes de
YVES RAJOTTE
jusqu'au 14 décembre
Maison Benjamin-Papineau
5475 boul. Saint-Martin
Chomedey, Laval. Tél.: 681-6323
ouvert tous les jours de 9h à 21h

oeuvres récentes
peintures de
LOUIS BELZILE
HENRIETTE FAUTEUX-MASSÉ
raku de
MONIQUE FERRON
gravures de
MONIQUE VOYER
jusqu'au 14 décembre
galerie ARS NOVA
304 est, rue Notre-Dame Tél. 861-5315
Métro Champs de Mars, à côté du Château Ramzay
du mar. au sam. de 11h30 à 17h, dim. de 13h à 17h

exposition
Peintures à l'huile
oeuvres importantes

Antry
Peintre de l'École de Paris
L'exposition se poursuivra jusqu'au 14 décembre
galerie Colbert
1396A ouest, Sherbrooke (face au musée des Beaux-arts) Tél.: 843-8777
Heures d'ouvertures: Merc. 10 h à 18 h, jeu., ven., de 10 h à 21 h, sam.: de 10 h à 17 h. Dim. de 13 h à 17 h

Du sucre dans votre musée

par René Viau

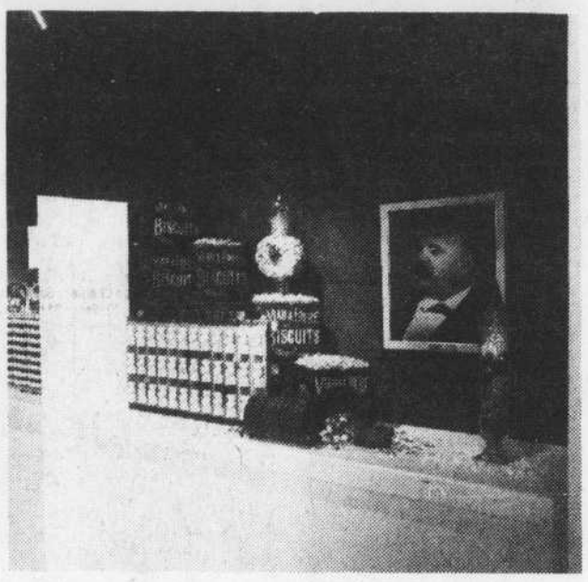

BISCUIT, biscuit..! Ce quolibet remonte à mon enfance. «Es-tu parent avec les biscuits Viau...?» La question revenait comme une litanie. Non, je n'étais pas de la dynastie des «Whippet». Ce Whippet au chocolat qui s'appelait le biscuit Village avant de devenir la marque de commerce de Viau & Frères. C'est de l'empire bâti dans la biscuiterie par Charles-Théodore Viau au siècle dernier et de mille et autres choses toutes aussi sucrées que nous entretient la «succulente» exposition intitulée *Sucre d'Art* et qui se tient au Musée des Arts Décoritifs de Montréal, le Château Dufresne, jusqu'au 15 janvier prochain. On y verra là de quoi se rincer l'oeil et se sucrer le bec.

Ici, les patissiers se font artistes ou poètes. Dans de délirants chef-d'oeuvre demiurges et fugaces, on transcende dans la farine, le blanc d'oeuf, la crème et la pâte d'amande. Art rabelaisien dédié aux gloires de la société du paraître, la gourmandise architecturale des patissiers qui «montent» des pièces à coup de savantes illusions succède aux modestes moulages en sucre d'érable traditionnels. Car au Québec, don-don-dondaine, le sucre c'est avant tout la cabane à sucre. Et ce thème éternel qui a fait la fortune de bien des artistes de second ordre est ici parfaitement illustré. Le *Sucre d'Art* ce sont aussi cette fiesta de friandises-décors, folles et colorées, objets mexicains fabriqués là-bas à l'occasion de la Fête des Morts. Ce sont aussi d'autres monuments à croquer, gâteaux-délires fabriqués par des groupes ethniques représentant quinze pays. C'est enfin un bataillon de friandises et confiseries manufacturées au Canada ou importées regroupées dans le cadre «fin du siècle» fastueux du Château Dufresne.

Le sucre, régal du palais depuis notre tendre enfance devient ici régal pour les yeux accompagnant les fêtes traditionnelles. C'est toute cette féérie qui en découle qu'a voulu montrer l'exposition en faisant le lien avec la vie quotidienne. Bien sûr, les particuliers n'ont que peu recours aux gâteaux fous. Les gâteaux délires marquent les circonstances exceptionnelles de cette vie quotidienne: mariages, baptêmes, anniversaires mais on les retrouve à des banquets collectifs chez tous ceux qui soignent leur image de marque. Crèche de Noël, sculptures esquimaudes, jeux d'échecs, arche de Noé, ville miniature et même l'hôtel Royal York de Toronto font ici partie de ces phantasmes comestibles, chefs-d'oeuvre en pastillage, sucre soufflé, tiré, coulé et glace royale témoins d'une créativité oubliée. Ici, le sucre est sculpté. La meringue et la crème au beurre remplacent l'acier ou le marbre; les colorants alimentaires l'aquarelle. C'est un art incroyable, élitaire d'inspiration multiple et ces «Palladio de la galette» n'ont pas les résonnances populaires et folklorique des objets en sucre d'érable d'autrefois accompagnés de leur moule.

Ces objets très représentatifs d'une tradition en voie de disparition ont été coulés à partir de l'exceptionnelle collection des moules anciens prêtée par M. Charles P. de Volpi. La tradition orale veut que l'acériculture soit un héritage des Amérindiens. L'ont-ils appris aux Français ou est-ce le contraire? Quoique il en soit, l'exposition nous enseigne que l'industrie du sucre d'érable aurait pris forme au début du 18e siècle grâce au docteur Michel Sarrazin — un nom prédestiné — qui publia une étude sur les produits de l'érable. C'est à la fin du 18e siècle que l'on commence à se servir de moules en bois. De fabrication domestique, ils sont sculptés dans des pièces de pin, de merisier, de frêne ou d'érable. L'artisan emprunte aux symboles religieux et à la nature qui l'entoure les formes et les motifs décoratifs de ces moules. Le coeur saignant, vibrante déclaration d'amour, est sans doute le motif le plus connu.

Au Mexique, c'est une autre forme d'art populaire que le sucre a inspiré. On en confectionne des friandises colorées dont les sujets se rattachent à la vie quotidienne. On peut voir également ces étonnants bonbons en forme de crânes, de squelettes, de tombeaux et d'épitaphes en pastillage que les Mexicains offrent à leurs parents défunts. À l'occasion de la Fête des Morts, célébrée avec enthousiasme, le sucre devient donc lié aux rites religieux.

En Occident, le sucre, c'est aussi la fête. Au Moyen-Âge, la patisserie était pourtant bien proche de la galette du néolithique. À cette époque, les patissiers, comme leur nom l'indique faisaient des pâtés. Le sucre, importé d'Asie par les Vénitiens demeurait une denrée rare. Il était recherchée pour ses propriétés curatives et vendu uniquement par les apothicaires. Ce n'est qu'au 17e siècle qu'il se répand en Europe et apparaît sous la forme de gâteaux glacés et de petits fours souvent montés en pyramide lors des dîners d'apparat. Au 18e siècle, la patisserie devient audacieuse. Elle puise ses sujets dans la nature. Les paysages exotiques savamment exécutés connaissent une grande popularité. Du 19e siècle à nos jours, avec le chef Marie-Antoine Carême — 1784-1833 —, la patisserie prend un essor énorme. Sous l'influence du Romantisme, le goût du pittoresque et des ruines médiévales se répand dans la bourgeoisie l'architecture du sucre connait un véritable succès. C'est ce phénomène d'opulence que l'ont voit au Château Dufresne. Les gâteaux du délire tantôt naïfs ou tantôt virtuosités très élaborées mettent la cuisine au service de l'imaginaire. Avec le sucre et les extravagances qu'on lui prêtent, manger devient un spectacle. Mais à côté de ces fates, du rêve inventif et de la fantaisie bariolée des gâteaux délirants, il y a partout place à l'enjolivement et à la beauté des yeux et ce jusqu'aux plus modestes biscuits. Ils sont ici présentés avec ravissement, entourés parfois d'objets qui feront les délices des amateurs de curiosités comme cette vitrine consacrée à la biscuiterie Viau. Plaisir des yeux donc mais aussi plaisir du goût. Amenez les enfants. Ils n'oublieront pas que tout cela est bon à croquer!

Robert Wilson

À propos du «Regard d'un sourd»

par René Viau

IL pensait en images, ce jeune sourd-muet Raymond Andrews qui est resté avec moi en 1968 à 1973. À cette époque, je travaillais beaucoup à la rééducation thérapeutique d'enfants «anormaux». Et Raymond Andrews était réputé pour être un cas absolument pas éducable».

De passage à Montréal, la semaine dernière pour y jouer le *Prologue* du *Regard d'un sourd* datant de 1968 — une scène toute en lenteur, noir et en blanc — Robert Wilson dans une entrevue exclusive au *DEVOIR* s'est souvenu du contexte où fut créee cette pièce qui le propulsait au fer de lance du théâtre expérimental à travers le monde. Découvert en Europe en 1971 au Festival de Nancy *Le Regard d'un sourd* fut ensuite présenté en 1971 à l'Espace Pierre Cardin à Paris. La pièce qui durait huit heures et qui nécessitait l'emploi d'accessoires scéniques aussi baroques que variés dont un léopard vivant fit grand bruit à l'époque. Pour Wilson, qui n'avait auparavant été joué que dans des salles plus ou moins parallèles de l'East Side new-yorkais, c'était la consécration. Sur le *Regard d'un sourd*, à Paris, Louis Aragon devait écrire à André Breton une lettre publique publiée dans *Le Monde* où il revendiquait, selon lui, ce «testament» surréaliste. Wilson qui travaillera notamment à Berlin à la création d'opéras avec Jessye Norman avoue, que pour lui, *Le Regard d'un sourd* «cela fait très longtemps». Pour les Montréalais qui se sont pressés voir l'extrait de la pièce dans le cadre du festival de performances organisé par la revue *Parachute* dont c'était le point culminant, *Le Regard d'un sourd*, c'est aussi une controverse.

«Raymond Andrews, muet, illétré et sourd, venait d'une famille ayant passé toute sa vie dans le sud du pays. J'eus la conviction qu'il était excessivement intelligent et qu'il avait un sens de l'humour tout-à-fait paruculier; tout le temps que nous avons travaillé ensemble, je l'ai vu progesser. En l'observant et en me fiant à ses signaux, j'ai constaté que Raymond comprenait une foule de choses dont nous ne sommes guère conscients».

Robert Wilson développera aussi avec ce jeune sourd-muet tout un travail scénique à partir de ce qu'il croit être son vocabulaire d'images. Wilson transposera sur la scène les rêves et les phantasmes de l'enfant, ses fantaisies. Ainsi, la pièce traduit-elle deux mondes. Celui que nous voyons: c'est l'écran extérieur et celui, parallèle, de ceux pour qui la «communication» ne va pas de soi.

Dans l'extrait joué au 42 ouest avenue des Pins à Montréal, les acteurs — dont Wilson lui-même — semblent être des somnambules sans expression. Les références tombent et pour ceux qui entrent dans le jeu, un climat fantômatique règne. C'est d'une lenteur incroyable, hypnotique. Il n'y a pas de texte.

C'est une scène en noir et blanc (personnages noirs, nappe, chemise, serviette, drap blanc ainsi qu'un pot de lait et un verre de lait). La scène est prévue pour une femme et deux enfants mais à Montréal, elle est jouée par Robert Wilson en noir et deux enfants en blanc. L'acteur sert au petit garçon et à la petite fille avec une grande lenteur un verre de lait puis avec la même lenteur, de sa main gantée de noir et du couteau qu'il a longtemps essuyé, il les poignarde essuyant à nouveau le couteau après son geste. La scène originale comporte un autre enfant qui, à la fin, poussera un interminable cri.

La longueur du spectacle et du déroulement de l'action qui déroute tant les spectateurs plonge les plus réceptibles dans un état incongru qui s'approche de celui du rêve éveillé. «Je laisse les choses venir sans les accélérer comme au théâtre conventionnel, s'expliquera-t-il». Bien sûr; cela endort et ennuie beaucoup les gens. Il faut comprendre que Wilson cherche à «dé-réaliser» l'action du théâtre dont il brise les conventions, rejoignant le vieux rêve d'un art total surtout dans ses productions plus récentes.

De formations d'architecte de plasticien, sa préoccupation primordiale est l'espace. «Je voulais avec *Le Regard d'un sourd* introduire dans le théâtre l'espace moderne du 20e siècle. L'espace sans illusions qu'ont découvert les peintres actuels. En cela je m'opposais à ce côté «magique» du théâtre tout en conservant son mystère. *Le Regard d'un sourd* tranchait avec tout le théâtre brechtien alors pratiqué à New York où l'on ne parlait que de «réalisme». Pour ma part, l'expression «à la Grotowski» et la transcription du sentiment émotif ne m'intéressent pas. Bien sûr, la pièce écrite au coeur de la guerre du Vietnam comporte des connotations politiques». Wilson ne met pas l'accent sur l'effort de l'acteur.

Plusieurs spectateurs au sortir de la pièce de Wilson ont été déçus et cette lenteur démesurée leur a paru tout simplement assommante. Sans doute, le *Prologue* ne peut tout simplement pas être vu de la sorte sans avoir le tout qui l'accompagne car il est une sorte de temps d'arrêt dans un rythme visuel bariolé et dans un ensemble envoûtant ou toutes sortes d'impressions bombardent le spectateur durant toutes ces heures que durent la pièce. Hors-contexte ce *Prologue* n'apporte pas toute la résonnance de l'ensemble. Du reste l'étiquette de «performance» accolée à cette représentation en fausse sans doute la perception. Multi-disciplinaire et polymorphe l'oeuvre de Wilson s'appuie toutefois sur une solide tradition scénique, ce qui explique sans doute son succès en Europe où il se produit dans des circuits qui n'ont rien des galeries d'avant-garde bien que le spectacle comme du reste celui précédent de Tanaka Min a fait bouger ici des foules considérables.

Depuis *Le Regard d'un sourd*, Robert Wilson a réalisé nombre de productions d'un singulière beauté, nous dit-il. Des productions où il s'intéressera à la danse, la musique, l'opéra avec par exemple *Médée*. Ses collaborateurs ont nom: Lucinda Childs, Andrew de Groat, Phil Glass. Ce sont entre autres *KA MOUNTAIN AND GUARDenia TERRACE* — la typographie est intentionnelle — *The life and times of Joseph Staline*, en 1974, *A letter for Queen Victoria*, en 76 *Einstein on the beach*. Il travaille présentement en Allemagne sur un nouvel opéra dans une immense production où se joueront des dispositifs scéniques d'une grande complexité. «À côté de cela, *Le Regard d'un sourd* est d'une telle simplicité, conclut-il. Mais je déteste toujours autant le théâtre».

GALERIE L'AQUATINTE
LOUIS PELLETIER
Dessins - Boîtiers et Estampes
jusqu'au 20 décembre
4933 Rue de grand pré (Métro Laurier) 849-6527
Maintenant ouvert le dimanche de 13h à 16h.
Ouvert du mardi au vendredi de 12h à 18h, le samedi de 10h à 17h

Exposition
NICOLE GIRARD
Céramiques décoratives
du 4 décembre au 3 janvier
LA GALERIE DE LA CENTRALE
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 ST-DENIS (849-9415)
Métro:Berri-Demontigny

Exposition de Noël
Peintres de la galerie
L. Feito, M. Ferron
P. Gauvreau, R. Letendre,
P. Pickel, P. Surrey, F. Toupin,
etc...
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage
du mardi au samedi de 10h à 17.30h.

EXPOSITION
ROLAND PICHET
du 10 au 31 décembre 1980
Toutes les oeuvres seront mises en vente lors de l'exposition.
Galerie Bernard Desroches Inc.
1444 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Tél. 842-8648

Galerie impression
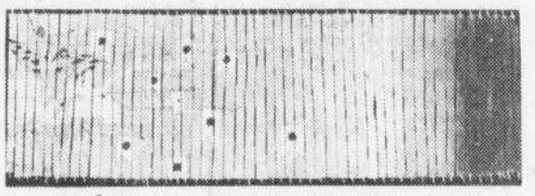
PRÉSENTE LE PEINTRE GRAVEUR
MALEK PANSERA
'POUR JOUER UN TOUT PETIT PEU AVEC LA MYTHOLOGIE'
du 10 déc. au 31 déc. 1980
du mardi au samedi de 11 h à 17 h
dimanche de 13 h à 17 h
4826 ST-DENIS, 843-4491

Les Galeries St-Paul
3, PRINCIPALE NORD
SUTTON, CO. BROME TÉL.: 538-3540
EXPOSITION
DES OEUVRES RÉCENTS DE:
BENOÎT SAVARD
le 6 et 7 décembre 1980

Pour un décor digne de votre choix
Pour un cadeau de bonne foi...
Galerie d'Art aux Laques
1er centre de peintures sur laque, céramiques, tapis et broderies venant du VIET-NAM
1450 Beaudry (métro Beaudry)
Montréal, P.Q. H2L 3E5
Tél.: (514) 521-2611 Telex: 055-60409

Nous avons toujours le meilleur choix de
Jean Paul Lemieux
40 lithographies
50 reproductions
Une liste des sujets et des prix est disponible sur demande
1024 ouest, ave Laurier, 279-2188
les Terrasses (metro McGill) 849-8243
atelier 1024

La deuxième année de l'anti-salon ça se fête!
La Galerie thème à la folie
Venez nous voir à notre bazart ... jusqu'au 24 décembre
1269 rue Amherst (metro Beaudry) 522-9030

MARIETTE FORTIN-RUIZ
Artiste peintre
Atelier: pour tous renseignements
486-6337

encan GRAVURES
Gravures de • APRIL • AUGER • ALLEN • BEAULIEU • BÉLANGER • BÉLIVEAU • BOUCHARD • BRIE • BROUSSEAU • CARRIER • CLOUTIER • CORNET • COULOMBE • DEVLIN • DORÉ • FOREST • FOURNIER • GAUDREAU • GAGNON • LAFORTUNE • LALIBERTÉ • LANGEVIN • LECLERC • LEMIEU • LORD • MALENFANT • MAROIS • MARTINEAU • MÉTHÉ • MORISSET • PÉLERIN • RANCOURT • RÉMILLARD • RIVERAIN • RUDMAN • VINCENT • VOGEL
Dimanche 14 décembre de midi à 17 heures.
Le public est invité à voir les oeuvres à partir de 10 heures.
Au théâtre du vieux Québec,
30, rue St-Stanislas,
Québec
atelier de réalisations graphiques de québec

MMMMMM
ARTHUR VILLENEUVE
du 6 au 30 décembre 1980
Galerie Morency ltée
1564 rue Saint-Denis 845-6442 — 845-6894
Lundi 1h à 5h30; mardi, mercredi, vendredi 9h30 à 5h30
jeudi 9h30 à 9h p.m.; samedi 9h30 à 4h p.m.

Galerie d'Art Les Deux B

CÉLYNE FORTIN
948, DU RIVAGE,
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514) 787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS · 288-2340
ART AFRICAIN
(Dogon, Ibo, Senoufo, Baoule, Bambara, etc...)
Vernissage le 9 décembre à 20h30.

Galerie d'Art Antoine Plamondon
La première galerie d'art itinérante au Québec
Tableaux de peintres québécois et étrangers de qualité
sur rendez-vous seulement 645-2126

"Fleurs"
ERIC GOLDBERG
R.C.A.
(1890-1969)
le sam. jusqu'à 17h. fermé dim. et lun.
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
du mar. au ven. de 9h à 17h 30
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Prom night": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Rock'n roll high school": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Game of death": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 20, 21 h 45. Sem.: 19 h 50. "Return of the dragon": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 45, 20 h 10. Sem.: 18 h 15, 21 h 35.

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Superman": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 20. Sem.: 20 h 45. "La fureur du danger": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 35. Sem.: 19 h 00.

ASTRE II, — "La banquière": Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 50. Sem.: 20 h 45. "Ces sacrés romains": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 30, 21 h 15. Sem.: 19 h 00.

ASTRE III, — "L'enfer des Zombies": Sam. dim.: 14 h 45, 17 h 50, 20 h 55. Sem.: 20 h 25. "La nuit des vers géants": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 25, 19 h 30. Sem.: 19 h 00.

ASTRE IV, — "L'enfer pour Miss Jones": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. Sem.: 20 h 35. "Adorables victoriennes": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 05.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "The elephant man": Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 55, 21 h 15. Sem.: 18 h 55, 21 h 15.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "The budding of brie": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The weekend girls": 13 h 10, 16 h 00, 18 h 50, 21 h 40.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Laura les ombres de l'été": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. "Collections particulières": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Représentation spéciale sam.: 23 h 00.

BERRI II, — "Mon oncle d'Amérique": 12 h 40, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40. Représentation spéciale sam.: 23 h 45.

BERRI III, — "Que le spectacle commence": 12 h 40, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40. Représentation spéciale sam.: 23 h 45.

BERRI IV, "L'école est finie": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Représentation spéciale sam.: 23 h 00.

BERRI V, — "Fantastica": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Représentation spéciale sam.: 23 h 00.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Cette malicieuse Martine": 12 h 10, 14 h 57, 17 h 44, 20 h 31. "Odette femme insatiable": 13 h 15, 16 h 02, 18 h 49, 21 h 35.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Lord of the rings": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 21 h 00. "Watership down": Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 20. Sem.: 19 h 20.

BONAVENTURE II, — "All that jazz": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Terreur sur la ligne": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 40. Sem.: 19 h 55. "Fureur sauvage": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 35, 20 h 00. Sem.: 18 h 15, 21 h 40.

BROSSARD II, — "Cul et chemise": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 10, 21 h 45. Sem.: 19 h 55. "Mon nom est Bulldozer": Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 15, 19 h 55. Sem.: 18 h 05, 21 h 40.

BROSSARD III, "Laura les ombres de l'été": Sam.dim.: 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "13 femmes pour Casanova": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 18 h 10, 21 h 40.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Terreur sur la ligne": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. Sem.: 19 h 55. "Fureur sauvage": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 20, 19 h 50. Sem.: 18 h 05, 21 h 35.

CHAMPLAIN II, — "Le coeur à l'envers": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 20, 21 h 50. Sem.: 20 h 05. "La guerre des polices": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 55. Sem.: 18 h 10, 21 h 30.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Un cowboy dans la ville": 12 h 30, 16 h 45, 21 h 00. "Brillantine": 14 h 50, 19 h 05.

CHÂTEAU II, — "Les mémoires d'une petite culotte": 13 h 00, 15 h 55, 18 h 50, 21 h 45. "Les mâles en folie": 14 h 15, 17 h 10, 20 h 05.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle II: "Le dernier survivant": 13 h 00, 16 h 20, 20 h 00. "Chiens chauds" 14 h 35, 18 h 00, 21 h 35. Salle I: "Cul et chemise": 14 h 15, 18 h 15, 22 h 10. "Mon nom est Bulldozer": 12 h 15, 16 h 05, 20 h 05.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Un après-midi de chien": Sem. sam.: 19 h 00. Dim.: 14 h 15, 19 h 00. "Orange mécanique": Sem.: 21 h 20. Sam. dim.: 16 h 35, 21 h 20.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "L'âge de la mer" de Takis Papayannides (Grèce 1978). Sam.: 19 h 30. "Exiled in main street" de Nicos Zervos (Grèce 1979). Sam.: 21 h 30. Cinéma d'animation (1970), mer.: 19 h 30. "On est loin du soleil" de Jacques Leduc (Qué. 1970), "Zeuzère de Segouzie" de Jean-Guy Noël (Qué. 1970). Mer.: 21 h 30. Les trésors de Dawson City; films tournés durant la Grande Guerre, Jeu.: 20 h 00. "Soleil 0" de Med Hondo (France/Mauritanie). Ven.: 19 h 30. "Le genou de Claire" d'Eric Rohmer (France), Ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "The children's hour" de William Wyler, Sam.: 19 h 00. "Céline et Julie vons en bateau" de Jacques Rivette. Sam.: 21 h 00. "Toby Tyler": Dim.: 15 h 00. "In the best interests of the children": Dim.: 17 h 00. "Les biches": Dim.: 19 h 00. "So proudly we hail": Dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Ordinary people": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Sem.: 19 h 10, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Sauve qui peut la vie": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS II — "La banquière": 13 h 30, 16 h 00, 18 h 35, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS III — "Positions danoises": 13 h 25, 15 h 30, 17 h 35, 19h 40, 21 h 55. "Souvenirs érotiques": 12 h 15, 14 h 20, 16 h 25, 18 h 30, 20 h 35.

COMPLEXE DESJARDINS IV — "Sibériade": 12 h 30, 16 h 15, 20 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Game of Death": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 30, 20 h 10. Sem.: 19 h 50. "Return of the dragon": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 30, 22 h 00. Sem.: 18 h 15, 21 h 35.

CÔTE-DES-NEIGES II — "Hopscotch": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Les longues nuits de la gestapo": Sam. sem.: 21 h 40. Dim.: 16 h 50, 21 h 40. "Cruauté impitoyable autorisée": Sam. sem.: 20 h 00. Dim.: 15 h 00, 20 h 00. "Intimes rapports au collège de filles": Sam. sem.: 18 h 30. Dim.: 13 h 30, 18 h 30.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Bienvenue mister chance": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Premier voyage": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II — "La mort en direct": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Private Benjamin": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

DORVAL II — "The elephant man": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Sem.: 18 h 30, 21 h 00.

DORVAL III — "My bodyguard": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Claranald (341-3190) — "Prom night": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE II — "It's my turn": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Manhattan" (français): Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE II — "Au nom du peuple italien": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

COMPLEXE DES JARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Sauve qui peut la vie": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Le crocodile de la mort": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 20, 21 h 45. "Inspecteur Bulldozer": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Sem.: 18 h 20, 19 h 50.

GREENFIELD II — "Goldorak": Sam.dim.: 14 h 40, 18 h 00, 21 h 15. "Albator": Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 20, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 40.

GREENFIELD III — "Les voluptueuses": Sam. dim.: 12 h 35, 15 h 35, 18 h 35, 21 h 35. "Coupies complices": Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 10, 20 h 10. Sem.: 18 h 35, 20 h 10.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "The budding of brie": 12 h 10, 14 h 55, 17 h 40, 20 h 25. "The very sensuous wife": 13 h 15, 16 h 00, 18 h 45, 21 h 30.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Laura les ombres de l'été": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 15, 22 h 00. Sem.: 20 h 00. "13 femmes pour Casanova": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 15, 20 h 00. Sem.: 18 h 00, 21 h 45.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "2001 space odyssey": Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 15, 20 h 30. Sem.: 20 h 30.

KENT II — "Cage aux folles": Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20. Sem.: 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "The elephant man": Sam. dim.: 13 h 40, 16 h 00, 18 h 30, 20 h 55. Sem.: 18 h 30, 20 h 55.

LA CITÉ II — "Loving couples": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 10. Sem.: 19 h 20, 21 h 10.

LA CITÉ III — "My bodyguard": Sam. dim.: 13 h 35, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 10. Sem.: 19 h 20, 21 h 10.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Avec les compliments de Charlie": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. Sem.: 21 h 20. "Le temple de Sahaolin": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "On est venu là pour s'éclater." Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 35, 20 h 00. Sem.: 18 h 20, 20 h 00. Sam. dernier spectacle: 21 h 45.

LAVAL II — "Je vais craquer": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 20. "Ne me laisse pas seul papa": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 10, 19 h 35. Sem.: 18 h 00, 19 h 35. Samedi dernier spectacle: 21 h 20.

LAVAL III — "Le cowboy de la ville": Sam. dim.: 12 h 10, 16 h 35, 21 h 00. "Brillantine": Sam. dim.: 14 h 35, 19 h 00. Sem.: 19 h 00. Samedi dernier spectacle: 21 h 00.

LAVAL IV — "C'est pas moi, c'est lui": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50' 21 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

LAVAL V — "Bolides hurlants": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 15, 21 h 50. "Les mercenaires": Sam. dim.: 12 h 55, 16 h 25, 20 h 00. Sem. 18 h 15, 20 h 00. Samedi dernier spectacle: 21 h 50.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Cul et chemise": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 10. Sem.: 18 h 15, 21 h 55. "Mon nom est Bulldozer": Sam. dim.: 14 h 55, 19 h 00. Sem.: 19 h 55.

LAVAL-ODÉON II — "Laura les ombres de l'été": Sam. dim.: 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 55. Sem.: 19 h 45, 21 h 45. "Collections particulières": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Private Benjamin": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

LOEW'S II — "The boogey man": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S III — "The awakening": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S IV — "Moonraker": 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

LOEW'S V — "Airplane": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Superman": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 20. Sem.: 20 h 45. "La fureur du danger": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 35. Sem.: 19 h 00.

MASCOUCHE II — "Opération dragon": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 45. Sem.: 21 h 30. "La main de fer": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 25, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Cul et chemise": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 10. Sem.: 18 h 15, 21 h 55. "Mon nom est Bulldozer": Sam. dim.: 14 h 55, 19 h 00. Sem.: 19 h 55.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "The awakening": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Le capitaine Avenger": 19 h 10 sauf lundi. Matinée sam. dim.: 13 h 15. "Nimitz: retour vers l'enfer": 21 h 05 sauf lundi. Matinée sam. dim.: 15 h 05.

MONTENACH II — "L'éveil des sens d'Emmy Wong": 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 45. "Emmanuelle et les collégiennes": 20 h 40. Matinée sam. dim.: 15 h 25.

OUIMÉTOSCOPE I, 1204 est, Ste-Catherine (525-8600) — "On a volé la cuisse de Jupiter": Sam.: 19 h 00. "Graffiti américains: suite": Sam.: 21 h 30. "Goldorak": Dim.: 14 h 00. "On a volé la cuisse de Jupiter": Dim.: 16 h 30. "Collège américain": Dim.: 19 h 00. "Graffiti américains: suite": Dim.: 21 h 30.

OUIMÉTOSCOPE II — "J'étais belle avant" de Chantal Éthier et Réjean de Roy (Qué. 1980) et "On nous appelle les nains" de Marc F. Volzard, (Qué. 1980). Sem. sam.: 19 h 15, 21 h 15. Dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Samedi: "Le cavelier électrique": 19 h 00. "C'était demain": 21 h 30. Dimanche: "L'oiseau bleu": 14 h 00. "La fête sauvage": 16 h 00. "Le cavalier électrique": 19 h 00. "C'était demain": 21 h 30.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "La dernière maison sur la gauche": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30. Sem.: 21 h 00. "Obsessions charnelles": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45. Sem.: 19 h 15.

PARADIS II — "Superman": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 20. Sem.: 20 h 45. "La fureur du danger": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 35. Sem.: 19 h 00.

PARADIS III — "L'enfer pour miss Jones": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. Sem.: 20 h 35. "Adorables victoriennes": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 05.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Samedi: "Clarence and Angel" de Robert Gardner (Amé. 79), 19 h 30, 21 h 00. Série de films sur le jazz et le blues, 22 h 30. Dimanche: Films pour enfants, 13 h 00. Primevidéo présente "Waiting for Lancelot" de Lisa Steele, 14 h 30. "Clarence et Angel": 15 h 00.

PARISIEN I, 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — "On est venu là pour s'éclater": 12 h 45, 14 h 25, 16 h 10, 17 h 50, 19 h 35, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PARISIEN II — "Cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN III "L'avare": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN IV, "Je vais craquer": 12 h 40, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 05, 19 h 55, 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 21 h 30.

PARISIEN V, "Une semaine de vacances": 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Halloween": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The immortal bachelo": 12 h 40, 14 h 25, 16 h 10, 17 h 55, 19 h 40, 21 h 25.

PLACE VILLE-MARIE II, "Stardust memories": 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 35, 21 h 30.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Take off": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Devil made me do it": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 50.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Le crocodile de la mort": 15 h 05, 18 h 10, 21 h 15. "Bermudes le triangle de l'enfer": 13 h 30, 16 h 35, 19 h 40.

RIVOLI II "Jésus de Nazareth": 14 h 00, 19 h 00.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacles sur scène

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Électrochoc": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 40. Sem.: 18 h 20, 21 h 40. "Le cynique, l'infâme et le violent": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Nuit de la poésie": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Gone with the wind": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Private Benjamin": Sam.dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Que le spectacle commence": Sam.dim.: 13 h 25, 17 h 25, 21 h 25. Sem.: 19 h 50. "Cocktail explosif": Sam.dim.: 15 h 40, 19 h 40. Sem.: 18 h 10, 22 h 00.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "On est venu là pour s'éclater": Sam.dim.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35. "Les blidasses au pensionnat": Sam.dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Sem.: 18 h 10, 19 h 50.

VERSAILLES II, "C'est pas moi, c'est lui": Sam.dim.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

VERSAILLES III, "Le crocodile de la mort": Sam.dim.: 13 h 55, 16 h 35, 19 h 10, 21 h 50. "Quelle chaleur": Sam.dim.: 12 h 45, 15 h 25, 18 h 05, 20 h 45. Sem.: 18 h 05, 19 h 10, 20 h 45.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (689-3866) — "Obsessions charnelles": Sam.-dim.: 13 h 00, 16 h 15, 19 h 35. Sem.: 19 h 30. "La dernière maison sur la gauche": Sam.dim.: 14 h 40, 18 h 00, 21 h 20. Sem.: 21 h 20.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Cul et chemise": Sam.dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 10. Sem.: 18 h 15, 21 h 55. "Mon nom est Bulldozer": Sam.dim.: 14 h 55, 19 h 00. Sem.: 19 h 55.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "The stunt man": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "The idol maker": 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20.

sur scène

AUDITORIUM MAXWELL-CUMMINGS, Musée des Beaux-Arts, 1379, ouest Sherbrooke (285-1600) — Pour enfants, Cinq courts films produits par l'ONF: "Caprice," "Rêve-roulis", "La course", "Chaque enfant", "Ici votre Musée", Sam. dim.: 13 h 30 (français), 14 h 30 (anglais).

ATELIER-THÉÂTRE LES MAINS, 371 est Roy (842-7371) — "Frederik et les habitants de la drôle de planète", spectacle pour enfants de 4 à 12 ans. Dim.: 13 h 30, 15 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. Jusqu'au 21 déc.

AU BAR LATIN, 2049 St-Denis — Claude Ruest et Guy Labrie "Folk Song", jeu. ven.: 21 h 30. Entrée libre.

BAR EMERY CHEZ DUMAS, 333 Emery (849-9007) — Dim.: de 14 h 00 à 17 h 00. Musique baroque, dir.: Roger Wallis et Denny Christianson (Bach, Vivaldi). Luc Beaugrand Quartet, jazz, sam. à lundi, Roger Wallis Original Quintet, jazz, mardi. Vinto Del Sur, musique latino-américaine, mer. à ven. Spectacles à 21 h 30. Entrée libre.

BASILIQUE MARIE REINE DU MONDE, angle Mansfield et Dorchester — Le Choeur de l'église St-Mathias, dir.: Stephen Crisp. Dim.: 15 h 00. Programme: H. Isaac, J. Taverner, L. Hassler, W. Byrd, G.P. Palestrina, J.P. Sweelinck etc. Entrée libre.

CHAPELLE LOYOLA, 7141 ouest, Sherbrooke — Musique pour plusieurs choeurs, mar.: 20 h 30. Avec la participation du Canadian Brass Choir. Oeuvres de Gabrieli, Schutz, Praetorius. La chorale de Concordia et celle de l'UQAM. Inf.: 482-0320 poste 614. L'orchestre de Concordia, sam.: 20 h 30. Oeuvres de Beethoven, Wagner, Mozart.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Le Grenier de Molière" avec Anne Bryan, Pierre Gagnon et Jean Dalmain. Mise en scène: Jean Dalmain. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 6 déc. "La Céleste Bicyclette" de Roch-Carrier. Mise en scène et interprétation Albert Millaire. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. Du 10 déc. au 10 janv.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Avec les mots des autres" spectacle-solo interprété par Richard Lalancette. Mer. à lun.: 20 h 30. Du 26 nov. au 12 janv.

CAFÉ THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (521-4446) — "Une goutte d'eau sur la glace" de Suzanne Aubry avec Jasmine Dubé et Geneviève Notebaert. Jusqu'au 21 déc. à 20 h 30.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame (873-4031) — Salle Gabriel Cusson: Récital de piano, jeu.: 20 h 30. Programme: L.V. Beethoven, G. Fauré, W.A. Mozart, F. Chopin. Entrée libre.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "At coeur o'clock" de Gilbert Léauthier avec Eve Marie. Mise en scène: Claire Ifrane. Jeu. à lun.: 20 h 30. Jusqu'au 22 déc. Sophie Paul, auteur-compositeur et interprète. Jusqu'au 8 déc. "L'Âme des poètes",spectacle de André Myron, les 12 et 13 déc. 22 h 00.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-3161) — "My Sweet Charlie", de David Westheimer avec Walter Elliot et Lisa Schwarts. Mar. à sam.: 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Matinée mer.: 13 h 30. Jusqu'au 14 déc, "Wings" de Arthur Koplt. Mise en scène: Scott Swan. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. Jusqu'au 21 déc.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 rue Sanguinet (284-9352) — "Boomerang et autres rêves dangereux" d'après Dino Buzzati avec Michelle Allen, Carl Béchard, Jean-Luc Denis, Esther Lewis et Suzy Marinier. Tous les soirs 18 h 30. Relâche lun. "Québécoise à vendre ou la Revanche du Petit-Canada" de Jocelyne Saint-Denis et Ginette Candotti-Besson avec Jocelyne Saint-Denis et Marie Cantin. Tous les soirs 21 h 00. Relâche lun. Jusqu'au 21 déc.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 Avenue Union — Les chants de l'Avent avec le choeur d'hommes et de jeunes garçons, dir.: Gerald Wheeler, dim.: 16 h 00. Oeuvres de Bach, Howells, Ord et cantiques traditionnels.

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE, (rue Rachel une rue à l'ouest de Saint-Denis). L'Ensemble vocal Tudor, dim.: 20 h 30. Oeuvres de H. Willan, Marc-Antoine Charpentier, Buxtehude, Monteverdi, Moutcn, da Vittoria, Poulenc.

ÉGLISE DE SAINTE-THÉRÈSE, rue de l'Église, Saint-Thérèse de Blainville — Les Chanteurs de Sainte-Thérèse, l'ensemble musical Vivat, l'ensemble vocal Katimavik, le choeur des étudiants du département de musique du collège Lionel Groulx. Dim.: 15 h 30. Entrée libre.

FIRST PRESBYTERIAN CHURCH, 3666 Jeanne-Mance (coin Prince Arthur) — Concert par Lucie Lavoue, soprano; Nicolino Steiner, baryton; Martha Hagen, harpsichord; Gilles Ratté, flûte à bec, dim.: 15 h 00.

LA P'TITE RICANE, 177 ouest Bernard (coin Esplanade) — Segelstein, sam.: 21 h 00, 23 h 00.

L'EX-TASSE, 816 est, Ontario (526-9396) — "Jeux de forces" par et entre Michel Garneau, Christian St-Denis, Denis Bouchard. Mer. jeu. ven. dim.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 21 h 00. Jusqu'au 21 déc. "Variétés pudding" de et par Daniel Rochette, Guy Vaillancourt. Lun. mar.: 20 h 30. Jeu. ven. sam.: 23 h 00. Jusqu'au 20 déc.

LE PONT TOURNANT, 940 Laurier, Vieux Beloeil (467-4504) — "Kou Kou Klan Klub", texte de Normand Labelle, Garnier Poulin, Murielle Paquette. Ven. sam.: 21 h 00. Jusqu'au 20 déc. Pour enfants: "Victoire de mon coeur" par le Théâtre de l'Arrière-Scène, dim.: 14 h 00, 16 h 00. (6 ans et plus).

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Place Jacques-Cartier (879-9397) — Eugène Smith et the Warm Up Band, jusqu'à dimanche. Nebu, du 9 au 14 déc. Jazz: Agharta, lundi. Sem.: dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven., sam.: 22 h 30, 1 h 15.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Willie Dixon, samedi. Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00. Relâche lundi.

L'ESKABEL, 2334 rue Centre (près du métro Charlevoix) (931-8401) ou (276-4267) — "Le souffle des montagnes", création dirigée par Laurence Jourde et Johanne Pellerin d'après un texte d'Anne Ancrenat, jeu. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 14 déc.

LA CHACONNE, 338 est Ontario (843-8620) — Geneviève Beaudet, piano; Zaven Zakarian, clarinette, sam.: 21 h 00, dim.: 15 h 00, 21 h 00. Oeuvres de Penderecki, Luloslawski, Debussy, O. Messian. Lucie Samson, piano; René Gosselin, contrebasse, ven.: 21 h 00. Oeuvres de Bach, Hindemith, Fauré, Granados, Bottesini.

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-1131) — "Le mal à l'âme" de Jean Daigle avec Andrée Lachapelle, Charlotte Boisjoli, Mireille Deyglun, Evelyn Regimbald. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 19 h 00, 21 h 45. Dim.: 15 h 00, 19 h 30. Jusqu'au 14 déc.

PIANO NOBILE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine — Pour enfants: Le Théâtre Carousel présente: "Petite ville deviendra grande". sam.: 13 h 30, 15 h 00.

PAVILLON D'ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE, 1691 Pie IX — Le Théâtre de la Riposte présente "Jeune vaurien", du 4 au 7 déc. 20 h 30. Inf.: 524-8565.

STUDIO, de l'annexe de l'École Nationale de Théâtre, 360 est Laurier. Pour enfants: "Pleurer pour rire" de Marcel Sabourin par le Théâtre de la Marmaille, tous les dim. de décembre 13 h 30, 15 h 30. Rés.: 849-5469.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Ensembles de chambre baroques, lun.: 20 h

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux en page 39

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-040752-805. LES CARREAUX KARMA TILES INC., demanderesse —vs— GIUSEPPE MANCINI, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5529 rue Upper Lachine en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuve G.E. et acc., 1 congélateur G.E. 12 et acc.; 1 cuisinière Médallion blanche et acc.; 1 réfrigérateur G.E. Cordiale 850 blanc et acc., et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007. Montréal, le 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-031012-805. TAPIS KRAUS CARPETS LTÉE, demanderesse —vs— JULES DAMPHOUSE (Couvre planchers Berthierville), défenderesse. Le 19 décembre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 370 rue Crémazie en la cité de Berthier, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge 1976 bleu licence Qué. 80/F341-369; 1 extincteur chimique; 1 lot de sous-tapis assortis, équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 4 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-018828-808. PIÈCES AUTOMOBILES LECAVALIER INC., demanderesse —vs— RÉAL JASMIN, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 13:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 976 rue Lacasse en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Grender, 1 compresseur Webster & acc., 1 appareil National & acc., équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-JACQUES DÉCOSTE, huissier, 879-1007. Montréal, 4 décembre 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-002469-808. SOUS-MINISTRE DU REVENU, demanderesse. —vs— 96864 CANADA LTÉE, défenderesse. Le 19 décembre 1980, à 9.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, de la défenderesse au No 1017 rue Proulx, en la cité de Pte-Calumet, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 55 tables, 163 chaises en bois, 10 tabourets en bois, un T.V. 20''' couleur Sylvania et acc., une caisse de marque Sharp, un stéréo 3 mcx, 404 verres assortis, 110 cendriers assortis, un piano Lagton Bros, une machine à glace Crystal Tips, équipement de cuisine, une table de billard, etc, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LAMARCHE, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-046138-793. GILLES DOSTALER, demandeur —vs— JACQUES O'KEEFE, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 217 rue Trenton en la cité de Mont-Royal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Thunderbird brun lic. Qué. 80/ 239 P 714 (1976); 1 auto Ford Fiesta blanc 1980 lic. Qué. 80/762 P 038. 1 T.V. couleur G.E., effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 4 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-011752-800. VILLE DE LAVAL, demanderesse —vs— GEORGES THEOBALD, défendeur. Le 16 décembre 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au 658 rue Bruno, en la cité Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante, 1 lot de disques, 2 boites de son, 1 téléviseur en couleur ''Hitachi'' et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier, Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-026883-806. VILLE DE LAVAL, demanderesse, -vs- MOKTAR OUESLATI, défendeur. Le 16 décembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au 315 rue Labelle, en la cité Fabreville, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 calculatrice, 2 chaises, 32 filtreurs pour air et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON TALBOT, huissier, 845-7286. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-007731-795. JOHN ZACARD (QUICK PRESS), demandeur —vs— VIC TANNY QUÉBEC 1977, défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse au 7003 Ch. Côte St-Luc, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'équipement pour exercices, 1 distributeur de rafraichissement, 1 balance Berkel, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-004296-809. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse —vs— ZOLTECH ÉLECTRIQUE LTÉE, défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, de la défenderesse au No 1921 rue Sauriol, en la cité de Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Une calculatrice de marque Texas-Instrument, une calculatrice de marque Sears et acc., un lot d'articles de bureau assortis, un lot d'articles d'électricien assortis, (outils, 2 coffres, etc...), meubles de bureau, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-048826-791. ROBERT LAJOIE, demanderesse —vs— DAME MONA ISSA AJAKIE, défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 12.30 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse, au No 326 rue Windermère, en la cité de Beaconsfield, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Une laveuse et une sécheuse automatiques Inglis jaune, une Camaro bleu-gris 1980, rally sport, 2 divans double fleuris noirs, meubles de ménage, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-036419-807. BRITTON'S DE PARIS LTÉE, demanderesse —vs— J.L.R. FASHIONS LTÉE, défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse au 2195 est, Fleury, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause consistant en: 1 caisse enregistreuse Check-A-Tron, 1 lot de vêtement pour dames, assortis, 1 lot de jeans, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033469-805. VIKEN MASSEREDJIAN, demandeur -vs- ROSAIRE GIRARD, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au 4936 rue Hortie, en la cité de Pierrefonds et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-035358-808. GRAVURE LARIN INC., demanderesse —vs— FRANÇOIS LEFEBVRE, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au 8027 rue de Gaspé en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Viking port., 2 TV couleur port., 1 stéréo meuble Viking, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Rino Rinaldi: huissier, 842-9192. Montréal, le 6 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-007773-809. LA REINE, demanderesse. —vs— R & L LAMINATION INC., défendeur. Le 18 décembre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 1260 rue Richmond, 4e étage, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Une presse à couper Schimanek, no. 4408, une machine à laminer Werner Achilles Celle et acc., une machine à couper Werner Achilles Celle et acc., un fork lift manuel. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-022675-781. LA REINE, demanderesse -vs- N.D. ALUMINIUM INC., A/S M. Gilles Lauzon, défenderesse. Le 19 décembre 1980, à 13.00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au No 76 rue Du Valon, en la cité de St-Sauveur-des-Monts, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Un pupitre en bois devant partiellement recouvert d'aluminium, un fauteuil noir sur roulettes, (pivotant), un lot d'articles divers, une lampe de travail, meubles de bureau, etc, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-007632-800. HYDRO-QUÉBEC, demanderesse —vs— ROGER BEAUCHEMIN, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 13.00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 20 rue Lapalme, en la cité de St-Basile-le-Grand, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un mobilier de salon matériel brun, un divan un fauteuil, 2 tables de salon en bois brun, un T.V. couleur Zénith, avec support, un système de son G.E. 3 mcx, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-013318-793. GILLES BLANCHARD, demandeur —vs— LAZINA FARZANALI, défenderesse. Le 17 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 4150 rue Forgues en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif de marque Taschba noir et blanc avec acc. 1 petite table en métal avec dessus en verre, 3 tables de salon en bois, 2 lampes de salon avec abat jour blanc et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007. Montréal, le 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-048826-791. ROBERT LAJOIE, demanderesse —vs— DAME MONA ISSA AJAKIE, défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 12.30 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse, au No 326 rue Windermère, en la cité de Beaconsfield, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Une laveuse et une sécheuse automatiques Inglis jaune, une Camaro bleu-gris 1980, rally sport, 2 divans double fleuris noirs, meubles de ménage, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-049400-794. CHRISTOS HARALAMPOPOULOS, partie demanderesse —vs— NICK GIGINTSIS, partie défenderesse. Le 19 décembre 1980 à 11 heures au 305 Champs Fleury, Laprairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NICK GIGINTSIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Buick 1973, 1 mobilier de salon, 1 table de salle à manger, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, buissier, 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. NO: 755-02-001031-80. PÉTROLES 2000 INC., demanderesse —vs— LAURENT LÉPINE, défendeur. Le 17 décembre 1980, à 13.00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 27 rue Beaudry en la cité de St-Constant, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un véhicule automobile Charger Dodge, 1973 jaune et blanc, 2 portes, et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-011949-79-4. OFFICE DE LA CONST. DU QUÉBEC, partie demanderesse —vs— MARCEL DESMONS, partie défenderesse. Le 17 décembre 1980 à 10 heures au 1125 Pellerin, Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARCEL DESMONS, saisis en cette cause, consistant en: 1 canapé en cuir, 1 causeuse en cuir, 2 tables de salon, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Inf.: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-013575-80-3. PIERRE GRAVEL, partie demanderesse -vs- YVES ET DENISE PERREAULT, partie défenderesse. Le 18 décembre 1980 à 11 heures au 3440 Durocher, app. phr. Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets d'YVES ET DENISE PERREAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 1 stéréo combiné, 21 tables à téléphone, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Inf.: J. ROBERT CHIASSON, 288-0211, Montréal, ce 4ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-002755-807. CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE, demanderesse —vs— R. STEPHEN FOX, défendeur et KENWOOD'S MOVING & STORAGE LTD., tierce-saisie. Le 19 décembre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 255 Ch. Montée de Liesse en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 2 chaises en cuir, 1 coffre antique, 2 armoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-049220-796. BENOIT DUBOIS, demandeur, —vs— CLAUDETTE MARLEAU, défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 13:00 heures de l'après midi au domicile de la défenderesse, au No 55 rue Richelieu, app. 1, en la cité de Ville Lemoyne, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Un T.V. couleur portatif RCA, un séchoir Pro Max, un cadran digital Hitachi, un Polaroid super Shooter, un systeme de son Hitachi 3 mcx, blanc, un T.V. portatif noir et blanc, (orange), meubles de ménage, etc... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-056544-799. LES INVESTISSEMENTS BAYSIDE LTÉE, partie demanderesse, -vs- ISE LAP YAN, partie défenderesse. Le 19 décembre 1980, au 10:30 heures au 7350 Tisserand, app. 206B, Brossard, district de Montréal. seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ISE LAP YAN saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Granada 1977. Conditions: ARGENT COMPTANT. Inf.: CLAUDE B. ANGERS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, district de Montréal. COUR FÉDÉRALE DU CANADA. No T-3551-80. LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU, partie demanderesse —vs— CENODENT LTÉE, partie défenderesse. Le 17 décembre 1980 à 11 heures au 7440 boul. Pie IX, app. 1, Montréal, district de Montréal. seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CENODENT LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 2 filières, 1 bureau de secrétaire en L, 1 calculatrice électrique, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Inf.: DANIEL GRATTON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-049400-794. CHRISTOS HARALAMPOPOULOS, partie demanderesse —vs— NICK GIGINTSIS, partie défenderesse. Le 19 décembre 1980 à 11 heures au 305 Champs Fleury, Laprairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NICK GIGINTSIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Buick 1973, 1 mobilier de salon, 1 table de salle à manger, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, buissier, 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-040752-805. LES CARREAUX KARMA TILES INC., demanderesse —vs— GIUSEPPE MANCINI, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5529 rue Upper Lachine en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuve G.E. et acc., 1 congélateur G.E. 12 et acc.; 1 cuisinière Médallion blanche et acc.; 1 réfrigérateur G.E. Cordiale 850 blanc et acc., et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007. Montréal, le 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-031012-805. TAPIS KRAUS CARPETS LTÉE, demanderesse —vs— JULES DAMPHOUSE (Couvre planchers Berthierville), défenderesse. Le 19 décembre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 370 rue Crémazie en la cité de Berthier, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge 1976 bleu licence Qué. 80/F341-369; 1 extincteur chimique; 1 lot de sous-tapis assortis, équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 4 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-018828-808. PIÈCES AUTOMOBILES LECAVALIER INC., demanderesse —vs— RÉAL JASMIN, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 13:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 976 rue Lacasse en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Grender, 1 compresseur Webster & acc., 1 appareil National & acc., équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-JACQUES DÉCOSTE, huissier, 879-1007. Montréal, 4 décembre 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-002469-808. SOUS-MINISTRE DU REVENU, demanderesse. —vs— 96864 CANADA LTÉE, défenderesse. Le 19 décembre 1980, à 9.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, de la défenderesse au No 1017 rue Proulx, en la cité de Pte-Calumet, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 55 tables, 163 chaises en bois, 10 tabourets en bois, un T.V. 20''' couleur Sylvania et acc., une caisse de marque Sharp, un stéréo 3 mcx, 404 verres assortis, 110 cendriers assortis, un piano Lagton Bros, une machine à glace Crystal Tips, équipement de cuisine, une table de billard, etc, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LAMARCHE, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-046138-793. GILLES DOSTALER, demandeur —vs— JACQUES O'KEEFE, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 217 rue Trenton en la cité de Mont-Royal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Thunderbird brun lic. Qué. 80/ 239 P 714 (1976); 1 auto Ford Fiesta blanc 1980 lic. Qué. 80/762 P 038. 1 T.V. couleur G.E., effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 4 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-004296-809. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse —vs— ZOLTECH ÉLECTRIQUE LTÉE, défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, de la défenderesse au No 1921 rue Sauriol, en la cité de Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Une calculatrice de marque Texas-Instrument, une calculatrice de marque Sears et acc., un lot d'articles de bureau assortis, un lot d'articles d'électricien assortis, (outils, 2 coffres, etc...), meubles de bureau, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-048826-791. ROBERT LAJOIE, demanderesse —vs— DAME MONA ISSA AJAKIE, défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 12.30 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse, au No 326 rue Windermère, en la cité de Beaconsfield, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Une laveuse et une sécheuse automatiques Inglis jaune, une Camaro bleu-gris 1980, rally sport, 2 divans double fleuris noirs, meubles de ménage, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-036419-807. BRITTON'S DE PARIS LTÉE, demanderesse —vs— J.L.R. FASHIONS LTÉE, défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse au 2195 est, Fleury, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause consistant en: 1 caisse enregistreuse Check-A-Tron, 1 lot de vêtement pour dames, assortis, 1 lot de jeans, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033469-805. VIKEN MASSEREDJIAN, demandeur -vs- ROSAIRE GIRARD, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au 4936 rue Hortie, en la cité de Pierrefonds et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-035358-808. GRAVURE LARIN INC., demanderesse —vs— FRANÇOIS LEFEBVRE, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au 8027 rue de Gaspé en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Viking port., 2 TV couleur port., 1 stéréo meuble Viking, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Rino Rinaldi: huissier, 842-9192. Montréal, le 6 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-007773-809. LA REINE, demanderesse. —vs— R & L LAMINATION INC., défendeur. Le 18 décembre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 1260 rue Richmond, 4e étage, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Une presse à couper Schimanek, no. 4408, une machine à laminer Werner Achilles Celle et acc., une machine à couper Werner Achilles Celle et acc., un fork lift manuel. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-022675-781. LA REINE, demanderesse -vs- N.D. ALUMINIUM INC., A/S M. Gilles Lauzon, défenderesse. Le 19 décembre 1980, à 13.00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au No 76 rue Du Valon, en la cité de St-Sauveur-des-Monts, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Un pupitre en bois devant partiellement recouvert d'aluminium, un fauteuil noir sur roulettes, (pivotant), un lot d'articles divers, une lampe de travail, meubles de bureau, etc, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-007632-800. HYDRO-QUÉBEC, demanderesse —vs— ROGER BEAUCHEMIN, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 13.00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 20 rue Lapalme, en la cité de St-Basile-le-Grand, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un mobilier de salon matériel brun, un divan un fauteuil, 2 tables de salon en bois brun, un T.V. couleur Zénith, avec support, un système de son G.E. 3 mcx, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-013318-793. GILLES BLANCHARD, demandeur —vs— LAZINA FARZANALI, défenderesse. Le 17 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 4150 rue Forgues en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif de marque Taschba noir et blanc avec acc. 1 petite table en métal avec dessus en verre, 3 tables de salon en bois, 2 lampes de salon avec abat jour blanc et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007. Montréal, le 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-048826-791. ROBERT LAJOIE, demanderesse —vs— DAME MONA ISSA AJAKIE, défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 12.30 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse, au No 326 rue Windermère, en la cité de Beaconsfield, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Une laveuse et une sécheuse automatiques Inglis jaune, une Camaro bleu-gris 1980, rally sport, 2 divans double fleuris noirs, meubles de ménage, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-049400-794. CHRISTOS HARALAMPOPOULOS, partie demanderesse —vs— NICK GIGINTSIS, partie défenderesse. Le 19 décembre 1980 à 11 heures au 305 Champs Fleury, Laprairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NICK GIGINTSIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Buick 1973, 1 mobilier de salon, 1 table de salle à manger, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, buissier, 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. NO: 755-02-001031-80. PÉTROLES 2000 INC., demanderesse —vs— LAURENT LÉPINE, défendeur. Le 17 décembre 1980, à 13.00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 27 rue Beaudry en la cité de St-Constant, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un véhicule automobile Charger Dodge, 1973 jaune et blanc, 2 portes, et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-011949-79-4. OFFICE DE LA CONST. DU QUÉBEC, partie demanderesse —vs— MARCEL DESMONS, partie défenderesse. Le 17 décembre 1980 à 10 heures au 1125 Pellerin, Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARCEL DESMONS, saisis en cette cause, consistant en: 1 canapé en cuir, 1 causeuse en cuir, 2 tables de salon, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Inf.: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-013575-80-3. PIERRE GRAVEL, partie demanderesse -vs- YVES ET DENISE PERREAULT, partie défenderesse. Le 18 décembre 1980 à 11 heures au 3440 Durocher, app. phr. Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets d'YVES ET DENISE PERREAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 1 stéréo combiné, 21 tables à téléphone, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Inf.: J. ROBERT CHIASSON, 288-0211, Montréal, ce 4ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-002755-807. CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE, demanderesse —vs— R. STEPHEN FOX, défendeur et KENWOOD'S MOVING & STORAGE LTD., tierce-saisie. Le 19 décembre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 255 Ch. Montée de Liesse en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 2 chaises en cuir, 1 coffre antique, 2 armoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-049220-796. BENOIT DUBOIS, demandeur, —vs— CLAUDETTE MARLEAU, défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 13:00 heures de l'après midi au domicile de la défenderesse, au No 55 rue Richelieu, app. 1, en la cité de Ville Lemoyne, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Un T.V. couleur portatif RCA, un séchoir Pro Max, un cadran digital Hitachi, un Polaroid super Shooter, un systeme de son Hitachi 3 mcx, blanc, un T.V. portatif noir et blanc, (orange), meubles de ménage, etc... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-056544-799. LES INVESTISSEMENTS BAYSIDE LTÉE, partie demanderesse, -vs- ISE LAP YAN, partie défenderesse. Le 19 décembre 1980, au 10:30 heures au 7350 Tisserand, app. 206B, Brossard, district de Montréal. seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ISE LAP YAN saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Granada 1977. Conditions: ARGENT COMPTANT. Inf.: CLAUDE B. AN

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux en page 38

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-012754-805. VILLE DE LAVAL, demanderesse —vs— PAUL BASQUE, défendeur. Le 17 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au 169A avenue Legrand, en la cité de Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau, 1 classeur, 1 lot d'outils assortis, 4 étagères en métal, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-048429-794. VILLE DE LAVAL, demanderesse —vs— JEAN-LOUIS LEDUC, défendeur. Le 19 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au 18045 rue Provost, en la cité St-Janvier, P.Q. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue de marque "Galanti", 1 télévision portatif RCA, 1 laveuse de marque Admiral. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier, 845-7286. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-012753-807. VILLE DE LAVAL, demanderesse —vs— LEOPOLD BASQUE, défendeur. Le 17 décembre 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au 169A Avenue Legrand, en la cité Laval-des-Rapides, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau, 1 chaise, 1 classeur, 1 lot d'outils assortis, 4 étagères en métal, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-016828-803. VILLE DE LAVAL, demanderesse —vs— GUY PROULX, défendeur. Le 19 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 440 rue De Nieul, suite 3, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table, 1 téléviseur en couleur, 1 système de son, 1 set de salon, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-018005-806. VILLE DE LAVAL, demanderesse —vs— FRANÇOIS RACINE, demandeur. Le 17 décembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 101A rue Clermont en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 ampli. Juliette et acc., 1 téléviseur en couleur, 2 boîtes de son et 1 base pour système. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier, 845-7286. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-006654-805. VILLE DE LAVAL, demanderesse —vs— JACQUES BOYER, défendeur. Le 17 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au 138A boul. Labelle, en la cité Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo, 2 boîtes de son, 1 téléviseur en couleur, 1 table à café, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier, 845-7286. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-043758-809. AMP OF CANADA LTD. demanderesse -vs- INTERNATIONAL CARBONIC CANADA LTD. défenderesse. Le 16 décembre 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1955 rue Notre-Dame de Fatima en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511. Montréal, 6 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-013366-80-7. BERNARD DRAPEAU, partie demanderesse, -vs- EDOUARD JOSEPH LABELLE, partie défenderesse. Le 19 décembre 1980 à 11 heures au 331, 83ème avenue, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de EDOUARD JOSEPH LABELLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur de marque Candle, 4 chiens Berger-Allemand, 1 lave-vaisselle, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Inf.: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-055168-798. ROLF C. HAGEN demandeur -vs- ACHAIM FRANK, Réparations et services Universels, défendeur. Le 16 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 5010 rue Samson en la cité de Chomedey, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Aspriateurs — Malaxeurs — Chaufferettes — Outils — étagères — Fers à repasser etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 6 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-024781-804. PETROFINA CANADA INC. demandeur -vs- PIERRE DE COSTA défendeur. Le 18 décembre 1980, à 13.00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 39, rue McNider en la cité d'Outremont district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 balayeuse Sears, 2 bureaux en bois... articles d'usage... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, 866-1811. Montréal, ce 4 décembre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-9314-809. QUINCAILLERIE ST-FERDINAND INC., demanderesse —vs— BENOIT D'AUTEUIL, défendeur. Le 18 décembre, 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 214 rue 59e Avenue, à Pointe-Calumet, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: BENOIT D'AUTEUIL saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford 1979 — immatriculé: 62iL884/Qué. 80. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 866-1811. Montréal, ce 4 décembre, 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-022254-80-4. ROCCO LEPORE, partie demanderesse —vs— JEAN-MARIE PICARD, partie défenderesse. Le 16 décembre 1980, à 12 heures au 9377 Pie IX, app. 6, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-MARIE PICARD saisis en cette cause, consistant en 1 camion Ford F350. Conditions: ARGENT COMPTANT. Inf.: DANIEL OUIMET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

PRENEZ AVIS que Jean-De-La-Lande Pelletier de Noranda, P.Q., à l'occasion de la cession de son permis de camionnage en vrac, M-508210 D-001, région 08, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer et maintenir son permis M-508210 D-001, en faveur de LEMIRO INC., de Matagami, P.Q.
Les requérants demandent de se prévaloir de l'article 2.58.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution.
1e publication: 4 décembre 1980
2e publication: 5 décembre 1980
3e publication: 6 décembre 1980.

BROCHU, DROLET & LAVOIE
Édifice Port de Mer
Suite 107
99, Place Charles Lemoyne
Longueuil, P.Q.
J4K 4Y9
PAR: LOUIS LAVOIE / PROCUREUR

PRENEZ AVIS que messieurs: Roger Brouillette, Q-507153; André Guimont, Q-500260; Michel Massicotte, Q-504091; Clément Bordeleau, Q-500247; Denis Demers, Q-505771; Normand Grenier, Q-506448; René Sylvestre, Q-504992; Armand Blanchette, Q-501111; Gaëtan Blanchette, Q-505058; Michel Boulianne, Q-507005; Marcel Payeur, Q-505674; Yvon Spenard, Q-506669 tous détenteurs de permis pour la région 04, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir des permis spéciaux pour le transport de la neige de la ville de Québec, dans la région 03. Ces permis auront une durée de 180 jours.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 03 INC.
Première parution: 4 décembre 1980
Deuxième parution: 5 décembre 1980
Troisième parution: 6 décembre 1980

AVIS
Raymond Alary, de la ville de Hearst, Ontario, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le maintien du permis émis par ladite Commission à Alary Transport Limited, mise-en-cause, à l'occasion du transfert de contrôle des actions de ladite compagnie mise-en-cause, en faveur de North Channel of Georgian Bay Holdings Limited, de la ville de Gore Bay, Ontario, le tout en vertu de l'article 39 de la Loi des Transports et amendements.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
1ière publication: 4 décembre 1980
2ième publication: 5 décembre 1980
3ième publication: 6 décembre 1980
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, P. Qué.
H2Y 1K9

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-009354-802. LA BANQUE ROYALE DU CANADA demanderesse -vs- LES ENTREPRISES ANSYCO INC. défenderesse. Le 15 décembre 1980 à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au 2100 Boul. Industriel en la cité de Marieville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: extincteur chimique, lavabo stainless steel, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511 288-4511. Montréal, 6 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-020441-809. THE ROBERT SIMPSON MTL LTD. demanderesse -vs- CLAIRE TURCOTTE défendeur. Le 18 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11747 rue Langelier en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM/FM, 1 table tournante électrophonic et 2 boites de son, 1 laveuse Admiral, 1 sécheuse Admiral et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-012665-797. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse -vs- SENTINEL PUBLISHING CO. défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 12 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6725 rue Darlington, ste 200 en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau secrétaire en L beige et brun, 1 machine à écrire IBM et acc., 5 bureaux en bois, un fauteuil d'attente en bois et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1007. Montréal, le 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-013412-802. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- CHOQUETTE ROBERT, "LES PNEUS ROBERT CHOQUETTE ENRG.", défendeur. Le 17 décembre 1980, à 13.00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 3430 est, rue Ste-Catherine en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un camion Chevrolet custom 30, rouge et acc., Une distributrice à peanuts, une distributrice à boisson gazeuse (coke), une calculatrice Canon, une caisse enregistreuse Olivetti, un dactylo Smith-Corona électra, un lot de pièces de suspension avant et direction d'environ 120 pièces, (Remco) pièces neuves, équipement, etc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-055056-79-8. LA PRESSE LIMITÉE, partie demanderesse -vs- MAISONS DE QUALITÉ V. PASQUINI LTD., partie défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 11 heures au 9284 Jeanne Mance, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MAISONS DE QUALITÉ V. PASQUINI LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur de marque Hitachi, 1 set de draperies, 1 table à café, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Inf.: ANDRÉ ROY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-019691-802. GRANCY CONSTRUCTION INC. demanderesse —vs— BOIS CONCEPT LTÉE & PIERRE FORTIER, défendeurs. Le 17 décembre, 1980, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage des effets au No 358 rue Guimond, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs: BOIS CONCEPT LTÉE & PIERRE FORTIER saisis en cette cause, consistant en: 1 balayeuse Sears, 2 bureaux en bois... articles d'usage... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, 866-1811. Montréal, ce 4 décembre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-9314-809. QUINCAILLERIE ST-FERDINAND INC., demanderesse —vs— BENOIT D'AUTEUIL, défendeur. Le 18 décembre, 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 214 rue 59e Avenue, à Pointe-Calumet, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: BENOIT D'AUTEUIL saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford 1979 — immatriculé: 62iL884/Qué. 80. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 866-1811. Montréal, ce 4 décembre, 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-022254-80-4. ROCCO LEPORE, partie demanderesse —vs— JEAN-MARIE PICARD, partie défenderesse. Le 16 décembre 1980, à 12 heures au 9377 Pie IX, app. 6, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-MARIE PICARD saisis en cette cause, consistant en 1 camion Ford F350. Conditions: ARGENT COMPTANT. Inf.: DANIEL OUIMET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

PRENEZ AVIS que messieurs: Marcel Drouin, Q-504142; Léo-Paul Roy, Q-505319; Hervé Baillargeon, Q-500187; Rolland Bellavance, Q-503177; Emmanuel Mathieu, Q-500862; tous détenteurs de permis pour la région 03, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir des permis spéciaux pour effectuer le transports de bois de pulpe dans la région 09, pour le compte de la Cie Reed Paper Ltée. Ces permis auront une durée de 120 jours.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 03 INC.
Première parution: 4 décembre 1980
Deuxième parution: 5 décembre 1980
Troisième parution: 6 décembre 1980

PERMIS — Règlement 19
PRENEZ AVIS QUE: URBAIN & CHARTRAND INC., détentrice du permis M-000123 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour demander un permis saisonnier du 15 décembre 1980 au 15 avril 1981 tous les jours où peut se pratiquer le ski pour le transport de groupe de personnes pour fin sportive, soit le ski de soirée seulement, de Longueuil, Pointe-Claire, Montréal et Laval à St-Sauveur-des-Monts et retour, service sur réservation payé par le passager mais sous contrat avec le CENTRE DE SKI ET DE DÉVELOPPEMENT MONT ST-SAUVEUR LTÉE.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ère publication: le 4 décembre 1980.
2ième publication: Le 5 décembre 1980.
3ième publication: Le 6 décembre 1980.
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & ASS.
200 ouest, rue St-Jacques #900
Montréal, Québec, H2Y 1M1
Par: Me Adrien R. Paquette/Procureur

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-032233-806. R. & G. LEGAULT INC. demanderesse -vs- MAY CHAREST défendeur. Le 18 décembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 230 rue Touzin en la cité de Dorval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mini orgue National et banc, 1 divan motifs vert, 1 fauteuil motifs vert, 1 table salle à dîner ovale antique et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal, le 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-008470-804. VILLE DE LAVAL, demanderesse —vs— GÉRALD BENJAMIN, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au 1650 boul. Lévesque, ste 20, en la cité Duvernay, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur en couleur "Hitachi" 1 véhicule de marque Datsun 240Z, 1973 portant no de série H1530153024 et immatriculé 987L271 Québec 1980. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier, 845-7286. Montréal 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027753-800. VILLE DE LAVAL, demanderesse, —vs— KNOLLY SMITH, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 274 boul. du Souvenir, en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision en couleur, 1 set de salon, 1 étagère et 1 lot de bibelots. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE,huissier, 845-7286. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-022069-806. A.P.F. CROTONE LTÉE, demanderesse, —vs— 89130 CANADA LTÉE, défenderesse. Le 18 décembre 1980 à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au 11660-4e avenue en la cité Rivière-des-Prairies district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 filières, 1 chaise, 1 bureau en métal, 1 lot d'articles de bureau, 1 sableuse et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, huissier, 845-7286. Montréal, 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-008266-809. LA BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse -vs- DAME NAOMI MASIMI YAKURA ET ALS., défendeurs. Le 16 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 41 rue Breckenridge en la cité de Dollard des Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 Autom. Pontiac (Qué 80) 380 L 566 — Tapis — Tables — Piano — Set salle à manger — Cuisine — Set en argent à thé, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 6 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-027109-805. INDUSTRAC EQUIPMENT LTÉE, demanderesse —vs— EXCAVATION LIMOGES, INC., défenderesse. Le 19 décembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au 6235 boul. Lévesque en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause consistant en: TV N/B, console et acc. Westinghouse, Dactylo Emperor électrique, Copieur P.B. 253, meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier. Montréal, ce 6 décembre 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-00364-787. J. DION INC., demanderesse —vs— JEAN-PAUL GUAY, défendeur. Le 23 décembre, 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au Camping Plage Roger, Maison no. -2- à Ste-Marthe-sur-le-Lac, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: JEAN-PAUL GUAY saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler 1974 — immatriculée: 664L094/Qué. 80. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 866-1811. Montréal, ce 4 décembre, 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-025344-80-0. PNEUS MÉTROPOLITAINS INC., partie demanderesse, vs INTERNATIONAL ADVERTISING DISPLAY, partie défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 12.00 heures au 3100 De Miniac, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de INTERNATIONAL ADVERTISING DISPLAY saisis en cette cause, consistant en: 2 classeurs, 1 bureau en bois, 1 dactylo IBM etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Inf.: J.G. LACHANCE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

PRENEZ AVIS que messieurs: Marcel Drouin, Q-504142; Léo-Paul Roy, Q-505319; Hervé Baillargeon, Q-500187; Rolland Bellavance, Q-503177; Emmanuel Mathieu, Q-500862; tous détenteurs de permis pour la région 03, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir des permis spéciaux pour effectuer le transports de bois de pulpe dans la région 09, pour le compte de la Cie Reed Paper Ltée. Ces permis auront une durée de 120 jours.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 03 INC.
Première parution: 4 décembre 1980
Deuxième parution: 5 décembre 1980
Troisième parution: 6 décembre 1980

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-023024-800. HUILE RICHELIEU INC. demandeur -vs- CAROL REID défendeur. Le 18 décembre 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 499 76ième Ave. LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Morse, 1 piano, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511. Montréal, 6 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-027948-806. ROGER MOISE & FILS INC., —vs— WILLIAM MILLICHAMP, défendeur. Le 17 décembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 959 rue Du Buisson, apt. 3 en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: TV Philco portative, lessiveuse RCA blanche et acc., sécheuse RCA blanche et acc., stéréo console Vagabond, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, Montréal, ce 6 décembre 1980.

Province de Québec, district de Drummond. COUR PROVINCIALE. No 405-02-000627-80. LUNEAU AUTOMOBILE INC., demanderesse —vs— LOUIS GAUTHIER, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur, au 111 boul. Labelle, en la cité de Ste-Rose, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: réfrigérateur à "Coke", calculatrice élect. Olivetti, caisse enregistreuse Casino 103 ER., articles de cuisine. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier. Montréal, ce 6 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-008310-805. DURET & LANDRY ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES POUR PNEUS INC., demanderesse —vs— ROBERT CHOQUETTE (PNEUS ROBERT CHOQUETTE ENRG.) défenderesse. Le 17 décembre 1980, à 14:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3430 rue E. Ste-Catherine, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mini orgue National et banc, 1 divan motifs vert, 1 fauteuil motifs vert, 1 table salle à dîner ovale antique et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal, le 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-019246-766. CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DU SACRÉ-COEUR DE LASALLE, demanderesse —vs— DENIS LACHAPELLE, défendeur. Le 18 décembre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 105 rue Galt en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: 1 T.V. Électrohome avec antenne, 1 lessiveuse McClary, 1 sécheuse McClary, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-JACQUES DÉCOSTE, huissier, 879-1007. Montréal, 4 décembre 1980.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-001710-805. YVON CHAMPAGNE ASS. INC. demanderesse —vs— RICHARD DESY INC. défenderesse. Le 17 décembre 1980, à 13:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1903 rue Amherst, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Defrost O Matic; 1 caisse enregistreuse Richmor MC-102; 1 lot de gallons de peinture, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 4 décembre 1980.

Province de Québec, District de Québec. COUR PROVINCIALE. NO: 200-02-884-801. LACROIX (QUÉBEC) INC. demanderesse —vs— DÉCOR R.D.G. INC., défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 13:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1903 rue Amherst en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Accessoires de bureau, Outils et peintures. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, huissier, 849-2484. Montréal, 6 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-05-004246-795. SOCIÉTÉ FINANCIÈRE - UNIE PRINCESSE LTÉE., demanderesse -vs- LA CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE DE MONTRÉAL-NORD INC. défendeur. Le 17 décembre 1980, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 6013, Boul Robert en la cité de St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Tous accessoires à la pratique de la Physiothérapie et acc. de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. OMER LANGLOIS, huissier, 866-5375. Montréal, 4 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-05-000997-807. ULTRAMAR CANADA INC. demandeur -vs- JEAN-GUY RENAUD défendeur. Le 16 décembre 1980, à 13.00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1252 rue Masson en la cité Lachenaie district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge 1974. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511. Montréal, 6 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-006890-805. PROGESTIM INC., demanderesse —vs— PAUL BEAUCHAMP, défendeur. Le 18 décembre, 1980, à 12 heures (midi) au domicile du défendeur au No 4369 3e Avenue, à Ville de Laval, (Laval-Ouest) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: PAUL BEAUCHAMP saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mercury 1976 — modèle Cougar immatriculée: 309M052 / Qué. 80. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 866-1811. Montréal, ce 4 décembre, 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-040277-80-3. D.J. BUILDING MATERIALS INC., partie demanderesse -vs- ISOLATION S.O.S. Inc., partie défenderesse. Le 18 décembre 1980 à 10:30 heures au 535 St-Louis, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ISOLATION S.O.S. INC., saisis en cette cause, consistant en: 5 bureaux, 9 chaises, 2 tables, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Inf.: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Le requérant LUCIEN JOYAL demande à la Commission des Transports du Québec de faire le transport de déchets solides pour la région 6 et ce pour une période de 365 jours ou jusqu'à ce que la décision sur le permis permanent soit rendue. La requérante demande également à la Commission des Transports du Québec de statuer que sa décision deviendra exécutoire immédiatement après avoir été rendue et continuera de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère publication: 4 décembre 1980.
2ème publication: 5 décembre 1980.
3ième publication: 6 décembre 1980.
HOGUE CHOUINARD GOUIN,
par: MICHÈLE GOUIN
276, rue St-Jacques, suite 905,
Montréal, P.Q. H2Y 1N3

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO 500-02-046895-806
LES PAVAGES FLEURS DE LYS LTÉE, corporation ayant une place d'affaires à Montréal-Nord, district de Montréal,

demanderesse

—vs—

ALAIN FRÊCHETTE, autrefois résidant au 713 Masson, Repentigny, présentement de lieux inconnus,

défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication. Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (Art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
Montréal, le 3 décembre 1980
RONALD CHASSE
P.A.C.S.M.
Me Bernard Drapeau
3730 Est Crémazie, suite 410
Montréal, P.Q. H2A 1B4
Procureur de la demanderesse

Province de Québec, District de Québec. COUR PROVINCIALE. NO: 200-02-000855-801. LACROIX QUÉBEC INC. demanderesse —vs— DESY RICHARD INC., défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 13:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1903 rue Amherst, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Accessoires de bureau, outils et peintures. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, huissier, 849-2484. Montréal, 6 décembre 1980.

Province de Québec, District de Québec. COUR PROVINCIALE. NO: 200-02-000856-809. LACROIX SERVICES INC., demanderesse —vs— DESY RICHARD INC., défenderesse. Le 18 décembre 1980, à 13:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1903 rue Amherst en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Accessoires de bureau et outils. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, huissier, 849-2484. Montréal, 6 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-023839-809. DONALD CAMIRE, demandeur, —vs— G.P.R. CONSTRUCTION LTÉE, LES CONSTRUCTIONS C.I.G. LTÉE, et YVAN MALLOY, défendeurs. Le 17 décembre 1980, à 10 heures au domicile du défendeur YVAN MALLOY, au No 2930 rue Gonthier, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur YVAN MALLOY saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue Mason, 1 téléviseur R.C.A., et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 3 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-047768-796. LES SERVICES DE COURRIER IMPERIAL INC., demanderesse —vs— PROMOTION PHILLI

Deleuze

Suite de la page 28

complet sans ses pages sur la musique, sur la «ritournelle». Il faut saluer cette entrée de la musique dans la philosophie française, opérée en Allemagne par Adorno. Enfin tout naturellement, ce livre se cristallise en un «traité de nomadologie.» Le nomade, qu'il ne faut d'ailleurs pas confondre avec le migrant, ne se laisse pas déterminer par l'espace. Il vit *entre*, entre l'oasis, entre les points d'eau. « Un trajet est toujours entre deux points, mais l'entre-deux a pris toute la consistance et jouit d'une autonomie comme d'une direction propre. La vie du nomade est intermezzo». Au lecteur de «faire rhizome» avec les intermezzo nomadiques de Robert Schumann.

Les derniers plateaux, massifs, très solides sont occupés par la question politique, celle de l'État. Comment échapper à son «appareil de capture»? Les auteurs ont monté à cet effet une impressionnante «machine de guerre». Ils jouent la «machine de guerre» contre l'appareil d'État. Comment cette machine de guerre peut-elle rester extérieure à l'État. Car c'est seulement dans l'extériorité qu'elle peut faire échec à l'État.

Voilà, extraits du fourmillement rhizomatique de ce livre, quelques rhizomes chétifs. On n'aura pas fini de faire l'inventaire de ce livre-choc qui, j'en suis sûr, marquera une époque, et de noter les bouleversements des paysages qu'il aura traversés dans son errance nomadique.

Bergeron

Suite de la page 21

est morte depuis Malherbe, presque! Elle a été tellement encadrée. Quand tu dis à un Français qu'il parle comme un livre, il se sent tellement bien! Parce qu'il parle une langue écrite! D'ailleurs, les Français le sentent bien qu'ils sont prisonniers d'une camisole de force linguistique. Ils ne s'intéressent pas à nous pour notre seul pittoresque. Mais nous, on se sentirait inférieurs? Qu'on en sorte! On parle une langue vivante, au Québec. C'est eux, les Français, qui sont folkloriques!»

Mirror

Suite de la page 31

grisonnants et à la couperose envahissante — dont un journaliste a écrit qu'il ressemblait à Jean Yanne — semble nerveux et fume cigarette sur cigarette. Son producteur délégué Pierre Caro, lui, est toute affabilité et il explique patiemment à ces journalistes entêtés, qui ne cessent de s'inquiéter du fait qu'on ait remplacé les hommes par des femmes, que l'écriture cinématographique est ainsi beaucoup plus séduisante. J'avance alors que le film me paraît friser le sado-masochisme et que je crains même qu'il n'ait un petit côté porno. La critique n'a-t-elle pas déjà taxé *La Punition* de Jolivet (tourné en 72 d'après un roman de Xavière) de «film à tendance phallique» et même d'un film «affichant des prétentions intellectuelles et sociales écoeurantes en regard de ce spectacle de voyeur»?

Alors là, Jolivet me trouve bien méchante et me le dit. Et moi, je me dis qu'il va se mettre à pleurer. Repartant dans un discours plein de contradictions, il m'explique que s'il y a encore des êtres humains sur la terre, ceci est dû à la force pacificatrice des femmes et que, pour lui, la vie c'est les femmes... mais il ajoute du même souffle: «Depuis que le cinéma existe, le public a l'habitude de voir des hommes se trouer la peau et se découper en morceaux. Le seuil d'émotivité s'étant considérablement élevé face à la violence, il vaut mieux pour être efficace présenter des femmes au lieu des hommes».

Jolivet dit aussi que Genet a collaboré de près aux dialogues de *Black Mirror* d'abord écrits en français. Mais quand je demande si l'écrivain a donné son approbation au scénario de Arthur Samuels, on me réond que Genet ne lit pas l'anglais. Et, quand je dis qu'on a reproché au réalisateur d'avoir ajouté des péripéties de son crû dans *La Punition* ainsi que des gestes et des répliques non prévus par Arabal dans *Le Grand Cérémonial*, Pierre Caro m'assure que le film à venir est en tous points fidèle à l'oeuvre de Genet... moi, je ne comprends pas trop bien, vu que Jolivet vient de m'expliquer, qu'en cours de scénarisation, *Haute surveillance* est devenu «tout autre chose»!

«Le scénario, dit-il, ne compte d'ailleurs que 200 lignes de texte. Ni moi, ni Genet, ne croyons à l'importance de ce qu'on dit dans un film. L'essentiel est de provoquer un choc philosophique, émotionnel et politique à partir duquel naissent des images. La prison ici n'est que symbolique. Elle n'est là que pour représenter la prison que nous avons tous en nous-mêmes, les limites que nous n'osons pas transgresser dans nos activités intellectuelles, spirituelles et politiques». Ce à quoi quelqu'un a rétorqué que si c'était si symbolique, il ne voyait pas pourquoi on y représentait des femmes au lieu des hommes! Jolivet a alors mis fin à l'entrevue en répondant que *Black Mirror* n'avait qu'un seul but: amener les gens à se poser des questions sur la condition des femmes dans le monde et sur la façon dont on les traite. Qu'il était en arrière de son film et pas en avant et que ce film parlerait de lui-même.

En retournant chez moi, je me suis dit que Pierre-Alain Jolivet avait bien raison. Attendons donc le film pour voir, comment, lui, il traite les femmes.

MUSICIEN

«BRUNCH QUÉBÉCOIS»

dans le Vieux Montreal ou vivent encore les traditions du XVIII siecle. Cuisine abondante et raffinee pour les gens du XXe siecle.

LE DIMANCHE de 11 h 30 à 15 h

$10.75

TOUS LES JOURS

Table d'hôte du midi de 11 h 30 à 16 h

Chef: Robert Nimax
Bar dans serre victorienne
415, rue Bonsecours
Vieux Montréal,
849-3535
Stationnement gratuit

2e SEMAINE DE LA
SUPER-VENTE
RÉDUCTIONS DE
40% 50%
60% 70%

LIBRAIRIE DUSSAULT
8955 BOUL. SAINT-LAURENT
OUVERTE JUSQU'À 21h à compter du jeudi 11

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

UNE ANNONCE RÉPÉTÉE DANS LE DEVOIR RETIENT BIEN L'ATTENTION

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ILES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

faut pas se faire avoir

Le coup de force d'Ottawa, ça va nous coûter cher tantôt

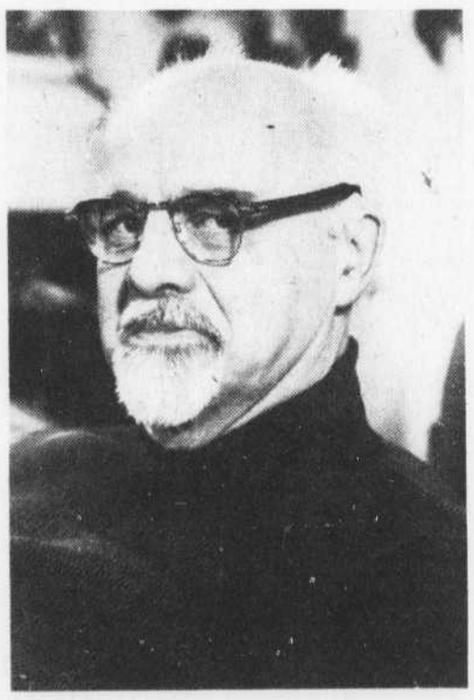

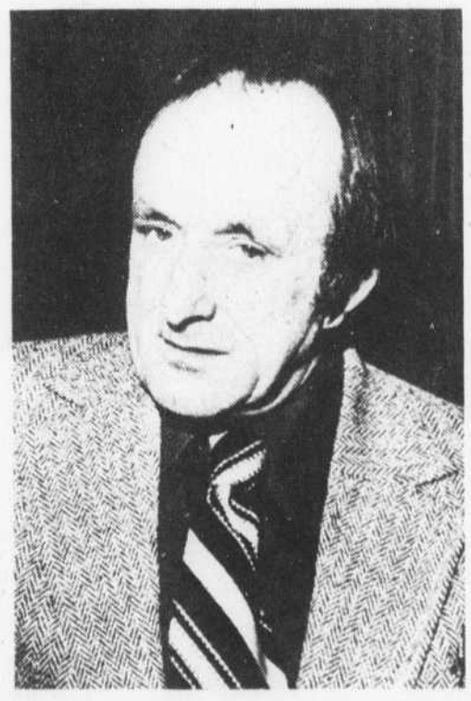

● "Nos travailleurs doivent-ils se sacrifier encore une fois?"

"Jusqu'ici on a trouvé normal qu'un travailleur québécois trouve sa place à la Baie James. Mais Ottawa nous demande de nous réjouir parce qu'un Ontarien pourrait demain lui ravir son emploi. C'est carrément inacceptable!"

Fernand Daoust, de la FTQ.

● "Ça va nous coûter très cher tout à l'heure."

"Ingénieurs, architectes, contracteurs, êtes-vous prêts à renoncer à la priorité que nous offrent les organismes publics du Québec dans leurs soumissions?"

Gilbert Latour, Directeur général de la Chambre de Commerce de Montréal pendant 35 ans.

● "Les cultivateurs québécois vont encore y goûter."

"Une philosophie basée sur le libre marché n'a jamais été acceptable pour les producteurs agricoles. On ne peut faire boxer ensemble un poids lourd et un poids coq et soutenir que le combat était juste parce qu'on a appliqué les règlements de la boxe aux deux."

Paul Couture, ex-président de l'Union des producteurs agricoles.

la constitution c'est un contrat qui nous appartient à nous autres aussi

Québec